QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12159 · 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 29 FÉVRIER 1984

LES NÉGOCIATIONS SALARIALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le gouvernement proposerait une prime de 400 à 500 francs en mars

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

La lutte contre la hausse des prix

+ 0,7 % en janvier

Lire nos articles page 34

Guerre du Golfe : Washington se dit « sérieusement inquiet »

Un double avertissement

Que la destruction de pétroliers ancrés devant le terminal iranien de Kharg soit finalement confirmées ou non, il paraît évident que l'Irak est décidé à franchir un nouveau degré dans l'escalade. Bagdad a annoncé, mardi matin 28 février, que son aviation « s'apprête à détruire tout navire ou pétrolier qui tenterait de s'approcher des côtes iraniennes ». Si la menace est mise à exécution, le détroit d'Ormuz serait « de facto », fermé à la navigation internationale.

En agissant ainsi, le gouvernement du président Saddam Hussein semble poursuivre plusieurs objectifs d'ordre politique et militaire. Un blocus prolongé du Golfe aurait comme premier effet d'empêcher la République islamique d'écouler la majeure partie de son pétrole et de la priver, en conséquence, des revenus qui lui permettent de continuer son offensive.

Celle-ci, malgré les démentis de Bagdad, a enregistré quelques succès non négligeables. Les forces islamiques, qui avancent sur un front d'environ 300 kilomètres, ont atteint sur plusieurs points la route stratégique Bagdad-Bassorah. De furieuses batailles, parfois au corps à corps, ont lieu non loin de l'unique port méridional de l'Irak, ainsi que dans la région des marais, plus au nord, et, à en croire M. Rafsandjani, le président du Parlement iranien, deux des quatre corps d'armée adverses sont menacés d'encerclement dans la région de Bassorah et d'Al-Amarah. A la hauteur de la localité d'Al-Qournah, à l'intersection de l'Euphrate et du Tigre, une unité islamique a même franchi la route Bagdad-Bassorah et se dirigerait vers l'ouest.

***Contre toute attente*, l'aviation de Téhéran – de proportion singulièrement modeste – a manifesté ces derniers jours une agressivité qui a surpris nombre d'observateurs militaires. Il est normal dès lors que l'Irak craigne le pire, notamment le bombardement de ses installations pétrolières.**

En annonçant le raid contre l'île de Kharg, Bagdad paraît vouloir adresser un double avertissement : l'un à l'Iran, pour l'obliger à restreindre ses ambitions militaires ; l'autre à l'Occident, pour l'inciter à exercer les pressions nécessaires sur l'« agresseur persan ». Les Etats-Unis, les dix membres de la CEE, le Japon, ont déjà exprimé, chacun à sa manière, leur profonde inquiétude devant la perspective d'une éventuelle pénurie de pétrole.

Ce n'est sûrement pas l'effet du hasard si un groupe naval américain venant de l'océan Indien – où naviguent une trentaine de bâtiments de guerre, – et à la tête duquel se trouve le porte-avions « Midway », fait route actuellement vers le détroit d'Ormuz, pour rejoindre les cinq bâtiments qui croisent au large des côtes de la République islamique. Ni une coïncidence si un navire américain a, dès dimanche, tiré des coups de semonce en direction d'un avion iranien. La marine des Etats-Unis veillera sans doute à ce qu'aucun des seize pétroliers et vingt cargos qui se trouvent dans le Golfe soit la cible d'une attaque aérienne.

Ces mesures vont-elles dissuader les deux belligérants de franchir le seuil de l'irréparable ? Il est prématuré de répondre à une question dont la réponse dépend moins des intentions de Bagdad et de Téhéran que de la tournure que prendra, sur le terrain, la guerre du Golfe. La victoire de l'un risque, en effet, de pousser l'autre à jouer son va-tout.

Bagdad assure avoir bombardé Kharg et détruit « plusieurs pétroliers » ce que dément Téhéran

La guerre du Golfe est-elle sur le point de s'étendre, voire de s'internationaliser ? L'annonce par l'Irak, lundi soir 27 février, que ses avions avaient détruit *« plusieurs pétroliers »* mouillant dans le port iranien de Kharg n'avait reçu aucune confirmation, mardi en fin de matinée. A Londres, un porte-parole de la Lloyds, le Syndicat des assureurs britanniques, a déclaré : *« Nos sources ne disposent d'aucun renseignement sur la question »*. A Washington, de même, le département d'Etat et le Pentagone ont annoncé qu'aucune des informations dont ils disposent ne permettait de corroborer le communiqué militaire de Bagdad. A Téhéran, enfin, un porte-parole de l'état-major iranien a déclaré à l'AFP : *« Nous démentons toutes les affirmations irakiennes à ce sujet. Il ne s'agit que de mensonges. Les compagnies maritimes le savent parfaitement. »*

En annonçant lundi soir à la télévision la destruction des pétroliers, le porte-parole militaire irakien n'avait indiqué ni le nombre ni la nationalité des bâtiments atteints. Il a précisé cependant que l'Irak avait décidé d'imposer à partir du 27 février un blocus dans cette région, qu'il a qualifiée de *« zone d'exclusion maritime »*.

« L'Irak, a poursuivi le porte-parole, *continuera ses attaques et ses opérations militaires dans cette région tant que l'Iran ne mettra pas fin à ses attaques, ne mettra pas en application les résolutions du conseil de sécurité des Nations unies pour un règlement négocié du conflit et ne permettra pas à l'Irak d'utiliser ses installations pétrolières, ses ports et les voies maritimes internationales. »*

Le porte-parole a lié la destruction des pétroliers aux attaques iraniennes dans la région des marais, dans le sud-est de l'Irak, en direction des champs pétrolifères et des installations d'exploitation pétrolière irakiennes.

Disant tout ignorer du bombardement de Kharg, le département d'Etat a cependant déclaré : *« C'est une affaire qui nous inquiète sérieusement et nous suivons les événements de près. »* Si la nouvelle devait être confirmée, a-t-il ajouté, il s'agirait d'une *« escalade regrettable »* dans la guerre du Golfe.

Le Pentagone a révélé, pour sa part, que dimanche – soit vingt-quatre heures avant l'annonce de l'attaque contre Kharg – un bâtiment de la marine des Etats-Unis avait tiré des coups de semonce et lancé des fusées éclairantes vers un avion de reconnaissance iranien, qui s'était approché des unités de la flotte américaine. L'appareil a aussitôt rebroussé chemin.

On indique encore au Pentagone qu'un destroyer lance-missiles américain, le *Lawrence*, a eu des échanges radio avec une frégate iranienne qui avait pénétré à l'intérieur de la zone de sécurité de 5 milles du navire. La frégate s'est éloignée, et aucun coup de feu n'a été tiré, précise-t-on de même source.

(Lire la suite page 3.)

Enseignement privé : le gouvernement recule

Les socialistes veulent éviter d'envenimer la querelle scolaire au moment où ils s'efforcent de rassembler les Français pour la bataille économique

Le gouvernement paraît décidé à rechercher une solution d'apaisement à la querelle scolaire. A la demande du président de la République, M. Pierre Mauroy a assoupli sa position. On indique à l'Elysée qu'il convient d'avancer aussi loin que possible dans la négociation avec l'enseignement catholique et qu'il n'est pas question de déposer au Parlement un projet de loi qui ne disposerait pas du soutien publiquement exprimé des représentants de cet enseignement.

Ces indications sont données après les déclarations faites lundi 27 février par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, qui semble favorable à une solution encore plus radicale : l'abandon pur et simple du projet Savary. Il vaut mieux, estime en substance M. Jospin, s'efforcer de rassembler les Français sur l'entreprise de modernisation industrielle que les diviser sur le débat scolaire. *« L'objectif,* a-t-il déclaré, *est de rassembler sur la bataille économique (...) On ne peut pas se fixer plusieurs objectifs, plusieurs terrains d'action à la fois »*. Les socialistes, à son avis, doivent être, dans l'affaire scolaire, *« fermes sur les principes mais souples, prudents, pragmatiques dans la démarche »*.

M. Jacques Delors *« partage totalement »* cette analyse. Le ministre de l'économie et des finances souhaite que M. Savary *« puisse ramener les protagonistes sur le terrain des propositions concrètes »*. *« En France,* a-t-il déclaré lundi à France-Inter, *on ne s'en sort pas quand on se bat sur des grands principes »*.

La déclaration de M. Jospin, qui s'est entretenu ensuite avec le chef de l'Etat, confirme une évolution des socialistes dans le sens de la décrispation. Le premier secrétaire du PS estime qu'aucune conciliation n'est plus possible entre les deux parties en présence, laïques et défenseurs de l'enseignement privé. Dans ces conditions, il pense que la majorité et le gouvernement n'ont pas intérêt – en pleine « bataille économique » – à alimenter un affrontement qui ne tourne pas à leur avantage et qui fournit à l'opposition la matière d'une offensive sur le thème des libertés.

Le souhait de M. Jospin revêt d'autant plus de signification que l'attachement du premier secrétaire du PS à la défense de la laïcité peut difficilement être contesté. En tranchant en faveur de l'apaisement, dans ce qui est, à ses yeux, un débat d'opportunité, quitte à mécontenter la partie la plus laïque de la base du PS, M. Jospin répond aux préoccupations déjà exprimées, au sein de son parti, notamment par de nombreux députés socialistes, directement concernés par la perspective d'une bataille parlementaire sur ce thème à la session de printemps (*le Monde* du 21 février).

Néanmoins, à la différence du premier secrétaire, certains socialistes estiment que la voie de la conciliation – quitte à adopter un *« profil bas »* – est encore ouverte et qu'il est souhaitable de l'emprunter.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(Lire la suite page 13.)

M. Mauroy : moderniser la France

Dans le texte qu'il a adressé au « Monde », le premier ministre plaide pour des « syndicats forts et responsables », affirme qu'il n'est pas question de modifier la législation sur les licenciements et refuse le « dilemme artificiel » qui opposerait les tenants de l'« archaïsme » aux partisans de la « modernité »

La « crise » est devenue une vedette de télévision. Tant mieux si sa réalité quotidienne est ainsi mieux comprise et, partant, mieux admise.

Il ne suffit pas de faire trembler les foules à propos de périls au demeurant réels, il convient surtout d'apprécier le plus sereinement possible les enjeux et les marges de manœuvre dont nous disposons. Car s'il serait souhaitable que les Européens coordonnent davantage leurs efforts – et la France, par les initiatives du président de la République, ne cesse de s'y employer, – il ne peut être question d'attendre que tout le monde soit d'accord.

La crise se traduit, certes, par un dérèglement de l'économie mondiale. Son enjeu est toutefois plus profond que l'indispensable réorganisation des relations monétaires ou des échanges entre le Nord et le Sud de la planète.

Le mot de crise, que nous utilisons communément, rend en définitive mal compte de la situation. Il donne l'illusion d'une fatalité passagère. Tel n'est pas le cas.

Le phénomène décisif auquel nous sommes confrontés réside dans la mutation des technologies. Elle devrait nous émerveiller, nous faire rêver, nous donner envie d'aller de l'avant. Le laser, les « puces », la conquête spatiale, l'ordinateur à domicile, voilà de quoi enflammer les imaginations. Ce n'est déjà plus de la prospective, c'est la réalité contemporaine. Les jouets favoris de nos enfants n'évoquent-ils pas, à leur manière, notre vie quotidienne de demain, facilitée par l'électronique.

PIERRE MAUROY.

(Lire la suite page 12.)

Lire aussi page 14

notre dossier sur

l'enseignement privé

et page 13 l'article de JEAN PLANCHAIS :

« Le moule »

APRÈS L'ASSASSINAT D'UN RÉFUGIÉ BASQUE ESPAGNOL

La philosophie sanglante du GAL

LIRE PAGE 15 LE REPORTAGE DE PHILIPPE BOGGIO



AU JOUR LE JOUR

Dualisme

D'annulations en contestations, d'urnes perdues en bulletins mal comptés, une nouvelle institution émerge dans le paysage politique de la France : la commune à maires multiples.

La France étant coupée en deux parties égales, les majorités se font et se défont, presque partout, au gré des variations de quelques poignées d'électeurs. Il serait plus simple de généraliser et de pérenniser le dualisme communal. Chaque citoyen pourrait traiter avec le maire de son choix.

Les déçus – et les malins – iraient de l'un à l'autre sans attendre les élections.

BRUNO FRAPPAT.

LE NOUVEAU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

Bordeaux dans ses meubles

Le Musée des arts décoratifs de Bordeaux vient de rouvrir ses portes, après trois années de restauration et de réaménagements. C'est le musée de la bourgeoisie bordelaise. Il témoigne de sa manière de vivre, feutrée, volontiers secrète. Son goût pour un confort sans grand éclat, mais solide, se retrouve dans les meubles et dans les faïences de table. Dans l'architecture aussi. *Stendhal le voyageur*, lorsque sa diligence s'arrêta la nuit sur la grande place remarqua aussitôt la noblesse des façades taillées dans la pierre, et même celles des « échoppes », ces maisons à un étage et à fronton, toutes alignées sur la rue, symétriques et bien balancées, si fréquentes à Bordeaux.

L'hôtel Lalande, rue Bouffard, où est installé le musée est un des plus beaux exemples de l'architecture aristocratique de la ville, en pierres blondes taillées, sculptées, avec un classicisme à peine teinté de cette liberté baroque du dix-huitième, bien timide, il est vrai, en province. Les grandes recettes concourent à sa réussite ; façade à redents entourant une terrasse, cour pavée devant et jardin derrière... Le jardin n'est plus là. On a construit à sa place un bâtiment carcéral et dans l'hôtel lui-même installé les services de la police et des mœurs. En 1925, on lui attribua une affectation culturelle. Jusqu'à sa modernisation, c'était un de ces petits musées de province comme il en existe beaucoup, un peu confidentiels, mais souvent plein de richesses.

Aujourd'hui, étape nouvelle, il s'ouvre au grand public. Au lieu d'en faire un rassemblement de vitrines enfermant des objets plus ou moins momifiés, Mme Jacqueline du Pasquier, son conservateur, a préféré les reconstitutions d'ambiance, qui mettent en situation réelle, meubles, tableaux, sculptures et œuvres d'art décoratif.

Les musées américains avec leur parti pris d'ouverture au grand public ont largement contribué à développé le *réalisme évocateur des period-rooms*. Cette approche s'est d'autant plus imposée ici que certains salons de l'hôtel Lalande ont été conservés presque dans leur état originel avec quelques-uns de leurs meubles, des consoles, des cheminées, le poêle à colonne en faïence flanqué de deux angelots, des peintures de dessus-de-porte en grisaille et les parquets à compartiments. Le décor a été rafraîchi selon les règles établies par les architectes de l'époque.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 16.)

Les Françaises et la politique

Comment se comportent politiquement les Françaises depuis qu'elles ont obtenu, en 1944, le droit de vote ? Janine Mossuz-Lavau présente une étude très fouillée de l'évolution de leurs conduites qui tend aujourd'hui à les rapprocher de celles des Français. De son côté, Mariette Sineau note que les partis et les assemblées se féminisent à un rythme très lent, ce phénomène contrastant avec celui qui est constaté dans les autres pays d'Europe.

Ce que femme vote...

par JANINE MOSSUZ-LAVAU (*)

DEPUIS qu'elles ont, en 1944, obtenu le droit de vote, les Françaises se sont mises, peu à peu, de scrutin en scrutin, à observer *des conduites* assez proches de celles des Français. Jusqu'en 1981, tout au moins, car, dans l'avenir, les hommes et les femmes pourraient bien exercer différemment leur droit de faire ou défaire une majorité.

Les débuts ont été fort longs : pendant près de trente ans (approximativement jusqu'en 1973), les femmes sont *apparues* moins enclines que les hommes à se rendre aux *urnes et moins pressées* de soutenir les partis de gauche. Ainsi, en 1951, quand 17 % des hommes déclarent s'être abstenus lors des élections législatives, 24 % des femmes reconnaissent *n'avoir* pas pris part au vote. Au cours de cette période, *l'écart oscille souvent entre 7 et* 10 points. Electeurs et électrices *s'éloignent* un peu plus dans les choix qu'ils arrêtent : entre 1946 et 1969, le déficit des suffrages de gauche demeure à peu près égal à 12 points chez les nouvelles venues à l'isoloir. *Par exemple, en 1965,* lors du second tour de l'élection pré*sidentielle, 37 % des voix féminines* se sont portées sur François Mitter*rand contre* 51 % des voix masculines (sondage SOFRES).

Les raisons de ce décalage sont à la fois sociologiques, psychologiques et politiques. Dans les années 50, les Françaises cumulent de nombreuses caractéristiques susceptibles d'entraîner méfiance ou indifférence à l'égard de la politique, réticence ou *crainte à l'encontre des forces de* gauche, les Français réunissant, au *contraire,* des atouts qui *favorisent* l'intérêt pour les affaires publiques et l'enrôlement sous les étendards roses ou rouges. Cette distorsion est particulièrement accusée pour ce qui est de l'activité professionnelle (en 1954, les femmes ne forment que *34,8 % des actifs), le capital scolaire* (même parmi les moins de trente *ans, elles ont deux fois moins* souvent que les hommes fréquenté les établissements du secondaire), l'âge (en 1954, 3 023 000 d'entre elles *ont plus de soixante-cinq ans,* 1 906 000 hommes seulement ayant dépassé ce cap), *la situation de fa*mille (on rencontre près de 3 millions *de veuves, à peine* 800 000 *veufs),* la pratique religieuse (en 1952, 52 % des femmes contre 29 % des hommes vont en principe à la messe tous les dimanches) (1).

Pourtant, ces traits n'expliquent pas à eux seuls l'écart électoral séparant l'un et l'autre sexe. Car même au sein de la population active, parmi les jeunes, les personnes mariées et les catholiques non pratiquants, les femmes restent *moins soucieuses* que les hommes d'aller au bureau de vote, *moins attirées aussi par la gau*che. C'est qu'un obstacle de taille est à l'époque encore posé sur le chemin qui pourrait les conduire à l'activité politique : l'état des mentalités. La femme est d'abord vue comme une mère et une épouse qui *règne sur l'ordre privé et laisse la* sphère publique à l'homme.

Les années de décollage

Aussi plus d'une électrice potentielle a-t-elle pu penser que les droits nouveaux qu'on lui octroyait ne seyaient pas à l'image qu'elle avait (ou que les autres pouvaient avoir) *d'elle-même et, en conséquence, ou* bien ne s'en est pas servi, ou bien les a utilisés au profit des partis érigeant en modèle ce portrait traditionnel : en clair, des candidats conservateurs et chrétiens. Enfin, à partir de 1958, le gaullisme allait offrir aux femmes un territoire où entendre à l'envi un discours correspondant à des impressions encore vives aujourd'hui chez certaines : la *mise en cause de la politique dite « politicienne », l'op*probre jeté sur les partis, fauteurs de *ce conflit qui leur fait toujours peur.*

Au début des années 70, cependant, la *situation* bascule.

Il faut attendre 1974 pour noter des *changements* et voir les deux partenaires épouser des comportements plus voisins. Dès 1977, et sans désemparer jusqu'en 1981, les femmes participent aux scrutins autant que les hommes, et, de plus, un rapprochement se dessine dans le contenu même des choix opérés, l'écart *sur* le vote de gauche se réduisant *à diverses reprises (1976,* 1977, 1979, 1981) à 4 ou 5 points. *Ainsi, lors des élections législatives* de 1981, 54 % des femmes comme 58 % des hommes donnent leur appui à ceux qui vont composer l'actuelle majorité.

L'évolution est de taille et doit être rapportée d'abord aux bouleversements socio-économiques et culturels survenus dans la population fé*minine dans la période récente,* bouleversements autrement plus amples *que* ceux qui *ont* affecté le groupe masculin. Le plus important à cet égard réside sans doute dans la scolarisation massive des femmes, qui s'est accompagnée d'une entrée en force de celles-ci *sur* le marché du travail (elles constituent, en 1982, *41 % des actifs)* et *d'une percée* dans les couches socio-profession*nelles « favorisées ». Bien qu'elles* soient souvent enseignantes lorsque leurs compagnons sont ingénieurs ou cadres administratifs, elles n'en ont pas moins progressé, entre 1954 et 1980, de 13,8 % à 25 % parmi *les* cadres supérieurs-professions libérales, de *36,7 % à 50 % chez les ca*dres moyens.

*Une recherche effectuée à la Fon*dation nationale des sciences politi*ques, à partir d'une grande enquête* réalisée par la SOFRES en 1978, témoigne du rôle primordial joué par le travail pour politiser et radicaliser les attitudes féminines (2). Les femmes actives sont plus en prise sur les questions intéressant la collectivité nationale et plus engagées à gauche que celles qui n'ont jamais exercé *d'activité professionnelle.* Elles se montrent également plus distantes à *l'égard de la religion, plus libérales* au plan des mœurs. Et, lorsqu'elles *occupent un poste très qualifié,* elles ne sont pas en reste sur les hommes appartenant aux *mêmes milieux* qu'elles pour se préoccuper de politique et afficher leurs préférences pour la gauche. Le travail salarié exerce de surcroît des effets durables puisque les femmes rentrées « à la maison » après avoir, pendant un temps, gagné *leur* vie *à l'extérieur (les ex*actives) conservent des comportements *plus* proches de *ceux des* actives que des femmes depuis tou*jours au foyer.*

Le temps de l'incertitude ?

Néanmoins, si les transformations économiques et sociales ont fait leur œuvre, elles ne peuvent effacer les marques du passé. Les femmes *âgées restent* à l'écart de ce processus et se révèlent bien plus éloignées des problèmes politiques et bien plus conservatrices que les hommes entrés comme elles dans l'hiver de la vie. Ce qui souligne les limites d'une explication par les seuls méfaits du vieillissement. L'âge, pour une femme, selon qu'elle a trente ou *soixante-dix ans, c'est aussi soit la* chance d'être née à une époque où *l'égalité de traitement* avec les hommes commençait à poindre, soit la malchance d'avoir grandi et passé une partie de son existence en subissant une condition qui lui freinait l'accès à l'éducation et au salariat qualifié, et qui la maintenait hors de l'arène politique. Les plus jeunes ont franchi le pas, poussées en cela par la réorganisation des partis entamée dans les années 1972-1974. Après *la disparition du gaullisme, il devenait* difficile, lorsqu'on ne votait pas pour la gauche, de garder l'illusion de ne pas non plus voter pour la droite.

Mais s'achemine-t-on pour autant vers une identité parfaite des gestes de l'électrice et de l'électeur ?

Depuis 1983, on note comme une pause dans ce mouvement qui tendait à « asexuer » le comportement électoral. A l'occasion des élections *municipales,* les femmes se sont, dans les villes de plus de trente mille habitants, plus fréquemment abstenues que les hommes et si, dans ces mêmes agglomérations, elles ont à peine moins soutenu les listes de gauche (43 % contre 46 %), il n'en va pas tout à fait ainsi lorsqu'on pé*nètre plus avant dans la France pro*fonde. Le sondage IFOP-RTL, réalisé sur l'ensemble des villes de plus de neuf mille habitants, montre que 42 % de leurs suffrages sont allés à la gauche contre 49 % des suffrages masculins (3). Les informations les plus récentes semblent accuser le trait. Alors qu'en janvier 1983, *sur tout le territoire cette fois,* 41 % des hommes et 37 % des femmes se déclaraient « satisfaits » du *président* de la République, ils le sont en décembre à raison respective de 41 % et 33 % (4).

Si les femmes paraissent vaciller *quelque peu, alors que les caractéris*tiques « lourdes » de cette population n'ont guère changé en deux ans, sans doute faut-il rechercher les raisons proprement politiques du reflux qui s'esquisse : les Françaises ne risquent-elles pas, plus encore que les Français, d'émettre un jour un vote-sanction ?

(*) Maître de recherche au CNRS, membre de la Fondation nationale des sciences politiques.

(1) Cf. sur ces points Dogan (Mattei), Narbonne (Jacques), *les Françaises face à la politique,* A. Colin, 1955.

(2) Mossuz-Lavau (Janine), Sineau (Mariette), *Enquête sur les femmes et la politique en France,* PUF 1983 (Collection « Recherches politiques »).

(3) Parodi (Jean-Luc), « Les élections municipales de 1983 », *Revue politique et parlementaire,* avril 1983.

(4) Jaffré (Jérôme), « Le retournement de l'opinion » (*le Monde* daté 1er-2 janvier 1984).

1944-1984 : la résistible ascension

par MARIETTE SINEAU (*)

APRÈS *quarante* ans d'existence, l'égalité des droits politiques entre les sexes n'a guère entamé le monopole masculin du pouvoir. Alors que les électrices ont affirmé une nouvelle identité politique plus active et plus revendicative *(cf. dans cette même page l'article de J. Mossuz-Lavau),* les partis et les assemblées *se féminisent* à un rythme extrêmement lent. Le décalage est flagrant entre les responsabilités croissantes qu'occupent les femmes, depuis la guerre, dans la vie économique et professionnelle et le rôle mineur qui est le leur dans la vie politique.

La sous-représentation des femmes dans les assemblées de notre pays n'est pas difficile à démontrer : *elles constituent moins de 5 %* des parlementaires et moins de 4 % des conseillers généraux. La *proportion* de conseillères municipales est plus élevée : 14 %. Toutefois les femmes maires ne sont que 3,9 % et les femmes maires de grandes villes relèvent de l'exception : 5 seulement dirigent une ville de plus de *30 000 habitants*... C'est finalement au Parlement européen, dépourvu de *pouvoir véritable,* que la *présence* féminine est la mieux assurée (21 %).

Symbolique de la place des femmes aux sommets de l'État est leur absence totale du Conseil constitutionnel : depuis 1958, aucune n'a été appelée à siéger parmi les neuf « sages ». La haute adminis*tration resté domaine réservé mascu*lin, en dépit du principe d'égalité dans la fonction publique : en janvier 1982, elles n'étaient que 5,9 % à détenir des emplois de direction dans les administrations centrales, et 5,4 % parmi les membres des grands corps de l'État... Au regard de ces chiffres, la participation des femmes au niveau ministériel peut passer pour élevée : depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, elles ne sont pas moins de 6 au gouvernement sur une quarantaine de membres (14 %) et forment environ 15 % des effectifs *dans les cabinets ministériels.*

Ce statut de minoritaires vaut aux *femmes un pouvoir politique* très limité. Elles sont écartées des fonctions de leadership et leur spécialisation dans les secteurs sociaux, peu convoités par les hommes car considérés comme périphériques, ajoute encore à leur marginalisation.

Le retard de la France

En référence à la représentation politique des autres femmes européennes, celle des Françaises n'en apparaît que plus dérisoire. Sait-on que les Suédoises siègent à raison de 30 % dans les *différentes assemblées* de leur pays ? Que les Norvégiennes *occupent un quart des fonctions* électives ? Sait-on que la Suisse, où le suffrage féminin n'a été acquis qu'en 1971, élit plus de femmes au Parlement (11 % en 1983) que la France ? Sait-on enfin que dans les pays du Conseil de l'Europe, la France compte parmi ceux qui ont le moins de femmes députés ? Se si*tuant, sur ce critère, après les pays* scandinaves, les Pays-Bas et la Suisse, mais aussi après l'Autriche, le Portugal, la République Fédérale Allemande, l'Irlande, l'Italie, la Belgique et le Luxembourg !

Il est difficile de concevoir que la France a aujourd'hui moins de *femmes parlementaires* qu'à la Libération. Tel est pourtant le cas, l'Assemblée nationale de 1946 comportant 7 % d'élues. A partir de 1951, c'est le lent déclin, avec notamment vingt ans de « traversée du désert » : de 1958 jusqu'à 1978, les femmes détiennent moins de 2 % des sièges de l'Assemblée nationale. L'évolution à la *Chambre haute n'a pas été* différente : dans le Sénat de 1946 siégeaient 8 % de femmes, contre 2,8 % actuellement.

On ne peut s'empêcher de constater que le gel de la promotion politique des femmes en France a correspondu à la mise en place de la Ve République, en 1958. Et sans aucun doute, deux éléments ont porté un coup d'arrêt à la mixité de la vie *politique.*

D'une part, le nouveau régime re*crute une part importante* de son personnel politique dans le vivier masculin des grands corps et des grandes écoles. D'autre part, l'instauration en 1958 du scrutin nominal majoritaire pour l'élection des députés a entraîné une baisse considérable des candidatures *féminines* (qui chutent de 10 % à 2 %). Dans *ce système uninominal,* donc personnalisé, les partis trouvent plus facilement le battant qui « tient » la circonscription parmi les hommes que parmi les femmes. Le processus de notabilisation qu'implique une élection qui se déroule dans les petites *circonscriptions* en est *la* conséquence directe. Le changement de règle a, *en outre,* coïncidé avec le raz-de-marée gaulliste et le recul concomitant du PC, qui présentait et faisait élire le plus de femmes au Parlement.

Mais la responsabilité des partis dans la marginalisation politique des *femmes reste première et entière.* Ceux-ci ont été des lieux de confiscation du pouvoir au profit des hommes, avant d'être des lieux d'apprentissage pour les femmes.

Oligarchie partisane et pouvoir patriarcal

Alors même que la misogynie du corps électoral n'est plus à redouter, les partis, surtout à droite, sont toujours réticents à présenter des femmes : aux dernières élections législatives de 1978 et 1981, la proportion de candidates pour les quatre partis n'atteint pas 8 % ! Sans compter qu'ils sont loin de leur réserver *les « bonnes »* circonscriptions : les femmes sont la plupart du temps *bien moins nombreuses parmi* les élus que parmi les candidats. Dans la course aux ambitions personnelles, la volonté affichée dans les programmes d'assurer l'égalité des sexes ne pèse pas lourd.

En dépit d'une féminisation lente des hiérarchies partisanes, les femmes restent sous-représentées dans les organes directeurs *(voir le tableau),* de même qu'elles tendent toujours à être cantonnées dans le « ghetto » des problèmes sociaux. Les contestations féminines internes, qui se sont produites au PS (l'ex-courant G, devenu le collectif « Mignonnes allons voir sous la rose »), comme au PC (les militantes d'« Elles voient rouge »), ont *échoué à infléchir* les pratiques et les programmes, démontrant ainsi l'extrême difficulté de créer un espace féministe dans les partis traditionnels.

Les femmes pourront-elles longtemps encore être tenues à l'écart du pouvoir, considérées, à l'exception de quelques individualités, comme « illégitimes » ? *Les* mesures volontaristes tentées par le ministère des *droits de* la femme pour forcer les habitudes ont subi un échec. Le 18 novembre 1982, le Conseil constitutionnel a rejeté l'article de la nouvelle loi instituant un « quota » de 25 % de femmes parmi les candidats aux municipales dans les villes de plus de trois mille cinq cents habitants.

Le pouvoir ne se donne pas, et les *femmes devront* le conquérir. Elles ont commencé de le faire au niveau local. En gagnant 14 % des mandats municipaux les 6 et 13 mars 1983, elles ont plus que doublé leur surface politique par rapport à 1977. Cette implantation municipale, particulièrement forte dans les grandes villes et les régions développées et *industrialisées,* pourrait *leur servir* de tremplin pour mener une carrière nationale. Mais la route est longue...

(*) Chercheur au CNRS et à la Fondation nationale des sciences politiques.

Les femmes parmi les responsables des quatre grands partis politiques

Partis (juin 1982)	Adhérents	Instances législatives	Instances exécutives	
			larges	restreintes
Parti communiste	36 %	comité central 21 %	bureau politique 18 %	secrétariat 17 %
Parti socialiste	21 %	comité directeur 18 %	bureau exécutif 15 %	secrétariat 14 %
Parti républicain	40 %	comité national 32 %	bureau politique 28 %	secrétariat 6 %
Rassemblement pour la République	43 %	comité central 8 %	conseil politique 8 %	commission exécutive 8 %

Source : J. Mossuz-Lavau, M. Sineau, *Enquête sur les femmes et la politique en France,* Paris. PUF, 1983. (Recherches politiques.)

(Publicité)

ESSEC

ADMISSION SUR TITRE EN SECONDE ANNÉE

Aux étudiants titulaires d'un diplôme d'ingénieur, de médecin, de pharmacien, d'I.E.P. ou d'une maîtrise (sciences, lettres, droit), l'ESSEC propose une procédure d'admission qui, après les épreuves de sélection, leur permet d'être admis directement en seconde année.

L'objectif est de leur donner une formation à la gestion du plus haut niveau en dix-huit mois (rentrée fin août) ou deux ans. La pédagogie et *l'enseignement dispensés à l'ESSEC par un corps professo*ral réputé en on fait l'une des toutes premières écoles françaises de gestion, *comparable aux meilleures institutions étrangères d'ensei*gnement des affaires.

- Prochaine session pour la rentrée 1984 : 10-12 septembre 1984.
- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 1er juillet 1984.
- Documentation et dossier d'inscription

ESSEC-Admissions, BP 105-95021 CERGY-PONTOISE. Cedex. – T. 038.38.00

ESSEC, Établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

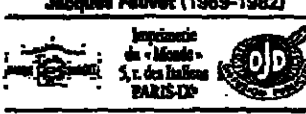
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 85 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LU

« APOLLONIE » de Henri Jurquet et Marie Rouanet

Du côté de l'Aubrac

« *JE suis né dans un coin ni perdu ni suspendu dans le vide, mais au centre du monde. Et le centre du centre était la maison. Et le cœur vivant du centre était la femme. Pour moi, c'était Apollonie.* » Ainsi se présente le poème que, sous l'invocation de sa grand-mère, nous offre Henri Jurquet, assisté de Marie Rouanet, poème en prose avec des mots tout simples, parfumés parfois de « francitan », un occitan francisé qu'on parle en Aveyronnais.

Pas d'« histoires », mais l'histoire presque banale d'une vie, symbole d'une civilisation disparue. Est-ce si loin donc ? Pas du tout. Apollonie a dû naître vers 1890, *elle a été mère juste avant* « quatorze », veuve de guerre bien que son mari soit mort sans avoir vu le combat, durant son temps d'instruction à Rodez.

Civilisation où la femme est reine, une reine qui travaille dur et sans relâche. Au seuil de la maison, une pierre différente des autres joue le rôle du tambour à l'entrée des églises : quand il la franchit, l'homme passe d'un monde à l'autre, entre dans le domaine de la femme, dans sa mouvance, presque en intrus. Certes, il y apporte le grain, le cochon tué, tous les produits des récoltes, mais leur transformation, leur conservation et leur usage, c'est elle qui les régente.

Gardiennes des provisions, du feu, de la santé (elles connaissent les tisanes nécessaires à la diététique de chacun), les femmes ont, entre elles, des connivences qui éclatent lorsque l'une d'elles, à son tour, transmet la vie. Une fois de plus, l'homme est exclu, son rôle de jeteur de semence accompli. *Il lui faudra attendre des an*nées avant de mettre la main sur le petit mâle. Les fillettes, elles, resteront dans l'orbe maternelle.

Avec leur mère, elles entretiennent le jardin, cet autre domaine réservé, apprennent les secrets domestiques qu'elles consignent dans des agendas, plus tard *transmis à leurs filles. Les* femmes savent sur le bout du doigt la généalogie familiale, privilégiant toujours la branche femelle, mémoires vivantes des alliances et des biens, effectifs ou convoités. Chroniqueuses du temps qui passe, elles « parlent » les infimes événements que ramènent les saisons et les rites religieux, trois vies successives racontées, celle du projet, celle du vécu et la plus exaltante, celle du *souvenir.*

Tout cela est sobrement dit, *lourd de tendresse et aussi de* mélancolie. Le village d'Apollonie, au *flanc de l'Aubrac,* est *mort,* vidé de sa population par l'appel des machines et l'espoir d'un destin moins dur. Mortes sont aussi ces femmes qui tenaient, en leurs mains, sans en faire état, le pouvoir et l'influence ; à la tâche toujours, à l'attache aussi, mais souveraines absolues en leur petit territoire.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ *Apollonie,* de Henri Jurquet et Marie Rouanet. Plon. 340 p., 78 F.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

Bonn rejette le plan de « restructuration de l'OTAN » proposé par M. Kissinger

Le gouvernement ouest-allemand a rejeté lundi 27 février les propositions de l'ancien secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, qui demandait, dans un long article publié par *Time* de cette semaine, une plus grande participation des alliés européens aux décisions de l'alliance atlantique, un redéploiement des troupes américaines et une direction européenne des négociations avec les Soviétiques sur les réductions d'armements. M. Alois Mertes, ministre d'Etat aux affaires étrangères, a déclaré à la radio Deutschlandfunk que l'Europe *« ne peut pas exercer des responsabilités dépassant sa puissance »* et ne peut non plus *« disposer d'armes dont nous ne sommes pas propriétaires »*.

Un général européen devrait être à la tête du commandement allié, estime l'ancien secrétaire d'Etat

Dans cet article, qui, sous le titre *« Un plan de restructuration de l'OTAN »*, occupe cinq pages du magazine américain, M. Kissinger développe les thèmes qu'il avait esquissés dans son intervention au colloque organisé à Bruxelles en janvier par le centre d'études stratégiques de l'université Georgetown (*le Monde*, daté 15-16 janvier). L'ancien secrétaire d'Etat s'y livre d'abord à une critique en règle de la doctrine militaire de l'OTAN, qui consiste, écrit-il, en *« une combinaison précaire de forces classiques inadéquates, conduisant à la dépendance vis-à-vis des armes nucléaires dans un environnement stratégique qui rend la menace de leur emploi, et par conséquent leur valeur dissuasive, de moins en moins crédible ; enfin un climat de pacifisme nucléaire grandissant qui mine ce qui reste de crédibilité »*. Critiquant une nouvelle fois les Européens *« qui présentent les Etats-Unis comme une bande de cow-boys portés sur la gâchette et dont le bellicisme a provoqué l'intransigeance soviétique »*, il relève *« l'élévation en grade de toutes les grandes délégations européennes aux funérailles d'Andropov, par comparaison avec celles de Brejnev quinze mois plus tôt, à l'exception de celle de la France »*.

Tout cela provient à son avis de la *« schizophrénie européenne : la crainte que les Etats-Unis pourraient ne pas être prêts à risquer leur propre population pour la défense nucléaire de l'Europe, jointe à la peur de voir l'Amérique entraîner l'Europe dans un conflit non désiré par un traitement maladroit des problèmes du tiers-monde ou des relations Est-Ouest »*.

Pour M. Kissinger, par conséquent, *« la vitalité de l'alliance atlantique exige que l'Europe développe une plus grande identité et une plus grande cohérence en matière de défense »*. En particulier, l'Europe *« devrait assumer en 1990 la responsabilité principale pour la défense classique au sol »* et le commandant suprême allié en Europe (SACEUR) devrait être un officier européen au lieu d'un général américain. De même les négociations avec l'Est sur les armes nucléaires intermédiaires (FNI) et conventionnelles (MBFR) devraient être *« européanisées »* avec un président européen et un adjoint américain. Les Etats-Unis, en revanche, se verraient confier le poste de secrétaire général de l'OTAN (assumé par un Européen jusqu'à présent), ils *« garderaient leur responsabilité pour la défense nucléaire à la fois stratégique et tactique »* et devraient même *« renforcer leur puissance aérienne basée sur le Vieux Continent »*.

Enfin, s'il était admis, à l'issue d'une étude qui serait menée pendant deux ans par un groupe *« d'hommes et de femmes connus pour leur attachement à l'unité occidentale »*, que les armes nucléaires doivent rester la force de dissuasion ultime même face à une attaque classique, il conviendrait de procéder *« à un retrait graduel d'une partie substantielle, allant peut-être jusqu'à la moitié, de nos forces terrestres actuelles »* (cinq divisions aujourd'hui). Ce retrait, qui s'étalerait sur cinq ans, pourrait s'accompagner du maintien des forces classiques en excédent *« pour un certain temps en Europe dans un statut analogue à celui des forces françaises, prêtes à l'emploi en Europe mais aussi disponibles pour des urgences se produisant ailleurs »*. Tout cela, conclut l'ancien secrétaire d'Etat *« ne doit pas être considéré comme un abandon de l'Europe, mais comme une étreinte de l'Europe »*.

LES NÉGOCIATIONS SUR LES EUROMISSILES

M. Gromyko réaffirme les conditions posées par Iouri Andropov

De notre correspondant

Moscou. – A l'approche des élections au Soviet suprême du dimanche 4 mars, les membres du bureau politique prennent la parole par ordre d'importance croissante dans leur circonscription. En s'adressant lundi 27 février à ses électeurs de Minsk, en Biélorussie, M. Andrei Gromyko s'est assuré une place relativement élevée dans la hiérarchie, non écrite mais très stricte, des dirigeants soviétiques. Il se situe en cinquième position, puisque seuls n'ont pas encore parlé MM. Tchernenko, Tikhonov, Gorbatchev, et Oustinov.

Le texte intégral du discours de M. Gromyko, publié ce mardi par la *Pravda*, réaffirme les thèses souvent développées depuis la déclaration d'Andropov du 24 novembre dernier. *« Les propositions de l'Union soviétique pour la réduction du nombre de fusées nucléaires en Europe sont connues et elles restent entièrement en vigueur. »* Une seule chose est nécessaire, poursuit le chef de la diplomatie soviétique, *« les Etats-Unis et l'OTAN doivent manifester leur volonté de revenir à la situation qui prévalait en Europe avant le déploiement des fusées américaines »*.

« Aucune partie ne doit par sa politique et par ses actions détruire l'équilibre existant dans la sphère des armements nucléaires. Nous sommes prêts sur une telle base, je le répète sur une telle base, à régler aussi le problème des armements nucléaires en Europe », a précisé M. Gromyko. L'analyse soviétique est bien connue : l'installation des nouveaux missiles de l'OTAN a créé un *« déséquilibre »* ; il n'est pas question de négocier tant que les Occidentaux ne sont pas disposés à y mettre fin.

« La ligne de l'URSS quant à l'arrêt de la course aux armements nucléaires et à leur réduction reste immuable, mais, pour avancer dans cette voie, il importe que l'Occident ait la même aspiration. Pour le moment, nous ne constatons rien de semblable », a ajouté le ministre des affaires étrangères.

Aux chefs d'Etat et de gouvernement étrangers qui l'ont rencontré à l'occasion des funérailles de M. Andropov, M. Tchernenko avait paru prêt à pratiquer une certaine « ouverture » à l'Ouest. M. Gromyko tient à faire savoir que celle-ci n'est possible que si les conditions qu'il expose inlassablement à ses interlocuteurs occidentaux depuis plusieurs mois sont respectées.

Il a également parlé à Minsk de la Chine et du Proche-Orient. *« Ces derniers temps, on a constaté quelques progrès positifs dans les rapports sino-soviétiques. Nous sommes pour un assainissement ultérieur des relations avec la République populaire de Chine. Les peuples des deux pays ont à y gagner, et cela peut servir aussi à l'amélioration du climat politique dans le monde entier »*, a-t-il ajouté.

En ce qui concerne le Liban, le ministre soviétique des affaires étrangères s'est contenté de répéter les accusations habituellement portées contre les Etats-Unis et a précisé que l'URSS n'*« affaiblissait pas son attention quant à la situation »* dans cette région.

DOMINIQUE DHOMBRES.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Washington se dit « sérieusement inquiet »

(Suite de la première page.)

Bien que le lieu exact de ces incidents n'ait pas été révélé, on précise qu'ils seraient survenus dans le Golfe près du détroit d'Ormuz. Les autorités américaines ont indiqué dans le passé avoir intercepté des avions iraniens, mais c'est la première fois qu'un bâtiment américain ouvre le feu dans cette région. Ce qui paraît confirmer que le gouvernement américain prend au sérieux les menaces iraniennes.

Le Japon est, lui aussi, inquiet. Un porte-parole de l'Association des armateurs japonais a annoncé, ce mardi, que deux pétroliers nippons, qui devaient arriver à Kharg entre le 7 et le 10 mars, avaient reçu pour consigne d'attendre devant l'île de Sirri, à l'embouchure méridionale du Golfe. On précise à Tokyo qu'aucun pétrolier appartenant aux Japonais, ou affrété par eux, ne se trouve actuellement à Kharg.

Les dix membres de la Communauté économique européenne, réunis à Paris lundi, ont, pour leur part, rendu publique une déclaration dans laquelle ils demandent aux deux belligérants de renoncer à toute activité qui pourrait *« mettre en danger la libre navigation dans le Golfe »*.

Mettant l'accent sur l'intensification récente des combats, la déclaration de la présidence française de la CEE souligne que *« cette situation risque de conduire à de nouvelles étapes dans l'escalade de la guerre et à une crise dangereuse dans la région »*.

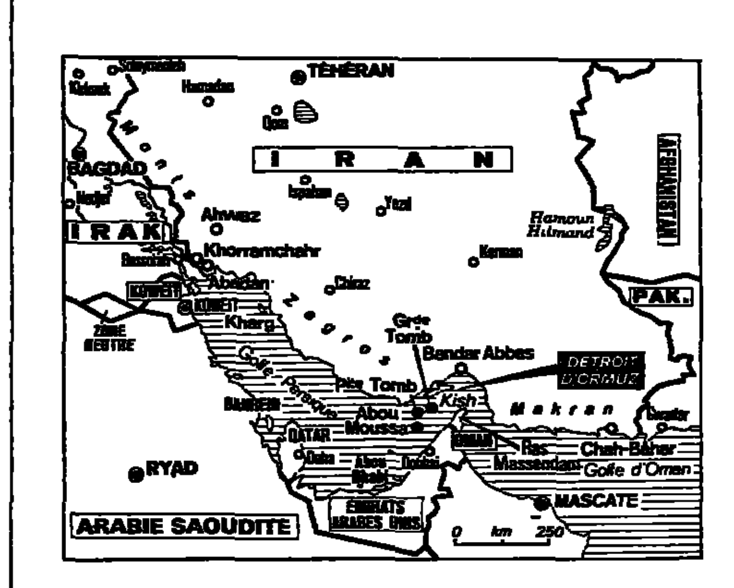
Les Dix demandent au secrétaire général de l'ONU, M. de Cuellar, *« de reprendre sa mission pour trouver une solution pacifique juste et durable au conflit »*. La déclaration précise encore que les pays de la Communauté européenne *« sont prêts à coopérer activement avec les moyens à leur disposition »* en vue d'une telle solution.

La visite de deux jours qu'effectue à Paris, depuis lundi, le premier vice-président du conseil irakien, M. Taha Yassin Ramadan, prend, dans les circonstances actuelles, un relief particulier, bien que les pourparlers qu'il a engagés soient essentiellement consacrés aux questions économiques.

M. Ramadan a eu ce mardi matin un « petit déjeuner de travail » avec M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances. Il devait déjeuner avec M. Mauroy, avant de tenir, dans l'après-midi, une conférence de presse. Mercredi, le dirigeant irakien sera reçu successivement par MM. Fabius et Cheysson, respectivement ministres de l'industrie et des relations extérieures. Aucune rencontre n'est prévue avec le ministre de la défense, M. Charles Hernu.

Les conversations porteront, outre les problèmes économiques, sur la situation dans le Golfe et, sans doute, sur le sort des trois Français détenus, depuis décembre dernier, par des maquisards du Parti démocratique kurde d'Irak.

L'Irak et la France devaient conclure un accord financier analogue à celui qui a été signé en 1983. Cet accord prévoit un refinancement des échéances de la dette pour 1984, soit plus de 3 milliards de francs. Ce rééchelonnement porte sur trois ans, avec un an de délai de grâce, à un niveau supérieur de 1,65 point au taux interbancaire de Londres.



Le terminal pétrolier de l'île de Kharg

Téhéran (AFP). – Le terminal pétrolier de l'île de Kharg dans le nord du golfe, à 35 kilomètres de la côte iranienne, voit transiter la quasi-totalité des exportations de brut de l'Iran.

Cette île quasi désertique d'une superficie de 35 kilomètres carrés a été aménagée, à partir de 1960, en un gigantesque terminal pétrolier. Sur la côte est, à une centaine de mètres du rivage, une jetée peut accueillir simultanément dix pétroliers jaugeant jusqu'à 250 000 tonnes. Sur la côte ouest, également à distance de la terre, une autre jetée a été construite en 1971 pour recevoir six pétroliers d'un port en lourds de 500 000 tonnes.

Une série de pipe-lines sous-marins approvisionnent l'île depuis la côte iranienne, une autre depuis des forages en mer au nord-ouest de l'île. En son centre, sur une colline à 62 mètres du niveau de la mer, une cinquantaine de réservoirs d'une capacité de 14 millions de barils ont été construits. Le chargement des navires s'effectue par gravité, grâce à un système de valves ultramoderne. Les stations de pompage des pipe-lines, très vulnérables, ne sont pas sur l'île.

Ces installations tournent au ralenti depuis les menaces irakiennes, mais les livraisons n'ont pratiquement jamais été interrompues. Pour diminuer les risques, seuls deux ou trois navires opèrent en même temps, et seuls les réservoirs nécessaires à leur chargement sont utilisés. L'île est défendue par une forte DCA, des missiles sol-air *Hawk* de fabrication américaine, la marine iranienne et des F-14, les appareils les plus performants de l'aviation iranienne, basés à Chiraz.

Tension et incertitude sur les marchés pétroliers

Le marché à terme du gas-oil à New-York a immédiatement réagi lundi 27 février au soir à l'annonce par les Irakiens d'une attaque du terminal iranien de Kharg. Les cours du gas-oil pour les livraisons en mars ont augmenté de 8 dollars, passant de 250 dollars par tonne à 258 dollars par tonne. A Rotterdam, mardi matin, les cours du gas-oil ont également progressé, passant de 248 dollars à 252,50 dollars dès l'ouverture. A Londres, une certaine tension se manifestait également. Les milieux pétroliers restaient néanmoins extrêmement prudents en l'absence de confirmation officielle de l'attaque irakienne. En fin de matinée, la plupart des informations disponibles tendaient à démentir le fait que le terminal de Kharg ait été effectivement touché, les compagnies assurant que les chargements se poursuivaient normalement et les assureurs maritimes ne faisant état d'aucun dégât matériel sur les pétroliers circulant dans la zone.

Si ces nouvelles rassurantes se confirmaient, la tension des cours pourrait retomber aussitôt. La situation du marché, jusqu'ici équilibrée, et l'existence de stocks importants, tant au niveau des compagnies privées que des Etats consommateurs (Etats-Unis et Japon) et de l'Arabie Saoudite (*le Monde* du 28 février), ne justifient pas *a priori* une hausse des prix du brut que seule pourrait expliquer une spéculation de la part des négociants actifs sur le marché libre. Gênés par la baisse des prix du brut et des produits depuis un an, les négociants saisiront à l'évidence toute occasion de récupérer les moins-values réalisées si l'amorce d'une escalade se produisait. En revanche, les compagnies pétrolières semblent plutôt disposées à « calmer le jeu » autant que possible afin d'éviter des évolutions erratiques des cours.

Sans doute l'hypothèse d'une aggravation du conflit entre l'Iran et l'Irak ayant des répercussions sur l'approvisionnement pétrolier mondial ne peut être prise à la légère. Bien que son poids ait beaucoup diminué depuis cinq ans, le Golfe fournit encore une part non négligeable du brut importé par les économies occidentales. Sur une production totale de 10,2 millions de barils/jour (1) en moyenne l'an passé, les pays bordant le Golfe, mis à part l'Irak qui exporte via la Turquie par la Méditerranée, ont exporté environ 7,5 à 8 millions de barils/jour. Sur ce total, 2,3 millions de barils/jour ont été destinés au Japon, soit 65,3 % des importations de brut nippones, 1,6 million de barils/jour ont été fournis à la Communauté européenne (soit 29,6 % des importations communautaires) et 0,4 million de barils/jour ont approvisionné le marché des Etats-Unis (soit 14 % des importations américaines). En France, le brut provenant du Golfe a représenté 34,9 % des importations, dont 22,5 % en provenance d'Arabie Saoudite, 8,3 % des Emirats arabes unis, 4,1 % de l'Iran.

Mais compte tenu des capacités de production inemployées dans les autres pays producteurs (estimées à 3 millions de barils/jour) et des stocks existant dans les pays consommateurs (90 jours de consommation en moyenne dans les pays de l'OCDE), auxquels il faut ajouter les stocks flottants (50 à 60 millions de barils) accumulés par l'Arabie Saoudite depuis deux mois, les risques de pénurie réelle, même momentanée, restent cependant quasiment nuls. *« Pour les approvisionnements pétroliers, il n'y a pas le feu pour l'instant »*, a déclaré M. Jacques Delors, lundi 27 février.

V. M.

(1) 1 million de barils/jour équivalent à 50 millions de tonnes/an.

EXPLOSION AU CENTRE DE JÉRUSALEM

Une vingtaine de blessés

(De notre correspondant.)

Jérusalem. – Un colis piégé a explosé ce mardi 28 février en plein centre de Jérusalem faisant, selon un bilan provisoire, dix-huit blessés, dont plusieurs gravement atteints. Il était 9 h 30 (heure locale) lorsqu'une explosion a partiellement détruit un magasin de confection situé dans la rue de Jaffa, la principale artère commerçante de la ville, très fréquentée à cette heure de la matinée.

Juste après l'attentat, les occupants d'une voiture immatriculée à Bethléem (Cisjordanie) ont tenté de prendre la fuite, mais en ont été empêchés par un conducteur d'autobus qui a mis son véhicule en travers de la chaussée pour leur barrer le passage. Les automobilistes ont été arrêtés par la police, qui les considère comme suspects. Peu avant l'explosion, un jeune homme avait été aperçu en train de déposer un paquet dans le magasin. Il a pu s'enfuir et se perdre dans la foule du marché central. – J.-P L.

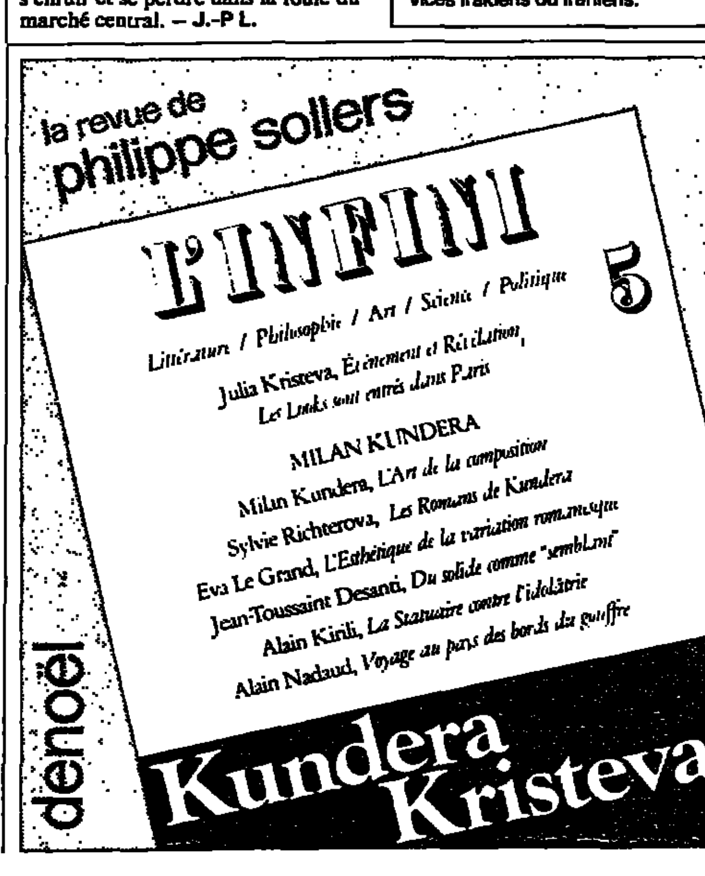
Sans témoins

L'une des particularités de la guerre du Golfe qui se poursuit presque sans relâche depuis près de quatre ans, c'est qu'elle se déroule pratiquement en l'absence d'observateurs étrangers impartiaux. Téhéran et Bagdad, qui se livrent une lutte à mort et sont opposés sur la plupart des problèmes, ne sont d'accord que sur un seul point : interdire aux journalistes et cameramen étrangers l'accès des champs de bataille. Ces derniers, en fait, ne sont tolérés qu'occasionnellement et dans la mesure ou l'une ou l'autre des parties en présence estime qu'elle vient de remporter sur le terrain une victoire éclatante sur l'ennemi. Même dans ce cas, le déplacement des journalistes étrangers est sévèrement réglementé et contrôlé par les autorités militaires locales, qui invoquent pour cela des raisons de sécurité qui, d'ailleurs, ne sont pas toujours injustifiées.

En réalité, les cameramen et journalistes étrangers ne sont autorisés à filmer et à voir que ce que l'on veut bien leur montrer, de préférence les nombreux cadavres ennemis qui jonchent les champs de bataille, les prisonniers qui sont ostensiblement exhibés et les porte-parole militaires qui expliquent comment la bataille s'est déroulée. Dans ces conditions, il est difficile de se faire une opinion indépendante du déroulement des combats.

Pour la phase actuelle de l'offensive iranienne, aucune des deux parties n'a jugé bon pour l'instant d'inviter les journalistes étrangers à se rendre à proximité des lieux des combats. On connaît les réticences et les réserves que nourrissent les autorités iraniennes à l'égard de la presse étrangère. En ce qui concerne les Irakiens, ils ne semblent guère pressés d'accueillir sur place des observateurs étrangers, alors que le sort de la bataille semble leur être défavorable. Dans un seul cas, des journalistes étrangers, pour la plupart arabes, accrédités en Irak, ont été emmenés sur les lieux : c'était pour constater que l'agglomération d'Al-Qournah, dont la prise avait été annoncée par les Iraniens, se trouvait toujours sous contrôle irakien.

En attendant que l'une des parties en présence estime avoir remporté une victoire incontestable, les lecteurs des journaux étrangers devront se contenter de synthèses faites à partir de dépêches d'agence essentiellement fondées sur les communiqués officiels ou d'analyses politiques et militaires faites par des spécialistes dans les diverses rédactions étrangères. Les téléspectateurs, pour leur part, devront se contenter des films de propagande produits par les services irakiens ou iraniens.



PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT DU LIBAN

PARTAGÉE ENTRE L'INTRANSIGEANCE ET LE COMPROMIS

La communauté chrétienne est loin de suggérer une solution unique aux problèmes qui l'assaillent

Beyrouth. — C'est avec les siens, les chrétiens, que le président Amine Gemayel risque désormais d'avoir le plus de problèmes après s'être apparemment résigné à l'abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983.

Sa décision est *« prise »*, assure-t-on dans le dernier carré de ses conseillers. Mais, outre un minimum de déclarations d'intention ou de bonne volonté — improprement qualifiées de *« garanties »* — qu'il lui faut obtenir de la Syrie, le chef de l'Etat tente de désamorcer, avant de passer à l'acte, un conflit avec son propre parti, les Phalanges, et plus généralement les chrétiens de tous bords. Leur camp est loin d'être monolithique, même à l'intérieur du « réduit » chrétien, en dépit du réflexe de solidarité qui s'y manifeste actuellement face à la menace de *« débordement islamique »*, que celle-ci soit réelle ou fictive.

Le président Gemayel vient, en principe, d'obtenir le soutien de son parti *« dans tout choix ou orientation, pour qu'il soit en mesure d'assumer ses responsabilités dans les circonstances historiques que traverse le Liban (...), le chef de l'État étant plus à même que quiconque de choisir parce qu'il dispose plus que tout autre de l'ensemble des données du problème. »*

Cette résolution adoptée par le bureau politique des Phalanges, dimanche 26 février, et entérinée le lendemain par leur conseil central, cache mal, cependant, de profondes réticences à l'égard de l'abrogation de l'accord avec Israël. elle a été imposée par M. Pierre Gemayel, père du chef de l'Etat. Ces réticences proviennent de la base, fort inquiète du retour à un tête-à-tête avec la Syrie qui s'était déjà mal terminé en 1978, alors qu'il procédait d'une alliance et non, comme à présent, d'une défaite.

L'opposition voit dans le feu vert phalangiste une manœuvre consistant à rejeter *a priori* la responsabilité de la décision finale sur la seule personne du président de la République, en vue de s'en démarquer le cas échéant.

L'opposition des Forces libanaises

Quoi qu'il en soit, si les instances politiques du parti se sont laissées, pour le moment, forcer la main, sa milice, les Forces libanaises, est carrément opposée à l'abrogation de l'accord avec Israël. Son commandant, M. Fady Frem, l'a dit publiquement, et ses dirigeants ne cachent pas leur intention de récupérer le peu de pouvoir rétrocédé à l'Etat en zone chrétienne dès que le président Gemayel procéderait à une telle démarche.

Théoriquement, les Forces libanaises ne sont pas la milice du Parti phalangiste et elles en étaient effectivement autonomes au temps de Bechir Gemayel, qui avait eu l'habileté, tout en y incluant les miliciens du parti, d'en faire l'instrument de son pouvoir. Privées de leur chef, assassiné le 14 septembre 1982, les Forces libanaises sont plus ou moins revenues dans le giron du parti par le biais d'une sorte d'autorité morale qu'exerçait sur elles M. Pierre

De notre correspondant

Gemayel. La crise actuelle les a amenées à reprendre leurs distances, avec peut-être d'ailleurs l'accord tacite de ce dernier.

Toujours est-il que les Forces libanaises — auxquelles adhèrent deux autres milices chrétiennes, les Gardiens du Cèdre et le Tanzim (« organisation ») — qui semblent jouir de nouveau d'un appui moins tiède d'Israël, après s'être considérées comme *« poignardées dans le dos »* par ce *« grand frère »* à l'occasion de la bataille de la montagne, et de leur défaite en septembre, non seulement refusent l'abrogation de l'accord, mais en exigent la ratification par le Parlement. Cela étant, chacun sait que même l'abrogation d'un accord ratifié n'entraînerait plus aujourd'hui une intervention militaire israélienne massive, seule propre à balayer l'armée syrienne du Liban.

Vieux routier de la politique, l'ancien président Camille Chamoun adopte une attitude au moins aussi radicale. Après avoir spectaculairement dépêché son fils cadet, M. Dany Chamoun, à Jérusalem, il répète sans trêve que l'abrogation de l'accord avec Israël ne doit intervenir que si le Liban obtient en contrepartie le retrait total de l'armée syrienne du Liban. Or Damas refuse même d'en discuter avant l'évacuation israélienne. M. Dany Chamoun a parlé de *« trahison »* si le président Gemayel procédait à une abrogation pure et simple de l'accord du 17 mai.

MM. Chamoun père et fils ont trois bonnes raisons d'agir de la sorte : ils reflètent le sentiment d'une large partie des chrétiens du « réduit » ; ils règlent un vieux compte avec les phalangistes et la famille Gemayel, qui leur ont arraché la direction du secteur chrétien ; enfin ils peuvent espérer prendre la tête d'une contestation politique dont les Forces libanaises seraient le bras militaire et, ainsi, redevenir les vrais maîtres du jeu dans le camp chrétien.

D'aucuns prétendent même que M. Chamoun pourrait, à terme, monnayer un changement de cap, si la succession du président Gemayel était ouverte, pour placer son fils ou, si la *« cantonisation »* venait à être consommée, qu'il serait en mesure de prendre la tête d'un canton chrétien. Il est vrai qu'on prête toujours, à Beyrouth, beaucoup d'intentions machiavéliques à M. Camille Chamoun...

Le camp chrétien comprend, en dehors des opposants, deux autres tendances importantes, distinctes des forces précitées qui restent les principales. Ce sont le Rassemblement des maronites indépendants, d'une part, et, de l'autre, de façon générale, le clergé (à l'exclusion des moines maronites) et en particulier celui de la communauté grecque-orthodoxe. Constitué de six députés modérés et représentant *grosso modo* l'opinion des notables maronites traditionnels, le groupe parlementaire des *« maronites indépendants »* se pose en partisan de la coexistence islamo-chrétienne dans le cadre d'un Etat unifié, et joue, quand il le peut, le rôle de trait d'union avec les dirigeants des autres communautés.

Les chrétiens orthodoxes réputés être traditionnellement enclins au dialogue avec l'islam politique — *« à la soumission à son diktat »*, clament les chrétiens extrémistes, — après une longue éclipse, ont commencé, dans la crise actuelle, à jouer un rôle de catalyseur d'abord au sein du clergé chrétien, y compris le patriarche maronite, puis dans des discussions islamo-chrétiennes, au niveau des instances religieuses, dont les premières assises se sont tenues à l'archevêché grec-orthodoxe en plein Beyrouth-Est.

Le patriarche grec-orthodoxe, Ignace IV Hazim, dont le siège est à Damas et qui se trouve actuellement à Beyrouth, a joué et joue un rôle capital dans cette partie délicate. Les Arméniens, après s'être plutôt tenus à l'écart, adoptent une attitude similaire à celle des grecs-orthodoxes, bien que plus effacée.

Le rôle de M. Frangié

Reste enfin l'opposition chrétienne purement politique. Sa figure de proue est aujourd'hui un homme qui, en 1975-1976, avait été pour l'islam le symbole de l'*« hégémonie »*, voire de l'*« entêtement »* maronite : M. Soleïman Frangié, à l'époque président de la République, et, ès qualité, chef de file de ce qui devait devenir le Front libanais (chrétien). Entré en conflit avec les phalangistes, qui ont fini par assassiner son fils Tony en juin 1978, M. Frangié a su maintenir deux constantes politiques, qui, aujourd'hui, le mettent dans une situation privilégiée : des relations étroites avec la Syrie, en particulier avec son président, M. Assad, et un refus intransigeant de toute relation avec Israël.

Les événements l'ont placé dans une position d'arbitre et d'intercesseur auprès de Damas, et il est sollicité par les chrétiens des zones périphériques sous le contrôle syrien, notamment du nord du Liban et de Zahlé. De plus, en 1983, il a montré à la conférence interlibanaise de Genève, en imposant la primauté d'un président de la République issu pourtant d'un parti devenu son ennemi juré, qu'il ne perdait jamais de vue sa condition de maronite.

M. Frangié exige l'abrogation inconditionnelle de l'accord libano-israélien et se ferait fort, sur cette base, de parvenir à un arrangement avec son ami, le président Assad. Il est peut-être le maronite qui sauvera la mise de sa communauté. Celle-ci a toujours engendré une personnalité qui a assuré cette mission dans les grandes crises et a permis de maintenir le dialogue avec l'adversaire. Avant M. Frangié, M. Raymond Eddé a joué ce rôle à l'égard des Palestiniens en 1975-1976, et déjà, en 1958, le patriarche maronite lui-même, Mgr Méouchy, avait maintenu le contact avec le président Nasser.

LUCIEN GEORGE.

Le gouvernement américain reconnaît qu'il est réduit à un rôle de spectateur

Au lendemain du départ des « marines » de Beyrouth, le gouvernement américain a reconnu, lundi 27 février, qu'il était réduit actuellement à un rôle de spectateur au Liban dans l'attente du résultat des négociations en cours dans ce pays et à Damas.

« Le Liban, pour le moment, est dans les mains de tierces parties », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, tout en indiquant que la diplomatie américaine allait désormais concentrer ses efforts sur des aspects *« plus globaux »* de la situation au Proche-Orient.

« Nous attendons de voir ce qui va sortir des discussions entre Gemayel, les factions et d'autres parties », a reconnu, pour sa part, un haut fonctionnaire de la Maison Blanche ayant requis l'anonymat.

M. Speakes a réaffirmé que les Etats-Unis demeuraient *« fidèles à leurs objectifs : un Liban stable, le retrait de toutes les troupes étrangères et des accords de sécurité pour le nord d'Israël »*.

Il a, en outre, indiqué que les vols de reconnaissance américains au Liban allaient se poursuivre : *« Parce que nous avons là-bas une présence diplomatique et militaire et que nous voulons pouvoir y défendre nos intérêts. »*

On apprend, d'autre part, officiellement à Washington, que M. Donald Rumsfeld, émissaire du président Reagan, n'interviendra plus dans la recherche d'une solution négociée du conflit libanais et consacrera, désormais, ses efforts à un règlement global au Proche-Orient. M. Rumsfeld, rentré récemment à Washington pour des consultations avec le président Reagan, retournera ultérieurement au Proche-Orient, mais aucune visite au Liban n'est prévue.

A New-York, de sérieuses divergences sur l'envoi d'une force des Nations unies à Beyrouth continuent à opposer les Etats-Unis et l'URSS au Conseil de sécurité de l'ONU, qui a poursuivi ses travaux lundi après-midi sans prendre de décision.

Le Conseil devait continuer ses consultations mardi. Les non-alignés, les Etats-Unis et l'URSS ont, au cours de débats menés à huis clos lundi, avancé un certain nombre de suggestions contradictoires sur le projet de résolution français déposé vendredi soir. La France va maintenant tenter d'en tenir compte dans l'espoir de parvenir à un compromis acceptable par tous. La principale exigence soviétique porte sur le désengagement définitif des Occidentaux du Liban et sur le retrait de tous leurs navires des côtes libanaises et pas seulement de ceux servant de soutien logistique à la force multinationale.

En ce qui concerne le déploiement des « casques bleus », l'URSS a estimé que la formule contenue dans le projet français — l'agglomération de Beyrouth — est trop vague et qu'elle risque d'être sujette à interprétations. Elle a proposé que ce déploiement soit limité à la seule capitale libanaise. Elle a demandé également que le nombre des « casques bleus » soit limité à mille et que leur mandat n'excède pas trois mois. Quant au financement de la force de l'ONU, il devrait être assuré par des contributions volontaires. Elle est hostile, enfin, à une mise sur un pied d'égalité d'Israël et de la Syrie quant au retrait de leurs forces du Liban.

La démarche française en faveur de l'envoi de « casques bleus » à Beyrouth est appuyée par les autres membres de la Communauté européenne

Les ministres des affaires étrangères des pays membres de la CEE se sont réunis lundi 27 février, à Paris, pour y tenir la première séance de concertation politique depuis que la France a pris, le 1[er] janvier dernier, la présidence tournante du conseil européen. Leurs travaux ont été principalement consacrés à la situation au Proche et Moyen Orient, à l'Afrique australe et à l'état actuel des relations Est-Ouest.

Les Dix souffraient, depuis le sommet d'Athènes en décembre dernier, d'une sorte de « coopération politique rentrée ». L'échec des pourparlers communautaires sur les questions économiques essentielles, leur avait en effet interdit de pousser très avant, dans la capitale grecque, cette forme de concertation à laquelle plusieurs d'entre eux, dont la France, sont pourtant fort attachés. Une déclaration politique avait même été mise en circulation dans les couloirs de la réunion, assez imprudemment, par la présidence d'alors, puis retirée.

Mais Paris tenait aussi à la réunion du 27 février pour une raison sensiblement plus circonstancielle. Il s'agissait de montrer que, même si le retrait successif des contingents britannique, italien et américain de la force multinationale a abouti à laisser seuls sur le terrain à Beyrouth les soldats français, la position diplomatique de la France sur le conflit du liban n'est cependant pas isolée. Et queses démarches en direction des Nations unies, en particulier, pour obtenir que ses troupes soient relayées par des « casques bleus », ont l'assentiment de ses partenaires de la Communauté.

Le vœu de M. Cheysson a été exaucé. La déclaration adoptée lundi par les Dix contient, outre la traditionnelle mention de leur inquiétude devant les événements du Liban, et l'appel *« à toutes les parties concernées pour qu'elles parviennent à un accord durable et effectif de cessez-le-feu »*, une demande explicite : la *« mise en place, dans l'agglomération de Beyrouth, d'une force des Nations unies qui prendrait position dès le départ de la force multinationale, sur la base du mandat qui lui serait confié par le Conseil de sécurité. »* Dans leur déclaration, les Dix précisent outre qu'à leurs yeux, *« le rétablissement de l'intégrité et de la souveraineté de l'Etat libanais exige une réconciliation préalable »* et serait favorisé par la reprise de la conférence de Genève, ainsi que par le retrait de toutes les forces étrangères dont la présence n'aurait pas l'agrément des autorités légales du Liban, position qui correspond assez exactement à celle de Paris.

Renouer le dialogue avec Moscou

Les ministres des affaires étrangères de la CEE ont par ailleurs demandé à Bagdad et à Téhéran d'assurer la liberté de navigation dans le Golfe (l'approvisionnement de la Communauté en pétrole se trouvant menacé par les derniers bombardements), et à M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, de rechercher à nouveau *« une solution pacifique, juste et durable »* à la guerre Iran-Irak.

S'agissant de l'Afrique, ils ont enregistré *« avec satisfaction »* la détente qui se manifeste ces dernières semaines dans les relations de l'Afrique du Sud avec l'Angola et la Mozambique. M. Cheysson a, par ailleurs, fait une communication à ses collègues sur la situation au Tchad. Mais il semble qu'il s'agisse là d'un domaine où la solidarité lui soit moins spontanément accordée qu'à propos du Liban.

Quant aux relations Est-Ouest, les Dix n'ont pu que s'interroger sur l'après-Andropov et sur les chances de renouer avec le Kremlin un dialogue qu'ils estiment plus nécessaire que jamais. Le sentiment dominant lors de la réunion de Paris a été qu'il fallait davantage s'attendre, de la part de Moscou, à la continuité qu'à l'ouverture.

Le sommet de Bruxelles, les 19 et 20 mars, devrait donner lieu à une déclaration politique assez complète, qu'il ait permis, ou non, de surmonter les difficultés communautaires (dont le chancelier Kohl parle à nouveau ce mardi avec M[me] Thatcher à Londres, avant M. Mitterrand qui rencontrera lundi 5 mars le premier ministre britannique). Cette déclaration permettra aux Dix de procéder à un « balayage » très large de l'actualité internationale, puisqu'elle devrait notamment aborder, outre le Proche-Orient et le Moyen-Orient et les relations Est-Ouest, la question de Chypre, l'Amérique latine et l'Afghanistan. Une occasion, pour les pays membres de la Communauté, de rappeler que la dimension politique de celle-ci ne pâtit pas trop de ses aléas budgétaires.

BERNARD BRIGOULEIX.

Où le soleil est-il si bien, qu'il en oublie de se coucher ?

En Finlande, naturellement !

Partez en voiture !

La Finlande, pays des lacs et des îlots vous offre tous les plaisirs d'une nature authentique : chalet et barque au bord de l'eau, pêche, randonnées, voile, camping...
Et pour les amateurs de terres vierges, d'horizons lointains : la Laponie, avec tout l'exotisme du Grand Nord.
En voiture, vous atteindrez la Finlande, en vous embarquant soit à Travemünde, près de Hambourg, soit à Stockholm**, à bord de luxueux paquebots-ferries qui vous feront goûter aux plaisirs d'une mini-croisière - aux prix profondément doux !*
Un conseil pour les amateurs de Laponie : les trains autos-couchettes finlandais mettent Le Cercle Polaire à une nuit de sommeil d'Helsinki.

* *FINNJET LINE. Travemünde-Helsinki, 3 fois par semaine.*
** *SILJA LINE ET VIKING LINE. Stockholm-Turku ou Helsinki, quotidiennement.*

Pour recevoir une documentation complète, retournez le coupon-réponse à :

Office National du Tourisme de Finlande 13, rue Auber-75009 PARIS Tél. : 742.65.52

L.M.

Nom : ____________

Adresse : ____________

Finlande *naturellement vôtre*

Grenier/Bleleuli

A TRAVERS LE MONDE

Chili

• *INCIDENTS ENTRE L'ÉGLISE ET LE GOUVERNEMENT.* — Le gouvernement chilien a mis en cause l'Eglise catholique après des incidents survenus le 26 février à la cathédrale de Punta Arenas, à l'extrême sud du Chili, lors d'une prise d'armes présidée par le général Pinochet. Plusieurs centaines de manifestants avaient conspué le chef de l'Etat chilien, puis s'étaient réfugiés dans la cathédrale. L'édifice avait été encerclé pendant cinq heures par les forces de l'ordre. La police avait arrêté seize personnes, dont le chef local du Parti démocrate chrétien et un dirigeant syndical. Le lundi 27, le secrétaire général du gouvernement a assuré que plusieurs prêtres s'étaient joints aux manifestants. Les autorités religieuses de Punta Arenas déclarent, au contraire, que des ecclésiastiques sont venus *« afin de calmer les esprits »* et que ce sont des partisans du gouvernement qui ont semé le trouble en tentant de forcer les grilles de la cathédrale et en jetant des pierres contre l'édifice. — *(AFP, Reuter.)*

Guatemala

• NOUVEAUX ENLÈVEMENTS. — *Un comité guatémaltèque de parents de disparus a dénoncé, le lundi 27 février, à Mexico, l'enlèvement survenu le 22 février de M. Victor Quintanilla, avocat et universitaire, et de son épouse, M[me] Alma Samayoa, étudiante en chirurgie dentaire. Un ingénieur, M. Sergio Linares, a également été enlevé le 23 février et son domicile perquisitionné par les forces de sécurité. Selon le comité, quinze membres de l'université guatémaltèque de San-Carlos ont été enlevés ou tués au cours des derniers mois. — *(AFP.)*

Haute-Volta

• DES MAGISTRATS DÉNONCENT L'ACTION DES COMITÉS DE DÉFENSE DE *LA RÉVOLUTION.* — *Le Syndicat autonome des magistrats de Haute-Volta (SAMAV) a demandé, lundi 27 février, aux autorités de mettre fin aux *« immixtions »* des comités de défense de la révolution (CDR) dans l'action de la justice. Au terme de son premier congrès national, les samedi 25 et dimanche 26 février, à Ouagadougou, le SAMAV a reproché aux CDR *« de s'ériger en juges, de demander aux magistrats de prendre telle ou telle décision, d'obliger les gendarmes à arrêter telle ou telle personne sans raison valable. »* — *(AFP.)*

Inde

• PROCHAINE VISITE DU MARÉCHAL OUSTINOV. — Le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense, qui avait reporté une visite en Inde peu avant le décès du président Andropov, effectuera ce voyage à partir du 5 mars prochain. —

Mozambique

• APPROBATION DES NÉGOCIATIONS AVEC PRETORIA. — Les plus hautes instances dirigeantes du pays (conseil des *ministres*, commission permanente de l'Assemblée populaire, bureau politique et secrétariat du FRELIMO (parti unique), ont approuvé lundi 27 *février*, « à l'unanimité », le projet de pacte de non-agression avec l'Afrique du Sud. — *(Reuter.)*

Philippines

• COMBATS ENTRE ARMÉE ET MAQUISARDS MUSULMANS. — Quatorze soldats gouvernementaux et dix maquisards musulmans ont été tués au cours de combats dimanche 26 février dans l'île de Basilan (extrême sud des Philippines), a-t-on appris lundi de source militaire. Cinq soldats ont également été blessés dans ces affrontements qui se sont produits entre une section d'infanterie de l'armée régulière et des maquisards du Front national de libération Moro (MNLF), mouvement d'inspiration musulmane et sécessionniste. — *(AFP.)*

Tchad

• M. GATEL A N'DJAMENA. — M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à la défense, est arrivé, lundi 27 février en fin d'après-midi, à N'Djamena pour une visite de trois jours au Tchad, au cours de laquelle il sera reçu par le président Hissène Habré.



DU 5 AU 10 MARS 450 F

PAYEZ-VOUS DEUX PROFESSEURS D'ANGLAIS POUR LE PRIX D'UN AU 807.07.05.

L'un est Peter W. WRIGHT. diplômé de l'université de Londres.
L'autre est le Testron® un mini ordinateur programmé pour vous aider à corriger les fautes les plus fréquentes en Anglais.
Et le stage intensif du 5 au 10 mars ne coûte que 450 F, tout compris.

Wall Street Institute. 18, rue du Faubourg du Temple 75011 Paris. Tél. 807.07.05.

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Une lettre de l'ambassadeur du Liban

Nous avons reçu de l'ambassadeur du Liban en France, M. Farouk Abillama, une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

L'article consacré aux chiites, paru dans *le Monde* daté 12-13 février, est rempli de contre-vérités, dont la moindre n'est certainement pas la répartition démographique au Liban.

Ainsi, on y lit que les musulmans constitueraient 70 % de la population, tandis que les chrétiens ne seraient que 30 %. Pour étayer ces chiffres, l'auteur cite le seul *Wall Street Journal*, référence pour le moins contestable. Je crois que pour un sujet aussi controversé que celui-ci, et en l'absence de toute donnée officielle, il convient pour être juste – sauf à faire preuve de partialité – d'exposer toutes les thèses dont on dispose. Je vous en citerai quelques-unes :

– La *World Christian Encyclopedia* (1982) fait état d'une population chrétienne équivalant à 59,7 %.

– Le Minorities Rights Group de Londres vient de publier les résultats de recherches dues au spécialiste David McDowall, donnant près de 45 % de chrétiens.

– M. Bassem El Jisr, un intellectuel et journaliste libanais sunnite, aux termes d'une étude sérieuse et après avoir comparé tous les travaux effectués en ce domaine (américains, libanais chiites et chrétiens), parvient à la conclusion d'une répartition à peu près équivalente avec, peut-être, un léger avantage aux musulmans (voir « Les conflits libanais et l'entente », Dar an-Nahar, Beyrouth, 1981).

– Le Conseil supérieur chiite lui-même (la plus haute instance religieuse de cette communauté) ne revendique, pour l'ensemble des communautés musulmanes, druzes compris, que le chiffre de 60 %, soit un chiffre inférieur à celui fourni dans l'article de votre journal.

– Enfin, il ressort de l'ouvrage de Luc-Henri de Bar, *les Communautés confessionnelles du Liban* (Paris, 1983) que les populations maronite et chiite sont à peu près égales, avec une légère supériorité aux maronites.

La partie historique du même article laisse entendre au lecteur que les chiites se trouvaient dans la montagne libanaise avant les chrétiens. On y lit en effet : « Ils s'enracinent au cœur du mont Liban qui devait, plusieurs siècles plus tard, devenir un fief de la chrétienté. Ils avaient, en effet, devancé les maronites (...) au Kesrouan... ».

Point n'est besoin, je n'en doute pas, de vous rappeler que la chrétienté s'est installée au Liban dès ses origines. Avant que les maronites ne s'y réfugient au Ve siècle, la montagne n'était pas vide, d'autres chrétiens vivaient là. Quant à prétendre que les chiites se trouvaient là avant les maronites, c'est oublier que l'islam n'a vu le jour qu'au VIIe siècle et qu'il ne s'est répandu au Proche-Orient qu'après la mort du Prophète (632).

Enfin, permettez-moi d'être choqué par le titre de cet article. « Les chiites veulent devenir des citoyens à part entière » insinue qu'ils ne seraient que des demi-citoyens. Or le système politique libanais est ainsi fait qu'il permet à toutes les communautés, sans exception, de participer au pouvoir et que l'hégémonie d'une communauté sur les autres est impossible.

Contrairement à une réalité généralement admise par l'ensemble de la presse française, on pouvait lire dans *le Monde* du 8 février (pages 4 et 5) que M. Amine Gemayel *« a fait prendre d'assaut la banlieue sud peuplée de chiites »*. Or – et M. Nabih Berri lui-même dément cette version dans l'entretien qu'il a accordé à vos envoyés spéciaux le 16 février – jamais l'armée libanaise n'a reçu l'ordre de lancer une offensive contre la banlieue sud, où, soit dit en passant, habitent non seulement des chiites mais aussi des chrétiens et des sunnites. Et je puis vous assurer que l'armée, harcelée depuis des semaines par les miliciens d'Amal appuyés par des éléments étrangers, n'a fait que riposter au moment où elle venait de perdre deux de ses positions les plus importantes, Mar Mikhaël et Sfeir, prises par les miliciens chiites.

Dans le même article (page 4), il était écrit que *« le bombardement des quartiers à prédominance sunnite achève de convaincre les dirigeants modérés de cette communauté charnière de rompre avec le régime et de se précipiter à Damas »*. Je voudrais d'abord préciser que le bombardement de Beyrouth-Ouest ne doit pas être imputé à l'armée libanaise, mais aux miliciens qui s'emparaient de cette partie de la capitale. Il n'y a pas non plus de cause à effet entre ces bombardements et le voyage à Damas de cinq personnalités sunnites. Ce déplacement, qui répondait à une invitation des dirigeants syriens, était prévu – et annoncé dans la presse libanaise – depuis une quinzaine de jours.

Enfin, toujours dans cet article, on pouvait lire que les cadres de l'armée sont *« à la dévotion du parti (phalangiste) »* et que les principaux rouages de l'Etat sont entre les mains du « parti phalangiste ». Ces affirmations sont inexactes et non fondées. D'une part, l'équilibre communautaire est respecté, même à l'intérieur de l'armée. D'autre part, les nominations aux postes de l'administration ont scrupuleusement respecté la répartition confessionnelle prévue par le pacte de 1943. Ainsi, aucun phalangiste n'a été nommé à ces postes, attribués par le président Gemayel à des hauts fonctionnaires de confession chrétienne ou musulmane. En revanche, vous y trouvez plusieurs personnes qui n'ont jamais affiché une quelconque sympathie pour le Parti Kataëb et d'autres qui lui ont été parfois hostiles (...).

∴

● *Aucun recensement de la population libanaise n'ayant été effectué depuis 1932,* les chiffres avancés depuis lors ne sont que des estimations, fondées sur des critères différents. Certains, par exemple, tiennent compte de tous les expatriés maronites, même de nationalité non libanaise. D'autres comptabilisent les expatriés de toutes confessions ; d'autres, encore, se limitent aux résidents permanents, citoyens du Liban. Nous nous sommes référés à l'étude citée par le *Wall Street Journal* parce qu'elle est la plus récente disponible. La controverse sera conclue le jour où les Libanais se mettront d'accord pour effectuer, enfin, un recensement officiel.

● *Les maronites, les chiites et le Kesrouan.* – Les maronites sont bien arrivés les premiers au Liban (au sixième et non au cinquième siècle, comme l'écrit notre correspondant), mais ils se sont installés dans le Nord, notamment dans la région de Zghorta, et non dans le Kesrouan. Les chiites, qui ont peuplé ce massif dès la moitié du septième siècle, y étaient très largement majoritaires jusqu'au début du quatorzième siècle. Et ce n'est qu'au dixième siècle (en 939) que les maronites établirent leur siège patriarcal au mont Liban (cf. *les communautés confessionnelles du Liban,* Luc-Henri de Bar ; *l'Histoire du Liban moderne,* de Kamal El Salibi).

● *L'assaut contre la banlieue sud de Beyrouth.* – Durant les deux semaines qui ont précédé l'assaut, la presse libanaise faisait état des préparatifs intensifs de l'armée, tandis que M. Pierre Gemayel, le chef phalangiste et père du président de la République, prônait publiquement le recours à la force. Il est pour le moins curieux que l'ambassadeur du Liban se réfère à deux incidents entre l'armée et la milice Amal pour justifier le bombardement, dix-huit heures durant, à l'aide de soixante chars et des pièces d'artillerie, d'un quartier peuplé de sept cent mille de ses compatriotes, dont cent soixante-dix mille ont dû fuir leurs foyers.

● *Les quartiers à prédominance sunnite bombardés par les chiites ?, comme l'affirme votre correspondans.* – Aucun dirigeant sunnite n'a accusé Amal d'un tel forfait. En revanche, les principaux chefs de la communauté sunnite, réunis à Beyrouth le 23 février, ont condamné uniquement le bombardement de la banlieue sud chiite et ont demandé que *« tous les responsables civils et militaires »* de cet assaut soient traduits en justice.

● *La « phalangisation » de l'Etat libanais* n'est contestée que par les phalangistes, leurs alliés et leurs partisans. Si la thèse de notre correspondant devait être prise au sérieux, on devrait se poser la question de savoir pourquoi toutes les communautés musulmanes, et une partie non négligeable de la communauté maronite elle-même, contestent le pouvoir de M. Amine Gemayel. Pourquoi les responsables du massacre de Sabra et de Chatila, pourtant bien connus, n'ont pas été inculpés ou même inquiétés et continuent à occuper des postes de commandement ? Pourquoi aucune mesure n'a-t-elle été prise pour restituer à leurs familles les deux mille onze Libanais ou Palestiniens, dont la Fédération internationale des droits de l'homme détient les noms, qui ont été enlevés par la milice phalangiste ?

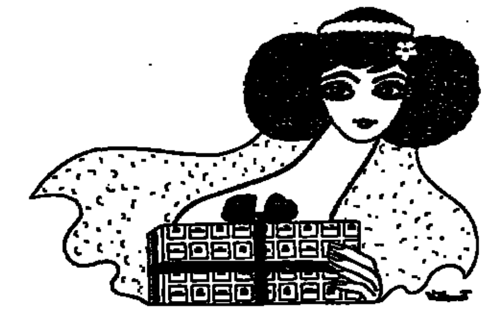
E. R.

Publicité

Des vitres blindées et des calories économisées

Le fameux film anti-effraction Secury-film, appliqué sur vos vitrages, leur confère une résistance de 2,6 tonnes au centimètre carré. Il est invisible et peu coûteux. Et pour lutter très efficacement contre le froid et le bruit, posez vous-même ou faites poser le survitrage DUO-FENÊTRE, très esthétique et l'un des moins onéreux du marché. PRIVAD, *5, rue Charlot, 93320 Pavillons-sous-Bois.* Tél. : (1) 848.85.37. Pose uniquement à Paris et 100 km alentour.

Jouez et gagnez vos vacances à vie



en déposant votre liste de mariage dans votre Pavillon Christofle

Pavillon *Christofle*

12, rue Royale • Paris 8e
24, rue de la Paix • Paris 2e
95, rue de Passy • Paris 16e
93, rue de Seine • Paris 6e
Centre Commercial Parly II

184 ORDINATEURS
PANORAMA Printemps 84 — L'ORDINATEUR INDIVIDUEL
n° 57 - 22 F chez votre marchand de journaux.



ASIE

Chine

Les projets de réforme dans l'industrie se heurtent à des résistances obstinées

De notre correspondant

Pékin. — Le débat qui divise, depuis cinq ans, partisans et adversaires de réformes paraît traverser actuellement une phase plus aiguë. C'est ce que suggèrent plusieurs éditoriaux récents de la presse centrale appelant à *« unifier la pensée »* et *« briser les vieilles routines »*.

Les oppositions se cristallisent, selon toute apparence, sur les moyens d'adapter l'appareil industriel aux nécessités d'une plus grande efficacité économique. Ce n'est pas un hasard, en effet, si le thème des réformes est réapparu dans les éditoriaux au moment où se tenait, à Pékin, une conférence nationale sur l'économie, où cette question a été abordée. La conférence s'est conclue en affirmant que *« la réforme est inévitable »*, mais aucune mesure concrète illustrant ce postulat n'a été annoncée. Les entreprises déficitaires ont été exhortées à éliminer leurs pertes d'ici à la fin de l'année sous la menace de sanctions contre les responsables et d'un renforcement de la discipline et du contrôle financier, mais sans que leur soient conseillées pour autant de nouvelles méthodes pour atteindre cet objectif.

Incapables de freiner la transformation des structures agricoles (individualisation et spécialisation des exploitations paysannes, disparition des communes populaires) ou l'émergence d'un secteur marchand moins soumis à la tutelle étatique, les adversaires des réformes paraissent vouloir faire de l'industrie un bastion d'où il est, à l'évidence, difficile de les déloger. Il existe toujours, notait le *Quotidien du peuple* la semaine dernière, *« un certain nombre de camarades qui ne travaillent pas selon le critère de l'efficience économique »* et qui même *« perturbent »* cette tâche. Evoquant certaines récriminations, le journal rapportait cette phrase entendue chez des responsables : *« Demander à améliorer encore l'efficience économique, c'est demander à un cheval de ne pas manger et de travailler davantage. »*

La ligne de partage dans ce débat ne paraît pas tant passer entre gauchistes et non-gauchistes — il est remarquable qu'aucune attaque ne soit lancée dans ces éditoriaux récents contre les *« cliques de Lin Biao et Jiang Qing »* — qu'à l'intérieur du camp des tenants d'une ligne idéologique modérée. En schématisant, la présentation actuelle des choses indique que la principale opposition que doivent surmonter les réformateurs est celle émanant de gens qui se contenteraient d'un retour aux méthodes de gestion classiques, largement inspirées du modèle soviétique et appliquées dans les premières années du nouveau régime.

Les attaques contre les tentatives réformistes vont très loin, puisque ceux qui s'y opposent ou les freinent vont, selon le *Quotidien du peuple*, jusqu'à *« suspecter la présente politique d'être droitière et de s'éloigner de la voie socialiste »*. La réplique des réformateurs consiste à demander aux modérés d'être logiques avec eux-mêmes et d'admettre non plus seulement en paroles, mais en pratique, les principes de la résolution adoptée lors du troisième plénum, en décembre 1978. Or ce document — auquel avaient alors adhéré l'ensemble des courants opposés à l'ultra-gauchisme, y compris celui de M. Hua Guofeng — énonce effectivement les idées directrices d'une politique de réformes audacieuses dans le domaine économique.

De puissantes positions

Contestant l'opportunité d'un retour aux méthodes appliquées il y a vingt ou trente ans, le *Quotidien du peuple* soulignait, samedi 25 février, que des erreurs gauchistes avaient été commises non seulement pendant, mais avant la révolution culturelle. Plus précisément, le journal notait : *« Les documents adoptés au cours des années 50 et 60 n'étaient pas entièrement justes. Et même s'ils étaient justes à l'époque, c'est parce qu'ils correspondaient à la situation de l'époque. Aujourd'hui, la situation a changé. Il ne faut donc plus se contenter de suivre tels quels ces documents. Il faut adopter de nouvelles mesures. »*

La politique suivie depuis cinq ans, expliquait encore l'organe du comité central, *« a dépassé largement celle suivie avant la révolution culturelle »*. Donnant des exemples d'innovations, le journal mentionnait la politique d'ouverture économique vers l'étranger, les réformes dans l'agriculture, le développement du commerce et de l'économie individuels, l'acceptation du principe admettant que certains travailleurs peuvent s'enrichir plus vite que d'autres. Continuer aujourd'hui de s'opposer à de nouvelles adaptations du système, c'est, affirmait *le Quotidien du peuple*, rester prisonnier du *« carcan d'un modèle étranger* [autrement dit soviétique] *dans la planification et le système de gestion »*.

Or une telle conception, selon le journal, a été à l'origine d'*« idées gauchistes qui ont laissé des traces profondes dans la pensée de certains »*. C'est là une attaque qui durcit considérablement le débat, puisqu'elle consiste à faire passer d'anciens alliés dans le camp honni du gauchisme, donc dans celui des adversaires. En guise d'illustration de ces *« vieilles routines de coloration gauchiste »*, *le Quotidien du peuble* mentionnait la conception estimant que l'ampleur de la propriété publique doit rester élevée, l'idée selon laquelle *« manger à la grande marmite »* — c'est-à-dire l'égalitarisme — est *« une manifestation de la supériorité du socialisme »* ou encore selon laquelle la production de marchandises (et non pas seulement de biens) est *« une idée inspirée du capitalisme »*. Le journal critiquait encore ceux qui s'opposent à une activité commerciale des paysans et ceux qui contestent le principe d'un enrichissement différencié des salariés.

Quelle sera la réaction de ceux qui sont ainsi mis en accusation ? Se contenteront-ils de continuer à opposer une résistance passive aux innovations du *« socialisme aux couleurs chinoises »* ou adopteront-ils une forme de riposte plus active ? La question est posée. Ce qui est sûr, c'est qu'ils occupent toujours de puissantes positions de pouvoir — on range généralement parmi eux des hommes comme M. Li Xiannian, le président de la République, et M. Chen Yun, autre membre du comité permanent du bureau politique — et qu'ils sont en mesure de bloquer sérieusement toute poussée réformatrice, en tout cas dans l'industrie, comme vient de le montrer l'échec de la dernière conférence nationale de l'économie.

MANUEL LUCBERT.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

ACCUSÉ D'ANTISÉMITISME

M. Jesse Jackson fait des excuses à la communauté juive

De notre correspondant

Washington. — Après deux semaines de dénégations peu probantes, M. Jesse Jackson a choisi, dimanche 26 février, de reconnaître publiquement ses torts. Le candidat noir à l'investiture démocrate avait bel et bien employé, le 25 janvier, dans une conversation avec un journaliste du *Washington Post*, les mots *hymies* et *hymietown* pour désigner les juifs de New-York.

Diminutif d'un prénom juif, *hymies* n'a vraiment pas d'équivalent en français, mais pourrait se rendre par *les Moshe*, et *hymietown* par *mosheville*. Ce n'est pas « youpins », mais ce n'est pas non plus le langage que l'on pouvait attendre d'un militant antiraciste.

L'affaire faisait scandale depuis que le grand quotidien libéral avait rapporté ces propos le 13 février, au détour d'un long article consacré aux relations entre la communauté juive et M. Jackson, sommé quelques jours plus tard dans un sec éditorial de « s'expliquer » ou de « s'excuser ».

Le candidat démocrate affirmant *« ne pas se souvenir »* d'avoir utilisé ce vocabulaire *« incompatible avec* [son] *engagement de longue date en faveur des droits de l'homme »* n'avait fait ni l'un ni l'autre. Harcelé de questions par les journalistes et les électeurs, il se contentait de répondre : *« Je suis un pasteur chrétien, Jésus était juif. Je ne suis pas antisémite. »* C'était évidemment insuffisant. Jour après jour, sa position s'était affaiblie dans le New-Hampshire où les sondages lui avaient laissé espérer une très bonne place — la seconde peut-être — à l'élection primaire de ce mardi.

Il fallait faire vite, et M. Jackson, chamboulant soudainement son emploi du temps, a saisi la meilleure occasion possible de trancher dans le vif. L'une des dernières réunions électorales de l'Etat se tenait dimanche soir dans une synagogue. Il s'y est présenté pour dire : *« Ce vocabulaire était malheureux (...) bien qu'innocent »* et *« j'ai eu tort de l'employer »*.

Peu rancunière, l'assistance a favorablement accueilli les regrets du pasteur Jackson, l'applaudissant même lorsqu'il a déclaré, par exemple, qu'il avait « dédié » sa campagne à *« la réunification des enfants d'Abraham par le dialogue entre Noirs, Hispaniques, juifs et Arabes »*.

Restait un problème soulevé de la salle avec insistance : pourquoi avoir si longtemps prétendu *« n'avoir pas souvenir »* de ces regrettables paroles ?

« Franchement je ne m'en souvenais pas », a-t-il répondu, en expliquant que ces mots, courants dans son enfance sudiste, lui étaient venus aux lèvres sans qu'il y pense, et que le journaliste avec lequel il avait eu une conversation privée y avait attaché une importance disproportionnée.

Lundi, les responsables des grandes organisations juives nationales se sont félicités de la confession de M. Jackson. Il n'est pour autant pas certain que cette affaire appartienne *« maintenant au passé »*, comme l'a déclaré le président de l'Union des congrégations juives américaines, le rabbin Schindler. Car si M. Jackson n'est certainement pas antisémite, il est en revanche en mauvais termes politiques avec l'écrasante majorité de la communauté juive.

Ancien compagnon du pasteur Martin Luther King, M. Jackson appartient en effet à cette génération de la communauté noire qui, après avoir lutté pour la reconnaissance des droits civils élémentaires, veut donner aux Noirs américains une autonomie et une identité politiques.

Globalement, les Noirs sont démocrates. De longue date, ils se sont sentis une parenté de destin avec les juifs dont la Bible, qui tient une place centrale dans leur culture fortement religieuse, leur apprend la fuite hors d'Egypte après la servitude, la grandeur et la destruction d'Israël et le refuge dans la foi. Longtemps, la fondation de l'Etat hébreu et la promotion des juifs dans les Etats-Unis d'après-guerre leur ont semblé une raison d'espérer. Les juifs, de leur côté, ont vigoureusement appuyé le combat des années 60 pour les droits civiques et l'alliance politique entre les deux communautés avait pu sembler sans faille.

La méfiance

Puis il y eut le malaise à propos des lois favorisant l'ascension sociale des Noirs par l'instauration de quotas destinés à combattre la discrimination. Courtisés par l'OLP et les lobbies pro-arabes, certains dirigeants noirs ont commencé à s'identifier aux Palestiniens. Quand M. Young, l'ambassadeur noir de M. Carter aux Nations unies, est obligé de donner sa démission en 1979 pour s'être entretenu avec des représentants de l'OLP, une cassure se produit. Puis, au cours d'une tournée au Proche-Orient, M. Jackson est snobé par M. Begin et reçu à bras ouverts par les dirigeants arabes, dont M. Arafat auquel il donne l'accolade. La méfiance s'installe. A l'annonce de la candidature de M. Jackson, une poignée de juifs d'extrême droite créent un groupe baptisé « Les juifs contre Jackson » et organisent de petits chahuts dans quelques-unes de ses réunions. La communauté juive condamne mais n'apprécie pas d'apprendre, plus tard, que l'organisation qu'anime M. Jackson a reçu de fortes sommes de la Ligue arabe.

M. Jackson — cela n'est pas un secret — a une grande sympathie pour la cause palestinienne, à l'instar de nombreux jeunes Noirs qui veulent faire entendre leur voix en défendant une politique étrangère qui leur soit propre, c'est-à-dire différente de celle du consensus américain.

Compte tenu de l'attachement profond et viscéral de la communauté juive américaine à la défense d'Israël, cette situation est lourde d'un antagonisme aussi dangereux que malsain.

BERNARD GUETTA.

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA

Nouakchott reconnaît la République arabe sahraouie démocratique

La Mauritanie a reconnu la République arabe sahraouie démocratique le lundi 27 février, jour du huitième anniversaire de sa proclamation. Dans un message adressé à M. Mohamed Abdelaziz, président de la RASD et secrétaire général du Front Polisario, le lieutenant-colonel Khouna Ould Haidalla, chef de l'Etat mauritanien, se déclare convaincu que les deux pays *« entretiendront des relations confiantes et amicales fondées sur les principes du respect réciproque de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale, de la non-immixtion dans les affaires intérieures, de bon voisinage »* et qu'ils contribueront à *« l'édification d'un Grand Maghreb arabe uni et prospère »*.

La Mauritanie, cinquante-quatrième Etat (le vingt-septième en Afrique) à reconnaître la RASD, exprime le vœu que celle-ci trouvera *« avec le royaume frère du Maroc une solution juste et durable »* au conflit qui les oppose. Le président Haidalla avait dépêché des émissaires à Alger et à Tunis — avec lesquels il a signé le *« traité de fraternité et de concorde »* en vue d'instaurer le Grand Maghreb — pour les informer de sa décision.

De son côté, M. Abdelaziz a déclaré dans un discours prononcé à l'occasion du huitième anniversaire de la RASD : *« Toute solution du conflit du Sahara occidental passe par la chute du roi Hassan II, car, encouragé par ses alliés, il poursuit sa politique d'expansion et d'occupation et rejette le plan de paix de l'OUA »* adopté au dix-neuvième sommet. Alors que le souverain célèbre, samedi 3 mars, le vingt-troisième anniversaire de son accession au trône, M. Abdelaziz a qualifié de *« prérévolutionnaires »* les émeutes de janvier au Maroc et confirmé la volonté de la RASD de participer au sommet de l'OUA à Conakry en mai.

En outre, le conseil des ministres de l'OUA, qui s'est ouvert lundi, a décidé de ne pas examiner le conflit tchado-libyen pour se consacrer uniquement à l'examen de la grave crise financière que connaît l'Organisation : en décembre, vingt-six des cinquante et un Etats membres n'avaient versé que 7,49 millions de dollars au titre du budget 1983-1984, d'un montant de 23,6 millions. Les arriérés, qui atteignaient 27,05 millions de dollars en juin dernier, s'élèvent actuellement à 43,17 millions, de sorte que le secrétariat risque d'être, à brève échéance, *« dans l'impossibilité de payer son personnel et ses dépenses administratives »*, précise le rapport de M. Peter Onu, secrétaire général par intérim. — *(Reuter, AFP, AP.)*

La France double le montant de son aide à la Mauritanie

« Nous rentrons chez nous très reconnaissants et très satisfaits », a déclaré, vendredi 24 février, M. Ahmed Ould Minnih, ministre mauritanien des affaires étrangères, au terme des travaux de la cinquième grande commission mixte qui s'est tenue à Paris. Il venait de signer avec M. Christian Nucci, ministre de la coopération et du développement, une série d'accords en vertu desquels l'aide globale de la France dépassera cette année 300 millions de francs contre 130 l'an dernier.

La part assumée par l'Etat se répartit ainsi : 100 millions pour l'assistance technique (300 coopérants dont 105 techniciens), 35 sous forme de dons dont la moitié a déjà été débloquée, 20 environ pour l'aide alimentaire et 10 pour divers projets. De son côté, la caisse centrale de coopération économique assure le financement de plusieurs programmes, à concurrence de 150 millions de francs.

Comme l'a souligné M. Nucci à l'ouverture des travaux, jeudi, la France a voulu *« manifester concrètement sa solidarité »* à la suite de *« l'implacable sécheresse »* qui frappe la Mauritanie, en lui fournissant une aide d'urgence exceptionnelle (*le Monde* du 22 février). La coopération doit lui permettre d'améliorer une gestion qui laisse à désirer, en mettant l'accent sur la formation et l'assistance technique dans quelques domaines prioritaires, notamment le développement rural et la pêche qui représente l'avenir de la Mauritanie. La France a contribué, depuis septembre, pour près de 6 millions de francs à la surveillance maritime. De même, elle participe au développement du secteur minier et elle est, après l'Italie, le deuxième acheteur du fer mauritanien, qui connaît une mévente (7,8 millions de tonnes en 1983 au lieu des 10,4 prévus) et une baisse des prix de 10 % depuis janvier.

Les projets financés par la Caisse centrale de coopération économique portent notamment sur les télécommunications (96 millions de francs sur deux ans), l'aménagement de l'aéroport de Nouakchott pour lui permettre de répondre aux normes internationales et d'accueillir de gros porteurs (environ 80 millions), une contribution au redressement de la compagnie d'électricité SONELEC et au développement des énergies alternatives (89 millions).

P.B.

Nigéria

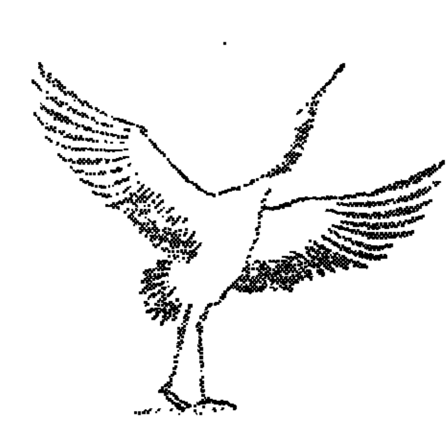
Emeutes religieuses à Yola

Près de cinquante morts

Des émeutes à caractère religieux ont fait, lundi 27 février — selon un premier bilan officiel, — quarante-neuf morts et trente-trois blessés graves dans la ville de Yola, capitale de l'Etat du Gongola (nord-est du Nigéria). Selon M. Mohamed Gambo, « numéro deux » de la police nigériane, les autorités contrôlaient, mardi matin 28 février, la situation à Jimeta-Town, le faubourg de Yola où se sont déroulés ces incidents. Plusieurs policiers figurent parmi les victimes, et la police a procédé à près de trois cents arrestations. A Lagos, on estime que les émeutiers sont des adeptes de la secte Yen Izala, du « prophète » intégriste musulman, Muhamadu Marwa (alias Maitatsine), d'origine camerounaise, qui fut tué lors d'émeutes semblables à Kano, en décembre 1980, qui avaient fait, selon le bilan officiel, quatre mille cent soixante-dix-sept morts.

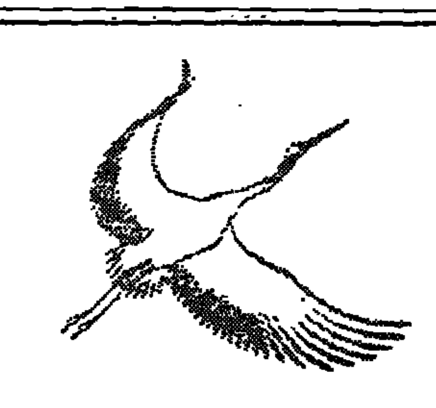
Entre 1977 et 1980, ces militants intégristes ont été à l'origine de très nombreux incidents. La plupart d'entre eux venaient, semble-t-il, d'autres pays africains, notamment du Tchad, du Niger, du Cameroun et de Guinée. Le 10 juillet 1981, de nouvelles émeutes se produisaient à Kano et, du 26 au 30 octobre 1982, de violents affrontements dans l'Etat du Borno (extrême nord-est du Nigéria), causaient la mort de deux cent six personnes (dont dix-huit policiers). Là encore, les intégristes « maitatsinés » étaient à l'origine des troubles. Le Borno est à 95 % composé de musulmans, l'Etat du Gongola, où se sont produits les troubles du 27 février, est, parmi les Etats du Nord à majorité musulmane, celui où la population chrétienne, bien que minoritaire, est la plus importante.

FAITES DÉCOLLER VOS AFFAIRES VERS L'EXTRÊME ORIENT.



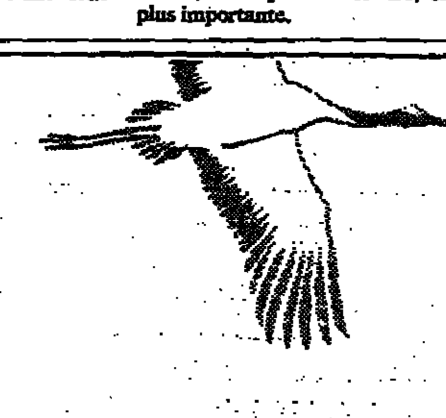
Avant le vol.

Votre carte de visite en japonais, une étude de votre marché au Japon, un interprète, une réservation pour un stand ? Demandez, JAL s'en occupe.



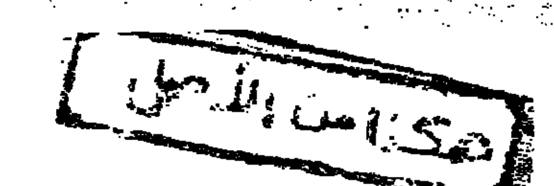
En vol.

Un lit. Un vrai lit pour une vraie nuit. Ou un fauteuil inclinable à 60°, en 1re classe ? Deux des nombreux raffinements du service JAL !



La classe Affaires.

20 % de sièges en moins, c'est autant de confort en plus. Et au menu, cuisine française ou japonaise, saké ou champagne. Bon appétit !



هكذا من الأصل

AFRIQUE

Cameroun

La peine de mort a été requise contre l'ancien président Ahidjo

Le procès ouvert à Yaoundé le 23 février pour juger les auteurs du « complot contre la sécurité de l'Etat » (*le Monde* du 25 février) a franchi, lundi 27 février, une étape décisive avec l'annonce des peines — extrêmement sévères — requises contre les accusés. Le procureur militaire a, en effet, requis la peine de mort, *« par fusillade sur la place publique »*, contre l'ancien président du Cameroun, M. Ahmadou Ahidjo, jugé par contumace. Une peine de *« confiscation de tous les biens dont on ne pourrait pas retrouver avec précision l'origine »* a également été requise contre lui. Une peine d'emprisonnement à vie a, d'autre part, été demandée contre le chef d'escadron Ibrahim Oumarou et le capitaine Salatou Adamou, respectivement anciens intendant et aide de camp de M. Ahidjo.

Au cours de la même audience, le procureur a réclamé l'inculpation de MM. Bello Bouba Maigari, ancien premier ministre, pour *« subversion »*, Maikano Abdoulaye, ancien ministre d'Etat chargé des forces armées, pour *« subversion et violation du secret professionnel »*, et Ibrahim Wadjiri, ancien commandant de la gendarmerie, pour *« complicité de subversion »*. Peu après, M. Ahidjo a également été accusé d' *« injures envers le chef de l'Etat »* (1). Les différents verdicts devaient être rendus publics ce mardi après-midi 28 février. De Tunis, où il séjourne à titre privé, M. Ahidjo a fait savoir lundi qu'il souhaitait s'abstenir de toute déclaration avant d'avoir pris connaissance du verdict. Pour sa part, le chef de l'Etat camerounais, M. Paul Biya, se trouve actuellement à Genève.

Des preuves minces

Le procès de Yaoundé a été suivi par deux observateurs judiciaires internationaux, M[e] Yves Baudelot, avocat à Paris, au nom de la Fédération internationale des droits de l'homme et du Mouvement international des juristes catholiques Pax Romana, et M[e] Alfred Pognon, avocat à Cotonou, mandaté par ce dernier organisme.

Si, selon les observateurs, le procès en lui-même s'est déroulé dans des conditions équitables en ce qui concerne le respect de la procédure d'audience et la possibilité pour les accusés de s'exprimer, la procédure d'instruction et la mise en œuvre des droits de la défense soulèvent, en revanche, de nombreuses interrogations.

Les faits reprochés aux accusés apparaissent à la fois extrêmement minces et contradictoires.

MM. Ibrahim Oumarou et Salatou Adamou sont inculpés de *« subversion, conspiration d'assassinat et de révolution »* (2), et M. Ahidjo de *« subversion et conspiration d'assassinat »*. L'acte d'accusation (ordonnance de renvoi) distingue trois faits :

1) Le samedi 18 juin 1983, M. Biya, chef de l'Etat, procédait à un remaniement ministériel entraînant le départ de plusieurs anciens collaborateurs de M. Ahidjo. Celui-ci réunissait alors dans sa résidence du Lac, vers 15 heures, les ministres entrants et sortants de la province du Nord pour leur demander de donner leur démission. *« Le but de la manœuvre*, indique l'ordonnance, *était de mettre le chef de l'Etat dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions et d'entraîner le pays dans des troubles graves : guerre civile, sécession du Nord-Cameroun. Le premier ministre Bello Bouba Maigari (...) était l'animateur principal de ce mouvement hautement subversif, secondé par M. Maikano Abdoulaye en sa qualité de ministre d'Etat chargé des forces armées et commandant en chef des forces armées. »* Pour différentes raisons, cette initiative n'aboutit pas.

2) Le même jour, à 23 h 30, M. Maikano convoque, au domicile de M. Ibrahim Wadjiri, délégué général à la gendarmerie, plusieurs officiers supérieurs et hauts fonctionnaires nordistes. Le but de cette réunion était d'*« entraîner l'armée dans la rébellion pour rétablir l'ancien président Ahidjo »*, mais elle se solda par également par un échec.

3) Le 18 juillet, M. Ahidjo quitte le Cameroun en compagnie de M. Ibrahim Oumarou. Six jours plus tard, l'ancien président charge le commandant Ibrahim de rencontrer, à Yaoundé, le capitaine Salatou afin que celui-ci prenne contact avec le maréchal des logis-chef Etienne Hollong, chef de section de la protection rapprochée du président Biya. Le but est d'organiser l'assassinat du chef de l'Etat. Après différentes péripéties, M. Hollong avertit son chef hiérarchique, le colonel René Meka, directeur de la sécurité présidentielle, de la *« mission »* (non explicitée) que lui a confiée le capitaine Salatou. Le colonel Meka, *« pour en savoir plus long »*, fait arrêter le capitaine Salatou.

Tels sont les faits relatés dans l'ordonnance de renvoi. Si, au cours des journées du procès, d'importantes précisions ont pu être apportées, l'audition des accusés et des témoins a aussi révélé les faiblesses de l'acte d'accusation et les lacunes de l'instruction. Un point au moins est acquis : que ce soit avant ou au cours des audiences, MM. Ibrahim Oumarou et Salatou Adamou ont réitéré, à de multiples reprises, leur volonté de ne pas se faire assister par un avocat, et ont plaidé coupables dès l'ouverture du procès (même si, par la suite, ils se sont, dans une certaine mesure, rétractés). Ce sont les épouses des deux accusés qui, seules, ont pris contact avec un avocat parisien, M[e] Charrière-Bournazel, pour que celui-ci assure la défense de leurs maris. Malgré leur insistance, M[e] Bournazel n'a pu se rendre à Yaoundé (bien qu'ayant reçu l'autorisation du tribunal et des autorités), étant donné que les accusés eux-mêmes refusaient l'assistance d'un avocat.

Selon les propos d'un avocat camerounais, M[e] Pierre Fouletier, qui — seul — a pu rendre visite aux deux accusés alors en prison (propos rapportés par M[e] Bournazel), le commandant Ibrahim *« tremblotait »* la première fois qu'il a fait part de son refus d'être assisté d'un avocat. Le caractère *« spontané »* de ce refus soulève, en effet, quelques doutes. Selon M[me] Ahidjo, contactée, lundi matin 27 février, par téléphone, à Tunis, par M[e] Bournazel, les deux accusés ont été torturés. Ce qui, notamment, expliquerait leur refus.

« Complot d'assassinat » ?

C'est le 22 août dernier que le président Biya a révélé l'existence d'un complot. Or, selon l'ordonnance de renvoi, les deux accusés sont « détenus » depuis le 1[er] novembre. Que s'est-il passé, au niveau de l'instruction, entre ces deux dates ? Le procès n'a apporté aucune précision à ce sujet. D'autre part, M. Ahidjo est considéré comme « en fuite », dès lors qu'il n'a pas répondu à la citation à comparaître du juge d'instruction. Cette citation lui aurait été adressée à son seul domicile de Garoua, au Cameroun, alors qu'il était de notoriété publique que l'ancien président se trouvait en France, dans sa propriété de Grasse. En outre, l'avocat qui a été désigné d'office pour assurer la défense de M. Ahidjo, le bâtonnier Black Yondo, a reçu l'avis de sa désignation le 22 février, soit la veille de l'ouverture du procès. Etant dans l'impossibilité de vérifier les conditions de la contumace, il a demandé — sans succès — le renvoi du procès.

Le *« complot d'assassinat »* a occupé une part très réduite des débats, l'essentiel ayant été consacré aux deux réunions « séditieuses » du 18 juin. La procédure sur le complot est restée secrète et ni le capitaine Salatou ni le maréchal des logis-chef Hollong n'ont été en mesure d'apporter une quelconque précision sur la manière dont devait se dérouler l'assassinat de M. Biya. L'accusé et l'accusateur se sont contentés de parler d'une « mission » dont le premier aurait chargé le second. Au cours du procès, le capitaine Salatou a expliqué qu'il n'était pas d'accord avec ce projet, qu'il avait fait son possible pour gagner du temps et qu'il s'était résigné à contacter M. Hollong pour obéir aux ordres de son supérieur, le commandant Ibrahim. Celui-ci a également indiqué qu'il n'était pas favorable au projet de l'ancien président.

Enfin, concernant les deux réunions du 18 juin, il faut tout d'abord noter que MM. Bello Bouba Maigari, Maikano Abdoulaye et Ibrahim Wadjiri étaient cités comme témoins lors de ce procès, et qu'ils se retrouvent sous le coup d'une inculpation ! S'agissant de la réunion des officiers nordistes au domicile du délégué général à la gendarmerie, le ministre des forces armées a affirmé à l'audience que, loin d' *« entraîner l'armée à la révolte »*, il avait, au contraire, incité les officiers à ne pas « bouger » en cas de démission collective des ministres nordistes.

Cette version des faits, en contradiction formelle avec l'acte d'accusation, a été confirmée par tous les participants à cette réunion, qui ont été entendus au cours du procès. Aucune déposition ne permet, apparemment, de prouver le caractère séditieux de ladite réunion, ni que M. Ahidjo en ait été l'inspirateur.

Il semble donc bien que, parmi les chefs d'accusation retenus contre les accusés, le seul fait effectivement irréfutable soit la réunion des ministres nordistes convoqués à l'initiative de M. Ahmadou Ahidjo. C'est peu.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Ce chef d'accusation fait probablement référence aux propos tenus en août 1983 par M. Ahidjo, qui avait accusé son successeur d'avoir *« instauré un régime policier, de terreur, de mensonge » (le Monde* du 25 août).

(2) L'article 95 du code pénal camerounais sur la « conspiration », dispose notamment : *« Il y a conspiration dès que la résolution de commettre une infraction est concertée et arrêtée entre deux ou plusieurs personnes. »*

L'article 114 sur la « révolution » dispose : *« Est puni de la détention à vie celui qui tente par la violence soit de modifier les lois constitutionnelles, soit de renverser les autorités politiques instituées par lesdites lois ou de les mettre dans l'impossibilité d'exercer leurs pouvoirs. »*

« UNE MASCARADE JUDICIAIRE »

M. Ahmadou Ahidjo, ancien président du Cameroun, a chargé, mardi 28 février, M[e] Bournazel, avocat à Paris, de rendre public le communiqué suivant :

« J'apprends par la presse internationale et par des témoins qui me l'ont rapporté que je suis l'objet, à Yaoundé, d'un simulacre de procès au cours duquel sont jugés en même temps que moi mon intendant, le commandant Ibrahim, et mon aide de camp, le capitaine Salatou.

» Je n'ai, pour ma part, jamais été avisé de l'ouverture d'une information me concernant. Je n'ai non plus jamais reçu notification de la moindre citation à comparaître.

» Pourtant, les autorités camerounaises connaissent exactement le lieu de mes résidences et sont informées de mes moindres déplacements. Mon successeur a toujours su me joindre quand il l'a voulu. Ma suite civile et ma suite militaire émargent au budget de l'Etat camerounais comme moi-même en ma qualité d'ancien chef de l'Etat.

» Est-il besoin de souligner dans ces conditions qu'il est ridicule de prétendre que je serais en fuite ?

» La mascarade judiciaire à laquelle nous assistons est indigne du Cameroun et du peuple camerounais. J'ai été informé de l'attitude courageuse du barreau de mon pays, dont les membres, commis d'office, ont refusé de s'y associer. Lorsque je connaîtrai l'issue de ce procès, je donnerai personnellement une conférence de presse (...). »

EUROPE

AVANT TOUTE AUTORISATION D'ÉMIGRATION

Berlin-Est exigerait que la nièce du chef du gouvernement revienne en RDA

Les négociations se poursuivent discrètement entre Bonn, Berlin-Est et Prague pour résoudre le délicat problème posé par la nièce du chef du gouvernement est-allemand M. Willi Stoph. M[me] Ingrid Berg se trouvait toujours à l'ambassade de RFA à Prague, ce mardi 28 février, en fin de matinée. Elle s'y est réfugiée vendredi avec son mari, sa belle-mère et ses deux enfants. Deux autres ressortissants est-allemands se trouvent également dans le bâtiment. Tous demandent l'autorisation de se rendre en Allemagne fédérale.

A Bonn, les milieux dirigeants se refusent à toute déclaration. *« Nous voulons des résultats, pas de la publicité »*, a simplement dit le porte-parole du gouvernement. De bonne source, on indiquait cependant que les autorités de Berlin-Est seraient prêtes à permettre à M[me] Berg et à sa famille de passer à l'Ouest, à condition qu'elles reviennent d'abord en RDA. Selon le journal *Bild*, Berlin-Est menacerait d'arrêter totalement l'émigration d'Allemands de l'Est vers la RFA si la nièce de M. Stoph refusait de revenir en RDA.

Une filière peu connue

Le président du groupe social-démocrate au Bundestag, M. Hans-Jochen Vogel, et son prédécesseur, M. Herbert Wehner, qui a joué un grand rôle dans le rapprochement entre les deux Etats allemands dans les années 70, ont estimé pour leur part, que les Allemands de l'Est se réfugiant dans les ambassades occidentales compromettaient les chances d'émigration de ceux qui choisissent la voie légale pour quitter la RDA. Les partis de la coalition gouvernementale partagent — sans le dire ouvertement — le même point de vue.

Cependant, « l'affaire Berg » n'a pas eu de conséquences immédiates sur les sorties de ressortissants de la RDA. Une centaine d'entre eux sont arrivés lundi, comme tous les jours depuis plusieurs semaines, au camp de réfugiés de Giessen, dans le Land de Hesse, près de la frontière entre les deux Etats allemands.

En se réfugiant à l'ambassade de RFA à Prague, M[me] Berg a dévoilé au grand jour une filière d'émigration qui fonctionnait d'autant mieux q'elle était peu connue. Depuis le début de l'année, des centaines de ressortissants est-allemands se sont présentés à l'ambassade et de nombreux cas auraient été réglés favorablement. Les diplomates ouest-allemands à Prague redoutent que la RDA ne surveille maintenant sa frontière avec la Tchécoslovaquie qui était le seul pays pour lequel les Allemands de l'Est n'avaient pas besoin de passeport. Cette crainte est avivée par le récent voyage à Berlin-Est du ministre tchécoslovaque de l'intérieur.

Les moyens d'information de RDA ont observé un silence complet sur la fuite de la nièce du chef du gouvernement, mais les Allemands de l'Est, tenus au courant par la radio et la télévision ouest-allemandes, en ont fait leur sujet de conversation favori. — *(AFP, AP.)*

POUR BONN

Une seule nation, une seule nationalité

Correspondance

Bonn. — La loi fondamentale (Constitution) de la RFA ne reconnaît qu'une seule nation allemande ; tout habitant de la RDA possède automatiquement, aux yeux des autorités de Bonn, la même nationalité que les habitants de l'Allemagne de l'Ouest.

Cette règle, qui vaut également pour les anciens territoires allemands annexés par la Pologne et l'URSS après la guerre, s'applique aussi bien aux personnes en transit en RFA qu'à celles qui viennent s'y installer. Elle a pour conséquence pratique, comme *le soulignait* récemment encore le sénateur berlinois Rupert Scholz, de conférer à tout habitant de la RDA, se trouvant en RFA, les mêmes « droits et devoirs » que tout habitant de l'Ouest. Il peut notamment demander à son arrivée sur le territoire de l'Allemagne fédérale un passeport ou une carte d'identité.

M[me] Ingrid Berg, la nièce du premier ministre est-allemand Willi Stoph, et les membres de sa famille qui ont trouvé refuge, la semaine dernière à l'ambassade de RFA en Tchécoslovaquie, n'échappent pas à la règle. Ils ne peuvent en aucun cas être considérés par les autorités ouest-allemandes commme des ressortissants étrangers ; ils ont le droit à être défendus comme n'importe quel Allemand (de l'Ouest) et ne peuvent être remis aux autorités tchécoslovaques. Le problème pour Bonn est de négocier, avec le gouvernement de Prague, une autorisation de sortie comme s'il s'agissait de ressortissants ouest-allemands *entrés illégalement en Tchécoslovaquie.*

Sur cette question, les points de vue de la RFA et de la RDA sont tout à fait différents, la Constitution est-allemande de 1972 ne faisant plus référence au maintien de la nation allemande. Selon la doctrine officielle de Berlin-Est, les deux États allemands constituent deux nations distinctes, thèse que les Allemands de l'Ouest se sont toujours refusés à reconnaître.

H. de B.

LE SAINT-SIÈGE ET L'APUREMENT DES DETTES DE LA BANQUE AMBROSIANO

(De notre correspondant.)

Cité du Vatican. — Le conseil des cardinaux pour l'étude des problèmes administratifs et économiques du Saint-Siège est réuni au Vatican depuis lundi 27 février. Cette réunion à laquelle prennent part quinze prélats n'a pas été annoncée officiellement. Elle devrait se conclure le 1[er] mars. A l'ordre du jour figurent l'examen des finances du Vatican et des projets de réforme de la curie, ainsi que vraisemblablement la question de l'Institut pour les œuvres de religion (IŒR).

Ce conseil a été créé par Jean-Paul II, en mai 1981, pour mettre sur pied une gestion plus collégiale des finances du Vatican. Il s'est réuni trois fois : en juillet 1981, en mars et en novembre 1982. A la suite de cette dernière réunion fut publié le bilan financier du Vatican pour l'exercice 1981. Au cours de chacune de ces réunions, le conseil a examiné la question de l'IŒR, dont les activités sont gérées indépendamment du reste de l'économie vaticane. Il est vraisemblable que le conseil devra notamment régler le problème du remboursement par l'IŒR d'une partie des sommes dues par le Banco Ambrosiano avec lequel l'Institut avait été en affaires.

Selon le *Wall Street Journal*, un accord serait intervenu, le 17 février, à Genève, entre les banques italiennes ayant pris en charge la liquidation du Banco Ambrosiano et les banques créditrices étrangères. Cet accord prévoierait le remboursement de 550 millions de dollars, dont 250 millions seraient versés par l'IŒR.

PH. P.

Grande-Bretagne

En appelant à une grève d'une demi-journée les syndicats lancent un avertissement au gouvernement conservateur

De notre correspondant

Londres. — Outre leur appel à une grève d'une demi-journée qui devait, ce mardi 28 février, paralyser une partie des services publics, les syndicats britanniques viennent de faire un pas supplémentaire dans leur hostilité au gouvernement conservateur qui est peut-être plus significatif encore d'un changement d'attitude. Ils menacent en effet M[me] Thatcher de cesser leur participation à divers organismes de concertation avec le patronat et le gouvernement.

C'est la décision prise par le premier ministre d'interdire les organisations syndicales au centre d'écoutes de Cheltenham, dépendant de la défense nationale (*le Monde* du 23 février) qui fournit à la confédération nationale TUC (Trade Union Congress) l'occasion d'adresser au gouvernement une mise en garde. M[me] Thatcher a sans doute sous-estimé l'ampleur des réactions à l'« affaire de Cheltenham » et elle a eu le tort de prendre contre les syndicats une initiative « de trop », après toute une série d'autres mesures — législatives notamment — destinées à limiter considérablement les activités et l'influence du mouvement syndical, conformément à ces objectifs proclamés depuis son arrivée au pouvoir en 1979.

Après un débat houleux aux Communes, lundi soir, le gouvernement a fait approuver sa décision d'interdire aux fonctionnaires de Cheltenham, pour des motifs de « sécurité », l'adhésion à un syndicat, mais M. Edward Heath, ancien premier ministre, et une vingtaine d'autres conservateurs modérés se sont abstenus. Ces derniers mois, M. Heath, en compagnie de M. Francis Pym, ancien secrétaire au Foreign Office, anime ostensiblement au sein de la majorité un mouvement de fronde qui provoque un certain malaise à l'intérieur du cabinet et ne fait qu'encourager l'opposition à hausser le ton alors que le parti travailliste — comme les syndicats — était sur la défensive depuis l'écrasante victoire électorale de M[me] Thatcher en juin 1983.

La supériorité flagrante dont le gouvernement a profité face à ses adversaires semble appartenir au passé. Les syndicats paraissent reprendre soudain confiance dans leurs possibilités de contestation, de même que le parti travailliste à qui un sondage publié par le *Guardian* vient de prédire, pour la première fois depuis deux ans, un possible succès en cas de nouvelles élections.

FRANCIS CORNU.



Les escales.

De Bangkok à Hong Kong, de Sydney à Tokyo, de Tokyo à Shangaï ou Honolulu, le plus grand nombre d'escales, c'est JAL.



Affaires et loisirs.

JALTOUR et « Tour du Monde » : des tarifs économiques qui permettent de cumuler voyages d'affaires et de loisirs. Qui dit mieux ?



Les hôtels.

« L'Executive Hotel Service » et le « Budget Hotel Service » : les meilleurs hôtels à un tarif de faveur. Pour les passagers JAL. Exclusivement.

APPELEZ JAL : 225.55.01.



Les petites attentions font les grands vols.

JAPAN AIR LINES

LINTAS PARIS

(Publicité)

ACTUEL PRÉSENTE :

JACK LANG CHEZ LES REBELLES







Résumé : déguisé en vrai chargé de mission rock de Jack Lang, Patrick Eudeline, le rocker le plus rock, a rencontré des dizaines d'élus locaux. Résultat : fendant! Une vraie collision culturelle. Le fiston de Margaret Thatcher est une vraie tête à claques. Result: very funny! Dans Actuel ce mois-ci, les tribus de la mode. Polanski est un roman. A lire tout de suite.

ACTUEL

CE MOIS-CI : DE DRÔLES D'HISTOIRES VRAIES ET DE VÉRITABLES HISTOIRES MARRANTES !

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

La Seyne-sur-Mer : le PC accuse l'opposition d'avoir usé de «méthodes putschistes»

Le tribunal administratif de Nice devait proclamer, mardi 28 février, les résultats du second tour de l'élection municipale partielle de La Seyne-sur-Mer (Var), mettant ainsi un terme au suspense qui dure depuis le dimanche 26 février. Il était alors 23 heures. M. Jean Vuillaume, président de la délégation spéciale, venait d'annoncer les résultats de trente-deux des trente-trois bureaux de vote que compte la ville. La liste de M. Blanc, maire communiste invalidé, était en tête avec 14786 voix contre 14496 à celle de M. Scaglia (UDF-PR), soit une avance de 290 voix pour la majorité. M. Vuillaume déclarait ensuite qu'il n'était pas en mesure de donner les résultats du trente-deuxième bureau. Une longue attente d'une heure trente commençait, ponctuée par les slogans entonnés par plusieurs centaines de personnes massées devant l'hôtel de ville pour l'annonce des résultats définitifs.

Selon une première information transmise par téléphone au bureau centralisateur, les scores des deux candidats dans le 32e bureau étaient de 291 voix pour M. Blanc et de 529 voix pour M. Scaglia ; ce qui, au total des trente-trois bureaux, plaçait la liste de la majorité en tête avec 52 voix d'avance. Cependant les résultats proclamés par le président du 32e bureau donnaient au contraire l'avantage à l'opposition et, selon les services préfectoraux, c'est M. Scaglia qui devait l'emporter avec 18 voix d'avance.

A 0 h 30, M. Vuillaume précisait qu'il y avait litige sur les chiffres concernant ce bureau de vote et que les résultats ne pouvaient être proclamés officiellement. On apprenait alors que, si le procès-verbal du 32e bureau avait bien été signé, il était vierge de tout chiffre. A l'étonnement succédait la stupéfaction. Ce bureau (le plus favorable à l'opposition au cours des deux dernières consultations municipales) était présidé par M. Arthur Paecht, ancien député UDF du Var, actuel maire de Bandol. Le PCF estime que ce procès-verbal en blanc et des *« manipulations »* de l'urne sont la preuve que l'opposition a fraudé en utilisant des *« méthodes putschistes »*. *« Je me considère comme le maire de La Seyne »*, déclarait aussitôt M. Charles Scaglia, tandis que M. Blanc dénonçait la fraude commise, selon lui, par ses adversaires de l'opposition et précisait qu'il déposerait un recours en annulation.

Plus d'un millier de personnes ont manifesté lundi soir 27 février pour apporter leur soutien à M. Maurice Blanc. Les manifestants ont défilé derrière MM. Guy Hermier, membre du bureau politique du PC, et Blanc, dénonçant *« le coup de force de la droite contre La Seyne »* et réclamant *« le respect du suffrage universel et de la démocratie »*. Devant l'hôtel de ville, le président du comité de soutien à la liste d'union de la gauche a donné lecture d'*« un appel lancé au président de la République »* dans lequel les partisans du maire sortant demandent *« l'arbitrage* [de M. Mitterrand] *pour le respect de la loi et du suffrage universel »*.

Le même jour, le bureau politique du PCF a réclamé *« le retour devant les électeurs »*. Il a estimé que l'UDF et le RPR *« ont décidé de recourir à des méthodes putschistes pour interdire la libre expression du suffrage universel »*. *« La droite, sentant sa défaite inéluctable, a décidé un véritable coup de main dans le bureau n° 32, que présidait le maire de Bandol, conseiller général et ancien député UDF, Arthur Paecht »*, selon le bureau politique du PCF. *« Il l'a fait*, ajoute-t-il, *en déposant un procès-verbal en blanc... »* Le PC affirme aussi que l'urne, entre la fin des opérations de vote et son arrivée au bureau centralisateur, a subi *« plusieurs manipulations totalement incontrôlées »*.

D'autre part, les employés municipaux de La Seyne ont décidé, lundi 27 février, de faire grève pour protester contre les accusations portées par M. Paecht contre un des leurs. Le président du 32e bureau de vote avait déclaré, pour expliquer l'absence de chiffres sur le procès-verbal, que la secrétaire de ce bureau avait omis de les transcrire.

M. JOSPIN : la gauche a mieux tenu

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a commenté, lundi 27 février, le résultat des élections municipales de Draguignan et de La Seyne-sur-Mer. Il a estimé que le recul de la gauche apparaît *« plus sensible »* à La Seyne-sur-Mer qu'à Draguignan. Il a néanmoins jugé que la gauche a *« mieux tenu »*, lors de ces deux échéances, que lors d'autres *« municipales partielles récentes »*. *« La loi*, a-t-il ajouté, *qui favorise l'opposition dans les partielles, s'est appliquée dans les deux cas. »*

A propos du débat entre Mme Simone Veil et M. Michel Rocard dans *le Nouvel observateur*, (*le Monde* du 25 février), M. Jospin a estimé que Mme Veil *« caricature »* les positions socialistes sur l'Europe. Il a affirmé que les consultations menées par M. François Mitterrand avec tous les partenaires européens de la France démentent l'affirmation de Mme Veil selon laquelle le PS français ne conçoit l'Europe que socialiste.

Au sujet du conflit des routiers, M. Jospin a rendu hommage à la *« souplesse de l'administration des finances »*, et au *« sens du concret du gouvernement »*, qui ont rendu possible la mise en œuvre rapide du système d'attribution d'une somme de 2000 francs aux camionneurs. Il a souligné que l'attribution d'une *« prime »* est *« une façon classique de solder un conflit, et non un bakchich »*.

Enfin, à propos de la polémique sur la *« deuxième gauche »*, M. Jospin a affirmé : *« Je ne crois pas à l'existence de la deuxième gauche. Si elle existe, elle est marginale. »*

SAONE-ET-LOIRE : Givry (2e tour).

Inscr., 2257 ; vot., 1592 ; suffr. expr., 1 556. Un. oppos. (M. Labarge), 717 voix en moyenne, *20 ÉLUS* ; un. g. (M. Brost, PS), 454 voix en moyenne, *2 ÉLUS* ; act. loc. (M. Lumpp, m. s.), 358 voix en moyenne.

[Cette élection partielle était consécutive à la dissolution par le conseil des ministres, le 18 janvier, du conseil municipal élu en mars dernier, au sein duquel un conflit opposait le maire, M. Lumpp, à ses conseillers. Ces derniers contestaient la décision de M. Lumpp de nommer secrétaire de mairie l'épouse d'un conseiller municipal.

La liste d'opposition conduite par M. Labarge, premier adjoint sortant, et composée pour l'essentiel de conseillers élus en mars, obtient 20 sièges. Seuls M. Labarge et un de ses colistiers ne sont pas réélus.

Un membre de la liste de M. Labarge avait été élu au premier tour de ce scrutin partiel, dont les résultats avaient été les suivants : inscr., 2257 ; vot., 1557 ; suffr. expr., 1523. Un. opp. (M. Labarge), 667 voix en moyenne, *1 ÉLU* ; un. g. (M. Brost), 422 voix en moyenne ; act. loc. (M. Lumpp), 411 voix en moyenne.

En mars 1983, la liste d'opposition que conduisait M. Lumpp avait recueilli dès le premier tour 1123 voix en moyenne pour 1 738 suffrages exprimés et enlevé la totalité des 23 sièges à pourvoir. Le maire sortant, qui présentait cette fois une liste de gestion communale, est battu. Aucun de ses colistiers n'est élu. En revanche, deux représentants de la majorité font leur entrée au conseil municipal de Givry à l'occasion de cette élection partielle. Le 6 mars dernier, la liste d'union de la gauche (583 voix en moyenne) n'avait eu aucun élu.]

Querelle de procédure au conseil général de la Corrèze

A la suite d'une querelle de procédure, la session du conseil général de la Corrèze a été suspendue lundi soir 27 février. Elle devrait trouver son épilogue devant le Conseil d'Etat.

La bataille s'était engagée sur la demande, formulée par l'opposition, d'une réunion supplémentaire pour modifier le règlement intérieur et pour changer la composition du bureau de la commission permanente du conseil général.

L'opposition nationale est majoritaire au sein de l'assemblée départementale depuis le décès de deux conseillers généraux qui ont été remplacés par deux élus RPR. Désormais, l'opposition détient vingt sièges et la gauche seize.

M. Armand Boucheteil, communiste, président du conseil général, a demandé l'arbitrage du Conseil d'Etat et il va solliciter l'avis du ministère de l'intérieur sur l'interprétation de la loi. M. Jacques Chirac, maire de Paris et député de la Corrèze, a affirmé que M. Boucheteil, *« se retranchant derrière le droit, interdisait à l'assemblée de voter démocratiquement »*. *« Je constate que le stalinisme n'est pas mort dans notre département »*, a-t-il ajouté, estimant que l'attitude du président fondait l'opposition à *« attaquer pour excès de pouvoir toutes ses futures décisions »*.

Saint-André-de-la-Réunion : le retour des vieux démons

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. – Cinq listes s'opposeront, le dimanche 4 mars, dans la commune de Saint-André-de-la-Réunion, à la suite de l'annulation par le Conseil d'Etat, le 18 janvier, du scrutin du 6 mars qui avait vu M. Jean-Paul Virapoullé (UDF) maire sortant, l'emporter de quarante-sept voix sur la liste d'union de la gauche conduite par le communiste Laurent Vergès, fils du secrétaire général du Parti communiste réunionnais, M. Paul Vergès, maire du Port et représentant de la France à l'Assemblée des Communautés européennes (1).

Cette commune, d'un peu plus de trente mille habitants, sur la côte est de l'île, est le cadre d'une partie de bras de fer que suit attentivement tout le département. Les lutteurs se connaissent. L'ancien maire, M. Jean-Paul Virapoullé, conseiller régional, vice-président du conseil général, s'est choisi le rôle, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, de porte-parole de l'opposition. Incontestablement doué pour la communication, c'est lui qui, dans les grandes circonstances, va au devant des caméras de la télévision locale. Volontiers polémiste, il ne manque pas une occasion de lancer des défis à l'homme fort de la gauche dans l'île, M. Paul Vergès, le secrétaire général du PCR. Pour le Parti communiste réunionnais, Saint-André, où M. Laurent Vergès, conseiller régional, mène son premier vrai combat, n'est pas une commune comme les autres. Il s'agit même d'un lieu chargé d'histoire et de symboles. Le docteur Raymond Vergès, un des fondateurs du mouvement communiste dans l'île, grand-père de l'actuel candidat, fut, dans les années 50, maire de Saint-André. C'est la chute de Saint-André, en septembre 1957, où les voix communistes tombèrent en un an de trois mille quatre cent quatorze à cent trente-six, qui marqua l'ouverture d'une sombre décennie placée sous le signe du bourrage d'urnes, de la fraude massive et violente. C'est à Saint-André encore, en décembre 1969, qu'un jeune homme impétueux s'est lancé, à vingt-six ans, dans la vie politique face à M. Paul Vergès : il s'agissait de... M. Jean-Paul Virapoullé.

Fraude : le mot a de nouveau été lâché dès le lendemain du scrutin de mars dernier après la courte victoire du maire sortant. Des recours ont été introduits. Le Conseil d'Etat a considéré que le fait, pour des partisans de M. Jean-Paul Virapoullé, d'avoir transporté des électeurs dans des véhicules privés, de les avoir rassemblés pour leur distribuer des bulletins et d'avoir accompagné certains d'entre eux jusqu'à leur bureau de vote révélait *« l'existence de pressions »*, qui, eu égard au faible écart des voix par rapport à la majorité absolue des suffrages exprimés, était de nature à entacher la sincérité du scrutin.

Les forces politiques en présence n'avaient cependant pas attendu la sentence pour mobiliser leurs troupes. Le Parti communiste, tout comme M. Jean-Paul Virapoullé, ont multiplié leurs efforts pour inciter le plus grand nombre possible de Saint-Andréens à s'inscrire sur les listes électorales au cours des derniers mois de l'année 83.

Le refus par les commissions administratives de prendre en compte plusieurs centaines de demandes a été à l'origine de quelques révélations. Le PCR introduit quatre cent trente-sept recours devant le tribunal d'instance de Saint-Benoît. Le juge refusa de donner satisfaction à deux cent soixante-dix-neuf requérants considérant qu'une demande d'inscription *« doit constituer une démarche individuelle, expression d'une volonté autonome »*. Il appuya sa décision sur *« un faisceau de faits troublants »*. Un conseiller municipal communiste avait été à lui seul chargé d'inscrire plus de quatre cents électeurs. Ce qui représente plus de 2 % du corps électoral de la commune. L'examen « sourcilleux » de procurations signées par les requérants a révélé, dans trois cent soixante-dix cas sur trois cents quatre-vingt-dix-huit, que le nom du mandataire et son état civil avaient été inscrits par le même scripteur et qu'ainsi le choix du mandataire n'avait pas été *« librement déterminé »* par le requérant. Le jugement souligna également que, sur trois cent quatre-vingt-dix-huit fiches d'état civil annexées aux procurations, aucune n'avait été certifiée conforme par l'intéressé. Enfin, il releva que la totalité des requérants avaient été présentés sur un formulaire identique, classés par quartier et lotissement.

Si l'on en croit toujours les demandes d'inscription, douze personnes en âge de voter habitent une modeste maison, résidence d'un conseiller du maire invalidé et adjoint chargé du quartier.

Un climat de tension

La polémique sur le travail accompli par les commissions administratives se poursuit entre le Parti communiste et M. Jean-Paul Virapoullé. Le candidat indépendantiste dénonce, pour sa part, *« le gangstérisme électoral »* aussi bien des communistes que de la droite.

La campagne se déroule dans un climat de tension. Les candidats ont signé un code de bonne conduite, mais, presque chaque soir, des coups de poing et des jets de pierres sont échangés entre les plus fanatisés des deux camps. Il y a même eu des coups de feu. Policiers et gendarmes ont dû s'interposer à plusieurs reprises et faire usage de gaz lacrymogènes.

L'enjeu de la consultation est important pour le rapport de forces dans cette première circonscription, dont M. Michel Debré (RPR) est le député. Aux dernières municipales, la gauche a emporté deux mairies. La conquête de Saint-André aurait un profond impact. L'électorat semble, toutefois, s'interroger sur la conduite du PCR qui, après un soutien sans réserve de la politique du gouvernement, multiplie les considérations critiques. Le dynamisme de l'union de la gauche n'est plus le même qu'en mars 1983. Socialistes et communistes sont parvenus à un accord pour présenter une liste unique, mais la grave détérioration de leurs rapports depuis les sénatoriales a laissé des traces. Les problèmes de fond et les divergences d'appréciation sur la politique gouvernementale restent entiers.

M. Jean-Paul Virapoullé, qui bénéficie du soutien de tous les courants de l'opposition, est malgré tout sur la défensive. Sa tentative, lors des dernières élections dans la 3e circonscription, a été un échec. Sa victoire d'une courte tête en mars 1983 et l'annulation du scrutin ont prouvé que l'assurance dont il fait volontiers montre ne correspond pas toujours à la réalité. Une chose est certaine : les résultats de la prochaine consultation auront des retombées sur toute l'île.

HUBERT BRUYÈRE.

(1) Les listes en présence sont : la liste d'Union, conduite par le maire sortant, M. Jean-Paul Virapoullé ; la liste du Parti de la conscience sociale et libérale, conduite par M. Daniel Ramassamy (div. dr.) ; la liste Pour le développement de Saint-André, la justice et la dignité des citoyens, conduite par M. Serge Sinamalé, indépendantiste ; la liste d'Union pour le changement à Saint-André, conduite par Michel Latchoumanin (div. dr.) ; la liste d'Union de la majorité présidentielle PS-PCR, conduite par Laurent Vergès.

BESANÇON ET SES «ÉLECTEURS FANTOMES»

De notre correspondant

Besançon. – En admettant que vingt-sept personnes ne devraient effectivement plus être inscrites sur les listes municipales du quartier de Planoise à Besançon (onze ont été radiées, neuf ont été inscrites dans d'autres communes et sept sur les listes d'autres bureaux de vote de Besançon), le tribunal d'instance de cette ville a, dans une certaine mesure, désamorcé la « bombe » que neuf conseillers municipaux de l'opposition avaient placée sous le fauteuil de M. Robert Schwint (PS), maire de Besançon et sénateur du Doubs. Les élus de l'opposition avaient en effet déposé une réclamation auprès de la juridiction compétente aux fins d'examiner si huit cent vingt-sept des trois mille sept cents électeurs inscrits sur les listes du bureau de Planoise étaient bien domiciliés dans ce quartier. Cette procédure avait été engagée à la suite du retour de lettres portant la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée ».

En saisissant l'opinion publique, les conseillers minoritaires avaient mis l'administration municipale en cause et, par le jeu d'une savante extrapolation, posé la question de savoir si Besançon ne comptait pas au total quelque seize mille « électeurs fantômes ». Le jugement du tribunal ramène l'affaire à de plus modestes proportions puisque huit cents des huit cent vingt-sept électeurs signalés sont confirmés dans leur droit à figurer sur les listes d'un quartier où la population est, au demeurant, très mobile.

CLAUDE FABER.

Le «phénomène Barre» se banalise

Son emploi du temps n'est pas moins chargé que par le passé. Entre l'Assemblée nationale et l'Institut d'études politiques, où il donne des cours ; entre son « secrétariat » du boulevard Saint-Germain, à Paris, et sa permanence, cour Vitton, à Lyon ; entre la province, où il continue de se rendre à l'invitation de clubs ou d'associations d'opposition, et l'étranger, où il préside des séminaires, prononce des conférences et rencontre de nombreux responsables politiques et économiques, M. Raymond Barre ne s'accorde que peu de repos. Sa lettre mensuelle, *Faits et arguments*, compte de plus en plus d'abonnés ; les groupes de travail qu'il avait mis en place dès le mois de septembre 1981 se réunissent toujours aussi régulièrement, et ses collaborateurs manifestent le même zèle.

Pourtant, en ce début d'année 1984, l'ancien premier ministre semble marquer le pas. Dans les sondages, sa cote de popularité se stabilise, voire régresse, et ce qu'on a bien voulu appeler le « phénomène Barre » se banalise. A cela, sans doute, rien que de très normal. La voie solitaire choisie par le député du Rhône est semée d'embûches. Il le mesure aujourd'hui plus qu'hier. Après les premières griseries de la traversée, apparaissent les difficultés d'une navigation au long cours, qui devrait permettre à M. Barre de rallier 1988. Mais la distance est encore longue !

Ces difficultés de navigation sont de plusieurs ordres. Elles tiennent, pour une part, à l'actualité, qui propulse sur le devant de la scène ou maintient dans les coulisses telle ou telle personnalité. Ce furent, ces derniers temps, dans l'opposition, M. Jean-Marie Le Pen, Mme Simone Veil et M. Yves Montand. M. Raymond Barre a beau vouloir se tenir à l'écart de l'agitation qui secoue le « microcosme » politique, il ne peut pas ne pas tenir compte des trajectoires de ces personnalités, ni des mouvements d'opinion qu'elles révèlent.

Ces difficultés tiennent aussi à l'attitude des partis, qui s'irritent, même quand ils lui sont favorables, comme les centristes et les radicaux, du peu de considération que leur accorde en retour M. Barre, et ce d'autant plus qu'ils sentent leurs militants attentifs aux propos de l'ancien premier ministre. En outre, les dirigeants nationaux du RPR, qui défendent leur présidentiable, se sont déjà essayés à quelques attaques ouvertes, se demandant, notamment par la voix de M. Bernard Pons, secrétaire général, quelle *« politique nouvelle »* pouvait bien proposer M. Barre. Ils signifient aussi régulièrement à leurs élus locaux qu'il n'est pas absolument indispensable qu'ils se montrent aux côtés de l'ancien premier ministre dans ses tournées en province. La campagne des élections municipales, au cours de laquelle l'ancien chef du gouvernement avait pu jouer les fédérateurs, est terminée.

Les risques de la marginalité

Les échéances font partie de ces difficultés que rencontrent M. Barre. En effet, si les « municipales » lui avaient permis d'affirmer son poids sur la scène politique, les élections européennes le laissent sur le côté de la route, et c'est Mme Veil qui joue – pour un temps peut-être – ce rôle de rassembleur, avec M. Jacques Chirac. Les nouveaux soubresauts qui ont secoué, à cette occasion, l'UDF, auront des répercussions au lendemain du 17 juin. Tournée vers les échéances législatives, l'UDF voudra, sans doute, se choisir un chef de file qui puisse l'entraîner. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, et M. André Rossinot, président du Parti radical, ont clairement dit que ce choix ne pourrait être indéfiniment retardé ; récemment, M. Michel Pinton, au nom des adhérents directs – dont M. Philippe Mestre, ancien directeur de cabinet de M. Barre, semble vouloir s'occuper activement, – rendait un hommage appuyé à l'ancien premier ministre. Si ce dernier continue de vouloir rester en dehors de ce qu'il appelle le jeu des partis, il aura, comme il le reconnaît lui-même, à en assumer les *« risques »* croissants.

Autre difficulté rencontrée : le message. En se refusant à anticiper sur les réformes envisageables le jour où l'opposition reviendrait au pouvoir, M. Barre, de son propre aveu, pense adopter *« une attitude intellectuelle raisonnable »* et *« un comportement politique efficace »*. Mais il peut aussi lasser à ne vouloir exposer que « quelques grands principes » et à refuser tout projet qui fasse sa part au rêve.

Les difficultés que rencontre M. Barre expliquent peut-être un certain changement de ton dans le discours plus crispé et plus sarcastique, qui ne lui permet pas toujours d'éviter de tomber dans une certaine forme de démagogie. Celle-ci consiste à s'assurer la complicité de ses interlocuteurs en dénonçant la bêtise des autres. Ce n'est plus la gauche opposée à la droite, mais le « club des intelligents » face à la vaste légion des ignorants.

« Je ne changerai pas », affirme toujours M. Barre, tout en laissant entendre, aussi, qu'il ne se laissera pas *« marginaliser »*. Les deux préoccupations peuvent devenir contradictoires. Dans l'affaire des « avions renifleurs », M. Barre avait laissé M. Giscard d'Estaing se porter sur le devant de la scène et rétablir une sorte de hiérarchie entre l'ancien président de la République et son ancien premier ministre. Pour les élections européennes, il a choisi de se tenir à l'écart. Dans la future organisation de l'UDF, il ne compte pas jouer de rôle. A force de ne vouloir, *« en aucune façon, se prêter à l'exécution d'une partition au sein d'un trio ou d'un quartet »*, et à trop refuser de se situer par rapport à ses concurrents lors des étapes intermédiaires, M. Barre prend le risque de se laisser distancer pour la seule échéance importante à ses yeux, celle de 1988. A trop vouloir conduire sa partie en solitaire, M. Barre risque l'isolement.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Un sondage

LES FRANÇAIS ET LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

En tenant compte des problèmes nationaux, 60 % des français se détermineront pour les élections européennes. C'est ce qu'indique un sondage réalisé par la SOFRES, du 17 au 22 février, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes et publié par le *Figaro*.

D'après cette enquête, 56 % des Français souhaitent que *« les électeurs profitent de cette élection pour manifester leur mécontentement à l'égard de la gauche »*. Les partisans de ce vote-sanction se trouvent essentiellement au RPR (88 %) et à l'UDF (79 %) ; 26 % des électeurs communistes et 31 % des électeurs socialistes souhaitent que les électeurs manifestent, le 17 juin prochain, leur mécontentement à l'égard de la gauche.

En ce qui concerne les intentions de vote, 48 % des personnes interrogées affirment vouloir accorder leurs suffrages à la liste d'opposition conduite par Mme Simone Veil ; 23 % à la liste socialiste de M. Jospin et 12 % à la liste communiste de M. Marchais. Les autres listes annoncées – Front national, écologistes, centre gauche, extrême gauche et PSU – sont respectivement créditées de 7 %, 5 %, 3 % et 2 % des intentions de vote.

• *Rencontre PS-MRG.* – Des délégations du PS et du MRG se sont rencontrées, mardi matin 28 février, pour confronter leurs programmes européens. Les deux délégations ont constaté leur volonté commune de voir se renforcer la construction de l'Europe et favoriser la mise au point de projets concrets en matière économique et sociale. En revanche, socialistes et radicaux de gauche n'envisagent pas de manière similaire l'évolution institutionnelle de la Communauté. Les radicaux de gauche se prononcent, en effet, nettement pour une formule fédérative dans le cadre d'« Etats-Unis d'Europe ».

BELLES
ACTUEL
ISTOIRES MARRANT

Roumanie : des trous dans le mythe

II. – *Vingt-deux millions de fourmis et quelques cigales*

Le mythe de l'indépendance de la Roumanie convainc plus certains Occidentaux que les Roumains. Il suppose en tout cas beaucoup d'ambiguïtés et c'est surtout M. Ceausescu qui en profite (*le Monde* du 28 février).

De notre envoyé spécial JAN KRAUZE

Bucarest. – « *L'efficacité des syndicats se juge à la bonne réalisation du plan.* » Ce n'est pas ici, au siège des syndicats roumains, qu'on aurait mauvaise conscience à jouer les courroies de transmission ou à reprendre des slogans dignes des années 50. C'est le camarade Ceausescu qui l'a dit, dans un tout récent discours, et donc c'est vrai. D'ailleurs son portrait géant trône dans le beau bureau couvert de boiseries de ce responsable de section, ancien secrétaire de parti et haut dirigeant du secteur minier. Il y a aussi le portrait de Madame (Ceausescu), mais plus petit, plus familier, posé sur le téléviseur. Les syndicats occupent le même bâtiment que le ministère du travail, et pendant quelques années les deux organismes avaient le même patron.

Cela fait des années que d'innombrables discours appellent les Roumains à travailler plus et mieux, tandis qu'une cascade de décrets s'appliquent à les y inciter, de gré ou de force. A mesure que la situation économique s'aggrave (les effets de la crise en Occident, évidemment), les appels se font plus pressants, les décisions plus radicales. Toute la Roumanie vit aujourd'hui sous le coup de l'une des dernières en date : la généralisation du système dit de l'« accord global », en octobre dernier. Très complexe, ce système aboutit dans la pratique à deux mesures concrètes : la rémunération au rendement (les travailleurs sont payés en fonction des résultats de l'entreprise, et donc de la réalisation du plan), et – corollaire – la suppression de tout salaire minimum.

Pris à la lettre, ce dispositif pourrait avoir des conséquences extrêmement graves sur le niveau des salaires – d'autant que, dans la grande majorité des cas les travailleurs n'ont aucune influence, sinon purement formelle, sur la marche de l'entreprise. Quant au plan, il est marqué par un tel volontarisme que sa réalisation est hautement aléatoire. Le plan ne prévoyait-il pas pour 1983 une production de bateaux de 842000 tonnes sur une base de 393000 tonnes produites l'année précédente ; le résultat ne fut que de... 315500 tonnes. Même chose pour les voitures : production 1982, 89000 véhicules, plan 1983, 160000 ; résultat, 76900 ! Naturellement, il s'agit d'exemples limites, mais on n'a visiblement pas fini ici de prendre ses désirs pour des réalités.

Ordre et discipline

Pour l'instant, l'application générale de l'accord global n'en est qu'à ses balbutiements, et ses effets sont encore incertains. Au siège des syndicats, on indique que 70 % des entreprises industrielles ont dépassé le plan – en particulier toutes les mines de charbon – et qu'en conséquence les revenus de leurs salariés s'en sont trouvés accrus. Et on ajoute que le but premier de l'accord global est d'instaurer « *l'ordre et la discipline* ».

Les échos recueillis dans la population sont fort différents ; ils tournent autour du thème : le système reste parfaitement obscur, mais le résultat est clair : les salaires ont baissé. Le chiffre de 25 % est le plus couramment cité. Il pourrait s'expliquer par le fait que le décret prévoit, au cas où l'entreprise n'est pas en état de réaliser le plan pour des raisons objectives (conditions atmosphériques, manque de pièces importées, etc.), une rémunération égale à 75 % du salaire habituel.

Tout cela peut-il être accepté sans douleur ? Quelques mouvements de protestation ont été signalés (dans une usine de camions de Brasov par exemple), mais le problème a été rapidement réglé par des menaces de renvoi immédiat, particulièrement efficaces pour des ouvriers d'origine paysanne dont le revenu est indispensable à la famille restée à la campagne. Des grèves (officiellement, on n'est pas au courant) ont aussi été observées dans les mines du Maramures, et même à Bucarest.

Il semble, à essayer d'y voir clair au milieu de nombre de versions contradictoires, que dans la pratique le pouvoir soit enclin à céder ponctuellement aux revendications ouvrières dans les régions où elles risquent de présenter un certain danger. Officiellement, on indique qu'une augmentation générale des revenus de 10 % a été décidée : elle s'applique progressivement, de l'été 1983 à l'été 1984, en commençant par le secteur minier et énergétique et en finissant par les administrations ; mais les policiers ont été, semble-t-il, plus gâtés, et plus tôt : 40 % d'augmentation, dès l'automne 1982.

Il est en tout cas un point sur lequel tout le monde, officiels exceptés, est d'accord : le niveau de vie n'a pas cessé de baisser depuis plusieurs années, et surtout la vie est devenue plus difficile. Il y a bien sûr les queues, plus ou moins longues selon les produits et, surtout, selon les régions.

A Bucarest, c'est surtout la viande qui manque (quatre cents personnes, en plein centre, pour tenter d'acheter des lots de viande congelée et de volaille). La situation s'est améliorée récemment pour le lait (même s'il s'agit de lait reconstitué à partir de poudre) et les œufs – on dit que la récente période des « anniversaires » (successivement de Mme et de M. Ceausescu, au mois de janvier) explique ce « mieux ». Dans tout le pays, les seuls produits officiellement rationnés sont l'huile et la farine, mais il y a souvent des difficultés pour le pain.

Dans les rues, on rencontre nombre de gens dont le visage et les vêtements portent les marques de la vraie pauvreté – des vieux en particulier. Les gens plus riches ont d'autres problèmes : le manque d'essence (là aussi, queues interminables), de café, de bananes. Par contre, et contrairement à ce qui se passe en Pologne, on trouve sans grande difficulté la plupart des produits industriels (les meubles par exemple, les vêtements), même s'ils sont souvent de médiocre qualité et très chers.

De rares lumières...

Mais les privations les plus spectaculaires sont celles qui sont imposées par les économies, d'énergie au premier chef. Dans les bâtiments publics, on n'allume de rares lumières qu'à la toute dernière extrémité, et les fonctionnaires restent engoncés dans leur manteau : on économise le chauffage. Les rues restent plongées dans la pénombre : au mieux un lampadaire sur deux, en plein centre, beaucoup moins dans les banlieues. Toutes les ampoules de plus de 40 watts ont disparu des magasins, et les Roumains sont priés de débrancher leurs réfrigérateurs l'hiver et de laver leur linge à la main.

De sévères amendes sont prévues pour les contrevenants, mais là encore on aurait tort de croire que ces consignes précises (18 watts pour l'éclairage de la salle de bains), rédigées en langage impérieux et accompagnées de l'habituel martèlement de la propagande, sont respectées.

La consommation d'énergie des ménages ne représente que 7 % de l'ensemble de la consommation roumaine. C'est encore trop : l'objectif officiel est de diminuer de moitié ces dépenses. Tous les moyens sont bons : coupures d'eau chaude, de chauffage, raccourcissement des heures de cours et des récréations pour permettre aux écoliers de travailler à la lumière du jour, suppression pendant la semaine des deux chaînes de télévision et interruption des programmes dès 10 heures du soir (sauf le jour de l'anniversaire de M. Ceausescu, évidemment : l'émission a duré jusqu'à 2 heures du matin).

Priorité aux remboursements

Comment a-t-on pu en arriver là ? Le premier responsable désigné est la grave sécheresse qui a frappé cet été l'Europe balkanique (les Yougoslaves aussi en savent quelque chose) et réduit par conséquent la production d'énergie hydroélectrique. Elle a aussi limité la récolte de céréales à « *presque 20 millions de tonnes* » (contre 25 millions prévus par le plan – le plan 1984 est encore plus optimiste : 29 millions).

Mais il y a aussi d'autres raisons : l'impasse dans laquelle s'est engagée la Roumanie en développant une énorme industrie pétrolière au moment où elle était encore un gros producteur et aussi où elle pouvait importer à bas prix le complément d'hydrocarbures nécessaires à ses boulimiques raffineries. A présent que la production est tombée, officiellement à 12 millions de tonnes, la Roumanie doit, malgré tous les efforts d'économie, en importer presque autant au prix fort.

Et il faut, en plus, rembourser de lourdes dettes : après avoir longtemps cherché à retarder les échéances, quitte à user de diverses ruses pour ne pas payer les factures, les Roumains se sont décidés à porter le fer dans la plaie, d'autant que M. Ceausescu semble en avoir fait un point d'honneur.

A cet égard, le résultat est brillant, et tout à fait de nature à satisfaire les experts du FMI, dont la Roumanie est membre : la dette globale a baissé ; elle est désormais, selon les chiffres officiels, inférieure à 9 milliards de dollars. Surtout, le solde de la balance commerciale est, pour la seconde année consécutive, nettement positif (173 milliards de lei (1) d'exportations, contre 130 milliards d'importations). Mieux, les opérations en devises ont dégagé un excédent net : 800 millions de dollars pour les échanges avec les pays d'Europe occidentale dont la part dans le commerce roumain a nettement diminué (23 % en 1983) au profit de celle du COMECON (49 %).

Ce genre d'exploit ne se réalise pas sans douleur : si les Roumains manquent de viande, c'est (en partie) parce qu'on en vend de grandes quantités à l'URSS et à l'Irak, pour payer le pétrole. Surtout on a taillé à la hache dans les importations – avant tout dans les équipements et les outillages, en application du principe « *produisons roumain* ». Jusqu'où peut-on aller dans cette voie sans causer trop de dégâts à une économie déjà mal en point, soumise à des directives aussi péremptoires que, parfois, opposées ? Déjà, selon certains observateurs, on a été trop loin, plusieurs usines ne travaillent qu'à peine, le manque d'investissements se fait cruellement sentir. Il semble d'ailleurs qu'en haut lieu on s'en soit aperçu. Vers la mi-février, M. Ceausescu a déclaré qu'il fallait importer les équipements indispensables à la réalisation du plan, quand il n'y avait pas d'autre solution. Au ministère du commerce extérieur, on laisse entrevoir, pour 1984 et surtout 1985, une reprise de certaines importations.

Encore un décret

Mais ce n'est pas là-dessus que l'on compte pour améliorer l'approvisionnement, guérir une agriculture dont la maladie n'est guère explicable dans un pays potentiellement très riche – ne serait-ce qu'à cause des célèbres terres à blé de la Dobroudja.

Dans ce domaine, après quantité de discours et de résolutions sur la « révolution agraire », on brandit à nouveau l'arme secrète : un *decretul*, celui-là daté de la fin janvier, qui constitue un catalogue de recommandations, d'exigences et de menaces adressées aux paysans propriétaires de lopins privés : chaque famille de deux à trois personnes est désormais tenue de posséder au moins une vache (ou cinq moutons), soixante à quatre-vingts poulets et cinq à huit « autres volailles », dix à quinze lapins, sans oublier une ruche... et des vers à soie.

Si le paysan est incapable de remplir ses obligations, ses terres devront être cédées à la coopérative, ou à d'autres paysans. Surtout, faute de vendre à l'État et à la région les quantités de grains ou de légumes requises, il lui sera désormais interdit d'acheter des fourrages et de vendre ses productions sur le marché privé (où les prix ont déjà été strictement limités). Ces exigences tatillonnes sont-elles réalistes – avec tout ce qu'elles supposent de contrôles bureaucratiques, ou de corruption pour y échapper ? Ou s'agit-il, comme d'habitude, de menacer beaucoup pour obtenir un peu ?

La campagne roumaine, entièrement collectivisée dans la plaine, en partie privée dans les zones dites de montagne est encore terriblement arriérée. C'est son charme, non seulement en Transylvanie ou en Moldavie, mais même dans les petits villages de la région de Bucarest : on tire l'eau du puits, les carrioles à chevaux s'embourbent, on habite de jolies petites maisons aux couleurs vives, souvent ornées de verroteries, avec parfois des colonnettes plus ou moins droites. Les traditions, mi-païennes, mi-orthodoxes, sont encore bien vivantes. Il y a des bergers, vêtus d'une grosse peau de mouton, et aussi des tziganes, des vrais, qui habitent sous des tentes de toile grossière, en plein hiver. Il paraît qu'ils sont riches...

Tout cela est bel et bon. Mais comment expliquer que la Roumanie, pays européen, plutôt bien doté par la nature, soit encore, quarante ans après la fin de la guerre, un pays « en voie de développement », industrialisé à la hussarde, sans souci du coût économique et humain, ballotté entre les ordres et les contre-ordres ?

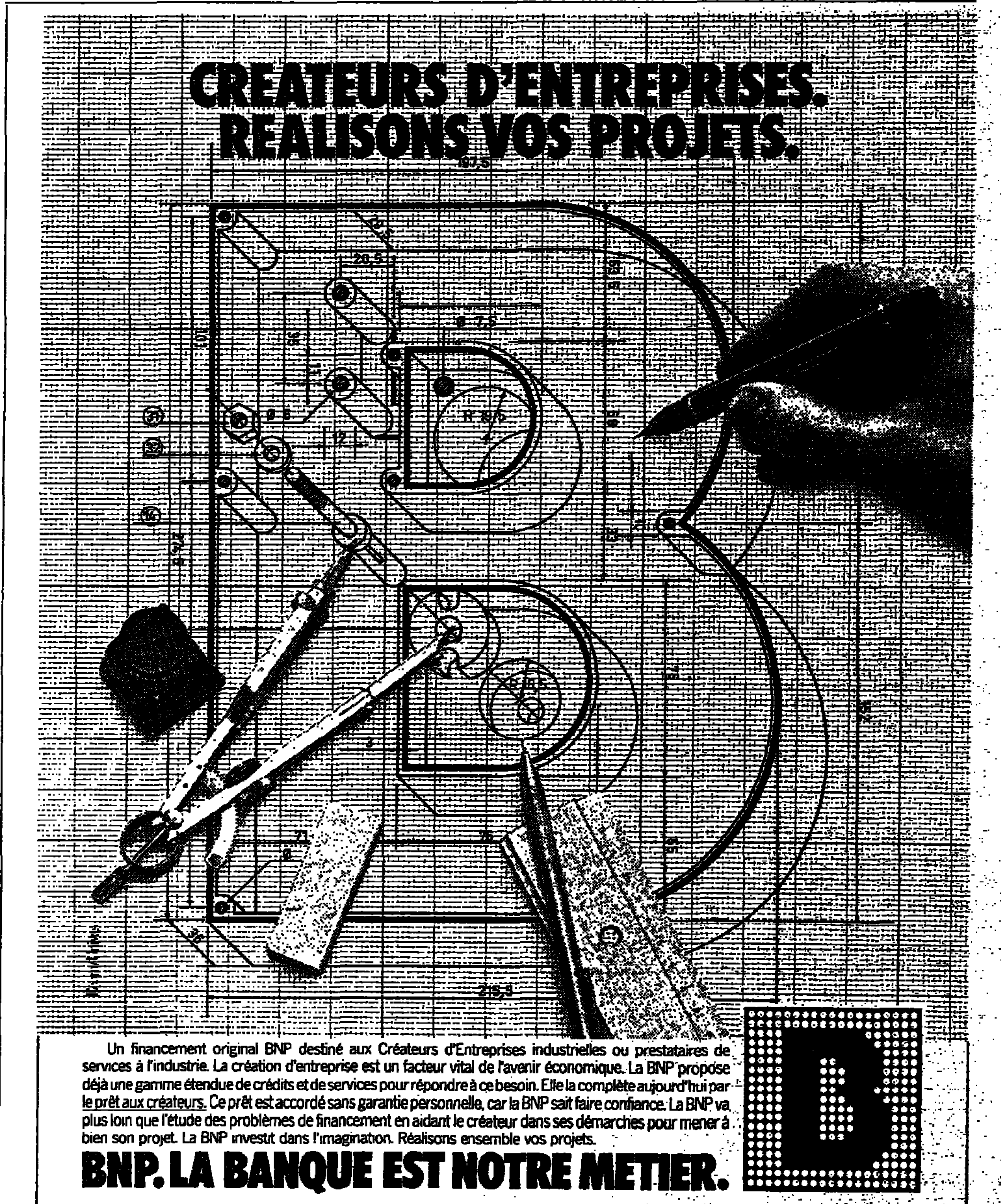
Depuis quarante ans, ces paysans, à qui l'on accorde royalement de 800 à 1000 lei par mois pour les kolkhoziens (le salaire moyen dans l'industrie est de 2400 lei), sont abreuvés de discours, et priés, comme la « classe ouvrière » restée en fait tout près de la glèbe, d'applaudir des deux mains des dirigeants infaillibles – dont les œuvres complètes s'étalent jusque dans les petites librairies de village. Quand les choses vont mal, quand l'avenir radieux tarde à venir, on demande à ces fourmis de se serrer la ceinture et de travailler plus. Les cigales, elles, continuent à chanter. Et la morale de la fable n'est pas pour demain.

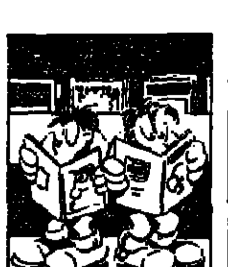
---

(1) 100 lei valent 45 francs au cours commercial.

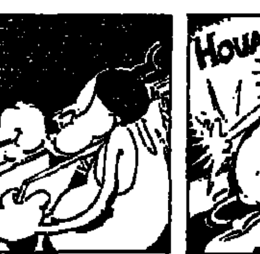
Prochain article :

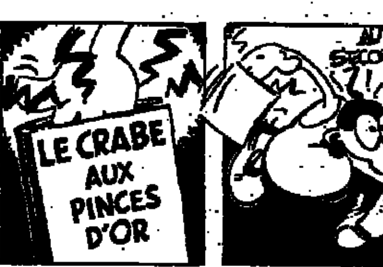
QUELQUES MURMURES ISOLÉS DANS LA FOULE.



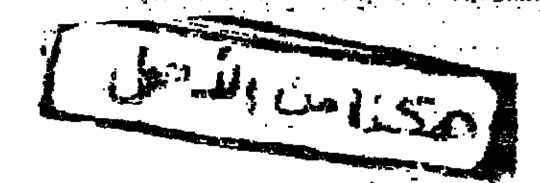








هكذا من الأصل

LES SUITES DE L'OPÉRATION A 2 – *LIBÉRATION* – LE SEUIL

Vive la crise, vive le trouble !...

On attendait Bernard Pivot, qui déclina la proposition ; ce fut – encore – Yves Montand. On attendait un honnête succès de télévision, ce fut un « tabac » multimédias comme on en avait peu vu en France. On escomptait bien des commentaires, ils furent innombrables, le plus souvent laudateurs. La crise ? L'émission « Vive la crise ! », diffusée le 22 février par Antenne 2, paraissait bien vaccinée contre elle par les grâces conjuguées de l'efficacité et du succès.

Et pourtant, elle couvait, cette crise, là où on ne l'attendait pas : dans la rédaction du quotidien *Libération*, l'une des trois parties prenantes de l'opération avec Antenne 2 et les Editions du Seuil. Gardons la mesure : une petite crise, un trouble, un malaise.

Très vite, à *Libé*, les explications économiques contenues dans l'émission divisent. En dépit de leur clarté et de l'exactitude d'une bonne partie de leurs termes : sommaire, mal vu, mal dit. Le quotidien se fera dans les jours suivants l'écho de divergences d'appréciation. Après tout, il ne sera pas le seul.

Mais ce qui déplaît plus encore, c'est la hâte à associer sans précaution le label *Libération* à une opération qui lui échappe en fait à 90 %. Comme elle échappe du reste à toute définition classique et, pour finir, à raison même de son succès boule de neige, à tout le monde.

Surtout, un rédacteur « oppositionnel » depuis que le directeur de cette publication, Serge July, y a fait souffler le vent d'une modernité rimbaldienne sans limite et a hissé son journal au sommet de toutes les modes, se rebiffe. Il a trouvé, et il fait circuler à *Libé*, en forme de note critique, la faille selon lui révélatrice de « *Vive la crise !* ».

Pour cet « oppositionnel », Jean-Paul Cruse, correspondant nantais de *Libération* et délégué SNJ-CGT, une séquence de l'émission n'est rien moins qu'une « *escroquerie journalistique* » et le signe « *d'un dérapage vers l'extrême droite* ». Doutes, débats, assemblée de la rédaction le 26 février : le trouble s'installe.

La cause en est l'un des jeunes entrepreneurs bouillonnant d'idées, dynamique et efficace, présenté dans cette séquence comme symbole du goût de créer, le Vendéen Philippe de Villiers, secrétaire général adjoint de l'Alliance pour une nouvelle culture (*le Monde* du 3 novembre 1983). Est-il un suppôt de la droite nationaliste catholique, de celle qui, en tout cas, se consacre depuis un certain 10 mai 1981 à la reconquête politique par le bon usage de la culture ? Jean-Paul Cruse le soutient. À l'appui : des citations peu amènes sur la gauche et des propos très conquérants, tenus souvent devant des auditoires à tout le moins favorables à cette tradition de pensée et d'action.

Thèse de la direction de *Libération* : une « bavure » dans une opération multimédias aussi réussie, un « coup » aussi vite et bien mené, est un risque à assumer. Elle en tire la leçon. On va aller voir de plus près ce Philippe de Villiers et passer au crible les incontestables et multiples succès de cet ancien énarque en rupture de sous-préfecture : un prodigieux « Son et Lumières » monté au Puy-du-Fou, une énorme radio libre, Alouette FM, bientôt une école de communication...

Une anecdote ? Un minuscule aléa de la « modernité » assumée et conjuguée par *Libération*, Antenne-2 et les Editions du Seuil ? Philippe de Villiers n'est pas loin de le croire. Oui, il y deux types d'endroits où il ne se rend jamais, lui qui parle devant tant d'auditoires divers : « *les cercles de la nouvelle droite et les sphères staliniennes* ». Oui, il est un chrétien « *en interpellation permanente* » et « *Vendéen en plus dans une tradition qu'il ne récuse pas* ». Et alors ? « *Que Cruse et les gens qui pensent comme lui viennent me voir et voir ce que je fais.* »

Chassez le politique...

Le producteur et scénariste de l'émission, Jean-Claude Guillebaud, diagnostique de son côté « *la stratégie du soupçon, un peu d'envie, la recherche du défaut de la cuirasse* ». Il n'a, jusqu'à plus ample information, « *aucune raison de soupçonner de quoi que ce soit cet ami de Michel Albert, dont le livre fut le point de départ de l'émission* ». Lui aussi parle avec satisfaction de « *coup* » et en annonce d'autres, qui feront du bruit.

Tout cela, en apparence, n'embarrasse guère Michel Albert, PDG des Assurances générales de France, ancien commissaire général au Plan. Ce que fait Philippe de Villiers, en revanche, l'enthousiasme. Pour le reste, il constate simplement : « *Ce pays-là* [la Vendée] *est comme ça. L'émission ? Quelle « œuvre de cinéaste », quelle extraordinaire « perforatrice pédogogique.* » Et lui ? Actionnaire de *Libé* en plus de tous ces titres et activités ? « *Si vous voulez. J'ai donné 10 000 francs.* » Actionnaire, comme Alain Minc, autre protagoniste de l'émission, lui aussi publié par le Seuil. Européen enfin, on l'a vu. Au point de briguer un mandat parlementaire ? « *On me l'a demandé de divers côtés. J'ai dit non à tous.* »

Le « coup » – l'opération originale – a été bien « vendu » avant d'être plébiscité par le public et d' « *interpeller* » – encore ! – une partie de la classe politique. Telle est encore, pour ce qui le concerne, la philosophie en actes de Philippe de Villiers : communiquer, communiquer, communiquer.

On ne peut toutefois se dispenser d'une interrogation. Le brouillage peut-il venir du petit écran lorsqu'il prétend parler et montrer aussi clair ? Des manipulations peuvent-elles se glisser dans le plus public des spectacles stimulants ? « *Nous avons fait une émission hors champ politique* », dit le producteur de l'émission. Les idéologies, c'est fini, a répété en substance son récitant, Yves Montand. « *Je suis de gauche si la fibre associative est de gauche, de droite si Jean-Paul II est à droite* », dit Philippe de Villiers.

Pas de politique ? Le mérite de l'affaire fut de permettre, justement, de parler politique au sein même de la rédaction, reconnaît-on volontiers à *Libération*. Et le trouble qui y a germé n'a peut-être que cette humble moralité : chassez le politique par la porte, il rentre par la fenêtre. Qui ne l'eût pas cru ?

LAURENT GREILSAMER et MICHEL KAJMAN.

LA CAMPAGNE DU FRONT NATIONAL

M. Le Pen : *le socialisme est un cul-de-sac*

Montpellier. – Ce n'est pas seulement pour tenir une réunion publique en soirée que M. Jean-Marie Le Pen est venu lundi 27 février à Montpellier. Il comparaissait

De notre correspondant

l'après-midi devant le tribunal correctionnel sur plainte du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) pour « incitation à la haine raciale » à la suite de déclarations faites l'été dernier dans l'Hérault. Le président du Front national nie avoir tenu les propos qu'on lui prête. L'affaire n'a pas été entendue au fond. Ses avocats ont plaidé l'irrecevabilité de la plainte. Le tribunal a mis sa décision en délibéré sous quinzaine.

Au moment où l'audience finissait, un cortège de mille à deux mille manifestants, réunis à l'appel du PS, du PC, du PSU, de la CFDT, de la CGT, de la FEN et du MRAP, traversait Montpellier pour protester contre « *la banalisation de l'extrême droite* », ce qui faisait dire à M. Le Pen : « *On me cite à comparaître devant le tribunal et on proteste contre ma venue. On manifeste dans la rue pour la liberté et on veut m'interdire la liberté d'expression.* »

La manifestation s'est terminée sans incident, comme la réunion publique qui s'est déroulée dans la salle Frédéric-Mistral.

Est-ce la proximité de l'audience correctionnelle ou bien l'effet d'un mûrissement ? Le discours de M. Le Pen fut vibrant, sans excès de parole et, à sa mesure, quasiment académique.

Sans doute M. Le Pen a-t-il parlé de la marée montante des populations d'émigrés qu'il évalue à six millions en France. Il la compare aux flots qui, aux abords du Mont-Saint-Michel, cernent et submergent le pêcheur imprudent. « *Alors quoi*, dit-il, *fascisme ? Nazisme ? La défense de notre patrie doit-elle être imputée de tels qualificatifs ? Sommes-nous xénophobes parce que nous voulons que la France reste la France ? Les Français ont un droit prioritaire d'être chez eux. Le patrimoine, c'est comme la santé, on ne le reconnaît que lorsqu'on le perd.* » Après avoir déclaré « *le socialiste est un cul-de-sac* », il a appelé à la fraternité nationale. Sur l'Europe, il a estimé que « *l'Espagne et le Portugal doivent avoir accès à la Communauté comme les nations captives de derrière le rideau de fer. Mais alors qu'on n'a pas su trouver un équilibre à dix, il n'est pas sage de croire qu'on le trouvera à douze* ». Enfin, M. Le Pen a souhaité la présence d'une liste du Front national à la prochaine élection municipale partielle de Sète. D'une façon générale, « *il vaut mieux*, dit-il, *voter pour un opposant imbécile que pour un communiste intelligent* ».

R. B.

Correspondance

LE MEETING DU PCF A BOURGES

A la suite de la lettre de M. Jean-François Deniau (le Monde *du 21 février*) *sur les conditions dans lesquelles s'était déroulé un meeting du Parti communiste sur les libertés et les droits de l'homme, le 12 février, à Bourges, la Fédération du Cher du PCF nous écrit :*

(...) Comme peuvent en témoigner la lecture des journaux locaux ainsi que les enregistrements de la télévision et des radios locales, il a bien été proposé à M. Deniau, personnellement, par M. Rémy Perrot, secrétaire fédéral, de laisser les dissidents des pays socialistes prendre la parole lors du meeting du PCF. C'est ensuite, M. Pierre Juquin lui-même qui, devant les caméras de la télévision, plusieurs micros et de nombreuses personnes, parmi lesquelles des dissidents, a confirmé, comme l'écrit *la Nouvelle République* du 14 février, que « *la réunion qui va commencer est ouverte à tous* ».

ANCIENS COMBATTANTS

L'UFAC souhaiterait un échéancier pour le rattrapage du rapport constant

Une délégation de l'Union française des associations de combattants (UFAC) doit être reçue, le mercredi 29 février, à l'hôtel Matignon, au sujet de plusieurs revendications du monde combattant, notamment la question du rattrapage du rapport constant du taux des pensions. Réuni le 11 février, le conseil d'administration de l'UFAC « *a pris acte avec satisfaction que, sur proposition du gouvernement, le Parlement a voté une troisième tranche de rattrapage : 1 % au 1er novembre 1984* ».

En novembre dernier, M. René Peyre, président de l'UFAC, dans une lettre adressée au président de la République, déplorait l'absence de tout élément de rattrapage sur les 7,40 % qui restent des 14,26 % que M. François Mitterrand avait trouvés lors de son arrivée à l'Elysée. « *Je m'en suis entretenu avec le premier ministre et je lui ai indiqué qu'il devait veiller à ce que la prise en compte des mesures de rattrapage s'effectue bien conformément à mes engagements* », répondait le chef de l'État en date du 16 janvier dernier. Même si l'UFAC réclamait 2 % pour cette nouvelle tranche, ses dirigeants se déclarent « *prêts à reconnaître objectivement les efforts consentis par le gouvernement, en une période difficile sur le plan économique* ».

Si l'on tient compte du 1 % prévu au 1er novembre 1984, il restera encore 6,86 % à combler, pour lesquels l'UFAC souhaiterait obtenir un échéancier précis, plutôt que la promesse assez vague faite par M. Pierre Mauroy. Lors de l'assemblée générale de l'UFAC, le 1er octobre 1983, le premier ministre avait déclaré, en effet, que « *cet effort* [le rattrapage] *sera prolongé sur les deux prochains budgets* ». La fin de la législature étant fixée à 1986, cela représenterait près de 3,50 % sur chaque budget. Est-ce possible ? Le gouvernement vient de décider la réunion, le 20 mars, d'une commission de concertation budgétaire élargie aux représentants de tous les groupes parlementaires en vue d'examiner le problème du rapport constant entre les pensions militaires et les indices de la fonction publique. Elle sera présidée par M. Jean Laurain, secrétaire d'État chargé des anciens combattants.

CLAUDE DURIEUX.

REUSSIR LE BAC

LES RESULTATS DES LYCEES

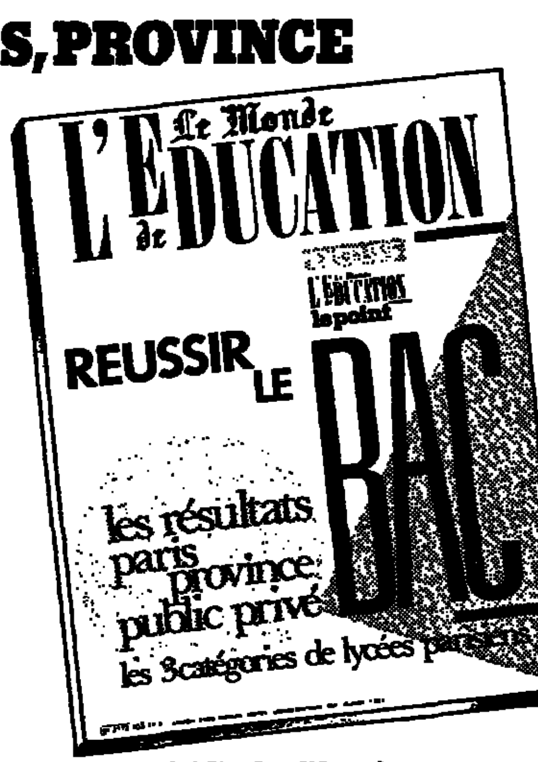
PUBLIC, PRIVE, PARIS, PROVINCE

Plus de mille lycées, publics, privés, de Paris et de province, ont répondu à l'enquête annuelle du **Monde de l'éducation** et du **Point** sur les résultats au baccalauréat 1983. Derrière les chiffres, se profilent la politique pédagogique du lycée – prime aux sections prestigieuses ou large éventail de formations, – son indulgence ou sa sévérité dans le « tri » des élèves.

Le Monde de l'éducation répond aussi aux questions que vous vous posez :
Quelles sont les chances de réussir le bac selon les lycées ?
Dans quelle section ?
A quoi tient le succès d'un établissement ?
Les lycées parisiens sont-ils comme les autres ?
Dans ce numéro, en plus des journalistes, les proviseurs ont la parole et commentent leurs résultats.

Aussi au sommaire : Les réseaux d'aide au travail scolaire ; 15-18 ans : l'âge des copains ; Les diplômés et le marché de l'emploi ; Etranges étrangers à HEC.

En vente chez les marchands de journaux 11 F.



L'Éducation Le Monde

Pour comprendre vos enfants
Pour préparer leur avenir
L'information sûre.

FINI LES BIBLIOTHEQUES EN « TOC »

MAF vous fournit des bibliothèques en bois massif pour le prix de bibliothèques en « toc ». Communiquez-nous vos dimensions 24 heures sur 24. Nous vous indiquerons VOTRE PRIX.

MAF 56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris
Tél. : 261-65-79 et 261-65-89

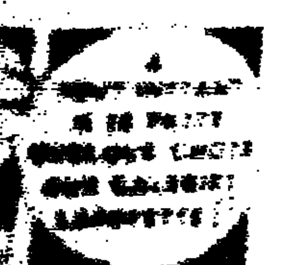










POLITIQUE

M. Mauroy : moderniser la France

(Suite de la première page.)

A l'évidence, avoir peur du progrès, c'est refuser l'avenir et refuser la vie. Mais l'accueillir, c'est aussi s'obliger à y préparer les hommes.

L'Europe, qui a été le berceau des deux premières révolutions industrielles, voit la troisième lui échapper. Elle doit donc ou redoubler d'efforts pour refaire son handicap ou se résigner au rôle de musée d'une culture engourdie. Notre ambition, pour la France et pour l'Europe, ne peut être de cette nature.

Une compétition est engagée à l'échelle internationale. Des pays s'industrialisent qui, demain, pourront prétendre aux premiers rôles. D'autres, riches hier, s'ils refusent l'indispensable effort d'adaptation, sombreront progressivement.

Or chacun peut observer la rapidité des mutations technologiques actuelles. Ceux qui croyaient avoir du temps se retrouvent soudain face à l'obstacle. Au cours des dix dernières années, l'Europe en général et la France en particulier ont hésité devant l'ampleur de la tâche. Elles ont déjà pris du retard.

En matière de brevets, par exemple, nous en déposons deux fois moins que les Britanniques, trois fois moins que les Allemands, six fois moins que les Américains et quinze fois moins que les Japonais ! La créativité intellectuelle devrait pourtant être notre principale matière première. Nous avons en matière de recherches et d'innovations technologiques une riche tradition. Nous n'avons pas su en tirer un avantage industriel suffisant.

C'est en robotisant leurs chaînes de production automobile ces dernières années que les Japonais ont fait vaciller leurs concurrents américains et qu'ils ont provoqué le chômage de nombreux travailleurs de la région de Detroit.

La réponse à de tels défis n'est pas à rechercher dans la fermeture des frontières, c'est-à-dire dans l'isolement par rapport aux grands courants de l'économie mondiale. Elle doit être trouvée dans l'innovation, dans la modernisation industrielle et dans une meilleure formation des hommes.

Tels ont toujours été nos objectifs.

Une nécessité vitale

Depuis bientôt trois ans, le gouvernement s'attache à moderniser la France.

Une modernisation institutionnelle d'abord. Je veux parler de la décentralisation, prolongée aujourd'hui par un exceptionnel effort de déconcentration. Car il est devenu indispensable de libérer les initiatives et de donner plus de souplesse à notre système administratif. La troisième génération industrielle sera en permanente mutation. Elle implique déjà une grande mobilité professionnelle, sociale et géographique. Les régions, les collectivités locales des bassins d'emplois concernés doivent pouvoir faciliter les adaptation nécessaires.

Une modernisation sociale ensuite. Faire de la négociation entre partenaires la règle de notre vie sociale, ouvrir de nouveaux droits aux salariés, c'est d'abord mettre notre pays à l'heure du dialogue et limiter ainsi les sources de conflits.

Une modernisation également de ce que j'appellerais les mœurs ou la morale publique. Cette démarche a été notamment illustrée par l'abolition de la peine de mort et l'abrogation des juridictions d'exception. En réalité, c'est tout notre droit qui est en cours d'adaptation, qu'il s'agisse du traitement des difficultés des entreprises ou de l'indemnisation des victimes.

Cette volonté de modernisation ne pouvait ignorer notre appareil de production. Il est en effet, au premier chef, concerné par l'adaptation de notre société aux réalités contemporaines.

Les conversions industrielles actuelles s'inscrivent donc dans une logique politique profonde. La France bouge. Elle s'adapte. Et elle n'a pas attendu le début de 1984 pour engager ce mouvement.

Cette volonté politique, constamment exprimée dans les faits depuis trois ans, correspond à une nécessité vitale. Chacun de nous doit avoir conscience que le tiers des productions industrielles d'aujourd'hui n'existaient pas il y a seulement dix ans ! On peut estimer que, dans cinq ans, plus de 40 % des produits qui seront sur le marché ne sont pas fabriqués à l'heure actuelle !

Le choix qui nous est proposé est donc simple : aller de l'avant, ou perdre pied. Telle est l'alternative.

Nous devons réactiver une véritable politique industrielle. Elle était en effet inexistante sous le précédent septennat. Et si Georges Pompidou avait contribué à doter la France d'une industrie compétitive c'était en fondant son développement sur l'utilisation d'une main d'œuvre à bon marché, immigrée pour l'essentiel.

Car la période de croissance a également été une période durant laquelle nous avons semé les germes de nos problèmes de société contemporaine.

C'est durant les années de croissance que l'exode rural s'est accéléré et que la France est devenue une nation de salariés.

C'est durant cette période que le souci des profits immobiliers a généré un urbanisme qui se révèle aujourd'hui source de bien des déséquilibres.

Ce sont ces années qui ont provoqué les excès de la société de consommation et ont engendré une crise des valeurs au sein de la jeunesse dont mai 68 fut l'illustration.

Même la croissance n'allait pas sans difficultés. Et quand l'opposition exploite l'absence de croissance, aujourd'hui, pour mettre en cause l'action du gouvernement, je lui réponds : qu'avez-vous fait des marges de manœuvre dont vous disposiez hier ? Comment avez-vous préparé la France aux mutations contemporaines ?

Face à la crise, les gouvernements du précédent septennat ont choisi de faire le gros dos et d'attendre. L'indispensable modernisation n'a pas été réellement engagée. Il nous faut, à présent, rattraper le temps perdu et adapter notre appareil de production.

Lors du sommet de Versailles, en juin 1982, le président de la République avait présenté un rapport intitulé « Technologie, emploi et croissance », dans lequel il posait notamment le problème d'une substitution ordonnée et rapide de nouveaux emplois aux anciens. Il insistait, à ce propos, sur la nécessité d'un effort accru de formation et de mobilité professionnelles.

La nécessité des restructurations industrielles n'est donc pas une découverte de ces dernières semaines.

Dans de nombreuses branches, des actions destinées à redresser la situation avaient d'ailleurs été engagées, dès 1981 et 1982. C'est ainsi que des plans particuliers ont été mis en œuvre en faveur du textile et de la machine-outil. Le développement de la filière électronique a été programmé. La réorganisation de notre industrie chimique a été engagée.

Et je n'insiste pas sur l'exceptionnel effort qui est consenti en faveur de la recherche.

Dans le même temps, progressivement, le ministère de l'industrie et de la recherche devient un véritable outil capable de promouvoir une politique et non la légère superstructure dépourvue de moyens réels qu'il était demeuré depuis des décennies.

La mise en place du fonds industriel de modernisation, en juillet 1983, a été une nouvelle illustration de cette volonté de développer les technologies contemporaines et de mobiliser, à cet effet, les ressources de l'épargne nationale.

La société semble hésiter

Le réveil industriel de la France a donc été recherché dès l'arrivée de la gauche aux responsabilités gouvernementales. Cette volonté constitue encore la priorité du budget de 1984 et elle se situe au cœur du IXe Plan.

Ce réveil exige en premier lieu la mobilisation des moyens de l'Etat et notamment du secteur public et nationalisé. Il s'agit là d'une nécessité qui s'impose dans tous les pays, quelles que soient leurs options politiques.

Même aux Etats-Unis, le passage à la troisième génération industrielle se réalise grâce au soutien du gouvernement central. Les industries concernées sont en effet directement bénéficiaires des programmes de recherche militaires et spatiaux ou de l'énorme marché public qui existe dans ce pays.

Pourtant, cette mobilisation de la puissance publique n'est pas, à elle seule, suffisante. C'est chacun d'entre nous qui doit, dans sa vie quotidienne, dans l'organisation de son travail, accepter l'idée même de cette modernisation. L'effort collectif engagé par la nation doit, pour réussir, être accompagné d'un effort individuel. Car, tôt ou tard, nous serons tous confrontés à l'innovation et à ses conséquences.

Cette perspective inquiète. Je le comprends. J'ai trop vécu parmi les ouvriers pour sous-estimer, par exemple, leur attachement à un métier, à une usine, où ils sont souvent entrés encore adolescents.

Pourtant, moins que d'autres, ils doivent se laisser aller à cette forme de conservatisme que représente le refus des avancées technologiques. La culture de la gauche, celle du mouvement ouvrier, n'a-t-elle pas toujours été associée à la notion de progrès, aussi bien technique que social ?

A l'heure actuelle, la société française semble hésiter. La réalité de l'obstacle à franchir n'est plus niée; mais son ampleur effraye. Et certains se plaisent d'ailleurs — consciemment ou inconsciemment — à en exagérer le volume. Des chiffres de suppressions d'emplois, trop souvent fantaisistes, sont par exemple publiés chaque jour, alors même qu'ils concernent souvent des perspectives sur plusieurs années. Ils contribuent à démoraliser, et donc à démobiliser.

Des syndicats forts et responsables

Il est vrai que les précédents en matière de restructurations industrielles ont pu nourrir les craintes des salariés concernés. Je serais tenté de dire que la droite avait, en la matière, une conception de type « biologique ». On coupe la « branche morte » — pour reprendre une expression chère à nos prédécesseurs, — on élimine le corps jugé malade en accompagnant l'opération d'une dose « d'anesthésie sociale » proportionnelle à la réaction des travailleurs et des collectivités locales concernées. C'est là qu'il faut chercher l'origine des difficultés que nous rencontrons aujourd'hui dans les zones intéressées.

Ce scepticisme contribue à alimenter des corporatismes qui ont trop souvent comme conséquence d'entraver les indispensables adaptations de notre société. Il s'agit là d'une vieille tentation française que nous devons être capables de surmonter. Et tous ceux qui, depuis trop longtemps, ont joué la faiblesse du syndicalisme français, ont tablé sur sa division, peuvent mesurer les dangers d'une telle situation. Les professions insuffisamment organisées, qui font de l'individualisme une règle absolue, constituent pour l'intérêt collectif un péril beaucoup plus redoutable que des organisations syndicales fortes et responsables, capables d'assurer la défense des travailleurs tout en prenant en compte les nécessaires adaptations de notre société.

Réformer et moderniser exigent le dialogue et la négociation. Le recours à l'affrontement social ou l'imposition de mesures brutales ne peuvent qu'engendrer des blocages, c'est-à-dire le gel de situations inadaptées. Il ne peut en résulter que de nouveaux retards dommageables à l'indispensable modernisation du pays.

Le gouvernement s'attache donc à permettre et à favoriser ce dialogue. Il vient de proposer les outils d'une véritable politique de conversion industrielle. Comme il l'avait fait, fin 1981-début 1982, pour la politique de l'emploi. Et chacun a pu constater que nous avons ainsi stabilisé le chômage entre l'été 1981 et l'automne 1983, ce qui constitue un résultat unique au sein des pays de l'OCDE.

Pas de vague de licenciements

Ce précédent doit convaincre que nous pouvons parfaitement atteindre les objectifs que nous nous fixons.

Moderniser ne signifie pas abandonner des productions. Reconvertir ne signifie pas sacrifier des régions. Traiter les situations de sureffectif ne signifie pas ouvrir la voie à une vague de licenciements dans tout le pays. Et s'il est vrai, comme l'a relevé le président de la République, que les procédures peuvent être accélérées, il n'est pas question de revenir sur la législation sociale qui, depuis dix ans, régit les licenciements.

A ceux qui redoutent que la gauche, dans cette opération, perde son âme, je dirai que l'ère industrielle est symbolisée par un progrès à la fois technique et social. Lors des deux premières révolutions industrielles cela s'est traduit par une dialectique d'affrontement et la naissance du mouvement ouvrier organisé.

Il nous incombe aujourd'hui la responsabilité de conduire simultanément cette double évolution.

Croire que la gauche puisse être hostile au progrès serait un non-sens historique. Cela reviendrait à dire que le mouvement ouvrier ne correspondrait qu'à une période précise et que les valeurs qu'il porte ne sont pas de tous les âges.

Ces valeurs qui ont noms justice, solidarité, liberté et démocratie nous devons les affirmer plus que jamais. Car je ne suis pas dupe du jeu subtil dans lequel certains semblent se spécialiser. Pour être vraiment « moderne », il faudrait se rallier à l'idéologie sommaire qui est à présent de consommation courante. Il faudrait s'extasier devant l'usage de la manière forte pour fermer les usines et licencier les travailleurs !

Je ne connais pas de dilemme plus artificiel que celui qui consiste à opposer ceux qui demeureraient fidèles aux idéaux de la gauche, mais qui se voient aussitôt taxés d'archaïsme, et ceux qui, au nom de la modernité, n'auraient d'autre perspective que de se rallier aux critères de la société marchande.

Ne nous épuisons pas dans ce faux débat. Ne perdons pas de vue notre problème.

Le temps de l'adaptation

La France a pris du retard. Il est vital de le rattraper. La modernisation de notre industrie est incontournable. Telles sont les données de départ.

Ce que l'on appelle communément la crise, c'est le temps d'adaptation qui nous est nécessaire. La gauche, par son sens du progrès et sa volonté de réforme, est la mieux à même de réduire ce délai.

Entretenir, au prix de lourdes subventions, des technologies périmées, c'est prendre le risque de ne plus pouvoir apprécier les évolutions de l'industrie mondiale. C'est prendre le risque de perdre pied.

Toute l'attention du gouvernement est concentrée sur le souci de réussir cette mutation en préservant les travailleurs. Et, dans le cadre de la politique de rigueur indispensable à l'assainissement de notre économie, chacun mesure les contraintes qui sont les nôtres.

L'ampleur des efforts que nous consentons pour cinq branches industrielles est telle qu'il devient évident que toutes les entreprises et toutes les régions ne peuvent être traitées d'un seul coup. La mutation, pour aussi nécessaire et urgente qu'elle soit, doit être progressive et s'accomplir au rythme de la vie elle-même. Mieux vaut sérier les problèmes et les traiter les uns après les autres que de prendre le risque d'une rupture des équilibres sociaux.

Car, ce que nous entreprenons, c'est une véritable conversion, c'est-à-dire la mobilisation de moyens exceptionnels. Le simple arrêt des activités dans les régions concernées serait en effet aussi nocif pour le pays que l'absence de modernisation.

A ceux qui s'étonnent que le gouvernement ait sélectionné des pôles de conversion bénéficiant des aides les plus importantes, je répondrai que la France à deux vitesses qu'ils redoutent existe, malheureusement, déjà. S'il convient de consentir un effort particulier pour certaines régions sinistrées, pour certains bassins d'emplois, c'est justement parce qu'ils accusent un retard préoccupant par rapport à la moyenne nationale, c'est pour leur permettre de recoller au peloton.

Qu'il s'agisse de la sidérurgie, des mines, de la construction navale, il faut que les firmes de ces secteurs retrouvent leur caractère d'entreprise. Il faut en finir avec l'accumulation des déficits de règle depuis des décennies. Et à ceux qui se plaignent des contraintes européennes qui pèsent, par exemple, sur notre sidérurgie, je répondrai seulement que si nous devions affronter directement le marché mondial, sans la garantie du marché communautaire, la situation serait plus critique encore !

La volonté politique existe, les instruments financiers, industriels et sociaux sont mobilisés et disponibles, à nous tous maintenant de prendre le risque, à nous de moderniser la France en adaptant nos comportements individuels et collectifs au nouvel enjeu.

PIERRE MAUROY.

★ Le titre et les intertitres sont de l'auteur.

Pédagogie

M. Pierre Mauroy a souvent pris la plume pour expliquer la démarche de son gouvernement. Il l'a déjà fait à trois reprises dans les colonnes du *Monde*, le 20 avril 1982 (« Gouverner autrement »), le 24 juin 1983 (« Débattre autrement »), et le 2 septembre 1983 (« Réussir »). Ce quatrième article procède du même souci que les précédents. Souci que le premier ministre avait exposé lui-même dans son ouvrage *C'est ici le chemin*, publié en 1982 : *« Expliquer le changement, définir une pédagogie est en effet l'une des tâches les plus difficiles pour le gouvernement. »* Une nouvelle fois, M. Mauroy s'essaie à cette pédagogie.

Son propos s'adresse en priorité à l'électorat ouvrier, et au parti communiste, que les restructurations industrielles décontenancent. D'où son insistance à souligner que la gauche ne veut pas gérer les opérations de reconversion à la manière de la droite, et que la modernisation industrielle ne doit pas entraîner *« une vague de licenciements »*. Au passage, le chef du gouvernement fait une mise au point après les réactions suscitées par les déclarations de M. Mitterrand, le 12 février, sur TF 1, au sujet des délais de licenciement. Il s'agit d'accélérer les procédures de licenciement, non de revenir sur la législation sociale. Le conflit des transporteurs routiers donne à M. Mauroy l'occasion de souligner la nécessité de syndicats *« forts et responsables »* pour éviter la montée des corporatismes.

Aux députés socialistes, qui avaient contesté que seuls certains des ouvriers menacés de chômage puissent bénéficier des congés de reconversion, le premier ministre répond que *« la France à deux vitesses qu'ils redoutent existe malheureusement déjà »* et que le sort privilégié réservé à ces ouvriers-là se justifie par le retard pris, par rapport à la moyenne nationale, dans les régions les plus touchées par la crise.

Mais, au-delà de son souci pédagogique, M. Mauroy lance aussi un appel politique, à toute la gauche, la « deuxième » comme la « première », l'« américaine » comme la « nationale », la « moderne » comme celle que l'on taxe parfois d'« archaïsme ». Pour le premier ministre, il s'agit là d'un *« faux débat »*. La vraie question est : *« Aller de l'avant ou perdre pied. »* Contre *« le jeu subtil dans lequel certains* [de ses amis] *semblent se spécialiser »*, M. Mauroy invite la gauche à faire front. En pédagogie, il est vrai, certaines répétitions ne sont pas inutiles.

A. R.



OISE
OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF ENGLISH
agréée par le British Council
21, rue Théophraste Renaudot 75015 PARIS Tél.(1) 533.13.02

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

Collégiens - Lycéens :
• matin : 15 H de cours par semaine - groupes de 8 élèves maximum - professeurs britanniques.
• après-midi : tennis, équitation, golf, natation, voile, planche à voile.

184 ORDINATEURS
PANORAMA Printemps 84
L'ORDINATEUR INDIVIDUEL
n° 57 - 22 F chez votre marchand de journaux.

Le Monde

société

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le recul du gouvernement

(Suite de la première page.)

Ainsi, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé et élu local de l'Ouest (il est maire de Rennes), tout en souhaitant que la *« sagesse »* et la *« conciliation »*, l'emportent de part et d'autre, affirme qu'un renoncement total de la part du gouvernement entraînerait *« une très grande déception »* dans les rangs socialistes.

D'autres membres du PS font valoir qu'un règlement partiel de la question de l'enseignement privé contribuerait à accélérer la rénovation de l'école publique, dont la nécessité fait l'unanimité au sein du parti. L'opinion de M. Pierre Joxe, selon laquelle il eût été préférable, dès 1981, de mobiliser les enseignants sur ce thème, répond, à l'évidence, à une préoccupation diffuse à l'intérieur du parti.

Le gouvernement affirme, lui aussi, vouloir l'apaisement et la décrispation, mais il considère que la conciliation reste possible.

M. Mitterrand estime que les laïques ressentent des frustrations légitimes. On indique dans son entourage qu'il n'est pas question de laisser les choses en l'état. Cependant, quitte à s'aliéner une partie de la base socialiste et certains députés, l'Elysée pense qu'il faut aller jusqu'au bout de la négociation avec l'enseignement catholique.

Le principal responsable du premier parti de la majorité et le gouvernement ont donc, sur le plan des objectifs, un langage commun. Ils apprécient, en revanche, différemment la possibilité de parvenir à un accord acceptable par les deux parties.

Leur démarche pourrait être de nature à désamorcer, en partie, l'offensive de l'opposition. En revanche, il sera difficile au gouvernement de ne pas donner l'impression qu'il cède à la pression de l'opinion.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Les projets de réforme du premier cycle du supérieur

Mme Danièle Blondel, directrice de l'enseignement supérieur et de la recherche, a annoncé que l'examen des projets de réforme du premier cycle transmis par les universités venait de commencer (*le Monde* du 15 février). *« Nous avons toutes les raisons d'être satisfait car toutes les universités sauf deux (Bordeaux-III et Paris-II) ont envoyé un ou plusieurs projets »*, a-t-elle déclaré. Ce sont environ cinq cents propositions de diplômes, élaborées en fonction des objectifs de la nouvelle loi sur les enseignements supérieurs, qui ont été adressées au ministère. *« Un chiffre énorme »*, selon Mme Blondel, si on le compare aux réactions des universitaires au printemps et à l'automne 1983 à l'annonce de la loi préparée par M. Savary.

Des groupes d'experts doivent examiner ces projets. Vers le milieu de mars, une analyse de ces propositions et une étude des moyens supplémentaires qu'elles exigent devraient être connues. Ensuite des négociations s'engageront avec les établissements. Un tiers des projets pourront être mis en place à la rentrée de 1984.

PUBLICATION JUDICIAIRE

CONDAMNATION FRAUDE FISCALE

Par jugement du tribunal correctionnel de Saintes du 22 septembre 1983, M. Henri Boureau, ancien huissier de justice, né le 12 août 1917 à Aulnay-de-Saintonge, demeurant à Aulnay-de-Saintonge, a été déclaré coupable de fraude fiscale et d'omission volontaire d'écritures comptables, pour avoir, de 1978 à 1981, dissimulé des sommes sujettes à l'impôt pour un montant de 248 819 F et majoré indûment des charges pour une somme de 139 836 F.

Le tribunal :

– A condamné M. Boureau à un an d'emprisonnement avec sursis et à 100 000 francs d'amende.

– A ordonné la publication de ce jugement aux frais du condamné dans les journaux *le Monde*, *le Figaro*, *Sud-Ouest* (page France) et dans *la Revue des huissiers de justice*.

Vu au parquet.
Saintes, le 15 février 1984
Le procureur de la République.
Pour extrait certifié conforme.
Saintes, le 8 novembre 1983 :
Le greffier.

Un accord est possible sur les règles budgétaires

C'est le 12 janvier que M. Alain Savary a adressé à ses partenaires quatre textes détaillant les propositions qu'il soumettait aux négociations sur l'avenir des relations entre l'Etat, l'enseignement public et l'enseignement privé.

Ces propositions du ministre de l'éducation nationale visent d'une part à modifier, en les harmonisant avec celles du public, les modalités de financement des établissements privés sous contrat avec l'Etat. Elles introduisent, d'autre part, deux nouveautés : la création de l'établissement d'intérêt public (EIP), entité juridique qui se substituerait aux actuels contrats pour associer plus étroitement l'enseignement privé au service public, et la possibilité pour les enseignants volontaires du privé de devenir fonctionnaires.

Aboutissement de deux ans de travaux, discussions et consultations, les négociations ont commencé le 24 janvier dans la plus grande discrétion. Depuis cette date, les représentants du ministre reçoivent, à tour de rôle, les interlocuteurs qui ont accepté de répondre à leur invitation. Dans les pourparlers qui viennent de s'engager, les laïques restent les grands absents. En revanche, la commission permanente de l'enseignement catholique, dirigée par le Père Paul Guiberteau, a déjà été reçue plusieurs fois. Mais, avant même l'ouverture de la négociation, il était clair qu'elle ne discuterait que de deux propositions sur quatre, celles qui concernent les conditions de financement par l'Etat des établissements privés. Le premier de ces textes traite des conditions de passation des contrats, des ouvertures et fermetures de classe et des règles d'inscription au budget de l'Etat, des crédits destinés à rémunérer les maîtres de l'enseignement privé. Ces crédits seraient désormais limitatifs, c'est-à-dire que l'enseignement privé disposerait, contrairement à la pratique antérieure, d'un nombre de postes fixé à l'avance pour ouvrir des classes selon des critères équivalents de ceux de l'enseignement public et non plus à son gré. Ce mouvement a été amorcé dans les faits à la rentrée 1983. En dépit de protestations formelles, les responsables de l'enseignement catholique ont bien conscience qu'ils bénéficiaient jusqu'alors de privilèges difficiles à défendre surtout dans une période d'austérité.

Le second texte fixe les conditions de la participation financière des collectivités territoriales à l'égard de l'enseignement privé sous contrat. Comme dans l'enseignement public, les dépenses de fonctionnement seraient prises en charge par les communes pour les écoles, par les départements pour les collèges, par les régions pour les lycées. Cette proposition traduit, pour les deux réseaux scolaires, les dispositions de la loi de décentralisation du 22 juillet 1983.

Non à la titularisation

La mise en œuvre de la décentralisation est une nécessité que l'enseignement catholique ne conteste pas. En outre, ce texte devrait mettre fin aux litiges qui opposent encore des écoles privées sous contrat d'association à des municipalités qui refusent de participer à leur fonctionnement faute d'un dispositif législatif adapté.

Sur ces deux textes, il semble qu'un accord soit possible même si des divergences existent au départ sur certaines modalités.

En revanche, la commission permanente de l'enseignement catholique a refusé de discuter de l'établissement d'intérêt public et de la *titularisation éventuelle des maîtres* dans la fonction publique. Elle a cependant présenté, à ce propos, des contre-propositions le 5 février. Elles portent sur un statut spécifique, unique, des enseignants, et inventent la notion de groupement public d'intérêt éducatif (GPIE). Cette structure juridique décentralisée respecterait, aux yeux de ses auteurs, *« l'autonomie administrative, financière et éducative »* des écoles.

Le ministre de l'éducation nationale n'a pas encore fait savoir ce qu'il pensait des contre-propositions de ses partenaires, qui restent bien déterminés à ne pas discuter de ces deux points sur les bases fixées par le gouvernement.

CATHERINE ARDITTI.

● *Deux nouveaux associés à l'Académie des sciences.* – L'Académie des sciences a élu, lundi 27 février, deux associés étrangers : Sir Rudolph Peierls, ancien professeur aux universités de Birmingham et d'Oxford (Grande-Bretagne), connu pour ses travaux théoriques en physique des solides et en physique nucléaire ; et M. Ryogo Kubo, ancien professeur et doyen de l'université de Tokyo (Japon), spécialiste de mécanique statique, qui a notamment formulé les grandes lois de la thermostatique hors équilibre.

● *L'Institut de l'enfance et de la famille.* – M. Jean-Pierre Rosenczveig, magistrat, actuellement conseiller technique au cabinet de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé de la famille, sera sans doute nommé directeur de l'Institut de l'enfance et de la famille, créé par un décret paru au *Journal officiel* du 23 février. Celui-ci, qui doit financer ou faire connaître des recherches et des expérimentations (par exemple, sur les modes de garde), est administré par un conseil comprenant neuf personnalités choisies pour leur compétence, six membres de droit (quatre représentants des organismes de recherche, le président de la Caisse nationale d'allocations familiales et celui de l'Union nationale des associations familiales), quatre représentants des ministères intéressés et un élu du personnel.

LES RÉACTIONS

● M. Bouchareissas : *la gauche risquerait de perdre ses militants les plus actifs*

● Le Père Guiberteau : *une ouverture mais il faut attendre pour juger*

Le ministre de l'éducation nationale se refuse à commenter les déclarations de M. Lionel Jospin. Pour sa part, M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), a déclaré, lundi 27 février à RTL, que *« le problème des rapports entre l'Etat et l'enseignement privé est un des problèmes importants que la gauche doit résoudre, même s'il est difficile »*. M. Bouchareissas nous a précisé qu'*« un recul éventuel du gouvernement sur ce problème ferait courir, à terme, la gauche vers la perte du pouvoir »*. Selon lui, la gauche *« perdrait par désenchantement, en tout cas, l'appui du noyau le plus actif et jusqu'alors le plus fidèle de ses militants, qu'il s'agisse d'enseignants, de parents d'élèves ou d'amicalistes »*. Le CNAL, d'après son secrétaire général, *« jugera dans la période à venir le gouvernement à ses actes »*.

De son côté, l'enseignement catholique a réagi par la voix du chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général, qui nous a déclaré : *« Si les actes suivent les paroles, les propos tenus par M. Jospin montreraient une ouverture possible du côté du gouvernement. »* M. Guiberteau insiste sur la nécessité qui s'impose à lui d'attendre pour juger : *« Nous devons encore être fixés sur des points tels que ceux-ci : y aura-t-il un dépôt de projet de loi, et sur quoi ? Quels moyens aurons-nous d'exprimer notre avis sur un projet avant qu'il vienne devant le Parlement ? »*

« L'expérience nous apprend à être attentiste, a-t-il ajouté. *Car, par exemple, le fait que soixante-dix communes refusent toujours de verser le forfait à des écoles sous contrat nous inquiète sur la possibilité du gouvernement de faire restecter la loi. »*

∴

M. Jean Andrieu, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) et responsable en titre du CNAL, a déclaré de son côté : *« Je ne sais pas si c'est un bon calcul politique, et si, à vouloir sans cesse différer les problèmes difficiles, on ne va pas écorner la conscience politique de la majorité, et accroître le nombre des déçus du socialisme. »* M. Andrieu a ajouté : *« Nous avons manifesté dans la rue pendant vingt-cinq ans, et les gouvernements d'alors n'en ont tenu aucun compte. Bien sûr, la gauche a raison d'agir autrement aujourd'hui, mais ce n'est pas une raison pour abandonner un projet social. »*

● *M. Jacques Pommatau*, secrétaire général de la FEN, a déclaré, mardi 28 février : *« Si le gouvernement était conduit à céder à la pression de l'extérieur, cela ne manquerait pas de poser de sérieux problèmes à son électorat. »*

M. ANDRÉ BERGERON : « DU BON SENS »

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, estime que les propos tenus par M. Jospin sur la querelle scolaire sont ceux *« du bon sens »*. *« A mon avis, il a raison*, a-t-il déclaré mardi 28 février. *Il est des circonstances ou il faut faire preuve de réalisme et de bon sens. Il était inutile de soulever ce problème aujourd'hui. C'est ce que j'avais dit à M. François Mitterrand le 1er février 1984. C'est le même souci qui a inspiré à la commission exécutive de Force ouvrière la décision de ne pas participer aux manifestations du CNAL. »*

Le moule

La poussière des combats autour de l'enseignement libre cache peu à peu l'objet réel du débat. Des gens qui n'ont mis les pieds dans une église que pour un mariage ou un enterrement crient leur soutien à une foi qu'ils ignorent, enragent de voir des évêques traîner encore les pieds et prêcher une modération relative.

C'est que l'enjeu n'est pas la christianisation ou la déchristianisation de la France. L'école confessionnelle n'est plus, ou n'est plus guère une machine à fabriquer des catholiques fervents. Elle est devenue un symbole de la liberté des parents en même temps que d'une autorité qu'ils veulent retrouver. Dans une certaine mesure, à Lille, hier, à Versailles, demain, on prend la revanche de mai 1968. Certes l'enseignement libre n'est plus ce qu'il était il y a cinquante ans. Il a, comme l'enseignement public, abandonné des contraintes jugées maintenant archaïques. En associant de plus près les familles à la « communauté éducative », il a fait progresser une pédagogie ouverte sur l'extérieur.

Mais l'essentiel, aux yeux de la grande masse des parents, c'est que son existence même leur permet d'avoir barre sur leurs rejetons, de choisir pour eux, de les repêcher après des expériences malheureuses, de leur transmettre ce qu'ils estiment être leur héritage moral. En un mot de les former à leur image, dans une société qui, hier assoiffée de changement, aspire — sans pour autant, bon gré mal gré, cesser de changer, — à la stabilité perdue des générations répétitives. Les enseignants du secteur public n'ont-ils pas, dans leur ensemble, la même soif de faire de leurs enfants des instituteurs ou des professeurs, de leur assurer cette sécurité de l'emploi qui engendre bien des vocations pédagogiques ?

Mai 1968 était, par beaucoup de côtés, l'explosion d'une génération nombreuse, inquiète d'avoir dû, dans un monde incertain, se déterminer toute seule. Comme l'Université, la famille a paru en faire les frais. Elle n'en est pas morte ; elle a changé. Le patriarcat n'existe plus guère. Les rapports se sont assouplis, sont devenus plus égalitaires. Est restée la crainte du désordre, de la rupture, des départs sans retour vers l'utopie ou la drogue.

La classe moyenne française est encore sous le choc de cette désintégration, de cette perte de ses enfants. Elle a tendance à les attribuer à l'enseignement public, bouc émissaire d'un abandon qui était le fait de l'ensemble du corps social.

Choisir pour ses enfants, c'est, à ses yeux, leur éviter l'aventure, s'assurer que des rejetons de moins en moins nombreux — quand ils l'étaient, la conformité de quelques-uns au modèle prévu faisait passer la folie des autres, — resteront dans la voie qu'on a choisie pour eux.

L'école publique a évolué, elle aussi. Malgré d'évidents défauts, sa pédagogie se transforme. Les lycées ne sont plus au bord de l'insurrection depuis belle lurette. Les enseignants, ceux du moins qui ne sont pas chargés d'éponger les bavures dans les milieux les plus défavorisés, ont repris le pouvoir d'enseigner. Les élèves savent que leur avenir dépend, du moins en partie, de leur travail. Mais la grande machine, secouée par des réformes successives, met longtemps à trouver son rythme de croisière. Elle compte en décennies. Les parents comptent en trimestres.

D'où cette angoisse, soigneusement entretenue par tous ceux qui ont intérêt à faire basculer le pouvoir, cette hâte, la vivacité de la réaction. La gauche croyait se trouver devant un problème politique, avec des solutions techniques. Elle se heurte à bien plus que cela : à une société qui, à travers ses enfants, défend sa pérennité.

JEAN PLANCHAIS.

Une mise au point du ministère sur les enseignements artistiques

Le ministère de l'éducation nationale a réagi fermement à l'appel lancé par le Comité national pour l'éducation artistique (CNEA) sous la forme d'un encadré publicitaire inséré dans nos colonnes (*le Monde* du 14 février 1984), et qui protestait notamment contre *« la décision du ministère (...) de demander à plusieurs centaines de professeurs d'éducation musicale et d'arts plastiques d'enseigner les mathématiques ou les lettres »*.

Dans une lettre adressée à toutes les personnalités signataires de ce texte, M. Alain Savary précise que la « décision » ainsi mise en cause concerne la nouvelle possibilité de titularisation ouverte aux maîtres auxiliaires non titulaires de la licence ou de son équivalence nécessaire pour être intégrés comme adjoint d'enseignement. Ces auxiliaires pourront, à la rentrée 1984, être titularisés dans le corps des professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC) et bénéficier de la sécurité de l'emploi. En contrepartie, ils devront dispenser un double enseignement, l'un dans leur discipline d'origine, l'autre en lettres ou en mathématiques, conformément au statut des PEGC.

« En réalité, indique le ministère, *les besoins d'enseignement dans les disciplines artisitques sont tels que les maîtres concernés (...) enseigneront presque exclusivement dans ces disciplines. S'il est vrai qu'un déficit important existe encore en ces matières, c'est le fait de l'abandon dans lequel elles ont été laissées pendant des années »*. Le ministre de l'éducation nationale annonce qu'un bilan des actions menées en faveur des enseignements artistiques sera fait au début du mois d'avril.















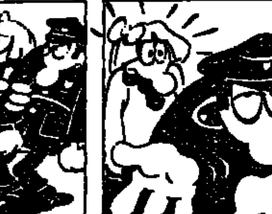
















Le Monde

dossier

Le point sur...

L'enseignement privé

L'ENSEIGNEMENT privé mobilise. Depuis le 22 janvier, à *Bordeaux*, jusqu'au dernier week-end, à Lille, le nombre de manifestants n'a cessé de croître : 80 000 dans la capitale girondine, 150 000 à Lyon, 220 000 à Rennes, près de 300 000 dans le fief du premier ministre.

Combien *seront-ils dimanche 4 mars* à Versailles, dernière des cinq manifestations prévues pour l'instant par le comité national de l'enseignement catholique ? Certainement plus encore, d'autant que ce rassemblement, près de la capitale, prendra inévitablement un caractère national. Ces manifestations ont pour objectif de rassembler « *ceux qui veulent défendre la liberté de l'enseignement* », au moment même où les responsables de l'enseignement privé négocient avec le gouvernement un nouveau mode de financement, de gestion et de fonctionnement de leurs écoles.

L'arrivée de la gauche au pouvoir a en effet posé en termes nouveaux les rapports entre l'Etat, l'école privée et l'enseignement public. La question du financement par l'Etat d'un système d'enseignement privé, en concurrence avec le secteur public, est un vieux cheval de bataille des militants socialistes. Lorsqu'il était candidat à la présidence de la République, M. Mitterrand avait annoncé son intention de mettre en place un grand service public, unifié et laïque de l'éducation nationale.

Il y avait de quoi inquiéter les partisans de l'enseignement privé, même si, depuis son élection, M. Mitterrand a tenu à rassurer, renonçant, depuis le 10 mai 1981, à reprendre la formulation de son engagement électoral.

Pour traiter ce brûlant dossier, le gouvernement a évité toute précipitation. Depuis le 25 janvier 1982, le ministre de l'éducation nationale a rencontré plusieurs fois ses partenaires, bien qu'il se soit souvent contenté de les écouter sans répondre à leurs questions. Quand son plan de décembre 1982 a été rejeté par l'enseignement catholique, il a repris les contacts pour aboutir, en octobre 1983, à de nouvelles propositions qui ont reçu cette fois un accueil en partie favorable de la part des catholiques, mais nettement négatif de la part des laïques.

Ce sont ces dernières propositions qui font l'objet des négociations actuelles. Elles s'articulent autour de quatre chapitres : l'harmonisation des conditions d'ouverture de classes dans l'enseignement privé et public, la participation des collectivités territoriales à leur financement, les liens juridiques entre les écoles privées et l'Etat, le statut des maîtres du privé.

Les laïques se sont tenus jusqu'alors à l'écart du jeu, laissant au gouvernement le soin de trancher. *Ils attendaient* avec espoir le *dépôt* d'un projet de loi prévu pour la session parlementaire de printemps. Cette échéance accroît l'inquiétude des défenseurs de l'enseignement privé. Si un accord paraît possible entre eux et le gouvernement sur les deux premières des quatre propositions, il n'en est pas de même pour les deux autres, qui, selon eux, conduiraient à terme à intégrer le secteur privé au secteur public. Mais c'est justement ce que les laïques déplorent de ne pas trouver dans les propositions ministérielles.

Le débat n'a pas fini d'agiter la classe politique. Mais il concerne aussi, on l'oublie trop souvent, des élèves, des familles et des enseignants.

Les conditions d'une liberté...

Liberté. Sur les tracts et les banderoles, sur les badges et les affiches, *dans les slogans et les discours*, la liberté – terre symbolique entre tous – est au cœur de la bataille qui oppose les tenants de l'enseignement privé et ceux de la laïcité. « *Exigeons la liberté pour l'école* », affirment les uns. « *La seule école libre c'est l'école de la République* », proclament les autres. Bataille de mots et de principes qui, politiquement, va bien au-delà du seul problème scolaire.

La défense des libertés, et plus particulièrement de la liberté d'enseignement, n'est pas le privilège de la droite contre la gauche : plus de *deux Français sur trois*, les sondages en témoignent avec une remarquable constance, se déclarent attachés à l'école « libre ». Libre de quoi ? D'abord d'être créée à l'initiative privée, conformément aux principes de la *Constitution*. Libre de passer contrat avec l'Etat pour bénéficier de son aide, mais tenue, dans ce cas, de recevoir tous les enfants qui le demandent, quelles que soient les convictions philosophiques ou religieuses des familles, ainsi que le prévoit la loi Debré. Tenue aussi d'appliquer les mêmes programmes, les mêmes règlements que les établissements publics et de soumettre ses enseignants au contrôle de l'inspection.

La liberté de l'enseignement privé a, en fait, commencé à décroître le jour où les établissements ont entretenu avec *l'Etat des relations financières* codifiées par la loi, et sont en définitive passés sous le régime de la *liberté « surveillée »*. N'est-ce pas, après tout, ce qu'en attendent aujourd'hui certaines familles, plus soucieuses d'y trouver un recours et un label qu'un enseignement religieux ?

Choix et contraintes

L'enseignement public en effet ne laisse *aucun choix* aux *parents* : l'affectation dans une école dépend de leur lieu de résidence. L'enseignement privé au *contraire* échappe à toute carte scolaire : les parents sont libres d'inscrire – dans la mesure des places disponibles... – leurs enfants dans l'établissement qui, selon eux, correspond le mieux à leurs besoins. Davantage de *discipline*, un accueil plus adapté, une pédagogie différente, souvent une réelle participation des *familles* aux activités éducatives et sportives en dehors des heures de classe... Le choix a tout de même ses *limites* : l'enseignement « libre » n'offre pas tout partout, et donc pas à tout le monde. Surtout, certains établissements ne reconnaissent pas à leurs personnels une *entière liberté syndicale*.

L'Etat laisse en définitive aux établissements privés deux libertés essentielles qu'il refuse au secteur public : l'inscription des élèves, qui est de la seule volonté des familles, et le recrutement des enseignants, qui relève des *chefs* d'établissement.

Une « soupape »

Les autres différences avec l'enseignement public tiennent à l'organisation décentralisée du privé. Il en est ainsi des objectifs – et donc des méthodes – pédagogiques fixés par le projet éducatif de chaque établissement, à la définition duquel sont associés parents et enseignants. C'est ce qui explique la diversité de visages que présentent les écoles privées, de la *plus* traditionnelle à la plus novatrice, de la plus « élitiste » à la plus « démocratisée ». On y trouve au total du *meilleur* et du pire. Mais nul n'est obligé de s'exposer... au pire. A l'inverse, le meilleur n'est pas nécessairement le plus cher, puisque les charges essentielles sont supportées par l'Etat et les collectivités locales.

Il reste que l'Etat finance deux systèmes d'enseignement, dont l'un est un peu plus « libre » que l'autre et a, de ce *fait*, les *faveurs* de l'opinion, même si tous n'y mettent pas leurs enfants. Il est sécurisant pour beaucoup de parents de savoir qu'il *existe* dans le *système* éducatif une « soupape ». Le débat porte sur le point de savoir si l'Etat doit en assurer *financièrement l'existence*. *S'il* ne le faisait pas, ce système ne serait pas accessible au plus grand nombre. A moins de transposer à l'enseignement public les principes qui fondent la liberté de son concurrent.

...et son prix

L'aide de l'Etat à l'enseignement privé représente 12,80 % du budget *de l'éducation nationale en 1984*. Comme l'enseignement privé scolarise environ 16,10 % des élèves, l'Etat lui donne *proportionnellement* moins qu'au secteur public. Faut-il en conclure que l'enseignement privé coûte moins cher à la collectivité nationale que l'enseignement public ? Non, car cette évaluation repose sur des éléments que l'on n'a pas réussi à comparer jusqu'à présent en toute rigueur. Le Sénat a récemment renoncé à constituer un groupe d'études sur le sujet.

Lorsque le ministère de l'éducation nationale est sommé de publier des indications comparatives, il les entoure d'*infinies précautions*. Ainsi, lorsqu'il a dû répondre à la commission des affaires culturelles du Sénat, qui *lui* demandait, avant l'examen du budget de 1984, de comparer le coût d'un élève scolarisé dans chacun des deux secteurs, a-t-il donné les chiffres suivants : public premier degré (écoles) 4 587 F, privé : 5 548 F ; et second degré (*collèges et lycées*) *public* : 11 744 F, privé : 11 467 F. Mais le ministère a assorti ces données de trois observations :

– ces chiffres globaux concernent des programmes d'enseignement de coûts très différents dans l'un et l'autre secteur ;

– le budget prend en compte des charges sociales différentes selon qu'il s'agit du privé ou du public.

– de nombreux enseignants du privé (second degré) sont rémunérés *comme maîtres auxiliaires*, ce qui minore le coût pour le privé.

Il faut ajouter deux remarques :

– L'aide de l'Etat au privé ne concerne que le privé sous contrat qui représente seulement 15,20 % de l'ensemble (et non plus 16 %). Voilà *qui modifie* déjà les *termes de la* comparaison.

– l'enseignement privé bénéficie de services de l'éducation nationale tout *en* échappant à leur *financement* : administration centrale et académique, orientation des élèves, services d'aide sociale, organisation des examens (très coûteux) et des concours.

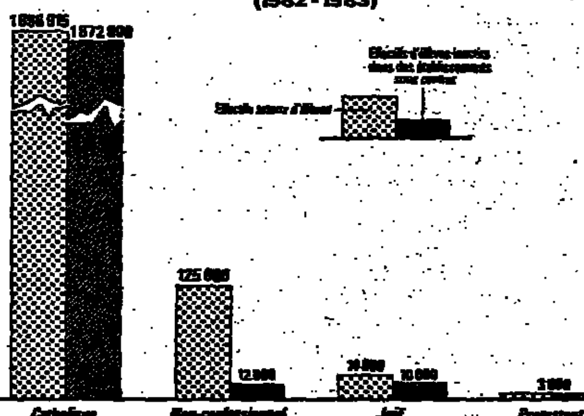
Les conflits avec les communes

De nombreux procès sont en cours qui oppposent écoles privées, communes et préfets. En effet, la loi *Guermeur (1977) ne précisant pas* à quelle collectivité publique incombent les dépenses de fonctionnement d'une école primaire privée sous contrat d'association, les conflits se sont multipliés. Certaines communes ont refusé de supporter les conséquences financières de contrats signés entre les préfets et les écoles et sur lesquels elles *n'avaient pas eu leur mot à dire*.

Aujourd'hui, la confusion est à son comble : la juridiction administrative et les cours régionales des *comptes se* sont prononcées dans des sens contradictoires, certains juges faisant obligation à la commune de payer les dépenses des écoles primaires privées et d'autres s'y refusant. De son côté, le gouvernement a, dans un premier temps, demandé *aux préfets d'inscrire d'office* ces dépenses dans les budgets communaux. Il s'est ensuite ravisé et a *laissé* aux *futurs décrets* d'application de la loi sur la décentralisation le soin de trancher le conflit.

Des chiffres et des lois

LE PREMIER ET LE DEUXIÈME DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ (1982-1983)



● Les effectifs.

L'enseignement catholique scolarisait en 1982-1983 (derniers chiffres connus) 92,8 % des *effectifs du privé*, soit près de 1 900 000 élèves. Il comprend 15,5 % de la population scolaire totale : 13,7 % dans le premier degré, 18,3 % dans le second degré, où les collèges et lycées représentent plus de 19 % et les *lycées d'enseignement professionnel* 15,5 %.

120 000 enseignants, 9 600 *chefs d'établissement* et 123 000 non-enseignants (personnel administratif et bénévole), travaillent pour l'enseignement catholique.

● Les contrats avec l'Etat.

La « loi Debré » du 31 décembre 1959 institue deux types de rapports contractuels entre l'Etat et les établissements *privés* : le contrat « simple » ou « d'association ». Avec le contrat simple, les *enseignants, soumis à un statut* de droit privé, sont agréés par l'Etat, qui prend en charge leurs rémunérations et les charges sociales. Les frais de fonctionnement sont payés par les écoles, les communes pouvant y participer.

Depuis 1980, les contrats simples ne peuvent être conclus dans le second degré. Applicables au primaire, ils touchent 4 330 écoles sur 6 700, soit 63 % ; 36 % sont sous contrat *d'association, 1 % hors contrat*.

Le contrat d'association prévoit la prise en charge financière par l'Etat : *rémunération* et charges sociales *des enseignants*, frais de fonctionnement des établissements. Les *enseignants sont salariés de l'Etat et* doivent suivre les *« les règles et programmes de l'enseignement public »*. Sur 2 900 lycées et collèges privés, 92,3 % sont sous contrat d'association.

Les maîtres et la garantie de l'emploi

Ne possédant pas le statut de fonctionnaires, *les professeurs* de l'enseignement privé ne bénéficient pas d'une garantie absolue d'emploi. Comme toute entreprise, une école privée peut être amenée à fermer ses portes et à licencier son personnel ; d'autre part, *un conflit entre* un directeur d'établissement et un maître peut se traduire par le *renvoi de celui-ci selon* les règles du code du travail et des conventions collectives.

Cette relative précarité n'est pas seulement un argument mis *en avant par* les adversaires du privé. L'article 20 de la convention collective de travail de l'enseignement *catholique primaire* ne classe-t-il pas, parmi les « fautes lourdes » pouvant entraîner *un* licenciement *sans* préavis ni indemnités, *« les manifestations d'hostilité à la liberté familiale d'éducation et d'instruction » ?* Il y a eu quelques exemples d'utilisation de cette procédure au cours des dernières années.

Les maîtres sous contrat simple dépendent *seulement* du directeur de l'école où ils sont employés. En cas de suppression de poste, ils bénéficient d'un droit *de priorité pour une nouvelle* affectation, qui est alors préparée par la direction diocésaine de l'enseignement.

Les maîtres sous contrat d'association sont agents publics non *titulaires de l'Etat nommés par* l'autorité académique. Ils n'ont pas véritablement de statut et les problèmes sont réglés au *coup par coup par* des commissions paritaires de l'emploi.

LES RELATIONS AVEC L'ÉTAT

Cent cinquante ans de « querelle scolaire »

Il est courant d'évoquer le problème de l'école privée en France comme une « guerre de Cent Ans ». *C'est beaucoup et trop peu. Il y a* près de deux siècles que la liberté d'enseigner et le rôle de l'État divisent les Français. Cependant, le monopole d'enseignement n'a jamais existé de droit, excepté de 1806 à 1833, au temps de l'Université d'abord impériale, royale ensuite, sur laquelle l'Église catholique avait d'ailleurs la haute main. En 1833, la *loi Guizot crée la liberté dans* l'enseignement primaire, et en 1850, la loi Falloux dans le secondaire.

Les grandes lois laïques de Jules Ferry s'inspirent du laïcisme qui règne dans le dernier quart du dix-neuvième siècle ; nourris de positivisme, les républicains entraînent la *société civile à prendre ses distances* à l'égard de l'Église. C'est l'époque où, selon Ferdinand Buisson, *« il reste à laïciser la religion »*. Les relations entre l'État et l'Église catholique demeureront conflictuelles, en dépit du « ralliement » *des chrétiens à la République* (1890). La Troisième République s'attache à soustraire les écoliers à l'influence de la foi chrétienne. L'école laïque se développe. Cependant, la liberté scolaire n'est jamais remise en cause, au sens où le monopole est écarté. *La liberté* toutefois *n'est pas aidée par l'État* : libre à quiconque d'ouvrir et d'entretenir une école (sous des conditions de qualifications et d'hygiène) *mais* à ses *frais*. A la veille de la seconde guerre mondiale, l'école catholique scolarise près d'un élève sur cinq dans le primaire et près de la moitié des élèves du secondaire.

1940 sera une date importante : Vichy cède aux catholiques, qui réclament des subsides pour leurs écoles. *Une subvention « exceptionnelle »* de 400 millions de francs est allouée en 1941. L'aide publique est reconduite en *1944*, puis supprimée en 1945. La querelle scolaire pèse sur les jeux politiques de la Quatrième République et enfonce le coin entre le MRP et la SFIO, non sans le secours actif du RPF.

La loi Marie (21 septembre 1951) suivie de la loi Barangé (28 septembre *1951*) modifie les données du problème. La première permet aux élèves des établissements privés de bénéficier des bourses nationales, la seconde attribue une allocation (l'allocation Barangé) versée indirectement à tous les élèves du *primaire*, y compris ceux de l'enseignement privé.

La Cinquième République naissante aimerait éteindre définitivement la guerre scolaire. L'école est alors en pleine *explosion démographique*. L'État ne peut y faire face à lui seul. L'idée prévaut de lier par contrat l'Etat et les établissements privés qui répondent à un besoin. C'est la loi Debré (31 décembre 1959). Le contrat d'association implique un contrôle de la puissance publique ; le contrat simple, qui n'est créé que pour une durée de neuf ans, est moins contraignant pour *les* établissements. *Un* contrat d'intégration est prévu mais il sera peu utilisé.

La loi du 1er juin 1971 *pérennise* le régime des contrats simples pour les écoles primaires. Cette loi et la loi Guermeur (*25 novembre 1977*) ruinent les espoirs d'un rapprochement entre les deux réseaux d'enseignement public et privé. Quand la gauche *arrive au pouvoir en mai* 1981, son objectif est de « *réduire ce dualisme* ».

Dossier établi par
CATHERINE ARDITTI,
SERGE BOLLOCH,
ALAIN FAUJAS
et CHARLES VIAL.



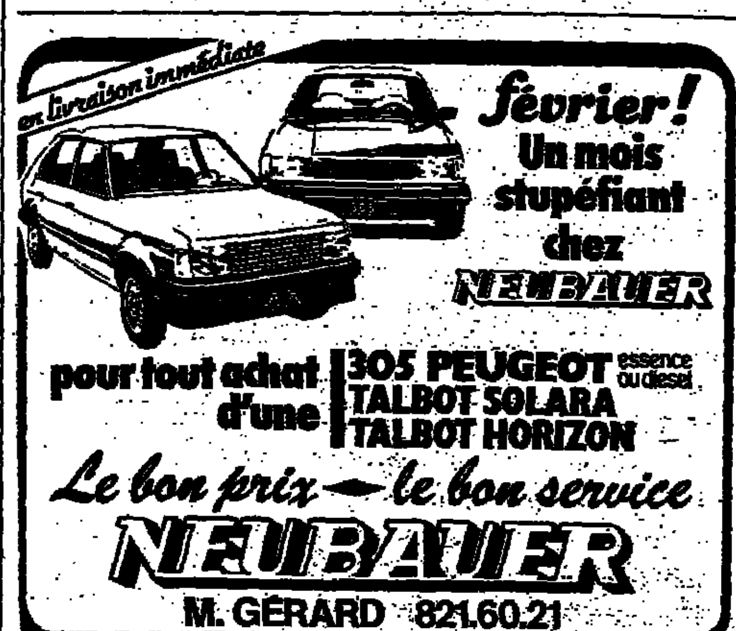
LA CALIFORNIE... ?
L'AMERICAN CENTER SUREMENT
COURS INTENSIF D'AMÉRICAIN
AMERICAN CENTER
261 BD RASPAIL, 75014 PARIS
633.67.28
ENGLISH FOR EVERYBODY
20 HEURES DE COURS : 2 HEURES PAR JOUR
DU LUNDI AU VENDREDI DE 14 A 16 HEURES
WEEK-END
A L'AMERICAN CENTER
20 HEURES DE COURS
RÉPARTIES SUR 4 WEEK-ENDS
CHAQUE VENDREDI DE 18 H 30 A 20 H 30
CHAQUE SAMEDI DE 13 H 30 A 16 H 30
ET AUSSI
COURS PRIVÉS - SESSIONS TRIMESTRIELLES
COURS POUR ENFANTS LE MERCREDI



EN VUE DE LA RENTREE DE SEPTEMBRE 1984
Date limite de dépôt des dossiers
de candidature pour
la première session :
vendredi 23 mars 1984



23, avenue Guy de Collongue - B.P. 174 - 69130 Écully-Tél. (7) 833.81.22



SOCIÉTÉ

Deux manifestations à Bayonne après l'assassinat d'un réfugié basque espagnol

Deux manifestations organisées pour protester contre le terrorisme au Pays basque français ont réuni, le 27 février à Bayonne, l'une, près de sept cents personnes, l'autre, un peu moins de cinq cents. Les associations des maires du département et les syndicats CGT, CFDT et FEN ont demandé au gouvernement *« que soit restauré dans le Pays basque français l'ordre républicain »*. Le premier rassemblement d'élus depuis avril 1980 pour manifester leur hostilité à la violence intervient deux jours après l'assassinat, près de Mauléon (Pyrénées-Atlantiques), d'un cinquième réfugié basque espagnol par le GAL (Groupe antiterroriste de libération).

D'autre part, la trentaine de réfugiés basques espagnols en grève de la faim depuis quarante jours à l'église d'Arbonne près de Biarritz, ont décidé ce mardi d'arrêter leur mouvement. Cette grève avait été engagée en signe de protestation contre les mesures d'éloignement prises par le gouvernement français à l'égard de plusieurs basques espagnols.

La philosophie sanglante du GAL

De notre envoyé spécial

Bayonne. – Efficace, ce GAL. Discrétion, rapidité... En trois mois d'existence, cinq assassinats et, selon toute vraisemblance, deux enlèvements. Il a fait preuve des qualités exigées des meilleurs « services action ».

Le GAL pourrait faire rêver les polices, les officines chargées en Europe ou ailleurs de traquer le terrorisme et qu'on handicape à plaisir par des lois et des règles de démocratie judiciaire. Car voilà bien une organisation qui ne s'embarrasse pas de principes, qui tire « dans le tas », sans retenue, et fait de la vengeance son unique credo.

Les séparatistes de l'ETA-militaire tuent en Espagne un général en retraite, des fonctionnaires de la Guardia civile ou un sénateur socialiste ? Huit jours plus tard, le lendemain même, un membre présumé de l'ETA, réfugié au Pays basque français, est abattu dans une rue de Bayonne ou d'Hendaye. Est-il mêlé à l'action qui motive ces représailles ? Peu importe. Est-on seulement sûr qu'il ait dans l'organisation séparatiste un rôle déterminant ? La force du GAL est de dédaigner de telles subtilités.

La philosophie du nouvel ange exterminateur espagnol est simple : œil pour œil d'un côté et de l'autre des Pyrénées. Un arbitraire sanglant contre une injustice meurtrière.

Le GAL frappe dur. A chaque coup porté, il semble rencontrer en France un peu moins de résistance. C'est sans doute sur une aussi courte durée, de décembre à février, son plus beau succès. Au mieux, il indiffère ; au pire, il attise la curiosité de la population et des responsables des Pyrénées-Atlantiques qui suivent, un assassinat après l'autre, la chronique mystérieuse de ces contre-terroristes dont on ne sait toujours rien. En près d'une dizaine d'opérations, le GAL a réussi le tour de force de conserver le secret sur son origine, son financement et ses hommes de main. Truands ou agents spéciaux ? Français ou Espagnols ? Liés – par quel contrat ? – à la police madrilène ? Le Pays basque français s'interroge toujours, et ces mystères parent le GAL d'une aura qui renforce encore son autorité sur les esprits.

En trois mois, que de points marqués ! Le GAL ridiculise peu à peu la police française et fait la preuve de l'inefficacité du plan ECLAT. La fermeture de la frontière après chaque nouvel attentat, les barrages routiers, sont déclenchés en vain. Plus astucieux que leurs prédécesseurs des années 75-80, les commandos anti-ETA jugent sans doute plus prudent de se cacher au Pays basque français – voire dans le département des Landes – et de se mêler aux immigrés espagnols, qui, selon toute vraisemblance, doivent constituer une partie de leurs indicateurs sur place.

Un étrange événement

Les informations recueillies sur le dernier en date des assassinats de réfugiés basques montrent assez de quelle liberté de manœuvre peut jouir le GAL. Samedi 25 février vers midi, Eugeno Gutierez Salazar est tué d'une balle tirée par un fusil à lunette devant le presbytère d'Idaux-Mendy près de Mauléon (Pyrénées-Atlantiques), occupé provisoirement par des réfugiés basques en stage de langue. En apparence, un meurtre surprise inévitable, comme les quatre premiers. Pas tout à fait : les réfugiés basques – dont on se demande s'ils ne participaient pas, entre deux cours, à des réunions de l'ETA – se savaient particulièrement *menacés depuis un étrange* événement survenu le 24 janvier dernier.

Ce jour-là, une voiture de marque Opel Ascona, volée dans les Landes et munie de fausses plaques minéralogiques, était retrouvée près de Mauléon en piteux état : pneus crevés, vitres brisées, carrosserie criblée d'impacts de plombs. Dans le coffre, des douilles de calibre 9 mm, des étuis d'armes, des piles d'origine espagnole et une lunette de visée Startron pour fusil de précision.

On estime, de source sérieuse, que le GAL s'était déjà attaqué en janvier aux réfugiés basques espagnols de Mauléon, mais que le commando s'était vu opposer une vive résistance. Bien que les occupants du presbytère aient affirmé n'avoir rien vu, rien entendu, les gendarmes assuraient, semble-t-il, depuis un mois, une surveillance quotidienne de ce stage de langue. Surveillance qui s'est pourtant révélée inutile le 25 février.

Les dossiers d'information judiciaire contre X, pour homicide, s'accumulent donc désormais à un rythme très élevé. « *Que pouvons-nous faire ?* », demandent les policiers et les magistrats français. Abasourdis, impuissants, ils espèrent rattraper leur retard par une arrestation en flagrant délit. « *Mais cinq ou six autres meurtres de réfugiés seront sans doute nécessaires avant qu'on leur mette la main dessus* », admet un fonctionnaire qui suit le dossier du GAL.

Peur et résignation

Et encore faudra-t-il des preuves sérieuses. Dans la seule enquête bien commencée, celle concernant l'enlèvement, le 4 décembre à Hendaye, de M. Segundo Marey, les résultats sont peu probants. L'un des kidnappeurs présumés, Pedro Sanchez, un retraité de la légion étrangère connu à Biarritz pour ses opinions d'extrême droite, avait été arrêté à la frontière une heure après le rapt au volant d'une voiture. Mais il nie toute participation à l'enlèvement et le matériel trouvé dans son véhicule, une bombe lacrymogène, des numéros de téléphone de la police de Bilbao et des photographies de réfugiés basques – dont deux ont été assassinés depuis – ne suffit pas à le confondre.

Quant à M. Marey, relâché le 14 décembre par ses ravisseurs conscients sans doute d'avoir commis une erreur de personne, il n'a, affirme-t-il, aucun souvenir de son enlèvement. Il vient même de retirer sa constitution de partie civile. Le GAL décidément fait peur.

La communauté des réfugiés basques – sept cents personnes dont la moitié de membres présumés ou d'anciens membres de l'ETA – subit apparemment résignée la loi des commandos anti-séparatistes. Un principe sacré, édicté il y a dix ans par l'ETA et qui consiste à ne pas répliquer en territoire français, contraint les Basques espagnols à une autoprotection très insuffisante. Des rondes dans les quartiers à forte concentration d'exilés sont organisées comme lors de la vague d'attentats anti-séparatistes des années 78-80. Les plus visés des « Etarras » (militants de l'ETA) se sont réfugiés dans la clandestinité. D'autres se félicitent sans l'avouer de l'éloignement auquel les a contraints le gouvernement français par de récentes mesures d'assignation à résidence plus au nord, ou d'expulsion à l'étranger. Les responsables de la branche « politico-militaire » de l'ETA expédiés à Panama auraient ainsi manifesté, selon certaines informations, leur désir de s'installer sur place pour échapper à la vengeance du GAL.

Mais, dans son ensemble, la communauté basco-espagnole refuse le principe de ces éloignements qu'elle considère comme autant d'échecs à sa cause et comme les premiers effets de « *la récente trahison du gouvernement socialiste français* ». « *Les flics espagnols qui reçoivent leurs informations, nous en sommes sûrs, des policiers français, pourraient nous tuer encore plus facilement au Venezuela ou à Orléans* », explique l'un des réfugiés dont le nom figurait sur la liste de Pedro Sanchez. Ses compagnons préfèrent afficher une détermination de soldats immobilisés sous le feu sur ordre de leur état-major. « *C'est la guerre* », répètent-ils, espérant simplement que de l'autre côté des Pyrénées, leur organisation trouvera le moyen d'enrayer le fléau qui les menace.

En attendant, ils masquent leur inquiétude pour ne pas rendre trop aisées les victoires du GAL.

Mais le « sanctuaire » français est déjà déstabilisé. L'abri que les séparatistes étaient accusés de trouver côté français n'est plus aussi sûr. Mieux : le GAL est peut-être en train de prouver que l'on peut affaiblir les réfugiés basques espagnols sans provoquer aussitôt la colère des Pyrénées-Atlantiques et au-delà de celles-ci, du gouvernement.

Car, bien peu de Basques français, des élus aux militants autonomistes, s'étonnent vraiment des formes prises par ce droit de suite que s'octroie l'Espagne au-delà des Pyrénées. A la différence des périodes d'intrusion précédentes en territoire français de policiers ou d'hommes de main de Madrid, il se trouve peu de partis politiques, de syndicats ou d'associations, pour s'inquiéter de ces règlements de comptes dans un département français.

Les deux manifestations organisées, lundi 27 février à Bayonne, pour protester contre le terrorisme à l'appel des associations d'élus et des syndicats, n'avaient pas été prévues pour les meurtres de réfugiés basques. Les organisateurs pensaient surtout à la violence d'Iparretarrak, ce mini-mouvement français qui voudrait ressembler à l'ETA, et avaient à cœur, principalement, de condamner l'attentat commis le 18 février contre la ligne de chemin de fer Paris-Madrid quelques minutes avant le passage du train Talgo.

L'opinion générale dans les Pyrénées-Atlantiques peut se résumer ainsi : le Pays basque français redoute beaucoup plus ces dernières semaines les déchaînements d'un terrorisme national. Il redoute une contagion du « mal qui ronge l'Espagne » et les assassinats du GAL passent plutôt au second plan. Ils participent à un climat général d'insécurité, mais sans plus.

Iparretarrak, voilà l'adversaire dangereux, accusé de provoquer l'affaiblissement du mouvement autonomiste basque. « *L'équilibre fragile qui existait s'est brisé*, note M. Jean-Pierre Destrade, député socialiste des Pyrénées-Atlantiques. *L'opinion française fait à nouveau l'amalgame entre ETA et Iparretarrak.* » Et le GAL, ce justicier, profite un peu du « ras-le-bol » des Basques français.

PHILIPPE BOGGIO.

UNE ERREUR DE DIAGNOSTIC JUGÉE AU TRIBUNAL D'EVRY

« Tous les décès sont des échecs »

Le 10 décembre 1978, une petite fille âgée de deux ans et demi, Stéphanie Médète, est amenée par ses parents au service de pédiatrie de *l'hôpital de Corbeil-Essonnes.* Depuis plusieurs semaines, elle est prise de crises de toux. Le médecin de famille a bien obtenu une rémission en prescrivant des antibiotiques et des corticoïdes, mais depuis quelques jours la toux a repris. Stéphanie, mise en inhalation forcée, se calme.

Le lendemain, à la mi-journée, sa mère arrive à l'hôpital au moment où l'on place sa fille sous la tente à oxygène. Elle note que Stéphanie a le visage gonflé. Vers 16 heures, Stéphanie devient cyanosée.

A 17 h 30, l'enfant, que personne alors ne surveille, se dresse sur son lit, appelle sa mère et retomb e. Elle est intubée : trop tard, Stéphanie est morte.

Une question, dès lors, va hanter les parents : aurait-on pu éviter le drame ? Onze mois après les faits – « *Pas pour nous venger, mais pour comprendre* », – ils portent plainte et se constituent partie civile. Ils demandent l'inculpation des médecins responsables.

Le premier rapport, signé par quatre médecins experts, indique que « *l'enfant (...) est décédée d'une bronchopneumonie sévère non diagnostiquée par le service hospitalier de Corbeil et trop tardivement traitée* ». Mais une contre-expertise est moins catégorique : il pouvait s'agir d'une « *bronchopneumonie virale ou d'une bronchite aiguë* », présentant apparemment une moindre gravité. Le docteur Lionel Rossant, responsable du diagnostic d'admission, inculpé au départ, bénéficie finalement d'un non-lieu.

En revanche, l'interne, Mme Annette Digne, de garde le 11 décembre 1978, et le professeur Jacques Bamberger, chef du service de pédiatrie, ont répondu, le 27 février, devant le tribunal correctionnel d'Evry, de l'inculpation d'homicide involontaire. « *Tout n'a pas été fait pour sauver Stéphanie* », accusent les parents. Et de citer l'aspirine administrée à l'enfant, alors que les parents avaient averti qu'elle y était allergique ; la tente à oxygène trouée « *qu'il fallait boucher avec des sacs de sable* », se souvient Mme Médète encore bouleversée ; le taux d'oxygène, normalement de 40 %, retombé à 24 % sans qu'on ait pu le relever ; l'absence, enfin, de radiographie des poumons.

Quatre experts absents

« *Alors que l'enfant a commencé à se cyanoser, vers 14 heures, rien n'a été fait avant 17 heures* », disent les parents. L'aggravation n'est apparue que vers 17 heures, trop brutalement et trop tard pour que l'on puisse rien entreprendre, ont répondu, en substance, les docteurs Digne et Bamberger, l'interne et son « patron », assis sur le même banc, mais dont les regards ne se sont pas croisés une seule fois tout au long de l'audience.

Hélas absents à l'audience, les signataires du premier rapport avaient porté des accusations d'une netteté inhabituelle dans ce type d'affaire. Leurs successeurs, présents tous les quatre, ont fait preuve d'une grande prudence.

« *Voyez-vous dans l'action de l'équipe de Corbeil une faute caractérisée ?* », demande le président, M. Benjamin Cukier.

« *Tous les décès sont des échecs* », soupire le professeur Tournier, chef de service à l'hôpital Trousseau.

« *Mais, dans ce cas précis, avec ou sans faute ?*

– On aurait, certes, dû intensifier les soins. Mais le choix du moment est toujours délicat.

– Est-ce une faute d'avoir mal choisi ce moment ?

– Il y a des cas insauvables malgré les soins ! »

On comprend que les conclusions des experts aient laissé le substitut, *M. Norbert Gurtner « sur sa faim »*. Il s'est contenté de maintenir la première appréciation du parquet, qui, lors de l'instruction, avait conclu au non-lieu pour les trois médecins.

Jugement en délibéré.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

DÉFENSE

Départ anticipé du général Etienne Copel sous-chef d'état-major de l'armée de l'air

Un prochain conseil des ministres annoncera le départ de l'armée de l'air du général de brigade aérienne Etienne Copel, qui est actuellement sous-chef d'état-major « opérations » à l'état-major de l'armée de l'air. Le général Copel vient, en effet, d'adresser à M. Charles Hernu, ministre de la défense, une lettre par laquelle il lui demande d'être placé en congé du personnel navigant, ce qui correspond, dans l'armée de l'air, à un départ anticipé du cadre d'active, même si son bénéficiaire peut être rappelé dans des fonctions opérationnelles en cas de besoin.

Agé de quarante-neuf ans, le général Copel, chasseur de formation, a été, en septembre 1981, l'un des plus jeunes officiers de l'armée de l'air française à recevoir ses deux étoiles de général de brigade aérienne. Il a occupé des responsabilités importantes : sous-chef « opérations » au commandement de la défense aérienne de 1975 à 1977, commandant la base aérienne de Reims de 1977 à 1979, puis, à partir de 1980, successivement chef du 3e bureau, et sous-chef d'état-major « opérations » à l'état-major de l'armée de l'air française à Paris. Compte tenu de son âge et de son « profil » de carrière, le général Copel pouvait espérer atteindre le rang de général de corps aérien.

Dans sa lettre à M. Hernu, le général Copel, explique-t-on au ministère de la défense, ne donne aucune précision sur les raisons qui l'ont amené à demander sa mise en congé du personnel navigant. On ajoute, de même source, qu'il n'est pas dans l'intention du ministre de s'opposer à la demande de l'intéressé.

Placé sous l'autorité du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Bernard Capillon, et dépendant plus particulièrement du major général de l'armée de l'air, le général Achille Lerche, le général Copel occupait à ce jour des fonctions importantes se rapportant à l'emploi opérationnel des forces aériennes en France, en Europe et sur les théâtres extérieurs, comme c'est le cas, présentement, au Tchad, en liaison avec l'état-major des armées. Dans la mesure où le général Copel ne s'explique pas, dans sa lettre, sur les raisons de son départ et qu'il n'a pas demandé à être reçu par le ministre de la défense, on en est réduit à des hypothèses sur les causes de sa démission.

Il semble que des considérations touchant aux missions, à l'équipement et à l'organisation actuelle des forces aériennes sont à l'origine de la décision du général Copel. A l'état-major de l'armée de l'air, il existe en effet un sentiment assez répandu selon lequel le gouvernement ne prête pas au « fait aérien » dans le monde toute l'attention qu'il mérite.

Ces réflexions ont, du reste, été consignées dans le rapport que M. Loïc Bouvard, député UDF du Morbihan, a consacré à la fin de l'an dernier, au nom de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, au budget de l'armée de l'air pour 1984. « *Les crédits*, a estimé le rapporteur, *sont à certains égards insuffisants dans le cadre d'une loi de programmation qui impose à l'armée de l'air un profil bas, au risque de diminuer gravement sa crédibilité* », et de ne pas permettre de rattraper les retards.

Mais la raison la plus probable et la plus déterminante du départ du général Copel est sans doute la parution prochaine d'un livre de lui sur la stratégie de dissuasion et l'armement nucléaire de la France. Dans les *milieux de l'édition, on dit de ce* livre qu'il est très critique sur l'action entreprise depuis vingt ans et que l'auteur a voulu signer de son nom en prenant soin, au préalable, par honnêteté intellectuelle, de quitter l'uniforme.

En bref

Bruno Sulak se cachait ...en prison

Auteur présumé de trois hold-up retentissants, commis en janvier et août 1983, à Paris et à Cannes, contre les joailleries Van Gold et Cartier, et dont le montant total approcherait les 100 millions de francs, Bruno Sulak, vingt-huit ans, a été identifié, le lundi 27 février, parmi les détenus de la prison de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). Il avait été incarcéré le 9 février sous une fausse identité. C'est en s'apprêtant à passer en Espagne au volant d'une voiture volée que Bruno Sulak, qui avait prétendu être un photographe de presse suédois et se nommer Radisa Savik, avait été appréhendé au poste-frontière de Biriatou.

Les policiers de l'Office central de répression du banditisme (OCRB) qui surveillaient l'entourage de Sulak depuis sa dernière évasion, en juillet 1982, lors d'un transfert en train, avaient récemment constaté que le malfaiteur ne se manifestait plus auprès de ses amis. Ils avaient passé au crible toutes les interpellations opérées en France ces derniers mois. C'est en examinant une photographie et les empreintes digitales du pseudo Savik qu'ils devaient démasquer le malfaiteur. Né en 1955 à Sidi-Bel-Abbès (Algérie), ancien déserteur de la légion étrangère, déjà évadé deux fois, Bruno Sulak est citoyen yougoslave.

Pourvoi en cassation du parquet dans l'affaire des « grâces médicales »

Le parquet général de la cour d'appel de Versailles a formé, lundi 27 février, un pourvoi en cassation contre l'arrêt de relaxe générale rendu le 21 février par la septième chambre de cette juridiction dans l'affaire dite « des grâces médicales » de Marseille (*le Monde* du 23 février). Ce pourvoi sera examiné ultérieurement par la chambre criminelle de la Cour suprême au vu du mémoire qui reste à établir.

Instruite à Marseille, l'affaire dite « des grâces médicales », avait été retirée au tribunal de cette ville « *dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice* » et avait été confiée au tribunal de Versailles. Le 16 novembre 1983, ce dernier avait condamné quatre des inculpés, le docteur Alain Colombani, Me André Fraticelli, Mme Solange Troisier et le docteur Bernard Mariotti, à des peines modérées et relaxé le cinquième, le docteur Raymond Mazaud. La cour de Versailles devait relaxer les cinq prévenus contre lesquels l'avocat général M. GCorges Meurant avait requis « *des peines particulièrement sévères* ».

Le salon du préfet de police de Marseille

MM. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, et Jean Lainé, ancien directeur du *Journal du Dimanche*, ont été respectivement condamnés, le 27 février, à 4 000 francs et 3 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Paris pour diffamation envers M. Bernard Patault, préfet de police de Marseille.

M. Patault avait été accusé, dans des articles parus les 8 et 11 mai 1983 d'avoir détourné un salon Louis XV appartenant à l'administration, lors de son départ, en novembre 1974, de son poste de sous-préfet de Lunéville (Meurthe-et-Moselle). Sans que la chose puisse être absolument établie, il semble en fait que le salon disparu n'ait été qu'une copie d'ancien délabrée et qu'elle ait fini en bois de chauffage...

M. Michel Schiffres, auteur de l'article publié le 8 mai par *Le Journal du Dimanche*, a été également condamné à 3 000 francs d'amende pour complicité de diffamation. M. Patault obtient le franc de dommages et intérêts demandé.

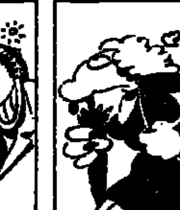
Un délégué de l'administration pénitentiaire en Corse

La direction régionale de l'administration pénitentiaire de Marseille, dont dépend la Corse, aura désormais un représentant dans l'île. Ce sera M. Jean-Pierre Barbier, qui vient d'être nommé délégué auprès du directeur régional et exercera ses fonctions à Bastia avec compétence pour les départements de Haute-Corse et de Corse-du-Sud.

Cette décision a été motivée par la multiplication des évasions des prisons de Bastia et d'Ajaccio – une dizaine – depuis le début de l'année 1983, qui avait entraîné, récemment, l'envoi d'une mission de l'inspection générale de l'administration pénitentiaire.












Le Monde

culture

EXPOSITIONS

ARNULF RAINER AU CENTRE POMPIDOU

La mort au corps

Rude. Cela dérange plus probablement que notre lot de cadavres quotidien ou presque, entr'aperçu à bout de téléobjectif entre deux mouvements de troupe, quelque part au Proche-Orient. Il y a là quelque chose de plus direct, d'immédiat. On y touche, la couleur dégouline, vous *colle aux yeux, à la peau. Le dessin* s'entortille dans les plis des visages creusés ou bouffis par la mort démasquée, arrachée au sommeil, à l'*indifférence*.

Rude pour ne pas dire insoutenable. Arnulf Rainer, peintre autrichien, veut ainsi depuis trente ans sa *peinture : un lieu de passage*, sans repos, de rétablissement de la vie pour restituer le passage à la mort, une précipitation aux limites de l'indéchiffrable, du gouffre, un acharnement aux frontières liquéfiées de l'image du corps, de la peinture. *Une* provocation aussi, qui s'inscrit dans la plus forte des traditions culturelles viennoises anticonformistes et plongées dans *les dérives de la raison*. Depuis Klimt, Kubin, Schiele, Kokoschka. Il est venu du surréalisme et est passé à l'informel au début des années 50. En 1949, *il s'est dessiné* mourant (comme Kokoschka en 1925). Quelques années plus tard, il s'est photographié mimant sa mort. Aujourd'*hui*, il *scrute le masque*, le visage humain *« avant son entrée dans l'informe et l'illimité »*. Il rature, griffe, biffe, caresse, fouille des *photographies, des clichés de* masques mortuaires d'hommes célèbres et d'inconnus multipliés, multipliables, à l'infini. Solitude de la *mort partagée également*.

Entre-temps, Rainer a longuement travaillé avec son propre corps, sur lui-même, comme Egon Schiele,qui a passé sa courte vie (il est mort à moins de trente ans en 1919) à peindre la souffrance et la mort, à se dessiner dans diverses postures, grimaçant, utilisant même, *lui aussi, la photographie pour se* représenter.

L'exposition du Centre Georges-Pompidou gomme un peu cet aspect de l'œuvre, tout ce côté expérimental sur lui-même (qui passe aussi par l'expérience décidée de la drogue) auquel Rainer s'est livré, ce par quoi il *se rattache au groupe formé* par Hermann Nitsch, Gunter Brus, Otto Muehl et Rudolf Schwarzkogler. Ceux-ci ont fait déraper, à Vienne et à Berlin, *le happening vers les rituels* les plus provocants de l'art corporel, avec bain de sang animal, exhibitionnisme sexuel et tout ce que la *société occulte du corps*. Rainer cependant ne s'est pas produit en public comme eux. Et c'est toujours par la peinture, même niée, que cela *est passé. Une peinture de recouvrement* pour dévoiler, sur bois articulé en croix, sur photographies, une peinture-blessure lentement effectuée, *rituelle plutôt que gestuelle*, au doigt, foulée au pied, expiatoire et sacrificielle ; elle aussi pénétrée de cette sensualité incontournable, qui *trouble* plus que tout : le piège est là, dans le ruissellement du rouge et du noir, dans les tracés caressants.

GENEVIÈVE BRÉERETTE.

★Arnulf Rainer, « Mort et sacrifice », Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 26 mars.

Bordeaux dans ses meubles

(Suite de la première page.)

Les couleurs les plus vives et variées pour les petits appartements dont on a peint les lambris en rose, en bleu, en jonquille, en vert vif ou *pâle... Mais les grands salons* d'apparat n'acceptent que le sacro-saint accord blanc et or. Celui de l'hôtel Lalande a donc été refait à la feuille d'or.

La salle à manger côté jardin, est reconstituée avec une table à la bordelaise du dix-huitième siècle, dressée d'épaisses faïences beiges et bleues, moins brillantes que celles de Moustiers dont elles s'inspirent, mais caractéristiques du goût de la ville pour une fabrication durable et un décor de bon aloi. On la montre, cette vaisselle, dans de hautes armoires à vitrines aux portes ouvertes *pour les grands dîners*, armoires toutes en sombre acajou de Cuba travaillé avec un métier rustique de menuisier sensible aux formes *simples, équilibrées, sans effets inutiles...*

Le musée devient une sorte de théâtre quotidien avec l'évocation d'intérieurs cossus du dix-neuvième siècle *habité de mannequins en cos*tumes d'époque. Une famille est dans ses meubles autour de l'inévitable scriban bordelais, énorme meuble plus pragmatique qu'imaginatif, constitué d'une commode surmontée d'un secrétaire et d'un corps de bibliothèque. Près de son épouse en châle d'indienne, voici un bourgeois en robe de chambre à carreaux à la tête enturbannée à la mode orientaliste *du temps de Salammbô*.

La collection de tableaux est principalement constituée de portraits de notables du dix-huitième surtout (sans oublier le buste, souriant de *Montesquieu par Lemoyne*) et de vues de la ville de la Pierre Lacour, *notamment, « BOUR. d'eau »*, le port du dix-septième siècle ne comportait d'architecture significative que dans ses palais publics. Il a fallu attendre le *dix-huitième siècle et la croissance* de la cité pour voir fleurir les grandes demeures bourgeoises. Et le siècle dernier pour assister à l'alignement *impeccable et interminable* des « échoppes ». Les vagues de prospérité ont atteint d'abord l'aristocratie puis la grande et enfin la petite bourgeoisie *marchande*. Le *processus* est inscrit dans l'architecture de la ville et rappelé dans le musée. Mais le grand enrichissement fut brutale*ment interrompu comme* l'illustre le cas de Pierre-Raymond Lalande, conseiller au Parlement, qui, après moins de dix années de jouissances, *dut quitter son grand salon blanc et* or pour l'échafaud révolutionnaire.

Il faut parcourir les petits salons d'en-bas tapissés de dessins d'architecture qui *relatent la* construction des *plus illustres* bâtiments de Bordeaux. En premier lieu, le Grand-Théâtre bien sûr, construit par Victor Louis, dont on voit *le* portrait au *masque porcin, peint par* le Flamand Lonsing. Selon la chronique, Louis l'a réalisé « contre » les artistes de Bordeaux. N'est-il pas venu de Paris avec son équipe complète de sculpteurs et de peintres ? « Pour » ou « contre », le Grand-Théâtre reste un des plus *beaux du monde ;* spectacle d'architecture en lui-même, bien que ses loges soient peu confortables et qu'on n'y voie la scène qu'au prix de contorsions acrobatiques.

Une part du musée est consacrée à la donation Janvrot, collectionneur compulsif de souvenirs royaux : les Bourbons, la Restauration, Charles X, *le duc de Bordeaux...* Le portrait de son oncle par Dubuffe, émule d'Ingres, au sourire en coin sur son gilet jaune, est au centre de quantité de petits tableaux, dessins gravures, statuettes, objets et menus souvenirs. On y remarquera la nostalgique peinture de la duchesse de Berry dans son exil vers l'Écosse et le mâle profil de trois quart de la duchesse d'Angoulême *« le seul homme de la famille »* faisant son *terrible « regard significatif »...*

La mise en scène du passé laisse la place aux expositions contemporaines de design comme ce fut récemment le cas d'une présentation *des travaux de Memphis*, groupe de designers formé en Italie, créateurs d'objets fonctionnels chargés de références humoristiques aux styles les plus sophistiqués de l'art *moderne. L'exposition qui a montré* comment l'art appliqué peut rejoindre l'art tout court, est cependant une exception : ce conservatoire un peu *théâtral de la bourgeoisie* bordelaise *n'a pas les moyens* de jouer son rôle dans la création contemporaine. Il a les lieux et les gens ; lui manquent les crédits de fonctionnement, talon d'Achille de *bien* des musées de *province*.

JACQUES MICHEL.

★ Musée des arts décoratifs de Bordeaux, rue *Bouffard, ouvert* tous les jours de 14 à 18 heures, y compris les dimanches.

PETITES NOUVELLES

■ LA SAISON PROCHAINE A L'OPÉRA DE PARIS. — En 1984-1985, l'Opéra de Paris présentera *Médée*, de Cherubini, *Don Carlos* et *Macbeth* (dans les deux versions), de Verdi, *les Puritains*, de Bellini, *les Martyrs*, de Donizetti, *le Frei-schütz*, de Weber, et la création en France de *la Vera Storia*, de Luciano Berio.

■ UNE « UPIC » POUR LE NORD. — La région du Nord-Pas-de-Calais dispose désormais de l'« UPIC » (1), cette « machine à composer » mise au point par Iannis Xenakis, sur *laquelle l'utilisateur s'exprime à l'aide d'un style* électromagnétique. C'est l'Atelier régional de musique, dont la vocation est de *développer pratique, animation et* création musicales, qui vient de l'acquérir. *(Corresp.)*

(1) Unité polyagogique informatique du Centre d'études de mathématique et automatique musicale.

■ EXPOSITION MARTINE FRANCK. — La RATP organise à la station de métro Saint-Augustin, avec le concours du ministère des droits de la *femme, une exposition de photographies* de Martine Franck sur le thème « Des femmes et la création ».

MUSIQUE

DEUX JOURNÉES DE RADIO-FRANCE

Aujourd'hui le piano

Toute la musique de piano (ou *presque*) écrite durant les cinquante dernières années, en deux journées, par dix-sept pianistes... Tel était le défi lancé par Radio-France dans sa série « Perspectives du vingtième siècle », et que le public était invité à venir relever, samedi et dimanche, au Grand Auditorium. Aussi incroyable que cela puisse paraître, celui-ci n'a pratiquement pas désempli. En comparaison des récitals de piano traditionnels, qui, sauf ceux d'une vingtaine d'interprètes prestigieux, n'attirent souvent qu'un nombre *limité d'auditeurs malgré* la précaution de n'inscrire au programme aucune œuvre inconnue ou d'avant-garde, force est de constater le bien-*fondé d'une entreprise aussi hasardeuse*.

Il est vrai que l'entrée était libre et qu'on pouvait sortir si l'on ne résistait pas au choc de la modernité, mais loin de faire partie de ceux qu'il faudrait payer pour entendre trois minutes de Tisné ou de *Boucourechliev, les auditeurs de* ce marathon insolite témoignaient de l'intérêt que suscite une littérature superbement dédaignée par les pia*nistes qui mettent leur point* d'honneur à jouer *l'Appassionata* un peu plus vite que les autres ou à découvrir une façon inédite de travestir Chopin.

Ces pianistes-là sont les plus nombreux. Et cependant il n'a pas été trop difficile d'en trouver dix-sept autres — *on aurait pu aller sans* peine jusqu'à trente — qui acceptent de se relayer pour interpréter l'intégrale de l'œuvre pour piano de *Stockhausen*, Boulez, Xenakis, des extraits de celle de Ballif, Berio, Boucourechliev, Cage, *Ferney*hough, Messiaen, pour rendre hommage à Charles Ives, Schoenberg et *Barraqué, faire des créations* (Ton That Tiet, Lévinas) ou des reprises nécessaires (Claude Vivier, Philippe Manoury, Gérard Masson, François-Bernard Mâche).

Pierre-Laurent Aymard, *Marie*-Françoise Bucquet, Jay Gottlieb, Jean-François Heisser, Claude Helffer, Martine Joste, Jean Koerner, Michaël Lévinas, Jean Martin, Jacqueline Méfano, Alain Neveux, Georges Pludermacher, Carlos *Roque Alsina, Geneviève* Joy et Jacqueline Robin, Jean-François Zygel — il faut les citer tous, — tels ont été les serviteurs zélés de ce programme impressionnant.

Si l'on peut dire de certains d'entre eux qu'ils sont devenus des interprètes spécialisés, c'est le plus souvent malgré eux, car la vie musi*cale fait payer cher* le droit *de* ne pas se consacrer exclusivement au répertoire classique. Certes, on ne les accuse plus de jouer n'importe quoi, mais d'être des techniciens, des intellectuels du clavier, et, comme c'est heureusement la vérité, le reproche — puisque c'en est un — n'en est que plus imparable. Ce dont il faut tenir compte à présent, c'est qu'ils ont suscité un public doué sans doute des mêmes défauts et qu'il serait grand temps de graver quelques disques. En attendant, on se contentera d'écouter la diffusion de ces journées sur France-Culture, d'ici un mois ou deux.

GÉRARD CONDÉ.

AU CONSERVATOIRE DE THOUARS

L'ensemble contre l'oiseau rare

Depuis la rentrée de septembre 1983, l'école de musique de Thouars (Deux-Sèvres) sert de laboratoire à une expérience pédagogique qui est aussi une première en France. En instituant une procédure d'inscription par classes d'ensemble, M. Jacques Barathon, le directeur de l'école, a introduit en douceur une véritable révolution dans le petit monde des conservatoires.

Traditionnellement, les inscriptioins des élèves dans les conservatoires ou les écoles de musique se font par classe d'instrument : on vient apprendre la clarinette, la guitare ou le piano, on subit de plus ou moins bonne grâce l'inévitable cours de solfège, et chacun rentre sagement chez soi : « Cette pratique est inadaptée, *estime Jacques Barathon*, car elle fonde la motivation des élèves sur la compétition technique, alors même que 99 % d'entre eux ne seront jamais des professionnels de la musique. »

D'où l'idée de promouvoir une pratique collective de la musique qui crée une « stimulation par la musique elle-même » *et qui permette à l'école de musique d'offrir à ses élèves ce que la majorité d'entre eux en attendent réellement :* « Le goût et les moyens d'une pratique musicale amateur de bon niveau. »

Ainsi, depuis la rentrée 1983, le « menu » de l'école de Thouars n'est plus composé d'une liste d'instruments mais d'un large éventail de classes d'ensemble : musique ancienne, ensemble de cuivres, orchestre à cordes, chorale d'enfants, big-band, musique de chambre, etc.

Les inscriptions se font en fonction des besoins et impliquent deux répétitions hebdomadaires obligatoires en moyenne. L'enseignement instrumental individuel est donné, pour ainsi dire, « en plus » et dans la perspective du cours d'ensemble. « Naturellement, *explique encore le directeur*, les professeurs restent attentifs à détecter et aider ceux qui pourraient être orientés vers une carrière musicale, mais le but d'une école de musique n'est pas cette recherche fébrile de l'oiseau rare que l'on constate trop souvent. »

Comme toutes les réformes, celle-ci ne s'est pas faite sans difficultés pratiques — celle, par exemple, d'utiliser dans les ensembles tous les candidats pianistes — ni sans réticences parmi les deux cent soixante-dix inscrits. Mais la surprise passée, la satisfaction est quasiment générale. Les élèves découvrent les plaisirs et les contraintes de la musique d'ensemble. Quant à la municipalité, elle encourage cette action qui fera profiter un plus grand nombre du « service public » qu'elle finance.

M. Barathon ne s'en tient pas là. Il a remplacé les examens de fin d'année par un système de contrôle continu qui permet aux élèves de franchir un degré à n'importe quel moment et lorsqu'ils se sentent prêts. Il étudie un projet de laboratoire de solfège équipé d'un ordinateur. Il multiplie les occasions de faire « sortir la musique des murs du conservatoire ». *Il insiste enfin sur l'importance des créations « maison », des combinaisons de son crû* « qui donnent sa singularité et sa personnalité à une école ».

FRANÇOIS ROLLIN.

■ RUDOLF SERKIN REMPLACÉ PAR DANIEL BARENBOIM. — Le pianiste américain Rudolf Serkin, souffrant, a annulé sa venue à Paris. Toutefois, les concerts prévus les 29 février et 1er mars salle Pleyel, auxquels le virtuose âgé de quatre-vingts ans devait participer, sont maintenus. Le programme non modifié sera assuré par Daniel Barenboïm : il dirigera *les musiciens tout en interprétant* la partie soliste du premier concerto de Beethoven.

CINÉMA

« SOB », DE BLAKE EDWARDS

Sic transit Hollywood

Venu au cinéma à la fin du système des grands studios, dans les années 50, Blake Edwards s'est révélé être un cinéaste versatile, *élégant, déroutant. S'il reste un des* rares à pratiquer encore la comédie, — on n'oubliera pas de sitôt *Breakfast at Tiffany's* en 1961 avec *Audrey Hepburn*, — il y apporte une stylisation qui anticipe sur le travail d'un autre formaliste, Bob Fosse. *Souvent la mécanique grince*, une gêne s'introduit chez le spectateur, qui ne sait trop comment appréhender un *récit à base de pirouettes* successives.

Jamais la faille n'a *été si* apparente qu'avec *SOB*, antérieur à son *Victor, Victoria* qui a connu *l'an passé un grand succès public*. Blake Edwards traite en tragi-comédie une satire de la mégalomanie hollywoodienne. *Un metteur en scène* à succès accouche d'un immense « *flop* » de trente millions de dollars. Son épouse, chanteuse, danseuse, *ingénue piquante dans la tradition* du vieil Hollywood, ne réussit pas à sauver la mise. Il tente avec conviction de se suicider, mais chaque fois la *corde pour se pendre* casse, il erre comme un fantôme dans un monde d'ectoplasmes.

Autour de lui l'intendance s'agite, impuissante. Revenu à un certain bon sens, il « reprend » son film, investit une dizaine de millions de dollars de *plus*, et une dose de pornographie bien sage censée tout sauver. Il tombe sous les balles des flics venus *l'empêcher de voler son propre* enfant, son film, que les producteurs prétendent mutiler derrière son dos.

L'originalité de Blake Edwards consiste à refuser le mélodrame, à *faire toujours un peu plus échevelé* pour que nous *n'y* reconnaissions plus l'histoire. Une *party* dans le film, elle réellement pornographique, *devient un morceau de* bravoure. Hollywood est à ce moment crucial où on ne peut plus jouer l'innocence *virginale, mais où la* folie des grandeurs, l'*égocentrisme de certains* génies supposés, prennent le pas sur le simple travail du film. Le réalisa*teur traite cette donnée dramatique* comme une vulgaire parodie. Il est un peu le Sergio Leone de ce qui fut la comédie américaine en des temps *princiers. Fin de partie, fin du plaisir*, la névrose se pastiche elle-même. C'est là à la fois l'*originalité* et la contradiction assez destructrice du *travail de Blake Edwards*. Il a un modèle de choix à qui se référer, Jerry Lewis, sauf qu'il ne joue pas lui-même ses fictions ravageuses.

LOUIS MARCORELLES.

P.S.-*SOB*, le titre anglais, c'est l'abbréviation de *son of a bitch* (littéralement : *fils de pute*). *Le SOB* en question ce pourrait aussi bien être l'auteur pratiquant une sorte d'exorcisme. Il vit depuis longtemps loin des *rivéges californiens*, en Suisse, avec sa femme Julie Andrews, la blonde héroïne du film.

« GORKY PARK », de Michael Apted

Les mystères de Moscou

Plus encore que *la Lettre du Kremlin*, de Noël Behn, dont John Huston *tira, en* 1970, un *film d'espionnage* hallucinant, *Gorky Park*, le roman de Martin Cruz Smith, décrit la corruption profonde de la *Nomenklatura soviétique et* les collusions *d'intérêts*, allant jusqu'aux crimes, avec les représentants de certains milieux américains. *Mais, cette fois*, les *espions cèdent la place à des trafi*quants plus ou moins dupés par un homme d'affaires venu des États-Unis pour casser un monopole éco*nomique* de l'URSS. Lequel ? C'est la grande surprise de l'intrigue. Martin Cruz Smith avait fait un séjour de deux semaines à *Moscou* en 1973. On lui refusa un *nouveau visa*. Il recueillit de la documentation auprès de dissidents russes résidant à New-York (1).

Le scénario de Dennis Potter condense, habilement, les principales péripéties de ce roman cauchemardesque pour une sorte de feuilleton criminel. Trois cadavres nus, la peau du visage et des doigts arrachée sont découverts, sous la neige, dans le parc Gorki. Renko, chef inspecteur de la police, honnête et zélé, ouvre une enquête. Le KGB s'en mêlant, il y *renoncerait si des événements* bizarres n'excitaient sa curiosité. Mal lui en prend.

Michael Apted a réalisé ces « mystères de Moscou » en insistant sur le caractère héroïque de Renko, auquel William Hurt donne, d'ailleurs, une *énergie, une volonté qui en font un* homme sympathique. Face à lui, les gens du KGB ou les notables du pouvoir sont moins inquiétants, malgré *leurs ruses et leurs actes meurtriers*, que l'Américain Osborne, dont Lee Marvin incarne la redoutable duplicité. La jeune et très belle actrice polonaise Joanna Pacula joue, avec une conviction sans doute tirée de son expérience personnelle, le rôle d'Irina, Sibérienne brimée, menacée de mort, désireuse de passer à l'Ouest. En fait, le drame d'Irina et ses rapports avec Renko donnent à ce film dont les scènes d'action, de violence ont, techniquement, l'efficacité nécessaire un romantisme qui atténue l'aspect antisoviétique du *livre. On y apprend pourtant* comment même les zibelines d'élevage russes peuvent choisir la liberté.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

(1) *Parc Gorki*, le Livre de poche (n° 7470).

NOTES

Théâtre

« LE RHINOCÉROS »

Banalité

On peut admirer à la National Gallery de Londres un très beau tableau de Pietro Longhi où quelques Vénitiens masqués de loups blancs, plus deux nobles dames, une servante et une petite fille regardent benoîtement un rhinocéros planté devant une botte de foin. On devine la peau sombre du fauve, épaisse comme une carapace.

Si vous voulez observer à quoi ressemble la femelle du rhinocéros, mammifère périssodactyle qui ne barrit ni ne meugle mais barète, allez voir le dernier film de Fellini. Ici la grosse bête sauvage des marécages est hissée au rang d'héroïne domestique, de monstresse.

Pour ce qui est de *la* psychologie du *rhinocéros*, Eugène *Ionesco en* a fait le tour dans une pièce créée en 1960 à l'Odéon : une fable à la Labiche et à la Kafka tout à la fois. Dans cette affaire de métamorphose générale où la « rhinocérite » frappe tous les personnages, un seul résiste au vertige du conformisme, à la lâcheté répandue dans l'air du temps. Ionesco *illustrait, peut-être, la montée* du nazisme, sa leçon vaut aujourd'hui. *Le Rhinocéros* n'a pas vieilli, même si le texte est didactique avec ses échappées sur les vanités du syllogisme, et un peu hétéroclite à railler tout ensemble la vie de bureau, la conjugalité et les mœurs villageoises.

La mise en scène d'Arlette Téphany ni le travail des comédiens du Théâtre en liberté n'ont rien d'enthousiasmant. Passé les dix minutes de présentation où la serveuse de café, M. Papillon, Mme Bœuf, le logicien, l'épicier, le pompier, etc., arrivent tous vêtus de bleu avec qui des bananes bleues, qui des chaises bleues, qui des chapeaux bleus ou un petit *chat bleu*, on cherche en vain des signes d'imagination. Une bande sonore plutôt banale, et des uniformes style gestapo à lunettes *noires ne suffisent* pas à faire croire à la *rhinocérite*, cette peste.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre de la Madeleine, 20 h 30.

MORT DE SIMONE BERRIAU

La dame au chapeau

Simone Berriau, directrice du Théâtre Antoine, vient de mourir dans son domicile parisien. Elle était âgée de quatre-vingt-huit ans.

[Née le 21 juillet 1896 à Touques, dans le Calvados, fille de Jules Bossis, nom qu'elle a légué à sa fille, la comédienne Heleua Bossis, Simone Berriau a gardé le nom de son premier mari, le colonel Henri Berriau. Elle a d'abord été chanteuse *lyrique* avant de se lancer dans le métier de comédienne au théâtre et au cinéma où elle a, dans une quinzaine de films, tenu les emplois de grande coquette. Intelligente, *avisée*, elle devient productrice, puis prend la direction du Théâtre Antoine en 1943. Elle y *produit* des pièces de Jean-Paul Sartre (*Mort sans sépulture, la Putain respectueuse, le Diable et le Bon Dieu, Nekrassov*). Elle monte également Tennessee Williams (*la Chatte sur un toit brûlant*), Arthur Miller (*Vu du pont*) elle y accueille Claude Regy avec les pièces de Pinter, Saunder, Pirandello, Arrabal...

Le visage toujours dissimulé sous une grande capeline. Simone Berriau a *été une grande directrice*, une forte personnalité, une femme qui a su garder sa légende et un certain mystère. On l'appelait la « dame au chapeau ».]

Variétés

PHILIPPE GENTY

L'imagination au bout des doigts

Sigmund's Folkies, le nouveau spectacle de Philippe Genty rassemble toute l'imagination, l'excentricité et la poésie de ce professionnel de l'animation qui vit dans un monde baroque, plein de charme et d'humour. Philippe Genty se consacre ici à un travail qu'il connaît bien : celui de ses mains, agiles comme celles d'un illusionniste, pré*cises comme* celles d'un artiste, étranges, parfois inquiétantes.

C'est sur ses mains, au bout de ses ongles, que poussent les petits personnages qu'il a inventés. Person*nages en forme* de doigts qui nous racontent l'histoire d'un voyage, celui du conteur à l'intérieur de lui-même, en quête d'un bien-être hypothétique. *Le héros*, pour parvenir à cette harmonie, *passe* par *différentes* épreuves initiatiques. Sur le thème un peu rabâché du temps et de la mémoire, Philippe Genty étire les mots, joue avec leurs consonances et leur sens avec plus ou moins de virtuosité.

Mésaventure tarabiscotée pour annulaires chapeautés, majeurs vêtus de robes de couleurs, index masqués. *Les doigts de Philippe Genty* et ceux de sa femme batifolent sur une petite scène, se métamorphosent, vivent, parlent, rient et souffrent. Des lutins auxquels on s'attache, qui ont leur personnalité et surgissent de décors lilliputiens.

C. Ba.

★ Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, 75011 Paris. Jusqu'au 22 avril.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ÉCHEC A LA REINE - Quai de la Gare (585-88-88), 20 h 30.
LE DERNIER FILM - Les Déchargeurs (236-00-02), 22 h.
LA BATAILLE D'ARMINIUS - (en allemand) Odéon-Théâtre de l'Europe (325-70-32), à 20 h 30.
LA DOUBLE INCONSTANCE - TEP (364-80-80), 20 h 30.
PYRAME ET THISBE - Cité internationale, Galerie (589-38-64), 20 h 30.
L'HOMME JOB - Cité internationale, Resserre (589-38-64), 20 h 30.
LIBERTÉ A BRÊME - Antony, Théâtre Firmin Gémier (666-02-74), 20 h 30.
LA PERLE DE LA CANEBIÈRE - Sartrouville, Théâtre (914-23-77), 20 h 30.

Les salles subventionnées

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : Concert donné par l'ensemble Musique vivante, dir. Diego Masson.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Tartuffe ; 18 h 30 : Maurice Bourgue (hautbois).
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : le 26 à 16 h : les Perses.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah.
ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Reveuu de l'étoile.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : Grand Magasin.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : les Marchands de gloire.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : J'arrive. Zebra crossing.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Marf.).
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : les Cerises rouges.
LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : William Ier.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. — II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. — Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moysheie, mon fils.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 30 : Rhinocéros.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Banco.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. — Petite salle, 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : le Coup de grisou. (dern.)
POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.
POTINIÈRE 20 h 45 : Assassino-Assassino.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours ; — II. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.

CHAILLOT 727 81 15 THEATRE NATIONAL
Faut-il choisir? Faut-il rêver?
BRUNO BAYEN *1 mars-7 avril*

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 28 février

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en marr... ez vous; 22 h 15 : les Reconvertis.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Vers Damas.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) ; 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; Petite salle 20 h 30 : Enfance.
THÉATRE 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30, Long voyage vers la nuit.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉATRE L'UNION (770-90-94), 21 h : (v.f. de chansons en anglais) : The Rocky horror Show.
THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72) 21 h, Tailleur pour dames.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Jamais deux... sans toi.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le bon voit rouge ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds : 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service. 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins : 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Soirée « privée » ; 22 h : J. Avelines.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, spectacle branché.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre; R. Gasser.

La danse

PALAIS DES CONGRES (758-13-03), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle M. Béjart (Messe pour le temps futur).
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Carmen, Ballet A. Gades.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Kodo, les Tambours de feu et les danses de l'île de Sado.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Paris Ballet Rodéo.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : P. Perret.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : Charles Dumont.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Tamia.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Villeret.
FNAC FORUM (261-81-18), 17 h 15 : Accordéon-rencontre.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : P. Desproges.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Alice Donna.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.
PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : les Garçons « Boris super Vian ».
RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 22 h : En suivant la noce.
TH. DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : L. Rocheman.

Les concerts

Radio-France (gd aud.), 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique. Dir. : J. Mercier (Offenbach).
Pleyel, 20 h 30 : J. Bream (Bach, Villa-Lobos).
Salle Cortot, 21 h 30 : H. Lamy, M. Cardo (Schubert).
Eglise Saint-Séverin, 21 h : Ensemble vocal M. Piquemal (Mendelssohn).
Eglise Saint-Germain-de-Prés, 20 h 45 : Chœurs et Orchestre H. Reiner (Mozart).
Centre Bösendorfer, 30 h 30 : V. Eresco (Rachmaninov, Scriabine, Chopin).
Gaveau, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris. Dir. : M. Plasson (Roussel, Saint-Saëns, Bizet).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Dany Doritz Big Band.
FORUM (297-53-47); 21 h : Slicksphonics.
HOTEL MERCURE (642-93-22), 20 h : G. Goussel.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : Soirée Gospel blues (W. Gregg Hunter, etc.).
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Eurythmics.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Trio Claude Bolling.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Griffin, M. Vander, P. Michelot, Ch. Bellonzi (dern.).
SAVOY (277-86-88), 21 h: D. Goyone, G. Dall'Anese, M. Bertaux, T. Rabeson, Trio Mike Aldin.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : P. Bouru, Maxim Saury Jazz Music.
SUNSET (261-46-60), 23 h : J.-M. Kadjan Group.

En région parisienne

CHATILLON, Salle des fêtes (657-22-11), 21 h : Chagrin zoologique.
DRANCY, Salle des fêtes (384-93-50), 20 h 30 : Duo Tusques/Avenel ; Duo Konitz/Steve Lacy.
MARLY-LE-ROI, MJC-Théâtre (958-74-87), 21 h : Trio M. Valéra.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) 20 h 30, Terre étrangère.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30, Exquise Banquise (dern.).




THE BRITISH COUNCIL
EN ASSOCIATION AVEC BARCLAYS BANK
présente
RSC THE ROYAL SHAKESPEARE COMPANY
DU 30 MARS AU 5 AVRIL 1984
AU THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
MUCH ADO ABOUT NOTHING
(BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN)
COMÉDIE DE WILLIAM SHAKESPEARE
SOIRÉES A 20H30 LES 30, 31 MARS, 3, 4, 5 AVRIL
MATINÉES A 14H30 LES 31 MARS ET 1er AVRIL
LOCATION : par correspondance, dès maintenant, à l'aide du bon ci-dessous, par téléphone au 723.47.77, au théâtre, et toutes agences à partir du vendredi 9 mars - Renseignements : 723.47.77
Orchestre, Loges de corbeille, Fauteuils de corbeille 1er rang, Premières loges face : 180 F - Fauteuils de corbeille 2e rang, Premier balcon face : 150 F - Premier balcon 3/4 : 120 F

BON DE COMMANDE PAR CORRESPONDANCE
MUCH ADO ABOUT NOTHING
à adresser au
Théâtre des Champs-Élysées, 15, av. Montaigne, 75008 Paris
NOM ____________ Prénom ____________
Adresse ____________
____________ Tél ____________

Représentation du	Nombre de places	Prix unitaire	TOTAL
______ à ___ h ___	______	______	______

Ci-joint règlement de .... F par chèque bancaire ou postal trois volets à l'ordre du Théâtre des Champs-Élysées et une enveloppe timbrée à mon adresse pour l'envoi des billets.
DATE SIGNATURE

DU 29 MARS AU 5 AVRIL 1984
AU THÉATRE DE LA BASTILLE
76, rue de la Roquette, 75011 Paris
LEAR
D'EDWARD BOND
MINISTÈRE DE LA CULTURE
Location au 357.42.14
— SPECTACLES EN LANGUE ANGLAISE —

Musique

THEATRE DE LA VILLE

18 h 30
une heure sans entracte 33 F
du mardi au samedi
du 28 février au 3 mars
maurice bourgue
hautbois

28 février
Bach Rameau Berio Schumann Britten
avec
David Simpson violoncelle baroque
Colette Kling clavecin et piano

29 février - 2 mars
Zelenka Beethoven Mozart
avec
Thomas Indermühle hautbois Alain Denis cor anglais Klaus Thunemann basson Bernard Cazauran contrebasse Colette Kling clavecin et le Nouveau Trio Pasquier

1 et 3 mars
Mozart Dvorak
avec
Jean-Claude Jaboulay hautbois Michel Arrignon et Paul Meyer clarinettes André Cazalet, Patrice Petitdidier et André Both cors Amaury Wallez et Jean-Marie Lamothe bassons Daniel Radot violoncelle Bernard Cazauran contrebasse.

6 - 8 - 10 mars
wilhelmenia fernandez
soprano
au piano
George Darden

location
274.22.77

CONCERTS Radio France

MUSIQUE DE CHAMBRE

GRAND AUDITORIUM jeudi 1er mars 20 h 30	ALBRECHTSBERGER DURKO-DOHNANYI QUATUOR KODALY

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE dir. : LORIN MAAZEL

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Jeudi 1er mars 20 h 30	Alexis Weissenberg, piano DUKAS - PROKOFIEV RACHMANINOV
Samedi 3 mars 20 h 30	RACHMANINOV STRAVINSKY

CYCLE ACOUSMATIQUE INA-GRM

GRAND AUDITORIUM Lundi 5 mars	18 h 30 : BLOMQVIST - REIBEL 20 h 30 : CLOZIER - LEJEUNE

SAISON LYRIQUE

THÉATRE CHAMPS-ÉLYSÉES mercredi 7 mars, 20 h, et THÉATRE MUSICAL DE PARIS vendredi 9 mars, 18 h 30	RIMSKY-KORSAKOV : « La Légende de la ville invisible de Kitege » S. Kopcak, C. Zaharia, H. Heichele, F. Tenzi, T. Norfenia S. Mesghussian Chœurs de Radio France NOUVEL ORCH. PHILHARMONIQUE dir. : Zoltan PESKO

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences


THÉATRE MUNICIPAL D'ORLÉANS
VEN 2 MARS 20H30
DIM 4 MARS 15H00
MITHRIDATE
OPÉRA DE MOZART
création du FESTIVAL AIX 83
en coproduction avec
THÉATRE D'ORLÉANS
OPÉRAS LYON, NICE
LOCATION
(38) 54-10-00



Directeur Daniel Barenboïm
Salle Pleyel - 20h30

2 mars
BARENBOÏM
direction et piano
SOLISTES ET CHOEUR DE L'ORCHESTRE DE PARIS
Chef du Chœur : A. OLDHAM
WAGNER - BRAHMS - SCHUBERT

7, 8 mars
BARENBOÏM
direction
PERAHIA
piano
SCHUBERT - SCHUMANN - RAVEL

9 mars
BARENBOÏM
direction
STERN
violon
BACH - RAVEL - BRAHMS

LOCATION : Salle Pleyel/563.07.96

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU Mercredi 29 février à 20 h 30 (Rainer/OAI)	**ZUKERMAN** *SCHUBERT* Intégrale des sonates pour violon et piano
SORBONNE Gd. amphi. Jeudi 1er et mardi 6 mars à 20 h 45 Loc : FNAC, Crous, Gilbert Royal tourisme 10, r. Royale-8e Rens. 251-89-11 (p.a. Werner)	**HAYDN** *La Création* CHŒUR ET ORCH. SORBONNE Danielle BORST Marcel QUILLEVERE Philippe HUTTENLOCHER Dir. : J. GRIMBERT
SALLE GAVEAU Samedi 3 mars à 17 h (p.a. Werner)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE PROG. MUS. FRANCE CULTURE **QUATUOR ORLANDO** MOZART, BARTOK, SCHUBERT
Église des Billettes dimanche 4 mars à 17 h (p.a. Kiesgen)	**MOZART** Intégrale des quatuors avec flûte et quatuor avec hautbois P.-L. GRAFF - PH. PELISSIER PH. BRIDE - J. DUPOUY E. PECLARD
Salle Pleyel Dimanche 4 mars à 17 h 45 (p.a. Valmalete)	CONCERTS LAMOUREUX Dir. : Hubert **SOUDANT** Sol. : Pascal **DEVOYON** WEBER, CHOPIN SCHUMANN
Salle Pleyel Lundi 5 mars à 20 h 30 (p.a. Valmalete) MONDIAL MUSIQUE	ORCHESTRE COLONNE Dir. : KURT **REDEL** Sol. : Evelyn **BRUNNER** Karl **MARKUS** Peter **LIKA** Chœur de l'orchestre Colonne **HAYDN « LA CRÉATION »**
Théâtre du Ranelagh Lundi 5 mars à 15 heures et 20 h 30 (p.a. Valmalete)	*TRIO FLORENT* **SCHMITT** Haydn, Mozart Schubert
Théâtre des Champs-Élysées Jeudi 8 mars à 20 h 30 (p.a. Valmalete)	FRANCE MUSIQUE ET TH. CHAMPS-ÉLYSÉES *présentent* Rudolf **FIRKUSNY** Piano SCHUBERT, SCHUMANN JANACEK, MARTINU
SALLE GAVEAU Vendredi 9 mars à 20 h 30 (p.a. Kiesgen)	**ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE PARIS** **Dir. R. DELCROIX** D. de WILLENCOURT *violoncelle* **M. KANEDA** *piano* **E. CONQUER** *violon* SCHUMANN, ST SAËNS, MOZART
Salle Pleyel Samedi 10 mars à 20 h 30 (p.a. Cart. - Dandelot)	*GALA DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE L'ARMÉE DE L'AIR* **MUSIQUE DE L'AIR** Dir. : commandant FASCE œuvres de Bach, Doppler, Gotkovsky, Chabrier, Massenet, Liszt
SALLE GAVEAU Mercredi 14 mars à 20 h 30 (p.a. Valmalete)	**BACH** 3 suites pour VIOLONCELLE Maurice **GENDRON**
GAVEAU Vendredi 23 mars à 20 h 30 (Rainer/OAI)	*Récital de piano* Peter **SERKIN** **BEETHOVEN** Sonates op. 90, 101, 106



SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Venise au cinéma : Venezia minore, de F. Pasinetti ; Le pauvre boulanger, de M. Almirante ; 19 h, : Volpone, de M. Tourneur ; 21 h, La femme dans le cinéma japonais : Aveux, théories, actrices, de Y. Yoshida.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ritz, 18e (606-58-60).

A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11.

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BRAINSTORM (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CANICULE (Fr.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CHARLOT'S CONNECTION (Fr) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

CHRISTINE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Rialto, 19e (607-87-61).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

EMMANUELLE 4 (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Images, 18e (522-47-94).

GWENDOLINE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES JOUEURS D'ECHEC (Ind.) : (v.o.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE JOUR D'APRÈS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

JOY (FR.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

KRULL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24).

LE LÉZARD NOIR (Jap., v. o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.). Marbeuf, 8e (225-18-45).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

P'TIT CON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Images, 18e (522-47-94).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR (A. v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (544-48-85).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Bienvenue, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Dolavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Studio 43 (h. sp.), 9e (770-63-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Marignan, 8e (359-92-82).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AGENT SECRET X26 (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Tourelles, 20e (636-10-96).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (A.-It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

COUP DE GRACE (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

DERNIER COMBAT (Fr.) : Logos, 5e (354-42-34).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 6e (325-65-04) ; Acacias, 17e (764-97-83).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (Hsp), 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21)).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

1941 (A. v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intég.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PASSION (Fr.) : Studio des Ursulines, 6e (354-39-19).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

PRIX DE BEAUTÉ : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

TENDRES CHASSEURS (Brés., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Logos, 5e (354-42-34).

THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).

Les festivals

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), la Soupe aux canards.

CINÉMA FRANÇAIS, le climat des années 60 : Olympic, 14e (545-35-38), Une aussi longue absence.

COMÉDIES MUSICALES ÉGYPTIENNES (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38), Adieu à ton amour.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), In Girum imus nocte et consumimur igni.

G. GARBO (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (325-65-04), la Reine Christine.

FRED ASTAIRE ET GINGER ROGERS (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), En suivant la flotte.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), la Loi du silence. – Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 15 h 30 : Mr and Mrs Smith.

FRITZ LANG (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), Cape et Poignard.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), Et vogue le navire.

TARKOVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 17 h : Stalker ; 22 h : le Miroir. – 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) : Stalker.

L'AFRIQUE FILMÉE : Republic Cinéma, 11e (805-51-33), 22 h 15 : la Récolte de 3 000 ans.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h 10.

L'ANNÉE DE TOUS LES JOURS (Aust. ; v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) 20 h 15.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.

ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45 + Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 19 h 15.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

RETOUR A LA BIEN-AIMÉE (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 811818 H.

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 21 h 30.

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 18 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30 et 0 h 20.

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 16 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

ALSINO Y EL CONDOR, film du Nicaragua de Miguel Littin, v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).

A MORT L'ARBITRE, film français de Jean-Pierre Mocky : Forum 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

L'ASCENSEUR, film hollandais de Dick Maas : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

GORKY PARK, film américain de Michael Apted : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON, film inédit de Andrei Tarkovski, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

S.O.B., film américain de Blake Edwards, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

STAR 80, film américain de Bob Fosse, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

UN AMOUR DE SWANN, film franco-allemand de Volker Schlöndorff : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA VILLE DES PIRATES, film franco-portugais de Raoul Ruiz, version française : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

Connaissance du monde
SALLE PLEYEL : lun. 5 mars (18 h 30), mar. 6 (18 h 30 et 21 h), mer. 7 (15 h), jeu. 8 (20 h 30), ven. 9 (18 h 30 et 21 h), dim. 11 (14 h 30).
VERS JÉRUSALEM
SUR LES TRACES D'ABRAHAM
Récit et film de Paul-Jacques Callebaut
Assur, Ninive, Babylone – Sur les traces de la Genèse – An Nadjaf, la Mecque interdite des Chiites – Les Derviches – Les Maronites – Les Druzes – Danses mystiques – Baptême dans le Jourdain – Fêtes du Feu au Saint-Sépulcre.



en concert avec
GINI
EUROPE 1
ODEURS
A PARTIR DU 28 FÉVRIER
THÉÂTRE DU GYMNASE





هكذا من الأصل

POINT DE VUE

Les droits de l'équipe rédactionnelle : le gouvernement au pied du mur

par DENIS PERIER-DAVILLE (*) et THIERRY GANDILLOT (**)

POUR la première fois est utilisé dans un texte législatif, à l'article 13 du projet de loi sur la presse, le vocable « équipe rédactionnelle ». Faire référence à cette notion d'équipe, c'est reconnaître qu'une rédaction n'est pas une simple addition de journalistes. Que c'est en elle-même une personne avec son histoire, son devenir, sa dignité. En conséquence, elle doit pouvoir s'exprimer en tant que telle, avoir des représentants habilités à parler en son nom, être dépositaire enfin des droits intellectuels et moraux des journalistes.

Jusqu'à présent, le législateur et les organisations patronales de la presse sont convenus bien volontiers que l'équipe rédactionnelle donne au journal sa personnalité, sa vie propre, mais en faisant en sorte que cette constatation ne tire pas à conséquence. Sur le plan du droit, de la loi, la rédaction est ainsi restée jusqu'ici un non-être, un fantôme. Selon le gouvernement, le projet de loi sur la presse devait marquer un tournant dans cette politique en apportant *« la première reconnaissance légale de la responsabilité des équipes rédactionnelles »*.

On pouvait logiquement penser que la majorité agirait en ce sens et que l'opposition, sensible aux intérêts des organisations patronales de la presse, se dresserait contre cette réforme. Or, très curieusement, ce fut le contraire qui se produisit.

Certes, lors de la discussion en commission, l'opposition demanda la suppression de l'article 13, ce qui était prendre une position franchement hostile à la notion d'équipe rédactionnelle. Mais elle devait finalement s'abstenir lors de l'examen de cet article en commission. En séance publique, l'opposition – par la bouche de MM. Toubon, d'Aubert, Madelin et Péricard – se montra favorable à un élargissement des droits de l'équipe rédactionnelle et s'attacha à souligner l'embarras du gouvernement dans cette affaire.

Les débats firent, en effet, constater que le gouvernement et la majorité étaient en réalité opposés à une reconnaissance juridique de l'équipe rédactionnelle, destinée à rester de ce fait sur le plan du droit un fantôme évanescent. Le texte de l'article 13 tel qu'il a été finalement voté par l'Assemblée signifie simplement que dans un quotidien la rédaction doit compter un nombre suffisant de journalistes professionnels pour confectionner le journal. *« Le principe est clair,* a déclaré M. Queyranne, le rapporteur (PS), *il ne peut y avoir de journal sans journalistes... Définir la structure juridique de l'équipe rédactionnelle, ses pouvoirs au sein de l'entreprise, n'était pas souhaitable ici. »* Sans trop se compromettre, M. Fillioud se contenta de dire que l'article 13 *« constitue la reconnaissance par la loi de l'existence collective des journalistes »*.

Ce qui provoqua diverses répliques.

M. d'Aubert : *« Le groupe UDF a l'intention de s'abstenir sur cet article car la notion d'équipe rédactionnelle qu'il consacre n'est pas suffisamment mise en lumière à son goût... Les pouvoirs reconnus à l'équipe rédactionnelle sont dérisoires. Vous vous êtes gardés de reconnaître dans la loi l'existence et les droits des sociétés de rédacteurs. »*

M. Toubon : *« Le premier ministre a dit aux journalistes en leur présentant ses vœux que le projet pourrait être l'occasion de mieux affirmer l'originalité de leur tâche et de montrer que la presse ne se limitait pas aux porteurs de capitaux. Mais le problème se pose de savoir comment s'exprimera la nouvelle entité créée. L'article 13 s'arrête en chemin, et beaucoup de journalistes souhaitaient que la rédaction soit appelée à désigner des représentants qui puissent participer à la vie du journal. »* M. Toubon, à un autre moment du débat : *« Le gouvernement et la majorité sont en pleine confusion et essaient de faire prendre des vessies pour des lanternes. Selon vous, monsieur le secrétaire d'Etat, le projet reconnaît la responsabilité collective des journalistes. De deux choses l'une : ou bien l'équipe rédactionnelle a une responsabilité collective, et dans ce cas elle doit avoir la personnalité morale ; ou bien l'équipe rédactionnelle ne bénéficie pas de la responsabilité morale, et dans ce cas il ne saurait être question de responsabilité collective. Or vous n'avez cessé de dire que vous n'entendiez pas donner à l'équipe rédactionnelle la personnalité morale. Je ne voudrais pas que ceux qui voteront ce texte soient abusés par les mots. »*

M. Péricard : *« L'équipe rédactionnelle n'aura pas plus de droits qu'aujourd'hui, et je le regrette profondément. »*

A part Mme Toutain (PS), qui approuva la volonté des journalistes d'être mieux associés à la vie du journal, la majorité fut sur ce sujet remarquablement silencieuse, mais plus par solidarité gouvernementale que par adhésion réelle à la position du secrétaire d'Etat.

Le débat, qui va prochainement se poursuivre au Sénat, sera intéressant à suivre. Si l'opposition a été sincère dans sa défense de l'équipe rédactionnelle et n'a pas uniquement pris à cette occasion un malin plaisir à embarrasser la majorité, elle devrait à la Haute Assemblée, où elle est majoritaire, voter une reconnaissance pleine et entière de l'équipe rédactionnelle.

En seconde lecture à l'Assemblée nationale, le gouvernement aurait alors le choix : soit faire adopter à l'unanimité cet article 13 modifié, soit prendre le risque, plus moral que politique, de faire voter contre une disposition considérée comme essentielle par de nombreuses rédactions.

(*) Secrétaire général de la Fédération française des sociétés de journalistes.

(**) Vice-président de la FFSJ.

SUR FR3

« Oser », magazine de la vie associative

« Oser », on se demande pourquoi on a baptisé ainsi ce futur magazine de la vie associative dont le premier numéro sera diffusé le 18 mars prochain, et qu'on retrouvera une fois par mois, le dimanche à 12 heures, sur FR 3. C'est bien l'audace qui manque le plus à cette émission. Les PTT, qui ont inauguré un genre très moderne, très vivant, avec leur émission « Messages » le samedi sur la même chaîne (*le Monde* du 16 février), n'ont apparemment pas été suivis. C'est dommage. Ce magazine de cinquante-deux minutes, un peu vieillot, gentil, sera-t-il regardé par d'autres que les militants associatifs ?

C'était pourtant ceux-ci que l'on désirait toucher : sensibiliser le plus largement l'opinion publique afin que les gens *« osent, ensemble, utiliser participer ou animer la vie associative »*. Coproduit par FR 3 (on sait que la vie associative est une idée chère à M. André Holleaux, résident de la troisième chaîne) et la FONDA (Fondation pour la vie associative, qui regroupe plus de sept cents fédérations et associations nationales et locales), ce nouveau magazine montrera les différentes facettes de la vie dans les associations (un Français sur deux fait partie d'une association), les possibilités pour les citoyens de défendre une cause qui lui est chère, un paysage, une langue, de gérer une crèche parentale, un centre social, etc.

On y trouvera donc des informations sur les associations, des reportages sur le terrain (exemple : la solidarité de voisinage, l'accès à l'emploi pour les jeunes, vivre et travailler au pays), on y verra des « lieux » où il se passe quelque chose, des « vedettes » qui consacrent leur temps à une cause, on y invitera des « grands témoins ».

Le souci de la FONDA, qui est responsable du contenu et de la forme des émissions, est de faire participer un maximum d'associations à l'élaboration de chacune des émissions. C'est Scope 4, société de production audiovisuelle née de la coopérative créée en 1968 par Roger Louis, qui se charge de la réalisation en tant que producteur délégué ; FR3 en assure le passage à l'antenne. « Oser » fait partie d'un certain nombre d'initiatives prises par la FONDA en direction des médias : édition d'une lettre d'information, radios locales (dont Espace 1901, dans la régfion parisienne).

CATHERINE HUMBLOT.

★ Fondation pour la vie associative, 18 rue de Varenne, Paris 75007. Tél. : 549-06-58.

★ Scope 4, 12 rue Clavel, Paris 75019. Tél. : 607-80-81.

LE DÉBAT SUR L'AUDIOVISUEL PUBLIC

La CFDT propose une « table ronde »

L'« affaire Desgraupes » pourrait conduire à une concertation importante entre les partenaires du service public de l'audiovisuel sur l'avenir de celui-ci. Le syndicat CFDT, majoritaire dans l'ensemble des sociétés, souhaite aller plus avant dans le débat et propose l'organisation rapide d'une « table ronde » autour de laquelle prendraient part les patrons des sociétés de l'audiovisuel issues de l'ex-ORTF, le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, la Haute Autorité et l'ensemble des représentants du personnel, pour dresser un bilan de la réforme de l'audiovisuel de juillet 1982 et réfléchir sur les moyens dont dispose aujourd'hui le service public pour s'adapter aux enjeux du moment.

« Pierre Desgraupes a soulevé avec raison des problèmes majeurs en ouvrant dans le Monde *le débat sur la privatisation et les menaces pesant sur l'avenir du service public »*, estime M. François Werner, secrétaire général du syndicat CFDT.

M. Werner, qui a lancé l'idée de la réunion quadripartite lors d'une rencontre des syndicats de la radio-télévision avec le PDG d'Antenne 2, vendredi 24 février, juge notamment urgent de se pencher sur trois thèmes dont deux avaient d'ailleurs été évoqués par M. Desgraupes : le financement du service public, les contraintes pesant sur lui et ses chances et ses avantages.

Le PDG d'Antenne 2 devrait revoir les représentants syndicaux au cours de la semaine. Le climat, toutefois, semble avoir évolué, de plus en plus nombreux étant ceux qui, à Antenne 2, ou dans les autres sociétés, devraient désormais saisir l'« éclat » de Pierre Desgraupes pour provoquer le débat.

L'avenir de la création audiovisuelle

DES RÉALISATEURS DE TÉLÉVISION S'ADRESSENT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vingt-quatre réalisateurs de télévision viennent d'adresser au président de la République une « lettre ouverte » à propos des difficultés de la création audiovisuelle. *« Au moment où la France s'apprête à prendre un tournant capital dans le domaine de l'audiovisuel, où les industries, les équipements, vont connaître un élargissemnt sans précédent, à la mesure du nouvel horizon européen et mondial, rien n'est prévu, semble-t-il, pour la production des programmes des sociétés de télévision »*, écrivent-ils. Ils s'inquiètent en particulier de la réduction des budgets de production des chaînes.

« Dans le temps, où, par une politique neuve et des moyens importants, vous avez entrepris d'encourager le développement du théâtre, de la musique, des musées, de la lecture, du cinéma, des arts plastiques, est-il possible que ceux qui nous gouvernent aient décidé d'ignorer, ou de mépriser, voire d'abandonner, le plus grand moyen authentiquement populaire de création et de culture, le plus puissant agent de communication, d'éducation et de spectacle de notre temps ? (...) Si l'on suit la *« pente actuelle »*, concluent-ils, *« c'est tout le programme français qui disparaît, c'est l'invasion définitive de nos écrans par des produits étrangers »*.

Ont signé ce texte : Marcel Blüwal, Alain Boudet, Claude Brulé, Jean Chatenet, Jean-Marie Coldefy, Jean Cosmos, Marie-Josephe Dubergey, Maurice Dugowson, Maurice Failevic, Jacques Fansten, Michel Favart, Maurice Frydland, Roger Kahane, Jean L'Hôte, Michel Mitrani, Jean-Pierre Marchand, Marc Pavaux, Roger Pigaut, Jean-Paul Roux, Raoul Sangla, Claude Santelli, Jean-Paul Sassy, Roger Vrigny, Michel Wyn.

Mardi 28 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Politiques.
Emission de J. Lanzi et L. Barrère.
Un face-à-face : M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, et Mme Marie-France Garaud, présidente de l'Institut international de géopolitique. Un débat animé par Jean Lanzi, auquel participent M. Bassi, directeur de France-Soir Magazine, et I. Levaï, directeur de la rédaction d'Europe nº 1, autour de trois thèmes : l'Europe politique, les euromissiles et le désarmement, l'engagement des troupes françaises au Tchad et au Liban.

21 h 50 Musique : « Concerto pour orchestre », de Bela Bartok.
Par l'Orchestre français des jeunes sous la direction de J. Kaltenbach. Une des plus grandes œuvres en cinq mouvements du compositeur hongrois.

22 h 35 Documentaire : Comédie instrumentale.
Emission de G. Despouy, réal. D. Offroy, avec la collaboration du ministère de la culture.
Une photographie de la facture instrumentale en France : si la lutherie de Mirecourt a connu de graves difficultés de marché, les cuivres évoluent au rythme industriel, un bilan qui va des instruments traditionnels – cloches, accordéon, piano – aux derniers synthétiseurs et ordinateurs.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : « les Egouts du paradis ».
Film français de J. Giovanni (1978), avec F. Huster, J.-F. Balmer, L. Kedrova, M. Dali, G. Briand, M. Subor.
Un ancien baroudeur, établi photographe à Nice, réunit une bande pour préparer et réussir le cambriolage de la salle des coffres d'une grande banque. Reconstitution de ce qu'on a appelé, en 1976, le « casse du siècle », dont Albert Spaggiari, arrêté ensuite, puis évadé, fut le cerveau. Giovanni sacrifie, une fois de plus, au romanesque de la pègre, et Francis Huster fait de Spaggiari un nouvel Arsène Lupin.

22 h 35 Mardi cinéma.
Avec M. Serrault, J.-L. Trintignant, G. Jugnot, M.-C. Barrault, A. Stewart.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Maman a cent ans.
Film espagnol de C. Saura (1979), avec G. Chaplin, R. Aparicio, A. Munoz, F. Fernan Gomez, N. Brinsky.
L'ancienne gouvernante des jeunes enfants d'une famille bourgeoise est invitée avec son mari à la fête donnée pour le centenaire de la grand-mère. Bien des choses ont changé, mais un complot se tisse contre l'aïeule. Continuation, dans la société d'après-Franco, d'Ana et les loups *(1972). Saura a fait revivre le personnage de Géraldine Chaplin et repris les mêmes acteurs principaux pour une comédie d'humour noir raillant une cellule familiale disloquée, un ordre moral désormais anachronique.*

22 h 15 Journal.

22 h 35 Avec le temps : Claire.
Emission de Ménie Grégoire.

22 h 45 Prélude à la nuit.
Diptyque 70 pour violoncelle et orchestre, *d'Argenzio Jorio, interprété par l'Orchestre de chambre de la Fondation de France Michelle-Napolitano, avec A. Belluomini, soliste, sous la direction de F. Zigante.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Film : Koenigsmark.
De Maurice Tourneur.

18 h 55 Gil et Julie.

19 h Informations.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.

19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Dialogues : « Peut-on penser le bonheur ? », avec Kenneth White et Robert Misrahi.

21 h 15 Musique : exemples et découvertes des amis de la musique de chambre.

22 h 30 Nuits magnétiques : invitation au voyage (un médium : G. Assael).

FRANCE-MUSIQUE

20 h Jazz : les irréfutables.

20 h 30 Concert (donné au TMP le 12 décembre 1983) : des grands interprètes aux jeunes talents, *Elégie pour violoncelle et piano en ut mineur*, de Fauré ; *Impromptu pour piano en ut majeur*, de Schubert, et *Sonate pour violoncelle et piano nº 1 en mi mineur*, de Brahms, par F. Lodéon, violoncelle, et F. Killian, piano.

21 h 50 Concert (donné le 5 septembre 1983 à la salle Pleyel) en simultané avec TF 1 : *Concerto pour orchestre*, de Bartok, par l'Orchestre français des jeunes, dir. J. Kaltenbach.

23 h Fréquence de nuit : jazz-club en direct du New Morning, le Quintette du saxophoniste A. Cobb.

Mercredi 29 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.

12 h Le rendez-vous d'Annik.

12 h 30 Atout cœur.

13 h Journal.

13 h 35 Vitamine : spécial Hergé.
Un patchwork de petits sujets qui vont des maîtres de la BD aux jeux vidéo, en passant par les dessins animés.

16 h 10 Jouer le jeu de la santé.

16 h 15 Temps X.

17 h 10 Un métier pour demain : les métiers de l'habillement et de la couture.

17 h 25 Infos jeunes.

17 h 30 Spécial dessins animés.

18 h 10 Le village dans les nuages.

18 h 30 Jack spot.

18 h 55 7 h moins 5.

19 h Météo première.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Les petits drôles.

19 h 53 Tirage de la loterie nationale.

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du loto.

20 h 35 Feuilleton : Dallas.
Bobby enquête sur les activités de J. R. Ce dernier annonce son intention d'ouvrir une chaine de stations-service...

21 h 25 Magazine santé : L'infarctus.
D'Igor Barrère et E. Lalou.
Les problèmes posés aux malades après un infarctus. Des interviews de patients, des professeurs Slama et Beaufils, de l'hôpital Lariboisière.

22 h 55 Aujourd'hui l'expressionnisme.
Emission de C. Chaboud et G. Xuriguerra. Cinq peintres expressionnistes.
Autour de l'expressionnisme cinq peintres qui se reconnaissent de cette école picturale : l'Espagnol Orlando Pelayo, le Grec John Christoforou, le Suédois Lindstrom, le Yougoslave Velickovic et le Français Maurice Rocher.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal (et à 12 h 45).

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.

13 h 50 Les carnets de l'aventure.

14 h 25 Dessins animés.
La paroi en coulisse (les coulisses du tournage d'un film d'escalade).

15 h Récré A 2.
Papivole, Latulu et Lireli : les petites canailles ; les Schtroumpfs ; les mystérieuses cités d'or...

17 h 30 Bizarostyl.
Avec Pierre Raspat et le groupe Transfert.

18 h Platine 45.
Avec Yes, The Romantics, Little Bob Story, Kim Wilde, Chagrin d'amour.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Des poupées de magazines.
Réal. E. Zwick, avec J. Hackett, J. Warren, D. Hannah.
Exploitées et manipulées ignominieusement par leur mère ambitieuse, deux ravissantes jeunes filles commencent une carrière de mannequin de mode. Malgré l'éclat de leur réussite, elles sont toutes deux très malheureuses. Vilaine maman, pauvres filles.

22 h 10 Psy-show.
Emission de Pascale Breugnot, S. Leclaire, D. Chegaray et B. Bouthier.
Pascale Breugnot abandonne le couple pour se pencher sur la famille. Dans un climat d'intimité, une mère et un fils essaient, aidés par Moni Elkhaïm, analyste spécialiste des thérapies collectives et familiales, de comprendre cette relation d'amour et de violence qu'ils vivent depuis plusieurs années.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Bouffons du flic.

20 h 35 Cinéma 16 : la Groupie.
Scénario de R. Caron et J. Streff, réal. J. Streff, production FR3 Nord-Picardie - Pas-de-Calais. Avec P. Messe, M. Trintignant, A. Jolivet.
Sophie, une jeune fille de dix-huit ans, coincée entre des parents et un travail désespérément ennuyeux, rêve de rencontrer son chanteur préféré. Rêve exaucé : Sophie fascinée décide de tout quitter pour suivre la star du rock'n'roll en tournée. Bon voyage.

22 h 10 Journal.

22 h 30 Avec le temps : Jocelyne.
Emission de Ménie Grégoire.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Sonate nº 2 pour violon et piano, *de J. Brahms, interprétée par H. Le Floch, violon, et G. Pludermacher, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Pinocchio.

17 h 12 Dessin animé : Belle et Sébastien.

17 h 40 Huckleberry Finn et Tom Sawyer.

18 h 5 Renart (d'après *le Roman de Renart*).

18 h 20 Mon ami Guignol.

18 h 30 Destination vingt ans.
Magazine d'informations.

18 h 55 Gil et Julie.

19 h Informations.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.

19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales.

8 h Les chemins de la connaissance : Histoire et modernité du jansénisme ; à 8 h 32, La conquête du pôle Nord.

8 h 50 Echec au hasard.

9 h 7 Matinée des sciences et des techniques.

10 h 45 Le livre, ouverture sur la vie : « Cinq châteaux de cartes », avec Jacques Bens.

11 h 2 Musique : Ralph Vaughan-Williams (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).

12 h 5 Agora, avec A. Sauvy.

12 h 45 Panorama : l'Algérie.

14 h Sons.

14 h 5 Un livre, des voix : « L'insoutenable légèreté de l'être », de Milan Kundera.

14 h 47 L'école des parents et des éducateurs : pas de loisir pour les petits écoliers.

15 h 2 Les après-midi de France-Culture : Variation 4 (avec E. Roudinska, créateur en parfumerie) ; à 15 h 35, Cosmologies (de l'énergétisme à l'univers relativiste) ; à 16 h 10, Sciences (le flair des vertébrés) ; à 17 h, Raison d'être.

18 h 30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.

19 h 25 Jazz à l'ancienne.

19 h 30 Perspectives scientifiques : Le langage des anges, avec M. de Certeau.

20 h Musiques : Ralph Vaughan-Williams, soirée lyrique : « Sir John in love », opéra en 4 actes (d'après les « Joyeuses commères de Windsor » de Shakespeare). Avec l'orchestre New Philharmonia, dir. M. Davies.

22 h 30 Nuits magnétiques : Invitation au voyage.

FRANCE-MUSIQUE

0 h à 6 h Fréquence de nuit : à 1 h, Telemann ; à 1 h 15, Concert : œuvres de Mendelssohn, Chausson, Malher, Reger, par l'Orchestre national de France.

6 h 2 Pittoresques et légères : Œuvres de Strauss, Geoffroy, Grothe...

6 h 30 Musique du matin : Œuvres de Vivaldi, Glinka, Cherubini.

7 h 10 Concert (Echanges internationaux, donné au Festival 1983 d'Innsbruck) : *Suite en la majeur pour viole de gambe et clavecin*, de Marais, *Suite nº 2 en fa majeur pour deux flûtes*, de Motterre.

7 h 45 Le Journal de musique.

8 h 12 Magazine de l'actualité du disque.

9 h 5 Musiciens d'aujourd'hui : Rudolf Firkusny.

12 h Avis de recherche : Ropartz, David Saguer.

12 h 35 Jazz : la chanson de Louis.

13 h Opérette magazine : *la Veuve joyeuse*, de Lehar.

13 h 30 Jeunes solistes : Œuvres de Schubert et Roussel, par le trio Euterpe.

14 h 4 Microcosmos (pour les jeunes) : Emissions habituelles.

17 h 5 Histoire de la musique.

18 h L'imprévu : Jazz où jouent-ils ?

19 h 5 Concert : Œuvres de Boely, par le Quatuor Bernède et J. Robin, piano.

20 h Les chants de la terre.

20 h 30 Concert : (Festival de Berlin 1983) : ouverture de *Faust*, de Wagner ; *Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur*, de Schumann ; *Six Pièces pour orchestre*, de Webern ; *Mort et transfiguration, poème symphonique*, de R. Strauss, par l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, dir. C. Abbado ; sol. N. Gutman, violoncelle.

22 h 30 Fréquence de nuit : Musique et psychanalyse, la mélancolie.

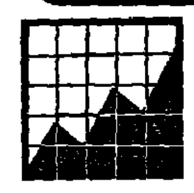
REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

SUD OUEST

Filiale d'un important groupe multinational, orienté vers les techniques de pointe et plus précisément dans l'électronique, nous recherchons notre :

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Sous l'autorité immédiate de notre Directeur général, vous aurez la responsabilité complète de notre Département Production : vous en assurerez la Direction :
- Technique en gérant la productivité, le planning de fabrication et les méthodes.
- Economique en respectant des critères de quantité, de qualité, de coût, de délai : en raisonnant en termes de rentabilité.
- Humaine en encadrant une soixantaine de personnes.

Dynamique, ayant le tempérament d'un animateur, bon gestionnaire, vous serez membre du Comité de Direction et collaborerez ainsi aux grandes orientations de notre développement futur.

Agé de 32/35 ans minimum, de formation supérieure, de préférence en électronique (Ingénieur Diplômé ou équivalent) vous avez une solide expérience dans la Direction d'ateliers de fabrication. Vous pouvez nous prouver votre efficacité au niveau du respect des objectifs fixés et votre réussite en tant que Manager.

Une formation complémentaire vous sera offerte aux Etats-Unis, la connaissance de l'anglais est donc indispensable. La rémunération proposée, la taille humaine de notre Société et sa localisation (ville très agréable du sud-ouest) motiveront un candidat de valeur.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf.862 M à notre Conseil ALPHA CDI - 181, av. Ch. de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI



Assisted Intelligence Design

PARIS SAN FRANCISCO TOKYO

Bureau d'études Micro-Electronique (HARD & SOFT)

Budget : US$ 3 millions assuré pour 1984

Recherche pour diriger l'entreprise située au centre de Paris (RER - CHATELET)

le DIRECTEUR
ADMINISTRATIF, FINANCIER, COMMERCIAL

- parfaitement bilingue Anglais/Français
- expérience probante de la gestion d'une PME
- capable de diriger une équipe très jeune et dynamique dont la passion du travail occulte la vie personnelle et familiale.

250000 F/AN
+ fort intéressement aux résultats.

Lettre manuscrite en ANGLAIS et CV en Français à :
MICRO-ARCHI, 79, rue du Temple 75003 PARIS

Le PACT - Guadeloupe - organisme en formation recrute

SON DIRECTEUR

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR DU BATIMENT, il doit avoir une très bonne connaissance des problèmes de résorption et d'amélioration de l'habitat insalubre.

Le PACT, association sans but lucratif, gère les aides publiques pour l'amélioration de l'habitat.

Il réalise le montage technique et financier de l'aide et de son suivi.

Renseignements : DDE Guadeloupe, B.P. 54, 97102 BASSE-TERRE.

Réponse avant le 30 mars 1984, joindre c.v.

RÉGION PICARDIE
Association d'études et de réalisation d'opérations d'urbanisme recherche

UN DIRECTEUR

Gestion de l'association, animation d'équipe opérationnelle, développement des relations publiques.

Exp. : réelle de 3 à 5 ans d'animateur, d'opérateur de réhabilitation de l'habitat public et privé, de maîtrise d'œuvre urbaine ou d'aménagement rural. Env. C.V. + photo et prétent. à l'U.R.P.A.C.T. Picardie, 5, rue Vincent-Auriol, 80000 Amiens.

Association 1901 recrute directeurs (trices) de centres de Vacances (BAFD diplômés ou stagiaires) pour encadrer des camps d'adolescents en AUVERGNE pour juillet et août 1984. Envoyer C.V. à APSPA, 17, place Lafayette, 43100 BRIOUDE. tél. (71) 50-00-70.

PMI DE FABRICATION MECANIQUE
LEADER FRANCAIS SUR UN *MARCHE DE BIENS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS*
EN CONSTANT DEVELOPPEMENT
crée le poste de

directeur général adjoint

Destiné à décharger progressivement le PDG de la plupart de ses responsabilités, le titulaire sera principalement chargé de la direction de la Production (avec mise en *place d'une Gestion informatisée), des problèmes de Personnel, et du Contrôle* d'ensemble, en liaison étroite avec la Société commercialisant les produits.

Ce poste ne peut convenir qu'à un Ingénieur confirmé (AM, ENSI...) 35 ans minimum, pouvant justifier d'une réelle expérience dans la direction d'une unité de fabrication mécanique, avec de bonnes connaissances en électricité et pneumatique.

L'entreprise est appelée à se développer rapidement, et le poste est évolutif ; il peut déboucher à terme sur une prise de participation.

La rémunération de départ, non inférieure à 260.000 F, sera fonction du profil et *des compétences du candidat retenu.*

Merci d'écrire avec CV et photo, sous référence A 170 à notre Conseil, qui vous garantit la discrétion d'usage
PAJ CONSEIL 8 avenue de Camoëns 75016 PARIS

Lion Publicité

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR

Diriger l'exploitation des services techniques et généraux

Tours, ensembles immobiliers commerciaux... Paris

Nous sommes une société de services, filiale d'un important groupe français d'ingénierie, de chauffage climatisation et protection incendie. Notre spécificité est de prendre en charge, pour des grands ensembles immobiliers (hospitaliers, commerciaux, bureaux...), la totalité des prestations techniques (électricité, chauffage, climatisation...) ainsi que la mise en place et la gestion des services généraux (réception, standard, gardiennage...).

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons un **ingénieur** de 35 ans environ, **ayant complété sa formation par l'IAE, ICG...** et qui doit pouvoir justifier d'une expérience *réussie de direction et d'animation dans des sociétés de services similaires.*

Il doit être un ingénieur polyvalent, un animateur, mais aussi un homme d'organisation et de gestion.

Sous l'autorité du Directeur Général, il aura la charge d'une dizaine de contrats, qu'il devra gérer au mieux, en coordonnant l'activité des chefs d'établissement, les appuyant dans leur rôle technique, administratif, commercial, ainsi que dans la gestion et l'animation de leur personnel.

CORT

A. RUELLAN vous remercie de lui envoyer votre CV + photo s/réf. 2989 M en indiquant votre rémunération actuelle à CORT - 65, avenue Kléber - 75116 PARIS.

DESSEIN

MEMBRE DE SYNTEC

TRÈS IMPORTANT
GROUPE DE PRESSE FRANÇAIS
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL
DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

pour sa Régie de *PÉRIODIQUES NATIONAUX de premier plan dans l'OUEST. Implantations prévues à : NANTES, RENNES, ANGERS, TOURS, POITIERS.*

Ecrire Nº 282.346 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Un des leaders de la fabrication d'outillage à base de diamant et superabrasifs, filiale d'un grand groupe étranger cherche pour renforcer sa structure de direction un jeune

Ingénieur A et M

Il a une **première expérience en fabrication** et souhaite participer à l'expansion d'une société performante à objectifs internationaux et aux technologies diversifiées et sophistiquées, réclamant ouverture d'esprit et capacité d'invention.

Dans un premier temps
ASSISTANT A LA DIRECTION GENERALE
il mènera des études visant à une réorganisation de la production et à l'introduction de l'informatique industrielle.

Il devra se faire accepter à tous les niveaux pour créer le poste de

directeur d'usine

dans un délai d'un à 2 ans.
Anglais indispensable.
Poste situé à 90 km de Paris. Résidence au choix.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo sous référence 2282-M) précisant le niveau de rémunération, seront examinées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

250 000 F et + ANNUEL NET D'IMPOT

Votre réussite passe par l'Arabie Saoudite !

Spécialiste français des techniques de lubrification, le Groupe COFRAN, solidement implanté en France, poursuit avec succès son développement à l'étranger.
Nous vous proposons, **après une formation commerciale et technique très complète**, de devenir

Conseiller technique et commercial résident à Jeddah

Vous avez : • environ 26 ans, de préférence marié, • des connaissances en mécanique (*bac technique...*), • *envie de vous investir pour réussir dans un poste évolutif à court terme*, • une pratique courante de l'anglais.
Votre mission consistera à : • renforcer l'action des agences de distribution, • consolider la position de COFRAN chez les clients et développer une clientèle nouvelle, • assurer le suivi et l'assistance technique auprès des clients, • contrôler la gestion de l'agence locale.
Outre les larges possibilités d'évolution liées à ce poste, **vous bénéficierez d'une rémunération très attractive** (contrat d'expatriation, congés, logement, déplacements...).
Alors, si vous êtes disponible et prêt à prendre des responsabilités à l'étranger, adressez au plus vite votre dossier de candidature complet à :
Sophie Becquet-Lhériteau, 39 quai Vallin 17000 La Rochelle à qui nous avons confié ce recrutement.

Cofran LUBRIFIANTS

A LARGE U.S. COMMUNICATIONS COMPANY
requires a

highly qualified field engineer

with :
- solid background in electronics.
- minimum 5 years experience in repair, maintenance and installation of a wide range of communications equipment.

Applicants must be bilingual english/french, willing to travel and relocate to North Africa.

Attractive salary and benefits.

Please send resume, salary history and requirements to CONTESSE PUBLICITE (Réf. 88883) 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, who will forward All information will be treated in strict confidence.

Direction des comptabilités

C A. consolidé 1 milliard de Francs

Nous sommes un groupe de dimension internationale secteur de la construction électrique constitué de plusieurs entreprises à taille humaine, unités industrielles distinctes.

Votre mission sera de regrouper et de diriger les services comptables de 4 entreprises : uniformisation des structures, harmonisation des procédures, consolidation des résultats.

Votre objectif sera d'en faire un instrument de gestion véritablement opérationnel au profit de la Présidence du groupe.

Nous voulons un professionnel de la comptabilité, parfaitement rodé aux techniques comptables, à l'utilisation de l'informatique ; à l'encadrement et dont l'expérience aura été acquise essentiellement dans le secteur industriel.

Faites-nous part de vos intérêts et motivations en écrivant sous référence 360 G. à

claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 PARIS Cédex 15

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

« Bureau du Projet Education » à BUJUMBURA

Pour sa régie de construction, désire engager pour des projets de constructions scolaires.

a) **dans l'immédiat :**

1 FONCTIONNAIRE DIRIGEANT, diplômé Architecte, Ingénieur civil ou industriel, pour établissement des dossiers d'exécution et surveillance de chantiers d'écoles réparties sur toute l'étendue du Burundi (+ 27.800 km²).

Expérience : minimum 10 ans de pratique professionnelle dont au moins 4 années dans un pays en voie de développement.

Logement : à Bujumbura, missions constantes à l'intérieur du pays.

Qualités requises : Bon meneur d'hommes, dynamique, en excellente santé, parlant français et accessoirement Kirundi et/ou swahili.

b) **pour la fin 84 :**

2 CONDUCTEURS DE TRAVAUX EXPÉRIMENTÉS, Ingénieurs techniciens, conducteurs des travaux par expérience ou équivalent, pour assurer la conduite des travaux de gros œuvre et de parachèvement d'écoles.

Expérience : minimum 10 ans de pratique dont au moins 3 années dans un pays en voie de développement.

Logement : SUR CHANTIER en caravanes, en tentes ou en conteneurs aménagés.

Qualités requises : idem que plus haut.

Les candidatures sont à adresser à :
Monsieur le Directeur du Bureau du Projet Education (B.P.E.), Boîte Postale 2250, BUJUMBURA (BURUNDI).

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN FLORENCE

sollicite les candidatures pour une chaire de professeur dans le département des Sciences Economiques. Les candidatures dans tout domaine des Sciences Economiques seront prises en considération. A qualifications équivalentes, préférence sera donnée aux candidats dont le travail et l'intérêt portent sur la MACROÉCONOMIE APPLIQUÉE.

Seules les candidatures de personnes occupant une fonction comparable dans une université ou un institut de recherche seront considérées.

La nomination prévue à partir du 1er septembre 1984 vaudra pour une période de trois ans renouvelable.

Les candidats sont priés d'envoyer un C.V. complet accompagné d'une liste des publications essentielles et d'un exposé détaillé des recherches envisagées à l'IUE.

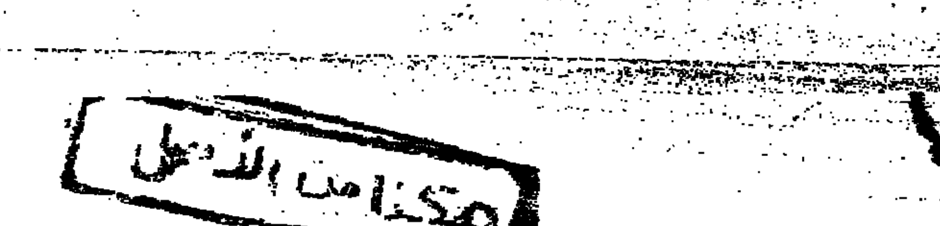
Date limite d'envoi des candidatures : 31 mars 1984 (cachet de la poste).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service académique de l'Institut Universitaire Européen Badia Fiesolana, I - 50016 S. Dominico di Fiesole (FI), Italie.

emplois internationaux

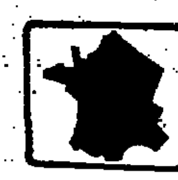
Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.





هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



TELIC-ALCATEL

Nous sommes les premiers en France et l'un des premiers dans le monde sur le marché du téléphone et de la communication privés (télématique, bureautique, électronique, grand public). Une croissance rapide nous permet d'atteindre aujourd'hui le milliard de francs de chiffre d'affaires. La qualité des hommes de TELIC est le moteur de son développement. Vous avez la même créativité et le même goût d'entreprendre, venez nous rejoindre à Strasbourg au sein de notre DIRECTION INDUSTRIELLE

Nos équipes (1700 personnes) ont réussi dans un délai très bref et avec un niveau de qualité reconnu, l'industrialisation et la fabrication de produits d'électronique de pointe et de grande diffusion, tels que le Minitel. A une production journalière de plus de 1000 Minitel, 1000 lignes PABX, 600 systèmes d'intercommunication, 3000 postes téléphoniques, s'ajoute la réalisation de systèmes complets à la demande destinés aux équipements spécifiques de certains clients nationaux et aux besoins de l'exportation vers plus de 30 pays.

RESPONSABLE DES MOYENS DE CONTROLE

Vous serez chargé de développer et de mettre en place de nouveaux moyens de tests et de contrôle pour la production en série de systèmes électroniques de haut niveau de qualité. En liaison avec les services de conception et de développement, vous participerez au choix de ces outils de contrôle dans les unités opérationnelles de fabrication, vous serez responsable du suivi et de l'optimisation de ces moyens. Ingénieur électronicien, vous possédez de bonnes connaissances en circuits logiques à base de microprocesseurs et vous pouvez vous prévaloir d'une première expérience de production de matériels électroniques, notamment au sein d'un Service des Méthodes ou d'Industrialisation.

INGENIEURS INDUSTRIALISATION

Vous serez chargé d'industrialiser des systèmes de communication de haute performance (autocommutateurs, intercom, terminaux téléphoniques). Vous assurerez l'interface entre les services de conception et de développement et les unités opérationnelles de fabrication. Ingénieur Electronicien, vous possédez une première expérience de production de matériels électroniques, au sein d'un Service Méthodes ou d'Industrialisation.

INGENIEURS METHODES

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs (ENI Belfort, Brest, Metz, ECAM...), débutant ou ayant une première expérience au sein d'un Service des Méthodes, si possible d'une entreprise fabriquant des matériels électroniques, vous aurez pour mission de préparer la mise en production de systèmes d'électronique professionnelle. Nous vous proposons un plan d'évolution motivant : • vous aurez l'occasion d'approfondir vos connaissances techniques et de connaitre notre entreprise au sein des services de Méthodes et/ou Industrialisation • après cette première étape, nous souhaitons vous confier la responsabilité plus globale d'une de nos unités opérationnelles de fabrication.

Technologie de pointe. Economie de conquête. Contexte socio-culturel très évolué, font de TELIC-ALCATEL une entreprise ouverte et évolutive.
A 25 km de la Forêt des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, Strasbourg, Carrefour de l'Europe, vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre : l'Alsace.
Adressez CV à Bernard CAMMAS, Directeur du Personnel, qui vous assure une totale confidentialité. **TELIC-ALCATEL 206, route de Colmar - BP 57 - 67023 STRASBOURG CEDEX.**



Groupe C.G.E.



Un grand nom de la télématique

L'évolution rapide de la technologie de nos matériels nous amène à renforcer notre structure au sein de la Direction des Etudes et Développement. Intégré au Service Industrialisation des Produits, nous créons un poste d'

Ingénieur chef de groupe
technologies électroniques

Maîtrisant la technologie des composants, des circuits imprimés et de la connectique, il aura dans ces domaines à proposer et valider les solutions répondant au cahier des charges, établir les dossiers de définition, rechercher de nouvelles sources et rationaliser les composants. Il s'appuiera pour cela sur une équipe en place de 10 techniciens et dessinateurs travaillant en liaison étroite avec les services projets, méthodes, achats et qualité.

Ingénieur de formation, une expérience de 5 ans minimum à un poste similaire sera appréciée. Localisation : QUIMPER Sud-Finistère.

Merci d'adresser lettre de candidature + photo + C.V. sous la référence ICG/2408 à A.C.P. ENTREPRISES - 12, rue Dupleix - 29200 BREST - Tél. : (98) 46.20.78.

entreprises

jeune ingénieur physique ou électronique

Des équipements qui répondent aux exigences d'une technologie avancée, un centre de diffusion particulièrement performant : tels sont les points forts de notre usine installée près de NICE.
C'est plus particulièrement pour ce centre de diffusion que nous recherchons un INGENIEUR D'EQUIPEMENT débutant. Il prend en charge un équipement de production (installation, pièces détachées, contrat de maintenance) avec pour objectif d'en améliorer le rendement. De bonnes connaissances en informatique lui seront utiles. Intégré à une équipe de 30 personnes, il forme et anime une partie de celle-ci.

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous réf. SC/0284/2M à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE - 8/10, avenue Morane Saulnier 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex



Organisation et Publicité

ENSAM, ICAM, INSA OU EQUIVALENT
VIVRE EN TOURAINE ET TRAVAILLER DANS UN GROUPE INTERNATIONAL

Nous sommes le premier fabricant mondial de roulements qui représentent 70 % de notre CA de 2 milliards de F. 5000 personnes en France dont 1350 dans notre unité tourangelle. Selon votre expérience, vous pouvez prendre le poste d'

INGENIEUR PRODUCTION

Rattaché au Chef de Production vous veillez au respect des normes de qualité, aux délais et aux coûts pour partie des ateliers de rectification et d'assemblage : vous encadrez 200 personnes. Vous participez activement à l'étude et à la mise en place de nouvelles procédures permettant d'améliorer le rapport qualité/prix ; prévoyez les implantations de machines ; faites évoluer les méthodes de fabrication tant en lignes qu'en colonies, etc... Il vous faut, pour être à l'aise dans ce poste, une expérience d'au moins 4 ans en qualité de responsable d'atelier de production. La connaissance de la rectification est un plus. (réf. 84/37/97).

INGENIEUR CONTROLE QUALITE

Votre préoccupation : la qualité de notre production de roulements au niveau des différents ateliers. Pour cela, vous animez le service contrôle qualité (50 personnes) et vous participez de très près à la réalisation du plan «Qualité». 2 ans au moins d'expérience en fabrication ou contrôle-qualité, dans l'industrie mécanique de préférence, sont requis pour ce poste qui est rattaché au chef du service contrôle. (réf. 84/37/98)

Ces deux fonctions requièrent - c'est évident - d'incontestables qualités de contact, d'autonomie et d'autorité, ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais. Notre Conseil garantit la plus totale discrétion aux candidats qui voudront bien lui adresser un dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, prétentions) mentionnant la référence du poste choisi.

DOMINIQUE LELIGOIS 1, rue Grécourt - BP 1522 - 37015 TOURS CEDEX

DESSEIN

MERLIN GERIN

Spécialiste mondial des matériels électriques et électroniques de commande et de protection, est l'un des plus importants constructeurs européens pour l'appareillage haute et basse tension et pour les ensembles électriques «clés en mains».
15 000 personnes - 43 filiales et participations en France et dans le monde - 6 milliards de chiffre d'affaires en 1983 dont 50 % à l'exportation.

Nous recherchons pour notre DIVISION ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE

ingénieur électronicien haut niveau

Responsable de groupe développement

Basé à Grenoble, rattaché au Service conception technique du département systèmes et électronique de sûreté, il animera dans un 1er temps une équipe d'une trentaine d'ingénieurs et techniciens chargés du développement des sous-ensembles électroniques.
Il supervisera et coordonnera la réalisation des études de sûreté et de fiabilité de ces sous-ensembles et des équipements en logique câblée.

L'homme que nous recherchons est un leader à fort potentiel, ayant acquis de larges compétences dans les domaines de l'industrie électronique depuis l'analogique bas niveau jusqu'aux techniques programmées (micro-processeurs). Il parle sinon couramment, du moins assez bien l'anglais.
(Référence CFR 220)

Nous recherchons également pour plusieurs de nos départements a Grenoble :

jeunes ingénieurs électroniciens

grandes écoles d'ingénieurs.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs débutants, ou de préférence, disposant d'une première expérience, de formation électrotechnique et électronique de puissance, ou électroniciens, créatifs, désireux de participer au developpement d'activités porteuses. (Référence CFR 221)

Les performances du groupe, alliées à une politique dynamique de mobilité permettent d'envisager d'intéressantes perspectives de développement de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec prétentions en précisant la référence au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres à MERLIN GERIN - 38050 GRENOBLE CEDEX

un spécialiste du conditionnement...



Les produits O'CEDAR, vous connaissez bien sûr. Vous en appréciez l'efficacité et, avec l'oeil du professionnel, vous avez remarqué la qualité de leur emballage. C'est aujourd'hui pour nos nouveaux produits que nous comptons sur vos compétences, compétences acquises au cours d'une expérience qui a fait de vous un véritable technicien de l'emballage et du conditionnement des produits de grande consommation. Vous aurez la responsabilité de la création et de l'adaptation de nos conditionnements en y mettant bien sûr du goût, de l'astuce, mais en ne perdant pas de vue les contraintes techniques de fabrication. L'usine de SAINT-FLORENT (près de Bourges) à laquelle vous serez affecté est, vous le verrez, très bien équipée. Nous accordons beaucoup d'importance à ce poste rattaché à la Direction Technique et c'est la raison pour laquelle nous lui destinons une rémunération particulièrement motivante.

Christiane BATHELIER, Société O'Cedar, vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) 23 Bd Poissonnière - 75002 Paris.

Dessein



O'CEDAR - JEX - WOOLITE - DESTOP - WIZARD - 3 EN 1



La Rochette Hermitage

Filiale du groupe La Rochette Cenpa et premier producteur français de carton pour boîtes pliantes, nous recherchons pour notre usine située près de Saint-Omer (Pas de Calais) un (e)

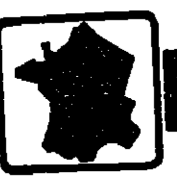
contrôleur de gestion

Rattaché au Directeur de l'Usine (400 personnes), il a en charge : l'établissement des budgets, l'analyse des écarts, le reporting, le suivi et l'amélioration des procédures de contrôle et la supervision de la comptabilité usine (5 personnes).

Le candidat recherché possède une formation supérieure (Ecole de Commerce ou d'Ingénieur, D.E.C.S.) et justifie d'une solide expérience (minimum 4 ans) du contrôle de gestion acquise en milieu industriel. Les possibilités d'évolution au sein de la structure sont réelles.

Merci d'adresser un C.V. et une lettre manuscrite mentionnant votre rémunération actuelle et votre téléphone privé sous la référence 142 C. à notre Conseil H & B - 66, avenue Victor Hugo - 75116 Paris

REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous sommes la Société des Automates Programmables SMC, notre établissement principal est implanté à CASTRES à 1H30 des pistes de ski et de la mer, dans un cadre de vie très agréable.

INGENIEURS LOGICIEL

Nous mettons à votre disposition les moyens de développements les plus sophistiqués.

• **Vous êtes diplômés des Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou de l'Université,**
• Votre métier est de développer des programmes de base pour systèmes de commandes en langages évolués et assembleur,
ou **vous êtes débutants avec une formation en informatique** et une forte motivation pour ce domaine.

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Plusieurs postes sont à pourvoir dans des domaines divers :
• Conception et développement de systèmes programmables d'asservissement,
• Conception et réalisation de systèmes électroniques de commandes de processus industriels,
• Etude et réalisation de cartes interface électroniques.

Diplômés en électronique d'Ecoles d'Ingénieurs ou de l'Université,

• vous voulez accroître votre potentiel personnel, notre budget de formation continue très important vous y aidera,

ou développer votre carrière, nous sommes dans un grand Groupe où la mobilité est priviliégiée.

Les entretiens auront lieu à Paris ou à Castres. Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite + C.V. à



Madame LE GUET
Directeur du Personnel
Société des Automates Programmables SMC -
Boîte Postale 73 - 81103 CASTRES.

Automates Programmables SMC

JEUNE INGENIEUR
OPTION ELECTRIQUE-ELECTROTECHNIQUE

La Division spécialisée ACIERIE ET LAMINAGE de cet important Groupe industriel souhaite renforcer son Bureau d'Etudes PROCESS et TRAVAUX NEUFS et recherche un jeune ingénieur débutant ou avec 2 à 3 ans d'expérience en Régulation ou en automatisme (Formation type A.M., ENSI ou équivalent). Dans le cadre de Plans d'investissements importants, il sera chargé de développer des projets nouveaux et d'étudier des solutions techniques concernant des améliorations de process et de systèmes de contrôle régulation.
Poste situé en BOURGOGNE.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.
Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous référence 1245

Jean-Claude Maurice S.A.
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ACOREM

SOCIETE «LEADER» DANS LE DOMAINE DES COMPOSANTS EN BETON POUR LE BATIMENT, filiale d'un groupe industriel français de dimension internationale recherche (H/F)

INGENIEUR COMMERCIAL

Votre formation d'Ingénieur (INSA - Génie Civil, E.S.T.P., ...) vos goûts et aptitudes pour les contacts et votre expérience confirmée de la vente vous permettront de prendre en charge la prospection auprès des principaux prescripteurs des 8 départements autour de la région de Bordeaux. Connaissances en béton précontraint souhaitées. Poste basé en REGION BORDELAISE.

Adresser CV, prétentions et photographie en précisant la référence 9012/M à PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne - 75008 Paris - qui transmettra

LE GYROMETRE LASER, TECHNOLOGIE DE POINTE
La Sfena recherche pour son Centre d'Etudes et de Production de Chatellerault (Vienne), 1000 personnes, un :

Ingénieur physicien
Expérimenté en optique industrielle

En continuité des recherches menées par la Sfena depuis de nombreuses années, vous aurez la charge des études du gyromètre laser, cœur de nos centrales de navigation inertielle.
Vous apporterez votre expérience pour assurer le développement de ce matériel de très haute fiabilité et performance.

Notre société (2880 personnes dont 650 Ingénieurs et Cadres) grand équipementier aéronautique et spatial, est reconnue sur le plan international pour la qualité de ses produits.
Notre CA dépasse 1 milliard de francs dont plus de 50% à l'exportation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV. sous réf. 1187 à Sfena, gestion des Cadres. B.P. 59. 78141 Vélizy-Villacoublay.

média-system

Développer et diriger notre activité Génie Civil - TP

Cette entreprise régionale est implantée dans le Sud-Est de la France. Elle fait partie depuis peu, d'un très grand groupe international du BTP : SAE.

Actuellement, la majeure partie de son activité est basée sur le bâtiment. Elle souhaite développer sa branche Génie Civil et TP afin d'en faire à terme, son secteur principal. Le poste de Responsable du Secteur Génie Civil et TP qu'elle crée, entre dans le cadre de cette stratégie de redéploiement.

GPME

Diplômé de l'ESTP - AM - INSA, vous êtes un professionnel du Génie Civil - TP, à l'aise dans le domaine des petits et gros ouvrages.

Rattaché au Directeur Général de cette entreprise, vous superviserez les études Génie Civil - TP et serez responsable de la mise en œuvre des chantiers et de leur suivi.

Véritable gestionnaire de chantiers, vous savez, dès la conception et les études d'ouvrages, déterminer, proposer et mettre en œuvre les solutions techniques et économiques les plus astucieuses. Votre expérience du terrain - à dominante ouvrages d'art - a développé votre charisme et vous n'avez aucune difficulté à faire passer vos idées et à diriger des hommes.
A terme, vous deviendrez l'interlocuteur privilégié de la Direction Générale de la branche TP du Groupe.

Charlotte Voltzdez vous remercie de lui adresser votre candidature (L.M., C.V. et photo), sous réf. MO 114, à GPME -Mercure Ax, ZI d'Aix-en-Provence, 13763 Les Milles Cédex.

média-system



Préservatrice Foncière
TIARD
Compagnie d'Assurances

l'une des toutes premières compagnies privées d'assurances
C.A. 1982 : 4,2 milliards - 2400 salariés - 10 délégations régionales 1000 agents généraux - recherche

inspecteurs risques industriels

Pour ses délégations de
BORDEAUX, LYON, PARIS, RENNES, LILLE, NANCY, ORLEANS.

Profil :
Ingénieur (ENSAM, Centrale de Lyon, ENSI, IDN, INSA, Option Chimie appréciée). Débutants acceptés.

Mission :
- visiter, évaluer, souscrire les risques industriels apportés par nos agents généraux
- élaborer et négocier avec les décideurs des entreprises clientes, les contrats ainsi que les mesures de prévention et de protection nécessaires.
- former et animer le réseau des agents généraux à la démarche applicable aux risques d'entreprises.

Votre rémunération attractive sera fonction de vos capacités et de vos résultats.
Réf. 641/A

inspecteurs de circonscription

susceptibles d'être affectés dans l'une des délégations régionales.

Profil :
Ecole Supérieure de Commerce, Maitrise de Droit ou Sciences Eco. Débutants acceptés.

Mission :
- animer et assurer le contrôle de la gestion des agences de votre circonscription.
- conseiller et assister les agents généraux.

Il est prévu une formation rémunérée d'un an, se composant de stages techniques à Orléans et de stages sur le terrain.
Réf. 641/B

Adressez lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions en précisant la réf. du poste choisi à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui tr.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE DU SUD-OUEST (BORDEAUX)

recherche son

RESPONSABLE ACHATS TECHNIQUES

MISSION :
Sous l'autorité directe du chef des achats il devra, sur la base de spécifications fournies par le service entretien et travaux neufs :
- rechercher et choisir les fournisseurs
- mener à terme les demandes de prix
- assurer l'approvisionnement des services, pièces de rechange et équipements.

L'HOMME :
De formation technique supérieure (DUT/BTS mécanique - électricité - électronique) il aura acquis une expérience de quelques années dans un service entretien - engineering - achats de produits et équipements techniques.

Envoyer C.V. détaillé + prétentions + photo sous réf. 89174 à CONTESSE PUBLICITE - 20, Av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE METALLURGIQUE
Côte OUEST
recherche un

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Age environ 30 ans

ayant une expérience du recrutement en milieu industriel.

Le poste comprendra les responsabilités suivantes :
• Recrutement, orientation, évaluation du personnel
• Mise en place et suivi de l'expression du salarié
• Actions de formation.

Adresser C.V., photo et prétentions ss réf. 88686 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui trans.

Recherchons pour les Deux-Sèvres

DIRECTEUR ADJOINT

responsable de CAT pour handicapés mentaux.
: Formation supérieure.
- Expérience de direction
Age minimum : 35 ans.

Ecrire : Directeur des CAT des Deux-Sèvres, A.D.A.P.E.I. 11, avenue de La Rochelle 79000 NIORT.

Commune de 10.000 à 20.000 habitants 30 km Sud-Est de Paris recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Compétences en Gestion et Organisation demandées
Le candidat devra faire preuve d'expérience dans un poste équivalent.
Envoyer lettre manuscrite et C.V. à M. le Maire, 77170 Brie-Comte-Robert.

L'I.N.R.A.
RECRUTE

INGÉNIEUR AGRONOME
ou
DOCTEUR 3e CYCLE

Pour assurer la valorisation des cartes de sols dans les problèmes d'aménagement du territoire.
Affectation : 2 ans à LAON (02) puis ORLÉANS (45).
Une formation générale en Pédologie et en Agronomie est indispensable. Des connaissances en informatique graphique, Photo - interprétation, Télédétection, seront appréciées.

Adresser candidature avant le 7 mars 1984 à J.-C. REMY : département d'Agronomie, B.P. 101, rue F.-Christ, 02004 LAON CEDEX.
Téléphone : (23) 79-03-70.

Ass. départem. du secteur sanitaire et social du Puy-de-Dôme recherche un (e) permanent (e)

pour animer les associations locales d'aide à domicile en milieu rural et assurer sa gestion administrative

Qualités requises : goût des contacts, sens des relations publiques, connaissances en législation sociale et comptabilité appréciées, disponibilité.
Poste à pourvoir immédiatem.
Lieu de travail : Puy-de-Dôme.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Directeur général de l'UNADMR 12, rue Jacquemont 75017 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Matériel électrique de puissance — **200 000 F env.**

Responsable Technique et Développement :
une fonction à créer à Lyon

Filiale d'un grand groupe industriel, notre société - 250 personnes - est spécialisée dans la construction et rénovation de machines tournantes, transformateurs et aimants de forte puissance (jusqu'à 200 MVA, voire plus). La volonté d'adapter nos structures aux besoins du marché nous conduit à renforcer notre potentiel technique. Rattaché à notre Directeur Adjoint, vous serez le garant de l'amélioration des procédés et méthodes de fabrication. Vous mettrez en place des opérations de contrôle qualité, vous rechercherez les solutions technico-économiques optimales, en étroite collaboration avec les services de production. Vous devrez leur communiquer votre goût de la qualité et de la rentabilité, ainsi qu'à vos quinze collaborateurs directs. Votre mission vous conduira à apporter un savoir faire et des méthodes nouvelles. Pour cela, nous vous souhaitons jeune, une trentaine d'années, doté d'une formation d'ingénieur Electro-Mécanicien (INPG, ENSSEEIHT, HEI...) complétée par une expérience de responsable technique ou d'ingénierie maintenance chez un constructeur ou un utilisateur de gros matériel électrique. Et surtout, nous attendons de vous une solide personnalité : ouverte, diplomate et rayonnante.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil ALGOÉ, sous référence 831 M à Pascale Gehin en mentionnant votre rémunération actuelle.

ALGOE 9 bis, route de Champagne — 69130 ECULLY.

DESSEIN

FONDERIE ET ACIERIE DU MANOIR
(Groupe CIFP), recherche
pour région OUEST

Ingénieur chef du département produits centrifugés

• 30 ans minimum • Formation Mines ou équivalent • Expérience dans le domaine du soudage appréciée.

Anglais indispensable.

• Curiosité intellectuelle pour acquérir les connaissances technologiques d'une fabrication de pointe.

Adresser CV et prét. sous réf. CT/118 à



PROFILS
Immeuble Périsud
5, rue Louis Lejeune
92128 MONTROUGE

PROFILS

COFAP



le Crédit d'équipement des PME

a pour vocation de financer le développement des entreprises.

Il recherche pour sa délégation régionale AUVERGNE à

CLERMONT-FERRAND

UN CADRE FINANCIER
DE FORMATION SUPERIEURE

Le candidat aura acquis, au sein d'une grande banque ou d'un établissement financier, une compétence dans le domaine du CREDIT AUX ENTREPRISES.

Il possèdera une très bonne aptitude aux relations et à la négociation à haut niveau.

Envoyer C.V., photo, prétentions à Mr AVEDIGUIAN Directeur Régional CEPME Centre Jaude - 31, rue Gonod - BP 391 63011 CLERMONT-FERRAND Cédex.

REPRODUCTION INTERDITE

SOCAR

leader européen de l'emballage en carton ondulé

Notre Groupe réalise un C.A. de deux milliards de francs. Son organisation est décentralisée en 13 Régions d'exploitation autonomes, regroupant 28 Établissements, plus de 3000 collaborateurs. Pour assurer la continuité de notre développement, nous recherchons un

FUTUR

directeur de région

Rattaché à la DIRECTION GÉNÉRALE DES OPÉRATIONS, il aura la responsabilité complète, pour sa région, de la production, de la gestion du personnel, du développement des ventes et du profit dégagé. Après une formation à la technologie de nos produits, il se préparera à ses futures responsabilités en assumant pendant une période suffisamment longue, des missions d'études, d'organisation ou des interventions ponctuelles dans les différentes régions d'exploitation. TOTALE MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE IMPÉRATIVE.

Ce poste s'adresse à un DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES, de préférence COMMERCIALES ou de GESTION, 30 ans minimum, ayant fait la preuve au cours de son expérience industrielle ou commerciale de ses qualités d'animation et d'un tempérament de patron.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2809 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

MEMBRE DE SYNTEC

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

de l'audit à l'opérationnel

200/250 000 F

Un important ÉTABLISSEMENT FINANCIER appartenant à un GROUPE BANCAIRE de tout premier plan, ayant au cours de ces dernières années fait preuve d'une grande originalité dans l'élaboration de nouveaux produits, crée une nouvelle fonction auprès de sa Direction Générale.

Il assurera l'analyse de l'ensemble des procédures, des systèmes de gestion et d'information de la Société ainsi que le contrôle de leur cohérence et de leur bon fonctionnement. Mettant en œuvre son esprit critique et créatif, il jouera un rôle de conseil actif auprès du Directeur Général en lui proposant les améliorations nécessaires.

Ce poste d'avenir permettant de participer au devenir de l'entreprise conviendrait à un DIPLÔMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES COMMERCIALES de haut niveau (HEC, ESSEC, ESCP...) possédant une expérience de deux ans minimum acquise de préférence dans l'un des grands cabinets d'Audit Anglo-Saxon et désireux de prendre en charge des fonctions de réflexion et d'action susceptible d'évoluer vers des responsabilités de premier plan.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2808 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

MEMBRE DE SYNTEC

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Gillette France

recherche

chef du personnel

pour son SIEGE situé à ANNECY

Reportant au Directeur du Personnel et des Relations Sociales et animant une petite équipe de 5 personnes, il assurera la Gestion du Personnel Commercial et Administratif (450 personnes environ) en liaison étroite avec les Responsables hiérarchiques intéressés dont il sera l'interlocuteur et le Conseil privilégié. Il participera au sein de l'équipe de Direction du Personnel à l'élaboration de la politique sociale de l'entreprise. Il apportera en outre une contribution personnelle importante dans le domaine de la Communication et des circuits d'information.

Ce poste impliquant des qualités humaines de contact et d'esprit de participation représente une réelle opportunité pour un professionnel de la fonction Personnel, âgé de 32 ans au moins, DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES, pouvant se prévaloir d'une réelle expérience de la communication interne.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2810 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

MEMBRE DE SYNTEC

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

UNE CARRIÈRE VRAIMENT INTERNATIONALE...

Vendre le meilleur de la technique française, avoir la confiance de plus de 80 pays, réaliser plus de 90 % de notre CA à l'export, voilà ce qui fait notre réussite.

En rejoignant la Division SDC (Système Défense et Contrôle) de THOMSON CSF, vous donnerez une nouvelle dimension à votre carrière d'

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Nos marchés se négocient au plus haut niveau, ils concernent de grands investissements. Votre formation supérieure, une première expérience réussie, une bonne connaissance de l'anglais seront vos atouts.

Nos équipes vous attendent : elles aiment la réussite, ont de l'ambition.

Nos produits ont une très solide réputation : ils vous aideront à réussir.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à THOMSON SDC, Établissement de MEUDON, Service Emploi Gestion, 40, rue Grange-Dame-Rose, BP 34, 92360 MEUDON-LA-FORÊT.

TECHNOLOGIES DE HAUT VOL



BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT



L'AIR LIQUIDE, spécialisé dans la fabrication des gaz industriels possède une informatique performante.
Dans le cadre du développement de nouvelles applications de gestion, elle recherche des

INGENIEURS INFORMATICIENS GRANDES ECOLES

débutants ou ayant une brève expérience sur IBM et si possible IDMS ou sur HP 3000.

Les applications traitées sont de nature à motiver un candidat de valeur, désireux d'en prendre progressivement la totale responsabilité.

Des facilités d'adaptation et de contact vous permettront de bien vous intégrer au sein du service organisation et études. Les utilisateurs très sensibilisés à la mise en place de ces applications seront des Interlocuteurs attentifs et ouverts au dialogue.

La réussite dans ce premier poste déterminera les perspectives d'évolution au sein du Groupe AIR LIQUIDE (125 sociétés, 25 000 personnes) vers des fonctions liées à l'organisation et à la gestion.

Les postes à pourvoir sont situés à Paris 7e.

Merci d'adresser lettre de candidature, cv complet, photo et rémunération actuelle sous référence 23 835 A à

EGOR INFORMATIQUE,
63 rue de Ponthieu - 75008 PARIS

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

emplois régionaux

Le département des LANDES
recrute
sur titres (contractuel)
ou par voie de mutation UN ou UNE

CHARGÉ(E) DE MISSION

pour les affaires sanitaires et sociales.

Niveau requis : maîtrise sur titre catégorie A (mutation).

Rôle : conseiller technique pour l'étude des dossiers DDAAS, mise en place au niveau local de la décentralisation appliquée aux DDAAS.

Expérience souhaitée.

Poste à pourvoir le plus rapidement possible.

Adresser candidature avec c.v. à :
Monsieur le président du conseil général des LANDES, hôtel Planté, B.P. 349, 40011 MONT-DE-MARSAN.



L.C.C., FILIALE THOMSON C.S.F.
située en Provence
recherche

UN INGÉNIEUR MÉTHODES

- Diplômé de préférence ENSMMB.
- Expérience industrielle souhaitée.
- L'important sera votre acquit en bureau d'études et méthodes pour l'industrialisation de produits nouveaux ou à développer.

Si vous correspondez à cette définition succinte, vous êtes la personne que nous recherchons pour compléter notre équipe de production.

Ecr. à L.C.C. serv. du personnel BP 71, 84500 BOLLÈNE.



BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTERIEUR recherche pour son INSPECTION GENERALE

inspecteur

titulaire du DECS, ayant 3 ans d'expérience dans un cabinet d'audit de taille internationale et une parfaite maîtrise de l'Anglais. Une bonne connaissance du milieu bancaire serait appréciée.

auditeur informatique

ayant 3 à 5 ans d'expérience d'audit, avec une spécialisation en audit informatique, de préférence dans un Cabinet anglo-saxon ou au sein de l'audit interne d'une grande entreprise.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, avec C.V., photo et prétentions, sous réference 9789 à :
ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Organisation et Publicité

ORGANISME DE FORMATION
DE DIMENSION NATIONALE

FORMATEUR CONSULTANT

Pouvant prendre en compte la responsabilité d'actions de FORMATION et d'ORGANISATION centrées sur l'export (stage ou actions en entreprises).
Son activités s'exercera dans le cadre de l'établissement d'AIX MARSEILLE et nécessitera des déplacements :

Seront exigés :
— un diplôme d'Enseignement Supérieur : Ingénieur, sciences humaines, marketing.
— une expérience significative de management de projets à l'export.
— des capacités de concepteur, mais aussi de réalisateur.
— la capacité à prendre en compte des situations globales et aléatoires.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo, prétentions sous référence 35199 à
LG CONSEILS
18 rue Édouard Delanglade
13006 MARSEILLE

Réponse assurée.

Havas Marseille

UN PROFESSIONNEL

Avec 250 millions de francs de chiffre d'affaires, nous talonnons les grands de la vente par correspondance, et nos perspectives sont prometteuses.

Pour mieux maîtriser notre développement, nous recherchons :

UN CONTRÔLEUR DE GESTION

chargé de mettre en place et d'animer la fonction

Vous avez le goût des chiffres, vous savez tirer profit d'une informatique performante et le sens de l'organisation.

Si vous avez une expérience réussie de la fonction, une bonne formation de gestion, et si vous vous sentez prêt à relever un "défi" permanent, notre Directeur Financier dont vous dépendrez sera heureux de vous recevoir à Nice, votre futur lieu de travail.

La rémunération est ouverte, de nature à motiver un candidat de valeur. La connaissance du secteur Vente par Correspondance est un plus.

Ecrire sous référence à notre adresse :
France Direct Service 1/réf. CG/01
Z.I. Pointe de Contes - 06395 Contes Cedex

FRANCE DIRECT SERVICE FDS
"LA FORCE EN MARCHE"

CONTROLE DE GESTION ET INFORMATIQUE...

Nous sommes une **Direction de l'information de 120 personnes** basée à **La Défense** et nous disposons d'un **budget de plus de 100 millions de francs** pour répondre aux besoins d'informatisation d'une **importante société d'ingénierie.**

Nous recherchons le **gestionnaire** qui sera capable de manager cette direction comme une S.S.I.I. interne et de mettre en place une **comptabilité analytique** nous permettant de :
- disposer d'outils statistiques,
- **standardiser** les procédures et les documents,
- **gérer** rigoureusement nos contrats,
- **réduire** nos coûts et délais.

Issu d'une école de commerce ou de gestion, vous avez une expérience (5 ans minimum) d'une gestion informatisée acquise soit dans un service étude ou un département de production d'une entreprise industrielle, soit dans une S.S.I.I. Vous vous sentez apte à assurer la mise en place de cette activité et à animer une équipe de 4 personnes.

Compte tenu de l'importance de notre groupe, vous pourrez envisager une **évolution** à la mesure de vos capacités et de votre *implication*.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez lettre, C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 2855/LM a

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



BANQUE PRIVEE : Nous sommes reconnus tant des milieux d'affaires que des particuliers pour la qualité de nos interventions.
Notre croissance est soutenue et reflète notre capacité à prendre vite des décisions pertinentes, à accorder autonomie et délégation à une équipe compétente.

Pour nous accompagner dans notre évolution, nous souhaitons accueillir des

Fondé de pouvoir clientèle privée

Collaborateur direct du responsable du département, vous assurerez le développement d'une clientèle de particuliers de haut niveau. *Avec une équipe que vous animerez, vous serez le conseil écouté pour promouvoir une gestion de patrimoines adaptée et des services personnalisés.*

Après une formation supérieure, vous avez suivi un fonds de commerce et encadré une équipe d'exploitants en clientèle privée pendant deux à trois ans. (Réf. 8/FPC)

Adjoint au directeur des opérations bancaires

Collaborateur direct du Directeur, vous aurez la responsabilité :
- du contrôle et de la coordination des activités des services Secrétariat-Engagement, Portefeuille et Etranger (surveillance du bon déroulement des opérations courantes, mise en place ou optimisation des procédures en fonction de l'évolution de la réglementation),
- des relations avec les exploitants,
- du contrôle et du suivi des engagements et de la rédaction des actes particuliers (contrats de prêt, cautions...)

Vous avez une expérience confirmée d'au moins 2 des services précités, vous possédez une bonne connaissance du droit bancaire et êtes capable d'œuvrer avec autonomie dans le cadre d'une large délégation. (Réf. 8/ADO)

Exploitant entreprises

Conseil de dirigeants de sociétés travaillant dans des secteurs de pointe, vous leur proposerez les solutions financières appropriées, monterez et suivrez les dossiers de crédit jusqu'à bonne fin.

A partir d'un fonds de clientèle de PME que vous aurez charge de fidéliser mais surtout d'accroître, vous saurez, par vos qualités de contact, de savoir-faire et d'autonomie, assurer le succès qui vous permettra de progresser dans notre organisation.

Au-delà d'une formation supérieure, vous avez une expérience bancaire de 2 à 3 ans auprès d'entreprises moyennes ou grandes et surtout la volonté de réussir. (Réf. 8/EEB)

Assistant du chef des services comptables

Homme de réflexion et de contact, vous conduirez des études, principalement dans les domaines comptable, gestion, administration, pour optimiser l'utilisation des ressources et faire face à l'accroissement du volume d'activité.

De formation comptable (ESC section comptabilité, DECS) vous avez l'expérience d'environ deux ans de l'Entreprise ou mieux de la Banque. (Réf. 8/ACS)

Si vous souhaitez participer à notre développement, adressez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) en précisant la référence choisie à notre Conseil qui le traitera en toute discrétion.

AFCOREM — Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION MECANIQUE, de réputation mondiale, leader sur son marché dans des domaines liés aux technologies de pointe (90% C.A. à l'exportation) recherche

INGENIEURS

Diplômés Grandes Ecoles fortement motivés pour des postes exigeant COMPETENCE, COMBATIVITE, TENACITE.

Responsable du groupe méthodes fabrications extérieures

L'appel à la sous-traitance étant une volonté de l'Entreprise, ce groupe METHODES doit garantir la fourniture, en temps utile, des plans des pièces brutes nécessaires à la fabrication. Ceci nécessite d'intervenir aussi en temps opportun auprès du Bureau d'Etudes ou chez les fournisseurs afin de garantir les objectifs de coût et de qualité des produits en veillant au choix des méthodes et moyens utilisés par les sous-traitants. Le titulaire sera un ingénieur diplômé d'une Grande Ecole dont la formation et l'expérience auront été très orientées vers les fabrications mécaniques. La connaissance des méthodes modernes d'usinage de petites séries sera un atout principal pour réussir.

Le poste est situé à PARIS. La fonction nécessite des courts déplacements. Réf.A

Responsable du groupe méthodes chargé des prévisions investissements

Rattaché au service des Méthodes Centrales ce poste a pour rôle de proposer des évolutions touchant les méthodes et moyens de fabrication intérieurs et extérieurs dans le but d'améliorer la qualité, le coût et la disponibilité des produits. Il s'agit de réaliser toutes études techniques et d'établir les budgets d'investissements touchant l'outil industriel.
Le poste conviendrait à un ingénieur diplômé d'une Grande Ecole ayant une ouverture d'esprit en économie appuyée par une expérience dans l'assemblage d'organes mécaniques ou le montage de véhicules poids lourds ou engins T.P. et une connaissance des technologies de fabrication mécanique.

Le poste est situé à PARIS. Réf. B

Responsable de la production

Dans le cadre des moyens de production mis à sa disposition pour l'assemblage, en petite série, de véhicules tout terrain, le titulaire du poste aura à assurer la gestion industrielle des différentes sections d'assemblage et montage. Il aura autorité sur 100 personnes et sera responsable de la qualité du travail, du respect des délais et des coûts. Ce poste requiert quelques années d'expérience dans une industrie similaire : véhicules utilitaires, poids lourds, engins de travaux publics. Il convient à un ingénieur de formation Arts et Métiers ou équivalent, motivé par la Production, possédant des qualités d'ouverture d'esprit, de disponibilité, d'animation des hommes et de commandement.

Le poste est situé en banlieue Sud de Paris (30 km). Réf.C.

Responsable du service méthodes usine

Dans le cadre des installations mises à sa disposition, il sera chargé de fournir en temps utile les documents nécessaires à la réalisation des outillages.

Ce poste demande une expérience pratique de l'assemblage d'éléments mécaniques lourds, en petite série.

Il conviendrait à un ingénieur diplômé ayant déjà eu une première expérience dans un domaine analogue : moteurs thermiques, engins de travaux publics.
Il aura autorité sur une dizaine de techniciens.

Lieu de travail : 30 km au Sud de Paris. Réf.D

Merci d'adresser CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi sous N° 6707 à PARFRANCE ANNONCES 4, rue Robert Estienne — 75008 PARIS — qui transmettra

---

CERBERUS GUINARD

LA SÉCURITÉ PAR L'ÉLECTRONIQUE

Électroniciens confirmés responsables d'affaires ou d'installations

Nous avons déjà équipé Concorde, le Centre Beaubourg, Air Bus, la Tour-Maine Montparnasse, le Musée du Louvre...

Nous sommes une Société à taille humaine (350 personnes) en progression constante et à excellente rentabilité (CA 243 millions) spécialisée dans les systèmes électroniques de haute fiabilité et technologie, et nous poursuivons nos recherches pour renforcer notre équipe dans le cadre de notre expansion.
En position leader sur le marché de la détection incendie, nous sommes également spécialisés en systèmes centralisés et informatisés d'alarme, antivol, systèmes d'accès sélectifs. Nous offrons **plusieurs postes d'Ingénieurs de Ventes et de Responsables d'installations** qui participeront au projet ambitieux de conquête d'un marché en pleine évolution.

Les **INGÉNIEURS D'AFFAIRES** auront de solides connaissances en électronique (BTS, DUT confirmés ou ingénieurs) ainsi qu'une expérience dans la vente de produits techniquement sophistiqués. Dynamiques, de bon contact, ils auront la responsabilité de développer les affaires en contactant des clients de haut niveau, et après analyse de leurs besoins, propositions de solutions techniques adaptées, de la négociation de ces contrats.

Les **RESPONSABLES DE RÉALISATIONS ET D'INSTALLATIONS** (DUT, BTS, ingénieurs) assisteront les Responsables de Ventes dans la conception et l'élaboration de solutions techniques, seront responsables des chantiers et de leurs équipes, du respect des délais, des coûts, en étant les interlocuteurs privilégiés des clients sur le plan de la gestion, de la coordination de ces réalisations.

Plusieurs postes sont à pourvoir :

INGÉNIEURS D'AFFAIRES : • Paris : réf. EO 348 CM

RESPONSABLES D'INSTALLATIONS :
- Bordeaux : réf. DN 347 CM
- Lyon : réf. FP 349 CM
- Strasbourg : réf. IS 350 CM

Écrire en précisant la référence.

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

Membre de Syntec

NIXDORF COMPUTER

Dans le cadre de son expansion, recrute

RESPONSABLE SYSTEME

Ce collaborateur se verra confier après une période de formation auprès des services de développement de notre maison mère, l'exploitation du système de notre matériel de traitement de textes.

IL DEVRA :
- Franciser, tester, documenter les différentes versions du système, afin de tirer le meilleur parti de l'outil, et démontrer ses performances auprès des responsables de marchés.
- Suivre de près l'évolution du produit et tenir compte des utilisateurs, afin de le maintenir adapté aux exigences de la clientèle.

Homme de dialogue fortement attiré par la bureautique, il sera en mesure d'apporter son appui sur le terrain et notamment en ce qui concerne les télécommunications.

La disponibilité, le dynamisme, ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'anglais ou de l'allemand sont des atouts indispensables pour une réussite dans ce poste.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à l'attention de la Direction du Personnel.

NIXDORF COMPUTER
7-13, bd de Courbevoie
92200 NEUILLY SUR SEINE

VOITH FRANCE

Filiale d'un groupe international (R.F.A.) commercialisant des boites de vitesse, engrenages, cardans, pompes, accouplements, etc..., recherche

UN INGENIEUR

POUR DEVELOPPER SON SECTEUR HYDROSTATIQUE.

Une connaissance du marché ou de l'expérience dans l'hydrostatique serait appréciée, *mais la candidature d'un jeune ingénieur* ouvert à cette technique sera étudiée avec intérêt.
La fonction exige du sens commercial et une grande disponibilité.
La pratique de l'allemand serait appréciée.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. et prétentions à Mme LEGRAIN - BP 19 93161 NOISY-LE-GRAND Cédex.

CIE D'ASSURANCE AMERICAINE

recherche

UN JEUNE INGENIEUR

spécialisé en chimie, électricité ou mécanique pour son service d'ingénierie en protection incendie.

- Bonnes connaissances en anglais.
- *Poste nécessitant de fréquents déplacements en province.*

Envoyer lettre + C.V. manuscrits en anglais à N. 3748 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

Ingénieurs chimistes confirmés

CECA S.A. exerce son activité dans le domaine de la chimie de spécialités.

Nos produits aux applications très diverses concernent des secteurs industriels variés.

Présents dans 75 pays, nous avons réalisé pour 1983 61 % de notre chiffre d'affaires à l'étranger.

Pour notre division spécialisée dans le conditionnement des eaux industrielles, nous recherchons :

Ingénieur technico-commercial export

Ingénieur chimiste, vous justifiez de plusieurs années d'expérience acquise dans la vente de produits chimiques à l'export, ainsi que d'une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Nous vous confierons la commercialisation à l'échelon international des additifs pour gazoles et des produits destinés au conditionnement des eaux industrielles. (Réf. M/1)

Ingénieur technico-commercial

Vous êtes ingénieur chimiste et vous bénéficiez d'une expérience d'environ 3 ans dans le conditionnement des eaux industrielles.

Vous serez chargé de promouvoir notre activité dans la région Rhône-Alpes. (Réf. M/2)

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) en précisant la réf. du poste choisi à CECA S.A. D.P.R.S. - B.P. 66 - 11, avenue Morane-Saulnier - 78140 VELIZY.

CECA SA
CHIMIE DE SPECIALITES

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

4, rue Massenet 75116 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

ECP, Mines...
Directeur de département haut niveau
référence CM 346 AM

UN ORGANISME PROFESSIONNEL recherche une personnalité de premier plan pour lui confier la Direction du département formation et activités connexes.

Homme de conception, il sera constamment au fait des évolutions technologiques pour en imaginer les conséquences sur le plan de la formation et mettre en place les moyens appropriés.
Homme de relations, il assurera tous les contacts nécessaires avec les ministères, l'industrie, l'enseignement.
Homme d'animation, il dirigera un service important jouant un rôle de conseil et d'information, tant au plan administratif et juridique, qu'au plan technique dans le domaine de la gestion concrète du personnel.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école, minimum 45 ans, ayant une solide expérience du monde industriel ainsi que de réelles connaissances des problèmes généraux de formation, une forte motivation et un grand rayonnement personnel.
Poste à Paris. **Rémunération en fonction de la personnalité.**

Une carrière motivante et évolutive en gestion finances
référence JT 353 AM

PME DYNAMIQUE ET PERFORMANTE (500 personnes), rattachée à un des plus puissants groupes français, recherche un **Cadre Financier** de bon potentiel pour seconder son Directeur Financier et Administratif.

Sa mission :
Le titulaire du poste devra assurer des fonctions polyvalentes à dominante comptable et financière :
- mise en œuvre et suivi des outils de gestion et d'administration de la société,
- contrôle de gestion, tableaux de bord...,
- gestion des ressources financières et trésorerie...

Son profil :
Ce poste conviendrait à un candidat ESSEC, ESCP, Sciences Po ou école équivalente (DECS apprécié) ayant 5 à 8 ans d'expérience acquise soit en cabinet d'audit, soit au sein d'une Direction Administrative et Financière performante.
Carrière motivante et réelles perspectives d'évolution pour cadre ayant une connaissance de l'outil informatique et de solides qualités de contact.
Poste à Paris.

Ingénieur agronome études marketing
référence MU 341 AM

LA CANA

La Coopérative agricole du Val-de-Loire (2,5 milliards de francs de CA, 1700 personnes) recherche, avec le souci constant d'améliorer ses servies auprès des agriculteurs, un **Responsable Étude-Recherche et Développement - Marketing-Réseau.**

Proche de la Direction approvisionnements aux agriculteurs, le candidat devra, grâce à un travail d'études, mais grâce aussi à ses contacts nombreux avec les différents responsables du Réseau Approvisionnement :
- définir les structures de marchés et leurs évolutions,
- participer à l'élaboration des objectifs annuels et du plan à moyen terme.

Ce poste fait appel à des qualités relationnelles marquées, à des capacités de recul et d'autonomie et à une forte volonté de réussite.
Il s'agit d'un poste tremplin pour un débutant fort potentiel possédant une double formation supérieure agronomique et économique.
Ce poste doit permettre, selon les aptitudes et les aspirations du candidat, une évolution à court terme vers de réelles responsabilités opérationnelles (commercial, contrôle de gestion, technique) au sein de la coopérative.

Poste à Ancenis (44).

ROBOTIQUE
Ingénieur fort potentiel ESE, IDN, AM...
référence IS 352 CM

SOCIÉTÉ FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE INTERNATIONAL recherche, pour faire face à sa forte expansion sur un marché très porteur, un **Ingénieur de Fort Potentiel.**

Rattaché au Directeur de l'établissement, il aura pour mission de concevoir, de mettre en place un système d'organisation pour assurer le bon déroulement des affaires.
Responsable de l'avancement de leur réalisation, il assurera la coordination entre les différents partenaires (service commercial, B.E., achats, ordonnancement, fabrication, installation).

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école ayant une première expérience (2 à 3 ans) impliquant relations commerciales, coordination et gestion dans le domaine des équipements destinés à la production (unitaire ou petite série) et témoignant d'excellentes capacités de contact et de persuasion.
Le choix se portera sur un candidat désireux de s'investir et d'évoluer dans une petite société en développement constant.
Anglais parlé nécessaire.
Poste ville agréable vallée de la Loire.

Ingénieur chef de projet informatique
référence AK 345 AM

UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, CA de 20 milliards, recherche pour la Direction Informatique du Groupe, un **Ingénieur Chef de Projet Informatique,** haut niveau, dépendant directement du Directeur Informatique du Groupe.

Il sera assisté de deux personnes dont un cadre. Il aura un rôle important concernant le conseil, le développement et la coordination d'applications informatiques faisant appel à des moyens décentralisés de traitement (mini-ordinateur, micro-ordinateur, bureautique).
Il aura en outre à jouer un rôle d'animation et de coordination en matière de méthodologie et éventuellement de messagerie électronique.
Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école, ayant une solide expérience de chef de projet, capable d'être un interlocuteur reconnu auprès des Directions Générales des filiales et des Directions Fonctionnelles du Groupe.
Poste à Paris.

Chef des services techniques
référence PX 344 CM

SOCIÉTÉ FILIALE DE LA CGE, ville sud-ouest, recherche pour une de ses usines (350 personnes), réalisant des produits destinés à l'industrie électronique et électrique, un **Chef des Services Techniques.**

Rattaché au Directeur de l'usine, il sera chargé :
- des méthodes (organisation des postes, automatisation...),
- de l'industrialisation des nouveaux produits,
- de la recherche et de l'implantation des nouveaux équipements,
- des travaux neufs et des implantations,
- de la supervision de la maintenance.

Poste nécessitant des qualités d'homme de progrès et d'organisation, qui conviendrait à un ingénieur AM ou école équivalente, ayant 5 à 10 ans d'expérience méthodes acquise dans une société performante réalisant des productions de série.

Ordre de grandeur de rémunération : 250 000 F +

Membre de Syntec

Assistant chef de produits
référence KU 354 AM

PERNOD renforce la structure de son Département Marketing et recrute un **Assistant Chef de Produits** diplômé d'une école supérieure de gestion (HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent) débutant ou première expérience, ayant le goût d'un marketing opérationnel étroitement lié aux activités de la force de vente.

La première année d'intégration dans l'entreprise comportera 6 mois passés sur le "terrain", au sein des équipes de vente et de merchandising.
Ce poste débouchera progressivement sur la responsabilité de l'animation et de la gestion commerciale d'une partie de notre gamme de produits.

Lieu de travail : Créteil.

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

Valeo

1er Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
27600 personnes – C.A. 9 Milliards de Francs
recherche pour développer son potentiel humain

INGENIEURS
généralistes ou mécaniciens diplômés grandes écoles

Ingénieurs Méthodes et Industrialisation
Valeo Embrayages - (Amiens — 80)

Nous vous proposons de débuter votre carrière au sein de cette importante unité de production en grande série (1.600 personnes) en prenant en charge la conception, la mise en oeuvre, l'amélioration des procédés et matériels de fabrication(outillages de presses) afin d'obtenir les meilleures conditions techniques, humaines et économiques de production. Vous animerez une équipe de 7 techniciens et mettrez en place l'organisation et les moyens nécessaires à la C.A.O. Connaissances en métallurgie et/ou informatique technique souhaitées.
Réf.53302/1/M

Ingénieur Méthodes Contrôle-Qualité
Valeo Thermique - (Nogent Le Rotrou — 28)

Vous souhaitez valoriser une PREMIERE EXPERIENCE industrielle. Au sein de cet établissement de 1000 personnes, nous vous proposons de définir et de développer de nouveaux moyens de contrôle qualité et d'assurer les contacts nécessaires avec les services acceptations techniques de nos clients. Connaissances en Allemand souhaitées.
Réf.53302/2/M

A partir de tous ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à :
Valeo Service Recrutement I & C – 43, rue Bayen – 75017 PARIS

Valeo

1er Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
27600 personnes – C.A. 9 Milliards de Francs
recherche pour développer son potentiel humain

INGENIEURS ELECTRONICIENS
(Supelec...)

Valeo Direction Etudes Avancées - (Saint Ouen – 93)

Au sein de ce Centre d'Etudes vous animerez une équipe de plusieurs techniciens et mènerez des analyses, calculs, essais et mise au point dans le cadre de recherches sur des dispositifs et systèmes électroniques, ou électrotechniques automobiles. Compétence en informatique et/ou mathématiques souhaitée.

A partir de ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence 53315/M à :
Valeo Service Recrutement I & C – 43, rue Bayen – 75017 PARIS

Opportunité intéressante d'audit international

SOCIETE MULTINATIONALE recherche un

RESPONSABLE D'AUDIT INTERNE

EXPERIMENTE, POUR TOUTES LES FILIALES FRANCAISES

Cette situation clef est située dans la région parisienne et comprend de nombreux déplacements en France. Sous la responsabilité de la Direction Europe du groupe composants et semi-conducteurs, il est responsable de tous les audits opérationnels des filiales françaises d'I.T.T. Il dispose d'une équipe jeune et expérimentée et du support permanent de la direction de l'audit interne Europe.

La fonction exige un candidat de formation HEC - ESSEC - ESCP - Maîtrise ou Doctorat de Gestion + DECS ayant au moins 5 ans d'expérience dans un cabinet d'audit "et" d'audit interne dans des sociétés internationales. La personne choisie fera la preuve formelle de ses connaissances techniques, de son esprit d'analyse et de synthèse, de sa rigueur, de son objectivité et de sa capacité à communiquer à tous les niveaux de la hiérarchie.

La connaissance courante de l'anglais est indispensable.

Le poste à pourvoir offre une opportunité de développement pour un candidat à fort potentiel.

ITT CI — *Envoyer curriculum vitae et prétentions à D. UNVOIS, Av. du Marechal de Lattre de Tassigny, B.P. 359, 39105 DOLE Cedex France.*

ESD — ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

INGENIEURS ELECTRONICIENS
GRANDES ECOLES

si possible avec quelques années d'expérience.

Disposant de qualité de contact et d'une grande curiosité d'esprit, capables de prendre des initiatives.

ILS SERONT CHARGES :
- de la prospective «composants» en liaison avec les ingénieurs d'études
- de la définition d'une politique qualité «composants» propre à chaque projet. (réf. 01)

ou de :
- l'étude du comportement des technologies nouvelles
- de l'élaboration des règles d'utilisation de circuits LSI (réf. 02)

Ces postes impliquent des contacts fréquents tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'entreprise.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, Administration du Personnel
ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT - 55, Quai Carnot - 92214 SAINT CLOUD

SOCIETE DE GESTION D'APPAREILS DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES
recherche pour PARIS 15ème

CHEF COMPTABLE

Disponible rapidement.

Environ 35 ans avec DECS complet et expérience en cabinet.
Pour ce responsable de service qui doit être très bon technicien, nous proposons un statut Cadre et 160.000 F + selon expérience.

Adresser C.V., photo sous réf. 89140 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

BANQUE PRIVEE
recherche pour son SERVICE ETRANGER

GRADE HF classe II confirmé(e)

Minimum 25 ans.
3/4 ans d'expérience bancaire pour effectuer les tâches suivantes :
- transferts, rapatriements,
- crédoc,
- portefeuille étranger.

Anglais nécéssaire.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 2802M à OCBF, 66, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS.

F services — vous assiste dans le recrutement bancaire

REPRODUCTION INTERDITE



EUROSOFT-SYSTEMES

Nous sommes une importante SSII aux activités internationales.

Nous recherchons actuellement pour nos activités en gestion et en bureautique.

CHEFS DE PROJETS

connaissant bien les grands systèmes IBM ou BULL. Ils définiront et réaliseront des applications clés en main, répondront à des appels d'offre importants, dirigeront des équipes de réalisation.

INFORMATICIENS

pour des applications de gestion sur matériels :
- IBM 30 XX, 43 XX (CICS, DL1, IMS)
- DP 58 (DM IV, IDS, TDS)

Le dynamisme de nos structures est le garant de réelles possibilités de carrière pour des candidats de valeur.

Vos dossiers de candidature seront étudiés par :
M.F. BURQ EUROSOFT
38, boulevard Henri Sellier 92150 SURESNES

MEMBRE DE SYNTEC-Informatique



EUROSOFT-SYSTEMES

Nous sommes une importante SSII en pleine expansion et participons à de grands projets de génie logiciel, logiciel de base, télécommunications et réseaux.

Pour renforcer notre potentiel technique nous recherchons :

INGENIEURS INFORMATICIENS
EXPERIMENTES OU DEBUTANTS

Ils travailleront sur d'importants projets centrés sur les techniques de pointe. Compétences recherchées : MINI 6, MITRA, SOLAR, PDP, VAX, MICRO 8 et 16 BITS.

INGENIEURS SYSTEMES

connaissant PASCAL, FORTRAN, langage C, assembleurs sur matériels MITRA, SOLAR, MINI 6. La connaissance du système Unix serait un atout.

De réelles perspectives de carrière sont ouvertes à des candidats de valeur.

Vos dossiers de candidature seront étudiés par :
M. F BURQ - EUROSOFT.
38, boulevard Henri Sellier 92150 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC-Informatique



exporte dans plus de 40 pays et vend ses technologies et ses circuits intégrés dans les domaines des télécommunications, des radio-communications, des applications industrielles et militaires.

Rejoignez notre équipe performante pour continuer notre expansion et réaliser nos objectifs de croissance et de profit :

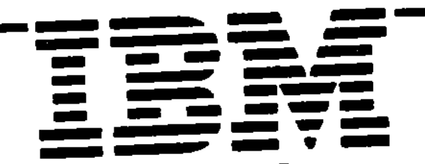
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

basé en région parisienne pour développer les ventes de tous nos produits sur le territoire français.

Les candidats doivent posséder des connaissances techniques approfondies en électronique ainsi qu'une première expérience de la vente des semi-conducteurs et la connaissance de l'anglais.

Salaire motivant, intéressement aux objectifs et voiture fournie.

Merci d'adresser votre curriculum vitae avec photo et lettre manuscrite à :
PLESSEY SEMICONDUCTORS FRANCE.
Attn. J. PAUTRE, Boîte Postale 142,
91944 LES ULIS CEDEX.



Recherche

DES ANIMATEURS OU ANIMATRICES
pour
UNE EXPOSITION DE TECHNOLOGIE AVANCÉE

(Composants, terminaux holographiques, conception assistée par ordinateur, ordinateur personnel...).

Lieu : **Paris.** Dates : **du 16 avril au 30 juin 1984**

QUI RECHERCHONS-NOUS ?
Des étudiants(es), résidant en région parisienne ; formation BAC + 2 minimum dans les disciplines scientifiques, techniques ou commerciales. Anglais parlé apprécié.

Cette **mission à durée déterminée** et à temps partiel (heures complémentaires à prévoir) se décompose ainsi :
– Une phase formation : 1 mois.
– Une phase animation : 1 mois et demi.
Vous aurez alternativement, la conduite de visites d'une heure par groupe de 15 personnes ou la tenue d'un stand de démonstration.

Travail en équipe, sens de la communication et de l'initiative. Rémunération intéressante.

Si vous êtes motivé(e) pour une expérience originale et unique, vous pouvez adresser lettre de candidature et CV à : Cabinet Scribe - 4 avenue Hoche 75008 Paris en mentionnant la référence EIT/84.

MASH

Ingénieurs du logiciel « Temps Réel »

Vous intéressez



pour ses Départements

Recherche Développement Réalisation

- des automatismes « temps réel »,
- des régulations d'ensemble sur les processus industriels,
- de la CAO (VAX/SOLAR).

Diplômés ECP, ESE, ENST, INPG..., débutants ou confirmés, envoyez lettre et C.V. à Fabienne DUCRET - Direction des Affaires Sociales - CGEE ALSTHOM - 13, rue Antonin-Raynaud - 92309 LEVALLOIS-PERRET.

MEDIA BA

Consultants à fort potentiel

Ingénieurs Grande Ecole
+ MBA, CPA, ICG, IAE

Nous sommes :
un des premiers Cabinets d'Ingénieurs Conseils en France, et nous intervenons dans les groupes internationaux les plus puissants et les plus performants. En 40 ans, nous avons acquis une large réputation de compétence et de sérieux. Ce succès, nous le devons à l'efficacité de nos méthodes mais aussi, et surtout, à la qualité de nos consultants.

Vous avez :
30 ans minimum et une première expérience de la vie industrielle. Vous faites preuve d'imagination et de créativité. Vous possédez une personnalité forte et entrainante pour convaincre et animer les hommes et pour mettre en pratique les solutions nouvelles de progrès retenues.

Nous vous proposons :
un plan de carrière qui vous amènera à devenir expert dans un ou plusieurs de nos domaines d'intervention (stratégie et marketing - production - logistique - systèmes d'information). Après une période de formation et d'expérience approfondie à nos méthodes, vous conduirez des actions sur le terrain, vous animerez des séminaires et vous participerez au développement de la CORT en perfectionnant sa méthodologie et en prenant une part active à la promotion commerciale de la Société. Une évolution vers des responsabilités élargies vous est ouverte.

Anglais souhaitable. Grande disponibilité pour effectuer de fréquents déplacements.



M. PERCHE vous remercie de lui envoyer votre curriculum vitae + photo en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 2974 M à CORT 65, avenue Kléber - 75116 PARIS.

Paris-Lille-Strasbourg — MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Informatiquement vôtre...

NOUS sommes la filiale informatique d'un grand groupe industriel français situé à Courbevoie (IBM 4331 DOS/VSE - CICS).

Nous concevons actuellement notre nouveau plan informatique :
- refonte des applications administratives et commerciales,
- gestion de la production,
- et construction d'un réseau d'une quinzaine de mini-ordinateurs répartis dans nos usines et filiales.

VOUS avez une formation informatique, et une expérience réussie de 3 à 4 ans en analyse programmation d'applications de gestion.

Devenez notre

Chef de projet

Créatif, organisé, vous avez le goût du travail en équipe et le sens des responsabilités.

Outre vos connaissances approfondies du COBOL, DL1, CICS, une expérience en IBM DOS/VSE serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence 2850/LM à MEDIA BA, 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

MEDIA BA

BRUEL & KJAER FRANCE,
Instruments de mesure en Acoustique et Vibrations, recherche

jeune ingénieur en instrumentation

DIPLOME GRANDES ECOLES
pour poste Technico-Commercial
en région parisienne

La formation technique est assurée en France et complétée par des stages au Danemark. Nous demandons au candidat • solide culture scientifique • connaissances souhaitables en acoustique et mécanique des vibrations • dynamisme et aisance contacts humains • libéré des O.M. Rémunération fixe + % CA + voiture. Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions 38, rue Champoreux - 91540 MENNECY

Organisation et Publicité



Brüel & Kjaer France

GROUPE PRIVÉ D'ASSURANCES
recherche

adjoint au directeur commercial

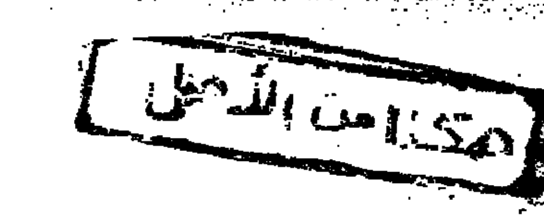
Il se verra confier la responsabilité du service Marketing

Mission :
• promotion des nouveaux produits • études des imprimés publicitaires • suivi commercial d'actions dans les points de vente • réunions d'information en province.
A terme, il verra ses responsabilités élargies et son poste évoluer au sein de la Direction Commerciale.

Profil :
Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 28 ans minimum, diplômé d'une École de Commerce ou de Marketing, ayant une expérience réussie acquise au contact d'un réseau de distribution de produits d'assurance.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser d'urgence lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel (indiquer votre numéro de téléphone si possible) sous la référence LM203, à notre Conseil

P.R.B.





THOMSON-CSF
DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES

Le Département Avionique Générale conçoit et fabrique des équipements de haute technologie dans un secteur appelé à une croissance très importante au cours des prochaines années.
Ces perspectives nous conduisent à restructurer notre Direction Industrielle et à rechercher un

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

pour développer, promouvoir et coordonner des technologies nouvelles dans le domaine de l'Électronique et de la Mécanique pour l'Aéronautique.

Ce poste peut convenir à un homme de terrain, dynamique, entreprenant et faisant preuve de créativité, ayant une expérience industrielle de 5 à 10 ans et une formation Grande École (ENSAM).

Ce poste implique des contacts internes et externes à haut niveau (coordination sur 3 centres) et peut permettre à un candidat motivé de prendre rapidement des responsabilités.

Les candidats sont priés d'adresser leur dossier, accompagné d'une photo sous référence IPM à Madame CHARRIER, THOMSON-CSF, 48, rue Guynemer 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

REPRODUCTION INTERDITE

MATRA
RADIOCOMMUNICATIONS

recherche

Ingénieur HF

Responsable du Bureau d'Etudes.

Pour animer une équipe d'une dizaine de dessinateurs chargés des études d'équipements mobiles et fixes de radiotéléphonie.

Ce poste doit assurer l'interface entre les laboratoires d'études, les méthodes, la fabrication et la qualité.

Une expérience dans le domaine électronique est nécessaire.

GROUPE MATRA

Adresser votre CV et prétentions au Service du Personnel MATRA RADIOCOMMUNICATIONS B.P. 66 – 78390 BOIS D'ARCY



120 000 F+
Banlieue Sud

Le Directeur Général d'une importante société spécialisée dans la micro-informatique recherche une collaboratrice.

Elle sera chargée :
- de l'organisation de ses déplacements et contacts,
- de la constitution et du suivi des dossiers et tableaux de bord,
- de la réalisation d'études spécifiques.

Diplômée d'études supérieures, ses connaissances juridiques, son expérience et la sûreté de son jugement lui permettent d'agir de manière autonome.

Lieu de travail : banlieue Sud.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant sur l'enveloppe la référence 2852/LM, à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Ingénieur technico-commercial

CECA S.A. exerce son activité dans le domaine de la chimie de spécialités.

Représentés dans 75 pays, nous avons réalisé en 1983 plus de 60 % de notre chiffre d'affaires à l'étranger. Nos produits aux applications très diverses s'adressent à des secteurs industriels variés.

Nous recherchons un ingénieur pour assister sur un plan technique, à l'échelon international, le service commercial de l'une de nos divisions spécialisée dans les amines.

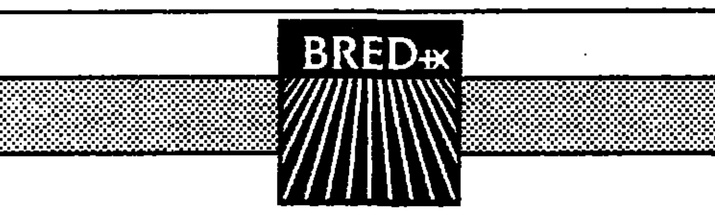
Ingénieur chimiste, vous possédez une première expérience dans ce type de fonction et une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Ce poste est basé à **PARIS.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence M/3 à CECA S.A. - 11, avenue Morane-Saulnier - B.P. 66 - 78140 VELIZY.

CECA SA
CHIMIE DE SPECIALITES

MEDIA PA



BANQUE RÉGIONALE D'ESCOMPTE ET DE DÉPÔTS
Première Banque populaire française - 3000 collaborateurs, 170 agences

Nous disposons d'un centre informatique équipé de deux systèmes IBM 30XX sous MVS et d'un réseau de 700 terminaux sous CICS-DL 1 répartis dans nos agences.

Pour participer à la réalisation de nos développements informatiques nous recherchons

ANALYSTE ORGANISATEUR

Mission :
Nous vous proposons de conduire, en liaison avec les utilisateurs et les informaticiens, des actions d'organisation depuis l'étude d'opportunité jusqu'à la mise en place des systèmes préconisés.

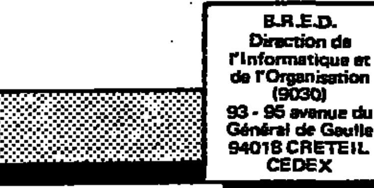
Formation :
Diplômé d'études supérieures, vous possédez, après quelques années d'expérience, une bonne culture informatique tant au niveau de la conception des applications que sur le plan des techniques annoncées.

ANALYSTES PROGRAMMEURS
A FORT POTENTIEL

Mission :
Au sein de nos équipes de développement vous participerez à la conception et à la mise en place d'importantes applications bancaires et votre évolution professionnelle doit vous conduire rapidement à devenir responsable d'application.

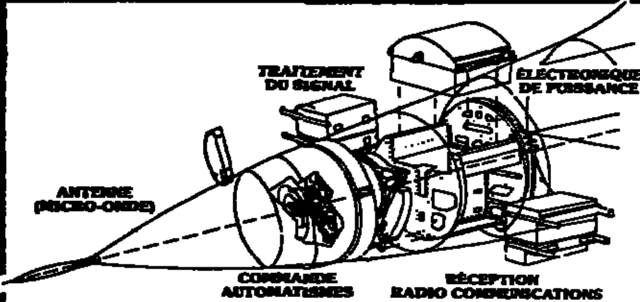
Formation :
Débutant ou disposant de quelques années d'expérience vous êtes titulaire d'un MIAGE ou au minimum d'un D.U.T. Informatique.

Nous vous remercions d'adresser vos lettres de candidature (CV+ photo) à :



B.R.E.D.
Direction de l'Informatique et de l'Organisation
(9030)
93 - 95 avenue du Général de Gaulle
94018 CRETEIL CEDEX





THOMSON-CSF
DÉPARTEMENT RCM

Le Département RCM de THOMSON-CSF conçoit et réalise des RADARS et des ÉQUIPEMENTS DE CONTRE-MESURES AÉROPORTÉS

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Un secteur en forte expansion, l'électronique de pointe, où de très importants moyens de recherche et développement nous permettent d'occuper une place de premier plan.

Après une première contribution dans des spécialités variées, RCM et plus généralement le Groupe THOMSON ouvrent des possibilités d'évolution multiples, liées aux aspirations et compétences de chacun : approfondissement technique, responsabilité de projets complexes, dans les fonctions industrielles, commerciales et de gestion de l'Entreprise.

RCM accueille chaque année une centaine d'élèves ingénieurs ou 3ᵉ cycle universitaire, en stage d'application (2ᵉ année) ou de fin d'études et recrute des Ingénieurs.

ÉTUDES ÉLECTRONIQUES AVANCÉES
- Circuits et sous-ensembles de traitement du signal en laboratoires.
- Micro-Ondes : antennes et circuits hyperfréquences.

ÉTUDES DE SYSTÈMES RADARS
- Définition et intégration de sous-systèmes harmonisés avec l'ensemble des équipements aéroportés, maîtrise d'œuvre de projets industriels.
- Études théoriques de projets, prospectives, simulations.
- Définitions, réalisations d'essais au sol et en vol.

Un CV + lettre précisant les centres d'intérêts techniques faciliteront l'orientation de votre candidature à adresser sous réf. 33998 C à **THOMSON-CSF**, Service du Personnel - 68, avenue Pierre-Brossolette 92242 MALAKOFF CEDEX.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTEMES

Nous réalisons les usines de demain

Aujourd'hui, les entreprises sont confrontées à un environnement économique toujours plus exigeant. Demain, seules celles qui auront su accroître leur productivité seront encore dans la course.
Spécialisé dans l'ingénierie des systèmes industriels, notre Département MECANIQUE ET LOGISTIQUE travaille à développer les solutions techniques les mieux adaptées à chaque entreprise.
Nous recherchons, dans le cadre de notre développement :

Ingénieur conseil en production confirmé

Pour permettre à nos clients d'améliorer les performances de leurs entreprises, vous mènerez, grâce à votre vision globale de l'entreprise, les études de modellisation nécessaires en vue de l'optimisation des différentes étapes de la production (conception, fabrication, distribution des produits). (Réf. 83-M-20)

Ingénieur génie-mécanique mécatronique confirmé

Vous participerez à l'analyse des besoins en robotisation de nos clients. Vous concevrez des ensembles mécaniques et électromécaniques complexes en vous appuyant sur nos équipes d'automaticiens sur notre C.A.O. et nos modèles dynamiques. Vous contrôlerez la mise en opération de vos systèmes. (Réf. 84-M-06)

Ingénieur méthode et manutention confirmé

Vous réaliserez les études de processus de fabrication de nos clients en étroite relation avec eux. En particulier, vous envisagerez l'amélioration des manutentions inter-opération. Pour cela, vous préconiserez les installations d'équipements standards ou spéciaux les mieux adaptés. (Réf. 84-M-07)

Vous animerez une équipe d'ingénieurs et d'informaticiens. Vous serez en liaison fonctionnelle avec l'ensemble des services techniques de SERETE *pour la réalisation et la mise au point des dispositifs et équipements que vous aurez préconisés.*
Vous êtes de formation génie mécanique, et disposez d'une expérience d'au moins 5 ans de la fonction. Ces postes sont à pourvoir à : Paris, Bordeaux, Lille, Nancy, Nantes.
Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence choisie, à SERETE, Service Recrutement, 86 rue Régnault, 75640 Paris Cèdex 13.



média-system

HYPERBOLE
S.S.C.I.

Recherche pour renforcer sa structure commerciale

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL H/F

Connaissances techniques souhaitées

Envoyer C.V. et prét. à :

HYPERBOLE
15, rue Guyton-de-Morveau
75013 PARIS

Ingénierie et informatique

SERETE a l'ambition d'être la première société française d'ingénierie à automatiser ses processus d'études. Pour atteindre cet objectif, notre service Génie-Industriel, qui intervient sur des projets nécessitant la réalisation d'équipements de production (pompes, compresseurs, chaudières...) et de distribution des fluides, recherche :

Jeunes ingénieurs méthodes informatiques

En relation directe avec le Responsable du service Génie-Industriel et les services informatiques, vous procéderez aux études des besoins du service en méthodes informatiques. Vous analyserez les documents techniques établis par le service (notes de calcul, plans, spécification...).

Vous sélectionnerez les documents susceptibles d'être informatisés. Vous définirez les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation de votre mission, et rechercherez sur le marché les logiciels nécessaires disponibles.

Ce poste conviendrait à de jeunes ingénieurs généralistes passionnés d'informatique. Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.
Merci d'adresser votre candidature à SERETE, Service Recrutement, 86 rue Régnault 75640 Paris Cèdex 13 en précisant la référence 84.12.M.

serete
ingénierie

média-system

Un patron pour les langues vivantes

Depuis toujours les langues vivantes vous passionnent. Le moindre de vos déplacements à l'étranger réveille en vous le besoin irrésistible d'apprendre la langue du pays pour mieux communiquer.

Les langues vivantes sont donc pour vous plus qu'un "hobby". Elles ne sont pas pour autant votre spécialité. Nous vous imaginons plutôt branché sur l'International ou le Marketing depuis 3-4 ans, à la suite des études supérieures où les langues passaient malgré tout après les mathématiques.

Maintenant, vous connaissez bien l'entreprise, vous avez éprouvé votre créativité et votre réalisme. Vous avez des idées, vous êtes capable de les tester, de les vendre et donc de produire.

Alors vous êtes prêt à rejoindre les décideurs de la Branche Education d'HACHETTE. Il s'agit de renouveler le secteur des langues vivantes : des livres certes, mais aussi de l'audio, du visuel, des cassettes, de la vidéo, pour les scolaires et les adultes, avec des partenaires français et étrangers.

Vous êtes intéressé, peut-être intrigué ?
Alors écrivez-nous.
Lettre manuscrite + CV sous référence 324.
Gestion des Cadres, 12, rue François 1ᵉʳ 75008 Paris.



HACHETTE

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Digital : l'ambition intelligente.

Ingénieurs

Bureautique, ordinateurs personnels, CFAO, réseaux (TRANSPAC), intelligence artificielle, Digital Equipment France est présent sur de nombreux marchés porteurs avec une gamme de produits performants.

Une forte croissance, des investissements en Recherche et Développement (+ de 11 % du C.A.), nous permettent d'envisager des développements importants, et justifient une ambition à la mesure de nos moyens.

Aussi nous souhaitons renforcer aujourd'hui nos équipes Logiciel.

Système

Vous avez 2 à 3 années d'expérience dans le domaine de bases de données, télécom, Gestion, Bureautique, et la connaissance des systèmes d'exploitation VMS ou RSX. Vous aurez une responsabilité de conseil et d'assistance sur ces différents types de système dont vous assurerez la mise en place.

Réseaux et Télécom

Vous avez plusieurs années d'expérience SSCI/constructeur sur les Réseaux, étudié des cahiers des charges, développé des applications télécommunication, et vous possédez une expérience sur les différentes architectures de Réseaux (DSA, DNA, SNA). Vous aurez la responsabilité d'étudier et de mettre en place des solutions Réseaux dans le cadre du support à la vente des grands projets.

Vous intégrerez des équipes performantes dans un climat "ouvert" et stimulant et trouverez des possibilités d'évolution à la mesure de vos ambitions.

Merci d'adresser votre candidature sous Réf. M85 en précisant le poste souhaité à Jean Pierre Faivre Digital Equipment France 18 rue Saarinen Rungis Cedex Silic 225 - 9428.

N° 1 de l'informatique interactive

digital

Curriculum

THOMSON-TITN

Société d'ingénierie informatique (750 personnes) recherche pour

DEPARTEMENT COMMUNICATIONS

spécialisé dans l'étude et la réalisation de systèmes de communications d'entreprise : réseaux locaux, télé-informatique, messagerie,...

INGENIEURS INFORMATICIENS

— Débutants : formation (grandes Ecoles, DEA-DESS) orientée « télé-informatique » ou « systèmes » (réf. C1)
— 3-4 ans d'expérience en développement de projets liés aux Télécommunications (réf. C2)
— Ingénieur logiciel « méthodes » possédant les qualités de rigueur et le sens de l'organisation que requièrent des responsabilités de suivi de produits (réf. C3)

Postes situés Mº Malakoff, Plateau de Vanves.
Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions sous la référence choisie à :

A. CHARTIER THOMSON TITN
5, rue G. Eiffel 91420 MORANGIS

THOMSON-CSF
COMMUNICATIONS

JAEGER

SPECIALISTE DES EQUIPEMENTS DE BORD ELECTRONIQUES ET ELECTROMECANIQUES POUR L'AUTOMOBILE, recherche, pour ses services d'études, laboratoires et usines de fabrication, des

INGENIEURS ELECTRONICIENS et INGENIEURS ELECTROMECANICIENS

Grandes Ecoles ou Ecoles spécialisées.
Débutants ou ayant expérience industrielle.
Lieu de travail : LEVALLOIS-PERRET ou CHALONS SUR MARNE.

Adresser C.V., photo et prétentions à P. STOFATI, Recrutement des Cadres
JAEGER, 2, rue Baudin - 92303 LEVALLOIS-PERRET

---

unicredit

recherche

collaborateur

chargé de la promotion et des études commerciales (cadre classe V - A.F.B.)

Mission :

▶ seconder le responsable du développement dans son action dirigée vers une clientèle d'entreprises (PME notamment)

▶ participer à la conception et à la diffusion auprès des exploitants bancaires et des caisses régionales de Crédit Agricole, des outils et des informations nécessaires à la conduite de cette action.

Profil :

▶ diplôme d'études supérieures, formation supérieure bancaire appréciée

▶ excellente connaissance des pratiques, services et produits bancaires destinés aux entreprises, exigée

▶ qualité d'expression écrite et expérience marketing bancaire souhaitées.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à
UNICREDIT
Mlle Bellier, 128/130 Bd Raspail 75289 Paris Cedex 06

LEVI TOURNAY

CADRES COMMERCIAUX

TRANSIT MARITIME

Une importante Société de transport international et transit maritime recherche dans le cadre de son développement des RESPONSABLES COMMERCIAUX ayant acquis une première expérience réussie de la négociation et de l'organisation de contrats de transports maritimes (équipements industriels clé en main, containers conventionnels...), acquise soit dans une Entreprise de Transit, soit chez un Exportateur. La qualité de leur communication commerciale, la compétence technique qu'ils exprimeront dans leurs quotations et leur gestion seront déterminantes dans leur réussite au poste à pourvoir. Rémunération attractive et véhicule de fonction proposés. Connaissance de l'Anglais et mobilité géographique (poste à pourvoir à Paris) indispensables.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil. Merci de lui adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 1244 M.

Jean-Claude Maurice S.A.

397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

AFCOREM

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE
(plus de 50 millions de C.A.)
Filiale du Premier Groupe d'Assistance Français
recherche pour étoffer son équipe commerciale

INSPECTEURS COMMERCIAUX CONFIRMÉS

- 4 ans d'expérience minimum dans la vente de services.
- Capables de contacts à haut niveau.
- Susceptibles d'effectuer des déplacements dans toute la France.
- *Dynamiques et d'excellente présentation.*
- Expérience compagnie d'assurances ou établissements financiers appréciée.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo récente, prétentions à Mlle REY, 36, rue Tronchet, 75009 PARIS.
Discrétion assurée.
Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

Adjoint au directeur des affaires juridiques et économiques

MALAKOFF

Dans le cadre de son développement, *3M SANTE recherche un adjoint à son Directeur des affaires juridiques et économiques.*

Profil :
- niveau licence ou maîtrise en Droit,
- 25/30 ans,
- qualités de négociateur et sens du dialogue,
- aimant les chiffres,
- expérience dans entreprise ou cabinet de conseil souhaitée,
- bonne connaissance de l'anglais,
- pharmacien si possible.

Notre groupe (+ de 300 millions de C.A.) permet à un candidat motivé et compétent d'évoluer vers un poste à plus grandes responsabilités.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à

3M SANTÉ
Laboratoires RIKER
Direction des Relations Intérieures
40, rue Gabriel-Crié
92245 MALAKOFF CEDEX

MEDIA BA

La Caisse Régionale de Crédit Agricole des Ardennes (500 personnes)
recherche son

Responsable Information et Organisation

- Membre de l'équipe de direction, il mettra en œuvre la politique générale de l'entreprise dans son département, comprenant :
  - 60 personnes
  - 2 ordinateurs Burroughs large système.
- Il sera également chargé de :
  - la généralisation de la télégestion
  - la mise en œuvre d'un plan *bureautique*
  - l'étude de services nouveaux à la clientèle.

Ce poste conviendrait à un **INGENIEUR GRANDE ECOLE** ou formation universitaire 3ème cycle, possédant une expérience professionnelle de plusieurs années à un *niveau de responsabilité semblable.*

Adresser CV, photo, *salaire et prétentions sous réf.* B.D. à
C.N.C.A. Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY

VILLE DU PECQ (YVELINES)

recrute

ATTACHE FINANCIER

Formation Ecole de Commerce ou équivalence.
Expérience 2 ans minimum.
Connaissance des finances locales appréciée.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae à :
Mme LE MAIRE, HOTEL DE VILLE,
13 bis, quai Maurice-Berteaux, 78230 LE PECQ.

Bristol Myers
pour son Centre de Recherche et de Production de Marne-La-Vallée recrute

1- un chimiste

expérimenté synthèse organique niveau Docteur ès Sciences

2- un chimiste

expérimenté *méthodes modernes* d'analyse *niveau* Docteur ès Sciences

3- technicien-chimiste

pour laboratoire de synthèse organique fine.

- 4 ans expérience laboratoire de recherche souhaités -

Envoyer CV, photo et prétentions à BRISTOL MYERS SA
Directeur du Personnel - BP 62 - 77312 Marne La Vallée Cedex 2

LEVI TOURNAY

Importante Société d'Ingénierie
Filiale de l'un des premiers groupes industriels français
équipé d'un PRIME et terminant la mise en place des applications de gestion,
recherche

Analyste Programmeur

Il sera chargé au sein d'une petite équipe de *la maintenance de l'existant et participera à la* conception de l'informatique de demain (CAO, DAO ...).

Formation IUT ou MIAGE. Expérience de quelques années indispensable.

Connaissance du PRIME appréciée.

Adresser lettre manuscrite et CV détaillé, photo et pretentions sous réf. 6133 à Lévi-Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

LEVI TOURNAY

THOMSON-CGR

ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

recherche
pour son département VIDÉO

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS (ESE - ENSERG - ENSEEIHT...)

Ils exerceront leurs compétences dans l'étude, le développement et l'évaluation de matériels vidéo à hautes performances destinés à l'imagerie médicale de pointe.

Ils possèderont les connaissances leur permettant de concevoir et de développer les circuits électroniques analogiques et numériques dans les matériels tels que :

– caméra de télévision à très haute résolution,
– convertisseur analogique numérique rapide.

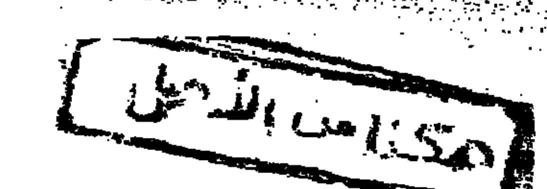
Débutants ou confirmés, nous souhaitons rencontrer des candidats intéressés par le vidéo.

Adresser cv, photo et prétentions à Yves KULIG - THOMSON-CGR - 3, rue d'Amiens 93240 Stains.

HAVAS CONTACT



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX





REPRODUCTION INTERDITE

THOMSON

BRANCHE COMPOSANTS
DEPARTEMENT CIRCUITS HYBRIDES

Au sein de notre branche « Composants », notre volonté d'être leader dans une technologie de pointe se traduit par d'importants investissements qui nous amènent notamment à rechercher :

Responsable études technologiques

Le titulaire devra préserver et faire évoluer notre acquis technique en novateur et en gestionnaire, tant sur un plan interne (équipe de 5 personnes) que sur un plan externe (France - Etranger).

Ces fonctions s'adressent à un ingénieur (céramiste, physico-chimiste, physicien) ou en possédant le niveau. Il aura au moins 2 années d'expérience dans le domaine de la sérigraphie ou dans l'activité des hybrides. (Réf. 6812/A)

Responsable ligne assurance qualité industrielle

Responsable de la gestion de la qualité des produits fabriqués (procédures de contrôle, rendements, coûts), il animera une équipe de 5 personnes environ.

Ce poste s'adresse à un ingénieur électronicien possédant une bonne maîtrise dans la technique des hybrides. (Réf. 6812/B)

Responsable service « composants »

Sa mission consistera à maîtriser les conditions d'utilisation des composants (choix, qualification, normalisation, homologation) en relation avec les services techniques, qualité et achats.

Ces fonctions s'adressent à un ingénieur électronicien physico-chimiste. L'expérience des semi-conducteurs est indispensable. (Réf. 6812/C)

Ces postes impliquent des déplacements fréquents et de courte durée (France et Etranger). Ils sont basés dans un agréable cadre de vie, à proximité de FONTAINEBLEAU.

Merci d'adresser vos dossiers de candidature, sous la référence choisie, à notre Conseil, Christian Louvrier - CAPFOR - B.P. 846 - 44020 NANTES CEDEX.

MEDIA PA

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

THOMSON-CGR

ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

recherche dans le cadre de son organisation décentralisée en RÉGION

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS-FINANCIERS et DU PERSONNEL

(ESC + DECS ou équivalent)

pour les régions : SUD-OUEST	Lieu de travail : BORDEAUX
RHÔNE-ALPES	LYON
ILE-DE-FRANCE	PARIS.

Ils devront mettre en place une structure de gestion décentralisée, animer et coordonner avec les services centraux du Siège les fonctions : **administration commerciale - comptabilité - contrôle de gestion - personnel et services généraux**.

Expérience similaire indispensable, notamment en comptabilité/gestion avec utilisation de moyens informatiques.

Adresser C.V. + photo et prétentions sous référence DCF/M à Service du Personnel, 33, avenue du Maine - BP 50, 75755 PARIS CEDEX 15.

HAVAS CONTACT



ANDERSON JACOBSON

division télécommunications

Le développement important de notre activité Transmissions nous conduit à accroître notre force de vente. Dans ce cadre nous recherchons :

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

Age environ 30 ans. Formation ENST.

Le candidat justifiera d'une expérience réussie de quelques années dans la commercialisation de matériel de transmission de données.

Poste basé à Paris. Déplacements en province.
Rémunération motivante : fixe + intéressement (180.000 F +).
Voiture de fonction.
Remboursement frais de vie sur justificatifs.

Adresser lettre manuscrite, c.v. détaillé et photo à :
ANDERSON JACOBSON, service Recrutement
86, avenue Lenine, 94250 GENTILLY.

TECHNICO-COMMERCIAUX COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

ACTIFS ● CONNECTIQUE ● PASSIFS

VOUS

Vous êtes ambitieux mais réaliste, autonome mais coopératif, dynamique mais organisé.
Votre compétence technique dans l'électronique est confirmée mais vous n'êtes pas devenu polar.
Votre sens du contact humain est trop développé pour une carrière purement technique.
Vous souhaitez trouver dans votre activité professionnelle des ouvertures et un accomplissement.

NOUS

Nous avons fait nos preuves depuis 14 ans dans la distribution, puis dans la fabrication de Composants Electroniques.
Notre croissance régulière apporte la stabilité. Son importance (30 % par an) permet d'offrir de vrais développements de carrière.
Notre esprit de professionnalisme est présent à tous les niveaux de l'Entreprise. Il est le garant de notre succès à court comme à long terme.

ENSEMBLE, NOUS POURRIONS TROUVER DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT COMMUN

Ecrivez-nous vite, nous sommes intéressés par vos centres d'intérêts ; envoyez votre C.V. et votre photo, nous parlerons de rémunération lorsque nous aurons fait connaissance, sachez que nous nous situons au-dessus de la moyenne et que notre système est très motivant.

I.S.C. FRANCE,
28, rue de la Procession, 92150 SURESNES.

Nous sommes un important Groupe français du BTP et dans le cadre de notre développement, nous recherchons un

SPECIALISTE ETUDES OUVRAGES D'ART

Très haut niveau

Il travaillera en collaboration étroite avec un professionnel réputé mondialement et devra lui succéder lors de son départ en retraite, dans quelques années.

Si vous êtes un ingénieur ayant déjà acquis une bonne réputation dans cette spécialité, nous souhaitons vous rencontrer.

Bien entendu, toute candidature sera traitée confidentiellement.

Merci d'écrire avec CV, photo et rémunération actuelle et souhaitée sous réf. IET 1.4 à **COFAP 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS qui transmettra.**

Juriste débutant HF

droit des affaires

CORNING EUROPE coordonne, à **PARIS**, l'ensemble des activités européennes de CORNING GLASSWORKS, leader mondial sur le marché des verres spéciaux.

Nous recherchons un **juriste** titulaire d'une **maîtrise ou d'un DESS en droit des affaires**. Vous êtes débutant ou vous avez déjà acquis une première expérience.

Agé de **25 ans environ**, vous maîtrisez l'**anglais** et souhaitez vous confronter à des **stratégies juridiques internationales** de haut niveau.

Nous vous confierons, sous la direction du juriste en charge de nos filiales européennes, les responsabilités suivantes :
- préparation et suivi des assemblées générales d'actionnaires,
- suivi et gestion des cessions et acquisitions de capitaux,
- mise au point des contrats industriels et commerciaux,
- conseil auprès de la direction financière dans le domaine du crédit,
- études juridiques diverses.

Vos activités concerneront, dans un premier temps, notre filiale française votre carrière pourra évoluer en France ou au niveau international.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence CEJ/M à **CORNING EUROPE** - 185, av. du Général-de-Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

MEDIA PA

CORNING EUROPE

Juriste

droit bancaire

La BANQUE PARIBAS recherche pour sa DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES un ou une juriste droit bancaire.

Il sera chargé de seconder le responsable des affaires commerciales dans toutes ses activités et, outre une fonction de conseil, il suivra des dossiers relatifs aux entreprises en difficultés.

Il devra posséder :
- une maîtrise en droit au minimum ;
- sept à dix années d'expérience acquise dans un service juridique de banque ou dans une profession judiciaire.

Merci d'adresser C.V. accompagné d'une lettre manuscrite, s/réf. J/DB à la Direction des Relations Humaines de la BANQUE PARIBAS - B.P. 141 - 75078 PARIS CEDEX 02.

MEDIA PA

BANQUE PARIBAS

SINTRA
Alcatel
GROUPE THOMSON

Ingénieur Technico-Commercial

Nous recherchons pour le service commercial exportation de notre département détection sous-marine un ingénieur expérimenté responsable de la vente d'équipements et de systèmes électroniques de haute performance.
Il sera également chargé de la négociation et du suivi des contrats.

Anglais indispensable, espagnol souhaité.
Nombreux déplacements liés à l'activité.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV sous référence 93/011 à Martine BIALOBOS - SINTRA ALCATEL - Service des Relations Sociales et de l'emploi -
1, avenue Aristide Briand - 94117 ARCUEIL.

Chef de projet HF

Logiciels réseaux

Sitintel
groupe Stéria

Nous sommes :
un constructeur spécialisé dans les convertisseurs de protocoles de tous niveaux et dans les matériels d'interconnexion aux réseaux d'informatique et de télématique. Nos équipes de développement comportent 40 spécialistes dont 30 en logiciels.

Vous avez :
5 à 8 ans d'expérience dans les logiciels temps réels et une pratique minimum des télétransmissions. Connaître le M 68000 serait encore mieux.

Nous vous offrons :
une formation complémentaire sur nos matériels, un cadre de travail dynamique au sein d'une équipe motivée, de larges possibilités d'avenir dans une entreprise de 95 personnes, en expansion de 40 % par an.



M. PERCHE vous remercie de lui envoyer votre CV + photo en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 2991 M à CORT - 65 avenue KLéber - 75116 PARIS.

Paris-Lille-Strasbourg — MEMBRE DE SYNTEC — DESSEIN

AIR INTER

LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recrute pour son centre d'instruction du personnel navigant

UN ADJOINT AU RESPONSABLE DE LA FONCTION SECURITE SAUVETAGE

(Position Cadre)

Expérience aéronautique (personnel navigant technique ou commercial avec base technique ou mécanicien aéronautique). - C.S.S. ou équivalent apprécié. - Expérience en matière instruction animation. - Bonne expérience gestion. - Connaissance anglais technique appréciée.

Age minimum 35 ans. Constitution physique robuste pour assumer les expériences pratiques.

Lieu de travail : ORLY. Nombreux avantages sociaux.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 292/M au département Effectifs Recrutement Orientation
1, avenue du Maréchal-Devaux - 91550 – PARAY VIEILLE POSTE

Mud-Loggers

THE ANALYSTS SCHLUMBERGER require

MUD-LOGGERS WITH PREVIOUS EXPERIENCE

Fluent in french or italian or spanish and english

Send c.v. to :
S.T. THE ANALYSTS B.P. 332
64141 BILLERE CEDEX-FRANCE

THE ANALYSTS
Schlumberger

The analysts Schlumberger recherche géologues de sondes expérimentés parlant couramment français ou italien ou espagnol et anglais.

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

PARIS
TRES IMPORTANTE SOCIETE DE PRESSE TECHNIQUE
recrute pour l'une de ses publications
(Droit de l'Entreprise)

JEUNE REDACTEUR JURIDIQUE
HF

Le poste à pourvoir concerne **le droit commercial en général et le droit des sociétés en particulier.**
Il requiert une aptitude marquée pour la rédaction, le sens du concret, le goût *de la pédagogie, une excellente capacité d'analyse des* textes débouchant impérativement sur des commentaires et des synthèses pratiques. Ce poste convient à un diplômé de droit privé, même débutant (libéré O.M.).

DESS - DEA - DOCTORAT

Une formation complémentaire (fiscalité - comptabilité - notariat - etc...) constituera un atout apprécié.
Excellentes perspectives d'avenir au sein d'équipes rédactionnelles dynamiques.
Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions et C.V., sous référence 311 M à Corinne VAN LOEY.

degré Conseil 11, rue La Boétie 75008 PARIS

Rowntree Mackintosh

1500 personnes CA : 1.000 MF

LEADER SUR LE MARCHE FRANCAIS DU CHOCOLAT

recherche dans le cadre du développement de ses services techniques un responsable

ORGANISATION METHODES

Rattaché au responsable des services techniques, il aura pour mission de :
- développer des méthodes visant à optimiser l'activité Entretien
- contrôler l'exploitation des moyens mis en place
- proposer une politique de maintenance et suivre les stratégies adoptées.

Le candidat retenu aura une formation d'ingénieur en mécanique et sera ouvert aux problèmes de gestion. Il aura occupé une fonction similaire pendant 2 ans minimum dans laquelle il aura fait preuve de ses qualités de dialogue d'ouverture et d'organisation.

Adresser CV, photo (retournée) et prétentions à A. VOIRNESSON, Rowntree Mackintosh SA, Noisiel, 77422 Marne la Vallée Cedex 2

SFENA

Société de 2880 personnes dont 650 Ingénieurs et Cadres, grand équipementier aéronautique et spatial, constructeur de tests automatiques et constructeur informatique de mini et micro-ordinateurs. Notre CA dépasse 1 milliard de francs. Nous recherchons un

Contrôleur de gestion
Débutant

Rattaché à la Division Informatique dans le cadre des missions de son département Gestion Administration, vous serez chargé du contrôle de gestion de la fonction commerciale et marketing.
Vous suivrez les budgets ventes et les budgets dépenses, analyserez les résultats, les écarts, les prix de revient et vous vérifierez le bon emploi des moyens et des ressources du département par la mise en œuvre et le contrôle du respect des procédures.
Vous participerez enfin à l'automatisation de la gestion de ce service.

Nous recherchons un cadre diplômé d'Etudes Supérieures de Gestion (ESC, Sciences Po, Maîtrise de Sciences Eco.), intéressé par la vie d'une unité de 300 personnes concevant et commercialisant des matériels de haute technologie.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV sous réf. 1188 à Sfena, Gestion des Cadres, B.P. 59, 78141 Vélizy-Villacoublay.

THOMSON-TITN

Société d'ingénierie informatique (750 personnes) recherche / pour

DEPARTEMENT TEMPS REEL

réalisant des systèmes-matériel et logiciel de contrôle-commande de processus, traitement de l'image et de la parole,...

INGENIEUR LOGICEL

2 ans d'expérience ou « thésard » dans le domaine du traitement d'images (réf. TT)

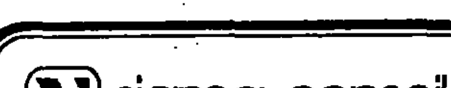
INGENIEUR ELECTRONICIEN

débutant ou 1ère expérience pour participer au développement de systèmes à base de microprocesseurs 8 et 16 bits. (réf. TR)

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions sous la *référence choisie à :*

Ariane CHARTIER THOMSON-TITN
5, rue Gustave Eiffel 91420 MORANGIS

THOMSON-CSF



ORGANISATION
TRAITEMENT DE L'INFORMATION
recherche

4 INGENIEURS INFORMATICIENS
(2 INGENIEURS-CONCEPTEURS
2 INGENIEURS D'APPLICATIONS)

5 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- Travail en équipe avec des ingénieurs en organisation.
- Sens des responsabilités.
- Rémunération élevée en rapport avec le haut niveau de qualification souhaitée.
- Diplômés grandes écoles ou universitaires et quelques années d'expérience.
- Les analystes-programmeurs débutants sont également acceptés. Après formation complémentaire, ils seront appelés à s'intégrer aux équipes avec bonnes perspectives d'avenir pour candidats de valeur.

Adresser C.V. + photo à Jeanne DUBUS, SIGMA CONSEIL, 12 rue Marbeuf - 75008 PARIS

Sté d'Etudes et de Documentation, rech. pour son département RÉDACTION

INGÉNIEURS OU ASSIMILÉS
et
TECHNICIENS

(B.T.S. - D.U.T.) de formation électronique et ayant de bonnes connaissances en micro-informatique.
Ces postes sont à pourvoir immédiatement.
Tél. pour r.-v. : 546-27-22.

Importante centrale d'achats publics dotée d'antennes locales, recherche pour participer à la mise en place de son service après-vente et traiter les litiges.

UN CADRE COMMERCIAL

Diplômé de l'enseignement supérieur ayant de solides connaissances en droit colal et de préférence une expérience professionnelle d'au moins 2 ans.

Adr. C.V., et prétentions à U.G.A.P. 209, rue de Bercy 75585 PARIS Cedex 12.

Société française de Négoce de Métaux Minerais, recherche pour Paris.

CADRE COMMERCIAL

Ayant connaissance minéraux ou métaux ou produits chimiques et expérience de certains des secteurs suivants : fonderie, aciérie, réfractaires, céramique, verrerie, abrasifs.
Anglais recommandé.

Ecrire avec C.V. et prét. s/réf. 88.881 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

Ville Banlieue ouest Paris recherche

OFFSETISTE

pour responsabilité atelier repro.
Rémunération 1er échelon 4.800 F net + avantages sociaux.

Envoyer C.V. détaillé à RÉGIE-PRESSE sous-nº 283 692 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CENTRE D'ACCUEIL ET D'AIDE AUX TOXICOMANES DES HAUTS-DE-SEINE recherche

UN PERMANENT

Préf. formation éducateur
Expérience travail social

Ev. C.V. 9, av. Beauséjour, 92500 RUEIL-MALMAISON.

URGENT
Le SKYDOM M.J.C. recherche :
– 1 ANIMATEUR (trice) 27 ans mini
– Formation D.E.F.A. + 3 à 4 ans exp. T.C.
– Expérience avec jeunes diffic. exigée.
39 heures/semaine.
Salaire : 4.900 à 5.600 F suivant diplômes et expér.
Envoyer C.V. détaillé à : M.J.C. SKYDOM, Place Mendès-France, 91200 ATHIS-MONS.

STÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL Matières premières Neuilly-sur-Seine, recherche

COLLABORATEUR COMMERCIAL

Diplômé école commerciale IUT - BTS, débutant ou courte expérience.
Actif, dynamique, *connaissant l'anglais.*

Adresser C.V. détaillé, prét. nº 88.882 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q. tr.

OBEA
Organisme de formation en forte expansion (+ 30 % par an) recherche un

COMMERCIAL

– *de formation supérieure,*
– *possédant une expérience (3 ans minimum) de la vente de services (de préférence, de formation) aux entreprises.*
La notoriété et le dynamisme commercial de l'entreprise garantissent à un candidat fortement motivé une rémunération élevée.
Adressez C.V., photo et prétentions à OBEA 50, rue Gérard, 75013 PARIS.

Agence de Publicité Quartier Etoile recherche
CHEF DE GROUPE
pour service comptable et informatique.
Sous l'autorité du Directeur Financier, ce responsable H. ou F. avec une expérience de 3 à 4 années est chargé de la comptabilité générale et analytique.
De formation DECS il a de très bonnes connaissances en fiscalité, droit social et informatique.
Qualité requises : diplomatie et esprit d'équipe.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions à M. Patrick BAUDRY, 6, rue Beaujon, 75008 Paris.

OPÉRATEUR-TRICE

Expérimenté (e) console système, sur IBM 34. Place stable. Ecrire avec C.V. LABCATAL, B.P. 305, MONTROUGE Cedex.

Laboratoire dépendant du Ministère de l'Urbanisme et du Logement et du Ministère des Transports, cherche pour poste au BOURGET (93)

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

B.T.S., D.U.T. ou C.N.A.M.
Mesures physiques : éclairagisme, photométrie, physiologie de la vision.
Il faut : permis V.L., dégagé des O.M., travail de nuit occasionnel.
Souhaitable : connaissances en informatique, anglais lu ; quelques années d'expérience en bureau d'études.
Salaire : 88.700 F minimum.
Ecrire avec C.V. détaillé manuscrit : L.R.E.P., B.P. 505, 77015 MELUN Cedex.

Recrutement et gestion des cadres

Nous sommes un des tout premiers Groupe de Presse et d'Edition (2000 personnes) situé à Paris. Notre responsable de la Gestion des Ressources Humaines renforce son équipe et recherche un candidat pour l'assister dans la Gestion du Personnel Cadres et Journalistes (500 personnes).

Nous vous confierons tout particulièrement la réalisation des recrutements et l'intégration des nouveaux, et par la suite l'entière responsabilité de la gestion et du suivi d'une partie de l'encadrement.

Vous êtes de formation supérieure et avez au moins 3 ans d'expérience dans le recrutement et si possible la gestion du Personnel acquise en entreprise ou en cabinet de conseil.

Nous vous remercions de nous adresser votre candidature que nous traiterons avec confidentialité, par l'intermédiaire de :

ESPACE ET COMMUNICATION
REF. : PP/526
35, rue Ballu, PARIS-9e

Commercial export

Formation supérieure
30 ans minimum
Bilingue anglais + autre langue

*Groupe chimique **leader mondial** dans sa spécialité, nous fournissons, notamment aux industries pharmaceutiques et alimentaires, des matières premières de haute technicité. Nous recherchons actuellement un homme à qui confier la responsabilité d'un secteur géographique à l'exportation. Ce sera un **NEGOCIATEUR** capable d'animer nos agents, de les **informer** et d'informer notre service marketing, de veiller à **l'expansion** et à **l'organisation** du marché qui lui sera confié. Il en sera entièrement responsable. Déplacements à prévoir mi-temps.*
Information et contact immédiat - au 763.11.15. réf. 1407.
Information Carrière,
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

LABORATOIRE C.N.R.S. GIF
recherche

INGÉNIEUR INFORMATIQUE-MICROÉLECTRONIQUE

1) Informatique temps réel.
2) Microélectronique.
3) Responsabilité projets scientifiques.

Statut de fonctionnaire 2 A.

Envoyer C.V. à L2S - ESE - Plateau du Moulon 91190 GIF-SUR-YVETTE (6) 941-80-40, p. 1555.

SOCIÉTÉ, recherche

COMPTABLE

GESTIONNAIRE UNIQUE sur ordinateur.
Env. C.V. + photo à COLA S.A., 6, rue Béranger, 75003 PARIS.

URGENT
Ville de Chevilly-la-Rue (Val-de-Marne) recrute

UN ATTACHÉ COMMUNAL

Par voie de mutation ou figurant sur la liste d'aptitude pour le SERVICE ENSEIGNEMENT ENFANCE - JEUNESSE PERMANENCE D'ACCUEIL DES JEUNES

Adresser candidature et C.V à Monsieur le MAIRE de CHEVILLY-LA-RUE (94550).

PARIS (17e)
ORGANISME FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL OFFRE SITUATION STABLE A

COLLABORATEUR (HOMME ou FEMME)

POSITION CADRE
Ce poste conviendrait à candidat/e ayant expérience confirmée en CRÉDITS BANCAIRES, ANALYSE DU RISQUE, etc.

Il devra posséder des capacités de rédaction d'études et de bons contacts humains.

Conventions collectives des établissements financiers.

Adr. lettre manuscrite + C.V. détaillé indiquant derniers émoluments perçus (réf 8256)

B.E.O.
3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Organisme d'Etudes Economiques, recherche

2 CHARGES ÉTUDES

de MARCHÉS. Poste 1 : 1 chargé d'Etudes quantitatives (collectivités, entreprises.)
Poste 2 : 1 chargé d'Etudes qualitative et quantitatives sur la distribution.
Profil : Ecole Commerciale, maîtrise (Dauphine ou équivalent.) 1 an d'expér. dans l'un des domaines ci-dessus.
Lieu de travail : Paris-8e.
Envoyer C.V. détaillé avec photo et rémunération souhaitée à AMP sous réf. 2.822/F 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

Telemecanique

les solutions de progrès

12300 personnes dont 26 % à l'étranger
22 Usines en France - 6 Usines à l'Etranger
Filiales Commerciales dans 28 pays
C.A. 4,4 milliards en 1983

Un des leaders européens des constituants pour automatismes industriels utilisant des techniques avancées dans les domaines :
ELECTROTECHNIQUE - ELECTRONIQUE
AUTOMATISME - PNEUMATIQUE

recherche

JEUNE INGENIEUR BREVETS

Formation GRANDE ECOLE + CEIPI
réf. 1F8401

Langues anglais - allemand.
Lieu de travail : banlieue Ouest de Paris.
Déplacements en province à prévoir.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite, en rappelant la référence à la Direction du Personnel des Directions Fonctionnelles - TELEMECANIQUE ELECTRIQUE
33bis, av. Marechal Joffre - BP 204 - 92002 NANTERRE Cedex.

BANQUE PRIVEE
PARIS 8e recherche pour son
SERVICE INSPECTION

Contrôleur classe III

Il aura pour mission de veiller au respect :
• des opérations comptables
• des procédures et règles existantes

Il participera également à l'amélioration des procédures en place.

Des déplacements de courte durée en province sont possibles.

Envoyez lettre de candidature C.V. détaillé + photo et prét. sous réf. 9019 à Télex P.A. Jonction 34 Bd Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

I.P.M. S.A.
STÉ D'EXPERTISE COMPTABLE 156, r. Lamarck 75018 Paris recherche

CHEF COMPTABLE

Expérience minimum 5 ans (de préférence dans la distribution alimentaire).
Lieu de travail : Val-d'Oise.

Tél. pr R.-VS 627-21-21.

L'Entreprise industrielle embauche pour son département AUTOMATISMES-INFORMATIQUE, région PARIS

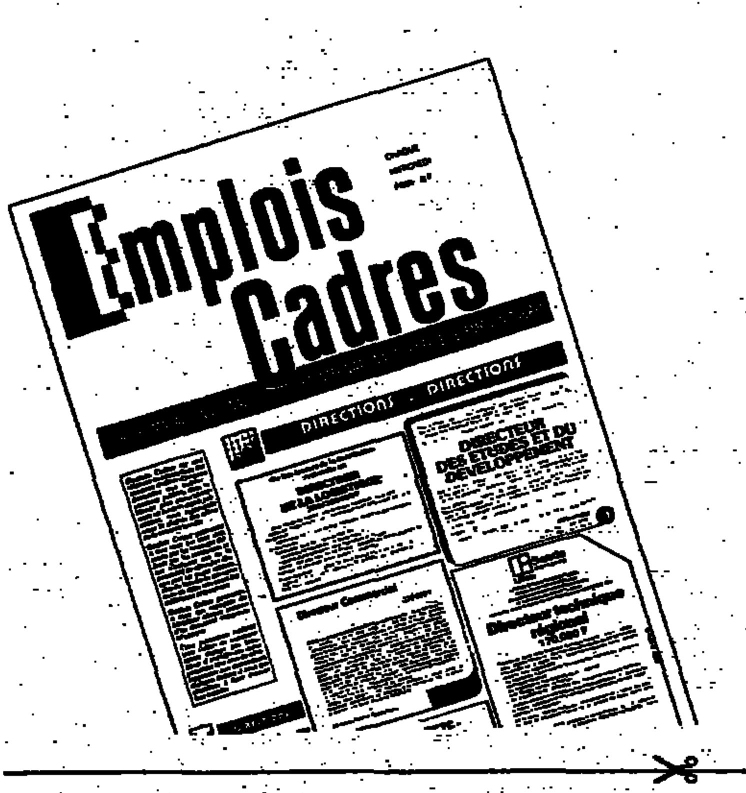
TECHNICIENS SUPÉRIEURS DUT-IUT

Maintenance automatismes péri-informatique.
Envoyer C.V. à M. REMY Entreprise industrielle 226, avenue Mal-Foch 78130 LES MUREAUX.

Emplois Cadres

« **EMPLOIS CADRES** » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans Le Monde la semaine écoulée et une sélection d'annonces du Herald Tribune

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F

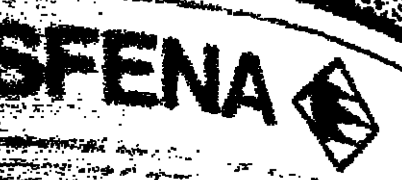


BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM .... *PRÉNOM* ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... *VILLE* ....
NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... × 7 F (Frais de port inclus) ....

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.



	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME POSITIF. Diplôme Universitaire US., utilisant indifféremment Anglais et Français. POLYVALENT.
– Commercial de conception (marketing) et de terrain (distribution active).
– Expérience missions commerciales dans tous pays francophones et anglophones.
– Import-Export – Transit.
– Responsable expérimenté rompu aux exigences de PME/PMI.
47 ANS – Esprit rigoureux, très bonne santé, bon skieur, bon golfeur.
RECHERCHE : Responsabilité en franc-tireur ou en équipe dans entreprise réclamant adhésion totale.
Accepte déplacement France-Etranger.
Ecrire ou téléphoner à LAZER – 3, rue du Général Henrion-Bertier – 92200 NEUILLY. Tél. : 722-58-80.

FONCTION PERSONNEL

- J.H. 26 ans, formation SCIENCES HUMAINES diplômé GESTION PERSONNEL (DESS, IAE Rennes).
- Stage longue durée dans l'industrie.
- Connaissances informatique, disponibilité immédiate.

Etudie toutes propositions. (4) 455-22-43S/(48) 71-53-41.

Etudiant comptable, niv. DECS, ch. trav. compt./admin. partiel/mi-temps, chez commerce ou société. Tél. : 979-10-40.

ORGANISATEUR ADMINISTRATIF
H., 39 ans, 13 ans d'expérience en organisation, spécialiste de l'amélioration des circuits ADM. restructuration de services, analyse fonct. Bonne compétence informat. et bureautique. Dipl. IAE + Niv. prob. DECS, recherche poste h. niveau. Préférence R. LYON.
Ecr. s/nº 2.928 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Chercheur en sc. sociales. Etudierait ttes propositions d'emploi (61) 44-96-20/53-93-80.

Chef comptable DECS, exp. informatique. J.-WEBER, 7, r. de Rocroy, 75010, 878-92-87.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

(E.N.S.E.EIHT) 3 ans d'exp. système, intéressé par maths appliquées système, recherche emploi de laboratoire scientifique (math., phy. ou médecine). Ecrire sous nº T 44.467 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

H. 51 a., autodictate, volonté créative, esprit critique et de décision rech. situation en relation activité et milieu artistique. Ecr. s/nº 2.938 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 30 ans comptable cherche emploi – URGENT – Tél. : 368-85-42.

CHEFS D'ENTREPRISE

Votre futur DG, adjoint, directeur de division, directeur marketing.

Ingénieur, 40 ans, une formation technique et commerciale supérieure (institut formation commerciale Versailles); complétée par l'acquisition de techniques marketing (CNAM) et de direction générale (institut de contrôle de gestion); anglais.

Dix années de direction commerciale et marketing en PME/PMI dont une responsab. de membre d'un comité de direction d'un groupe.

Une solide expérience des marchés internationaux de consommation industrielle (principalement électronique et informatique).

Des résultats basés sur des qualités d'animation et un fort potentiel personnel.

Disp. mi-juin, Paris, province. Ecr. s/nº 2.944 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF du PERSONNEL

J.F. 32 ans, maîtrise Sce-Eco en cours, 5 ans d'expér. prof. de la fonction gestion, suivi du personnel, études et statistiques diverses, participation au recrutement, maîtrise parfaite de la paye informatisée et de tous ses paramètres, gestion de l'entreprise.
Ecrire sous le nº T 044.463 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 37 ans, ingénieur + gestion, expér. électromécanique, coordination de projet, développement d'entreprise, étudie ttes prop. agro-alimentaire ou autres.
M. PONS, 93, r. Jules-Guesde 92300 Levallois-Perret. Téléphone : 737-85-88.

J. Fme, licence lettres modernes et d'italien, notion de dactylo, 10 ans expér. enseignement primaire et maternelle, bonne présentation, étudierait ttes propositions sérieuses de travail en Italie pour l'année scolaire 84/85.
Ecrire sous le nº T 044.502 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EXPATRIATION

Homme 43 ans, électronique télécommunication, courants faibles vidéo SHF
Exp. chef projets/site/mise en service, maintenance. Expér. expatriation (Guyanne, Brésil). Espagnol/anglais.
Cherche poste à l'étranger étudierait toutes propositions. Ecr. s/nº 2927 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 30 ans, comptable, cherche emploi – URGENT – Téléphone : 368-85-42.

31 ans, attachée de direction, responsable 10 ans dans secteur comm. du pers. et direct. génér., gde dispon., aimant responsabilités, connaissant anglais, télex, sténo-dactylo. Téléphone : 845-04-95

Homme 35 ans, cherche place commis de ville, peinture ou chef d'équipe. Paris ou étranger. M. Christiaen Gilles. Tél. 962-44-28 ou 962-48-33.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 40209 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 29109 PARIS.

travail à domicile

Dactylo très expérimentée rech. travail à domicile. Livres, rapports, thèses, etc. (49) 48-09-62.

capitaux propositions commerciales

Prêts : logements, commerces, hypothécaires, internationaux. Etude Sully Paris. 606-03-03.

cours et leçons

Prof. d'anglais, spécialiste formation rapide pour cadres. Tél. : 239-02-11.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Part. vd LNA Citroën 4 CV. Px Argus à déb. T. 504-65-13 ou 504-25-42.

A VENDRE
104 Z.A. 1980
Peu roulée. 28.000 km.
Parfait état, couleur rouge, intérieur marron. Disponible de suite. Tél. hors repas : CROCO GRILL, 878-07-24.

de 8 à 11 C.V.

Particulier recherche
CABRIOLET DÉCAPOTABLE PEUGEOT 504
Année 81-82, peu roulé. Tél. H.B., Mme SPIRITO (1) 851-98-25.

divers

A112
Club Card
jusqu' au 24 Mars
PRIX SPECIAL
sur les 4 modèles
PARIS 14e
(1) 539.57.33

BMW SÉRIE 3-5-7
83 et 84, Peu roulé, garantie Auto Paris-XV. 533-69-95. 63, rue Desnouettes. PARIS-15e.

VOLVO PARIS
LE PLUS GRAND CENTRE DE VOITURES "OCCASION"
VOITURES NEUVES
54-56, av. de Versailles
75016 PARIS
Métro Mirabeau
524.43.61

deux-roues

MOTO
YAMAHA XS 850
AVRIL 1980
45.000 kms
Equipée : tête de fourche YAMAHA, Sonauto, sacoches KRAUSER, top-case, sacoche de réservoir, pare-cylindres.
Prix : 10.000 F
Tél. : 961-09-45, ap. 19 h. M. QUEMENER.

L'immobilier



Présentation filmée

Sur la Résidence-Club "Les Arcades" à Vallauris - Golfe-Juan

7, rue de Logelbach. Paris 17ème. 5ème étage (Métro Monceau)

ouvert, une réussite !

Pour Retraités niveau cadre

ARCADES COTE D'AZUR

Rendez-vous en téléphonant au 766.01.43

appartements ventes

1er arrdt

CHATELET grand standing 2 p. caractère, prestation luxueuse, 660.000 F, Tél. 347-57-07.

4e arrdt

9, RUE ST-MERRI
TRÈS BEL IMM. PIERRE DE T. Studios et 2 P. en duplex. LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS. S/pl. ts les jours 14 h/18 h. 271-90-44 – 327-82-40.

5e arrdt

PANTHÉON studio tt cft car., calme, bon état. 225.000 F. 325-97-16.

JARDIN DES PLANTES RAVISSANT liv. + 2 Chbres, park. calme, soleil. 320-73-37.

COLLÈGE DE FRANCE imm. 19e, dupl., séj., 2 ch. 900.000 F. Tél. 326-73-14.

Part. vd pet. 2 P., Mouffetard, clair, mans., poutres, équipé 380 000 F. Visite les 24-27-28. Tél. : 535-12-61 de 13 h à 20 h.

MONGE-MAUBERT STUDIO, 2 PIÈCES GD CFT. GD STAND. ÉTAGE ÉLEVÉ. GARBI. 567-22-88.

7e arrdt

DOME INVALIDES
180 m² caractère, 354-42-70.

8e arrdt

ETOILE, liv., 2 ch., 2 bains, *décoré, r.-de-ch.* 1.280.000 F 233-51-36 ou soir 580-90-47.

9e arrdt

RUE LE PELLETIER
Angle Victoire, dans bel imm. 6 P. tt cft 146 m², 3e/asc. Tél. : 282-03-50.

N.-D. DE LORETTE
2 P. entrée cuis., bns, BON PLAN, 1er ét., rue et cour 350 000 F – 526-99-04.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE, style LOFT neuf, lumineux, calme, 100 m², 795.000 F. 80 m². 655.000 F. actes compris. 508-53-84.

11e arrdt

Mº VOLTAIRE
Beau 3 P tt cft, immeuble pierre de taille, 430 000 F
LERMS 355-58-88.

Vds studio 23 m². Paris centre, refait à neuf. 200.000 F. Visite sur R.-V. 620-24-73.

NATION
2 p. 42 m² cft 5e asc. p. de t., ravalé, 276.000. 347-57-07.

12e arrdt

MICHEL BIZOT, bel imm., asc. Beau 3 P., tt cft, occupé, dame âgée. 350.000. 543-88-60.

AV. DES MINIMES, face au bois très beau 4 P. cuis. équipée, 3e ét. sans asc. 1.000.000. 347-57-07

13e arrdt

PRÈS BD ST-MARCEL, imm. pierre de t., 2 P. entr. cuis., w.-c., dche, cave, 2e ét. s/rue. 330.000 F – 707-14-76.

14e arrdt

ALESIA, Soleil 2 Poss, entrée, cuis., s. d'eau, cave. Px : 270.000 F – 327-52-44.

RUE ALÉSIA (PRÈS)
3 PIÈCES TT CFT, imm. récent, liv. + 2 ch., 4e ét., asc., 520.000 F. Tél. : 543-88-60.

PRÈS ALÉSIA 3 P.
balcon, bel immeuble, 5e étage, ascenseur. Occupé (libérable). 320.000 F Tél. 543-88-60.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMM. GRAND STANDING
2 et 3 PIÈCES
2 P. à part. de ... 709.400 F
3 P. à part. de ... 948.900 F
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert :
– mercredi et vendredi, de 14 à 19 heures ;
– samedi, 10 h 30 à 13 h 30.
Téléphone : 575-62-78.

CHARLES-MICHELS récent, 8e ét. asc. Liv. dble + chbre. gde cuis. – 833-29-17.

STUDIOS, 2, 3, 4 P tt équipés nfs de petit imm. rénové. Prox. Pont Mirabeau – 590-86-06.

16e arrdt

PART. VD RANELAGH. Studio 35 m², r.d.ch., jardin parfait état, cuis., douche, caves. Tél. (38) 30-20-36.

16e DANS HOTEL PART. LUXUEUX DUPLEX STYLE RIVE GAUCHE beaux volumes 2 500 000 F – 727-84-76.

DIVERS 16e
Propriétaire vend immeuble pierre de taille. RESTAURATION SOIGNÉE 3 et 4 pièces libres 2, 3, 4, 5 pièces occupées et dernier étage à aménager. R C L, 758-12-21.

17e arrdt

BATIGNOLLES
IMM. NEUF STAND.
SUR PLACE CLASSÉE
Dr FÉLIX-LOBLIGEOIS
Studio, 2, 3, 3/4 P., ts les jrs 14 h/18 h – 226-26-60. 65, r. des Batignolles.

BROCHANT, bel imm. rénové, 3e ét. 2 P. cuis., w.-c., possib. bns. Occupé dame seule, 85 ans. Prix : 110.000 F – 225-46-82.

SUR AVENUE NIEL
GD STUDIO, tt cft, 5e ét., asc., impeccable. 206-15-30.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Maine du 18e »
53, RUE SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUDIOS, 2, 3 P., PARK.
Studio à part. ... 319.100 F
2 P. à part. ..... 459.300 F
3 P. à part. ..... 682.000 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. PRÊT CONVENTIONNÉ
à : 646.870 F
BUREAU DE VENTE
MARDI, JEUDI, SAMEDI de 14 à 19 heures.
Tél. : 575-62-78.

SQUARE CARPEAUX
Dans très bel imm. pierre de t. 1900, *pptaire vd 2e/asc.,*
3 P tt cft 90 m² + balcon, occupé, libérable 4 ans
282-03-50 – 500-54-00.

Mº Pte Clignancourt « Puces »
Studio à rénov. ..... 50.000 F
Studio tt conft. ..... 75.000 F
Appt 2 P. conft. .. 150.000 F
4 P. en dupl. ..... 280.000 F
24, rue Voltaire – 224-02-86.

RUE LAMARCK
Gd 2 P., entrée cuis., w.-c., débar., s.-de-bains à rénov. 3e ét./asc., tapis asc., chauf. cent., imm. pierre de taille. Prix : 320.000 F. 255-64-59.

DAMREMONT, POTEAU
3 P., entrée, cuis., w.-c., bains chff. cent., 1er et s/rue, sud. Px 350.000 F. 255-64-59.

20e arrdt

LIMITE 19e
CHARME ET CARACTÈRE
MAISONS RÉNOVÉES
63 ou 45 m² – 544-53-90.

PYRÉNÉES ST-FARGEAU RÉSID. RÉCENTE S/JDIN
BEAU 5 P., 90 m²
+ loggia plein soleil, garage 890.000 F. VERNEL 526-01-50

LA CAMPAGNE A PARIS (20e) MAISON PARTICULIÈRE, AMÉNAGEMENT CONTEMPORAIN., 2 APPARTS. INDÉPENDANTS. Ag. s'abst. Px : 1,6. T. 360-85-04.

78-Yvelines

LES LONGUES RAYES ÉRAGNY-SUR-OISE
Cse mutation, vends F3, 66 m² + 20 m², terr., cellier, asc., park. s.-sol, comm., écoles, parc sur place. Gare (bus ou 10' à pied) 25' St-Lazare. Prix 410.000 F, poss. repris. PAP. T. 037-60-49. Après 18 h.

MAISONS-LAFFITTE part. superbe 110 m² + balc. terrasse. Dans petite résid. stand. pierre de t. Tennis, dernier ét. soleil. Vue panoramique. A saisir 1.000.000 F. 273-15-50.

Particulier vend PARLY-2
APPARTEMENT TYPE 2
Deuxième et dernier étage.
2-3 pièces, 72 m².
Loggia vitrée, 12 m².
Porte blindée, cave, park. ext. Prix 470.000 F. Parfait état. Téléphone : 951-34-13.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, PL. CORNEILLE 3 P., tt cft, ét. élevé. 265-01-86.

93 Seine-Saint-Denis

Aulnay-s/Bois. 10 mn gare R.E.R. 4e ét., petit immeuble standing proximité tous commerces et écoles Grand F 3 : balcon, placards, box fermé, sous-sol, cave, cuisine aménagée. 600.000 F. Tél. (1) 868-18-90 à partir de 18 h.

94 Val-de-Marne

500 M DU MÉTRO SAINT-MANDÉ-TOURELLES
PETIT IMMEUBLE NEUF, STANDING
Beau 4 pièces, séjour double + 2 chambres, 2 salles de bains, 4e ét. Est, ouest, calme. Placards, box au sous-sol, cave, grand balcon.
1.086.000 F hors box.
Prox. commerces, écoles, transports, disponible immédiatement.
CRÉDIT SPÉCIAL B.N.P.
MEUNIER-PROMOTION
(1) 296-16-63 du lun. au ven. de 9 h à 13 h et 14 h à 18 h.
Visites sur place :
11-13, rue Georges-Huchon.
Tous les jours sauf mardi et mercredi de 14 h à 19 h.
Téléphone : (1) 328-36-32.

Province

SUPER GRAND-BORNAND
Au pied des pistes
Particulier vend appt 3 chambres, séjour, s. de bns, w.-c. Tél. (16) 50 27-00-89 (h. repas).

6 KM APRÈS HYÈRES
Petit duplex, luxueux de pinède avec piscine et gardien. Prix except. : 249 000 F. BARD IMMOBILIER. Tél. : (7) 889-67-38.

MÉDITERRANÉE CAP-D'AGDE
studio cabine 209.000 F.
Résidence neuve
à 150 m du port.
UN BON PLACEMENT
Crédit possible.
HOLIDAYS
Tél. : (1) 783-20-20 ou (67) 39-31-77.

HYÈRES (VAR).
Vds F3, centre ville, imm. grd stand., rue calme, garage indiv. Prix 500.000 F.
Ecrire sous le nº T 044.496 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

HYÈRES (83)
NE PENSEZ QU'A CELA
Achetez
RÉSIDENCE COSTABELLA
Route de Costebelle.
Studios à 4 pièces stand.
S/mer. Fleury, 5, quai de Bourbon, 75004 Paris.
Tél. (1) 633-33-67 ou (94) 38-98-34.

LA CIOTAT
F 3 dans imm. proxim. plages. Prix 320.000 F. Ecrire VERGEZ B.P. 349 PAPEETE - TAHITI

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e, 7e arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES. MÊMES OCCUPÉS.

Recherche 1 à 3 P. Paris, près 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

Sté rech. sur Paris dans imm. anc. ou récent, toutes surf. avec ou sans cft ou à rénover. Prix élevé accepté si justifié. Tél. renseignem. : 355-72-94.

SAINT-PIERRE
RECH. TRÈS BEAUX APPTS CENTRE ET OUEST PARIS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON, 8e.

PART. ch. appt, 150 à 200 m², dans beau quart. Travaux acceptés. Tél. bur. 280-12-29 et soir domic. 380-18-61.

POUR ACHAT COMPTANT
Réception + 3 chambres, rez-de-chaussée. 170 m², MINIMUM JARDIN, beau Neuilly, beau Boulogne, 16e, 17e, 8e. Téléphone : 704-43-43.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICES DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

GARE DE LYON, 3 P., CFT, 2.200 F net, s/pl. ce jour et mercredi 16 à 18 h, esc. C., *5e ét., sans ascenseur.* 211 BIS, RUE DE BERCY.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et dirigeant IMPORT STÉ EUROPÉENNE mondialement connue, recherche APPTS 2 à 8 PIÈCES Villas Paris et environs. Tél. : 504-011-34 poste 10.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti 105.000 F. 283-57-02.

locations meublées offres

Province

JUILLET et AOUT très BELLE **BASTIDE** DANS LES VIGNES *RÉGION BONNIEUX*
2 salons, biblioth., 6 chbres + 5 bains. Calme et soleil assurés (pas de pisc.) Tél., le s., 504-64-50 SAUF WEEK-END.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIÈCES LOYERS GARANTIS par Sociétés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS
APPTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99

immeubles

Mº Pte CLIGNANCOURT, bel imm., 4 stud. + 3 appts. 2 P., cft, 165 m² à rén., 570.000 F. 24, r. Voltaire. 224-18-42.

hôtels particuliers

NEUILLY-SABLONS SUPERBE MAISON 8 P
JARD. 700 m²
DORESSAY – 624-93-33.

MUETTE SUR VOIE PRIVÉE BELLE MAISON 10 P *JARDIN SUD 100 m²* travx DORESSAY. 624-93-33.

pavillons

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX S. 257 m² de terr., pav. s/sol, salon, salle à manger, 5 chbres, garage. 610.000 F, TTC. Tél. 918-23-88.

propriétés

Vends au Cellier (44) sur 4.000 m² de terr., maison s ss-sol, entrée, 1 ch., cuisine, salle à manger, cab. toilette, dégagement, gar. A l'étage : entrée, séj. 35 m², bur., 2 ch., s. de b., w.-c. Le tout entièrement clos. 650.000 F, (16-40) 25-41-20.

Lot-et-Garonne, près rivière, ppté élevage oies + conserverie 5 ha. Demeure pierre 600 m², dép., 950.000 F. Cabinet JARGEAU, 47500 Libos. Téléphone . (53) 71-01-28.

Recherchons pour clientèle étrangère, propriétés de rapport et agrément. AG. GARCIN IMMOBILIER 8, boulevard Mirabeau, 13210 St-Rémy-de-Provence. Tél. (90) 92-01-58.

terrains

Recherche terrain à bâtir banlieue sud, même avec petite maison. Téléph. : 938-87-27.

30 km, Paris autoroute Ouest
VILLAGE ZONE VERTE
Pptaire vend 1.000 m à bâtir, 400 000 F. site 1er ord. 805-58-70.

viagers

Etude LODEL 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expér., discrétion, conseils.

2e asc. imm. NAPOLÉON III
BEAU IXe 150 m²
occupé homme seul 84 ans, 400.000 cpt + rente. Affaire rare. VERNEL 526-01-50.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, 8e.
Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

PORTE MAILLOT. Imm. réc., appt 4 p., tt cft. 90 m². 350.000 + rente 4.500, occupé 83/82 ans. Placement excep. LODEL 355-00.44.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Ventes

BON XVIIe
BURX DE PRESTIGE
Locataires de qualité
Prix 3.500.000 F.
Loyer 300.000 F ou 4.000.000. Libre 758-12-21.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
Tél. : 355-17-50.

VOTRE SIÈGE à PARIS-17e. A partir de 80 F. Tous serv. Constitut. Stés 763-47-14.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social téléphone, télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc. location courte ou longue durée.
ACTE 562-66-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F, SARL 180 F. Constitution rapide de Sté GSMP, 4, r. des Deux-Avenues, 13e, 586-85-11 ; 54, rue de Crimée, 19e, 607-62-00.

Votre SARL en 8 jours pour moins de 3.000 F tt compris. Domiciliation 1.000 F/an. 151, rue Montmartre, Paris 2e, groupe SEPICI. 236-30-64 +.

Agence de publicité. Recherche 300 m². Paris-8e, 16e ou Neuilly. Libre le 1-7-84. Tél. 359-00-46.

locaux commerciaux

Locations

Cherche local/cciaux à louer. Tél. 740-70-13. Après 13 heures.

boutiques

Ventes

Sentier, à vendre ou à louer, petite boutique + rés., libre de suite. Propriétaire 766-49-94.





L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
296-15-01





INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Les bonheurs de Cultures au quotidien

Une paire de moustaches se penche sur l'échiquier. Dans la salle, la fumée est épaisse. De temps en temps, quelqu'un se lève et ouvre la porte pour une bouffée d'air. Dehors, la place est tranquille. La nuit repose. Des spots éclairent les copains qui dégustent leur soirée à petits coups de bière.

Le temps est aboli. Ils sont là, un peu pâles dans leurs habits de tous les jours, le dos légèrement voûté, les coudes carrés sur la table façon bakélite. Les fronts se touchent presque. Conversations paisibles d'amis qui se retrouvent après le travail.

Ramon, président et père spirituel de l'association, raconte : *« Le bar, on l'a aménagé nous-mêmes dans une ancienne boucherie : 20000 F de travaux payés uniquement par souscription de 100, 200 F. On a commencé en novembre 1982. On se rencontrait, cinq copains, dans un restaurant de la Butte-aux-Cailles, le Temps des cerises. Une coopérative ouvrière. Ils avaient la même sensibilité que nous. C'était très bien, mais c'était un ghetto. Alors, on est parti et on est allé au bistrot d'en face monter des spectacles, des expositions, des débats. Puis on est allé dans un troisième bistrot, un quatrième. »* L'association Cultures au quotidien était lancée.

Ramon poursuit : *« Les maisons de la culture, elles se cassent la gueule. Je sais de quoi je parle, j'étais directeur d'une MJC. Il fallait ramer pour rassembler des gens. On s'est demandé où le public et les artistes pouvaient se rencontrer, et on a pensé qu'il fallait amener la culture dans les lieux de vie.*

» Les MJC se sont plantées car elles ont eu un mauvais départ : créées par des enseignants, elles développent des rapports enseignants-enseignés. Or la culture n'est pas un entassement de connaissances. C'est vivre ensemble avec nos connaissances. Ainsi, dans un bistrot, on ne gêne personne ; l'homme moyen y entre naturellement. » Un dépliant de l'association développe la même idée : *« C'est dans notre ordinaire que nous vivons nos cultures. »*

Qui est celui que tout le monde salue simplement d'un cordial *« Bonjour Ramon »*, qui ne fait rien pour se faire remarquer, mais que l'on sent très présent à tout ce qui se passe ? Petit, costaud, souriant, Ramon Finster a l'air de savoir encaisser les coups : A la question, il donne une réponse : *« Ma vie ? Après une mauvaise scolarité, à douze ans, je quitte l'école pour prendre la route. Je fais plein de petits boulots : mineur, plongeur, débardeur aux Halles, artiste-peintre (médiocre, heureusement je me suis arrêté !). Puis animateur, éducateur de prévention. J'ai ouvert une librairie coopérative : La Commune de la Butte-aux-Cailles (une étincelle brille dans ses yeux), dirigé une maison de jeunes à Yerres, fait partie du GREP (Groupe de recherche pour l'éducation permanente) et j'ai écrit un livre :* Deux doigts dans la bouche et l'amour en plus. *S'étonne-t-on du titre ? Je suis toujours souriant non ? Alors, il faut bien que ça sorte quelque part. J'ai passé quarante ans à vomir le soir. »*

Cet homme peu ordinaire parle des « artistes » avec un grand respect. Justement — chut, on réclame le silence — Marc Robine, là-bas au fond près du bar, répète. Marc Robine : une voix douce, une sensibilité et un banjo. Ce Breton aux petits yeux perçants, aux cheveux blond filasse, va se produire tout à l'heure au Temps des cerises. Il s'est mis d'accord avec Mario Gememe, un artiste aux lèvres fines, qui passera avant lui. Entre les deux amis, la discussion est très courtoise : *« Je peux passer en premier ce soir ? » — C'est comme tu veux Mario. »*

Hier, ils étaient quelques-uns. Ce soir, il y a foule au local. Le téléphone arabe a dit que l'on mangerait un morceau entre copains. Les « artistes » sont là. Vania, de sa voix de basse, interprète Gaston Couté en s'accompagnant de sa guitare. Marc Robine arrive et le miracle se reproduit : quand il égratigne son banjo, on fait silence d'instinct. Il chante pour lui, pour ses amis, les yeux dans celui qui est en face de lui et qui hoche la tête en souriant : Mario Gememe, en artiste, apprécie

Convivialité

Patou, la serviette franchement crasseuse sur l'épaule, la démarche hésitante, circule entre les groupes, ramasse les verres, vide les cendriers. Gentil, il dit un mot à chacun. Une voix frémissante s'élève : *« Je suis amoureux d'une enfant sauvage, rencontrée dans un port auprès du rivage. »* Serge Bouzouki, un physique de corsaire, du sentiment comme une jeune fille, chante. Ses mains volent sur le bouzouki avec délicatesse et, quand son ami Marc Robine murmure une chanson, il sort son violon, saisit la mélodie au vol et l'accompagne dans le ton. On applaudit, on crie *« Bravo ! »*. Un jeune homme heureux sourit de ses deux yeux brillants dans ses lunettes rondes. Un septuagénaire croule de bonheur et cherche à lutiner une jeune femme qui le repousse gentiment.

Ramon, maître discret de ces plaisirs, commente par petites touches : *« Les gens ne viennent pas ici pour le fric, mais pour la convivialité. C'est un esprit à créer : faire vivre le quartier... Il faut comprendre que les artistes ne sont pas isolés sur une scène. Ils sont au même niveau que leurs auditeurs. »*

Cultures au quotidien anime aussi seize autres « lieux » : des cafés et des restaurants des 13e, 18e, 19e et 20e arrondissements de Paris. Le programme de mars est disponible.

Minuit approche. Tout le monde chante. Les instruments — bouzouki, banjo, harmonica, guitare — se déchaînent, le rythme s'emballe. Partons. Il faut raison garder.

DANIELLE TRAMARD.

★ Cultures au quotidien, 21, rue de la Butte-aux-Cailles, 75013 Paris. Tél. : 580-95-49. L'association a de multiples autres activités dans le quartier : crèche parentale, carnaval pour les enfants préparé dans une cage d'HLM, week-ends, débats, cours de musique pour adultes. Elle va bientôt ouvrir un bistrot de musique classique.

TOUJOURS OUVERT

UN PRIEURÉ ROMAN POUR L'ACCUEIL. — L'Association du monastir de Marcevol (AMM) a été créée en 1972 avec le double objectif de réhabiliter et de rendre vie à un prieuré roman du douzième siècle bâti face au Canigou. Après y avoir aménagé des chambres, des dortoirs, des salles de détente et de réunion, l'association met désormais tout l'année ce lieu à la disposition des groupes qui en font la demande, pour un jour ou pour un mois, afin d'y organiser des stages ou des rencontres, et ce sans exclusive de thème.

★ AMM Marcevol, Vinça, 66320 Arboussols. Tél. : (68) 96-54-03, le vendredi de 16 h à 21 h.

PRÉRETRAITE

ACTIVITÉS BÉNÉVOLES DES PRÉRETRAITÉS. — M. Jean-Jack Queyranne, député (P.S.) du Rhône, avait posé une question écrite au ministre délégué chargé de l'emploi sur la possibilité, pour les pré-retraités, d'exercer des activités bénévoles au sein d'associations à but non lucratif. La réponse a été publiée au *Journal officiel* du 31 octobre 1983. Les demandeurs d'emploi et les préretraités peuvent, désormais, exercer une activité bénévole sans que ce fait ait une incidence sur le versement de leurs allocations. Cette activité doit être exercée dans le cadre d'un mouvement associatif, dès lors qu'il ne s'agit pas de remplacer ainsi du personnel administratif ou d'en éviter le recrutement.

Ne sont jamais considérées automatiquement comme bénévoles des fonctions exercées par l'ancien salarié d'un organisme, même si celui-ci est à but non lucratif, et les fonctions déclarées comme non rémunérées. Il en va de même pour les fonctions occupées dans des entreprises ou des organismes à but lucratif. En cas de doute, les commissions paritaires du régime d'assurance-chômage doivent être saisies.

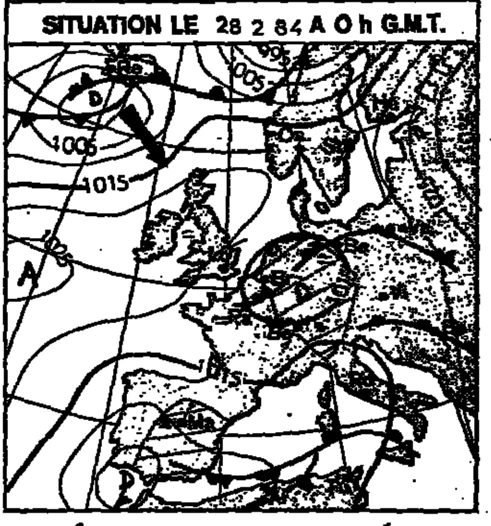
QUART-MONDE

STAGES DE FORMATION. — L'Institut de recherche et de formation aux relations humaines (IRFRH), fondé en 1960 par le Mouvement ATD quart-monde, diffuse le calendrier 1984-1985 des stages de formation permanente destinés aux travailleurs sociaux, des sessions et séminaires sur le sous-prolétariat et des chantiers internationaux de jeunesse.

★ Mouvement international ATD quart-monde, 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye. Tél. : (3) 037-11-11.

MÉTÉOROLOGIE

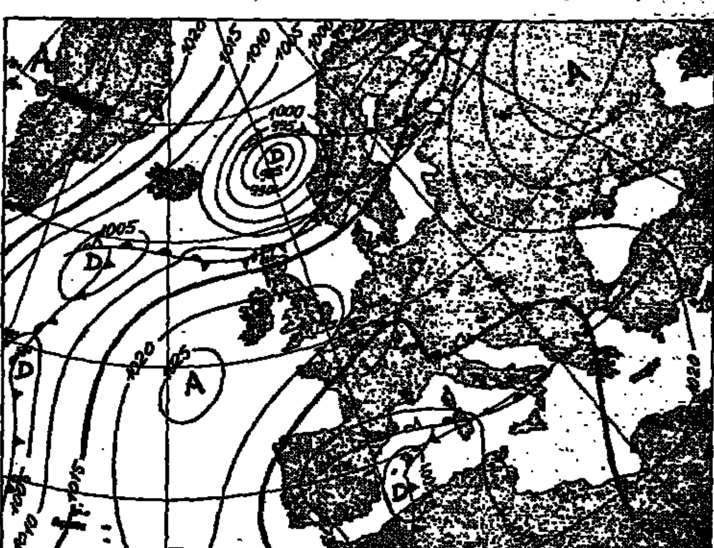
SITUATION LE 28 2 84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29.2.84 DÉBUT DE MATINÉE

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

PRÉVISIONS POUR LE 29 FÉVRIER 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 28 février à 0 heure et le mercredi 29 février à 24 heures.

La dépression de Méditerranée peu mobile continuera de diriger sur nos régions méridionales des zones de pluie ou de neige. Sur les autres régions, établissement d'un vent de nord apportant de l'air humide.

Mercredi : Persistance d'un temps brumeux et nuageux sur la plupart des régions. De la Lorraine aux Flandres, encore quelques chutes de neige sporadiques. Sur le Languedoc, début des pluies dès le matin. Quelques éclaircies malgré tout de la Vendée et des Charentes à la région lyonnaise.

Sur ces régions, de faibles gelées entre 0 et −2 degrés. Ailleurs, il fera légèrement plus de 0 degré.

Au cours de la journée, dans le Nord-Est, les chutes de neige s'atténueront ; par contre dans le Midi la pluie et la neige gagneront le sud du Massif Central, la basse vallée du Rhône, la Provence, le sud des Alpes et la Corse. Ailleurs, ciel gris, de rares éclaircies se limitant à la Vendée, aux Charentes, au Poitou et au Limousin.

Les températures évolueront entre 2 et 3 degrés sur l'Est, 5 à 6 degrés sur l'Ouest et 10 à 12 degrés de l'Aquitaine à la Méditerranée.

Sens d'évolution pour la fin de la semaine

Un front froid traversera notre pays du nord au sud vendredi. Il sera suivi d'un courant de nord-ouest frais et souvent instable ou perturbé.

Temps prévu de jeudi à samedi

Jeudi : Des averses se produiront encore en Corse. Sur les autres régions, il fera frais le matin avec des brouillards de l'Aquitaine au Centre et au Nord-Est. En cours de journée, près de la Manche, le ciel se couvrira, les vents de secteur ouest se renforceront et il pleuvra. Près de la Méditerranée, le vent de nord restera assez fort. Les températures évolueront peu par rapport à celles de mercredi.

Vendredi : L'étroite zone de temps couvert et pluvieux traversera l'ensemble du pays, depuis la Loire le matin, jusqu'à la Corse dans l'après-midi. Les pluies seront précédées de neige à basse altitude et localement en plaine dans le Centre et l'Est. Après le passage de cette zone de mauvais temps, quelques éclaircies se développeront mais elles alterneront avec des averses. Les vents de nord-ouest souffleront assez fort près de la Manche et le Mistral se lèvera en fin de journée.

Samedi, après une matinée assez froide, un temps généralement instable prédominera. De nombreuses ondées se produiront de la Manche au nord du Massif Central et aux régions de l'Est. Elles tomberont parfois sous forme de neige, même en plaine. Toutefois, de belles éclaircies seront observées près de l'Atlantique et surtout près de la Méditerranée où soufflera un fort Mistral.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 février ; le second le minimum de la nuit du 27 février au 28 février) : Ajaccio, 12 et 2 degrés ; Biarritz, 10 et 3 ; Bordeaux, 9 et −1 ; Bourges, 4 et 1 ; Brest, 5 et 3 ; Caen, 4 et 4 ; Cherbourg, 4 et 3 ; Clermont-Ferrand, 4 et 0 ; Dijon, 3 et 0 ; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 8 et 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 5 et 2 ; Lille, 3 et 1 ; Lyon, 6 et −1 ; Marseille-Marignane, 9 et −2 ; Nancy, 1 et 0 ; Nantes, 5 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 12 et 3 ; Paris-Montsouris, 4 et 3 ; Paris-Orly, 4 et 3 ; Pau, 10 et 2 ; Perpignan, 10 et 0 ; Rennes, 4 et 3 ; Strasbourg, 1 et 0 ; Tours, 3 et 2 ; Toulouse, 10 et −3 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 10 degrés ; Amsterdam, 3 et 0 ; Athènes, 14 et 10 ; Berlin, 4 et 1 ; Bonn, 3 et 2 ; Bruxelles, 2 et 1 ; Le Caire, 11 min. ; îles Canaries, 23 et 15 ; Copenhague, 2 et −1 ; Dakar, 29 et 19 ; Djerba, 20 et 13 ; Genève, 7 et 0 ; Jérusalem, 16 et 2 ; Lisbonne, 10 et 4 ; Londres, 5 et 3 ; Luxembourg, 0 et −1 ; Madrid, 5 et 0 ; Moscou, −3 et −12 ; Nairobi, 29 et 15 ; New-York, 2 et 0 ; Palma-de-Majorque, 13 et 7 ; Rome, 14 et 5 ; Stockholm, 0 et −1 ; Tozeur, 21 et 12 ; Tunis, 22 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

annonces associations

Appels

Sessions et stages

LES ATELIERS D'ÉCRITURE ELISABETH BING

Manifestations

SANTÉ

UN NOUVEAU VACCIN ANTI-CHOLÉRIQUE DONNE DES RÉSULTATS PROMETTEURS

Le nouveau vaccin anticholérique mis au point par l'Institut Pasteur vient d'être testé avec succès au Zaïre. « *C'est le premier vaccin véritablement efficace, sans toxicité et de longue durée* » a déclaré le 27 février le professeur Pierre Lépine, ancien chef du service des virus à l'Institut Pasteur, devant l'Académie de sciences.

L'inocuité de ce nouveau vaccin — administrable par voie orale — a été vérifiée avec succès sur plus de trois mille personnes.

Puis il fut administré, en février 1983, dans deux agglomérations zaïroises de vingt-mille habitants chacune, régulièrement frappées par des épidémies de choléra. Certains groupes de la population reçurent le nouveau vaccin oral, d'autres le produit traditionnel injectable, d'autres enfin reçurent un placebo.

Sept mois après la vaccination, l'épidémie apparut dans cette zone : la maladie fut contractée par 1,17 % des personnes non vaccinées, par 0,91 % des sujets protégés par le vaccin injectable classique mais seulement par 0,05 % des personnes qui avaient reçu le nouveau produit.

Celui-ci, fabriqué à l'aide de fragments de membrane du vibrion cholérique, peut être administré par voie injectable mais plus aisément par voie orale puisqu'il suffit d'absorber deux fois quatre comprimés.

PARIS EN VISITES

JEUDI 1er MARS

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Duhesme.

« Bibliothèque de l'Arsenal », 15 heures, métro Sully-Morland, M. Jacomet.

« Musée Jacquemart-André », 15 heures, 158, boulevard Haussmann, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les Halles », 15 heures, 1, rue de Turbigo (M. Czarny).

« Rue de Tournon », 15 heures, entrée de l'Odéon (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

LOTO BIS

Un deuxième tirage hebdomadaire du Loto aura lieu chaque samedi à partir du 10 mars. Pour prendre part au tirage du samedi, il faudra obligatoirement participer à celui du mercredi précédent et faire valider son bulletin le mardi, comme actuellement. Dans ce cas, la mise sera doublée (de 4 F à 420 F), mais les joueurs pourront continuer à choisir le seul tirage du mercredi au tarif habituel.

De nouveaux bulletins valables pour les tirages du mercredi 7 et du samedi 10 mars sont déjà en place chez les détaillants.

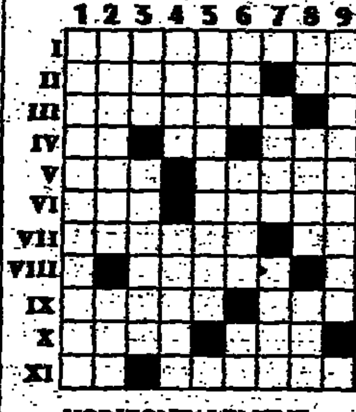
Pour le double tirage (mercredi et samedi), les nouveaux bulletins se prêteront à toutes les hypothèses de jeu : simples ou multiples, et abonnements simples ou multiples.

Une innovation : les joueurs qui auront trouvé « 3 bons numéros » du samedi doubleront leurs gains s'ils ont également désigné le « numéro complémentaire » du samedi.

Comme ceux du mercredi, les tirages seront télévisés en direct après le « Journal » de 20 heures sur TF 1. Les rapports seront connus le dimanche après-midi.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3656



HORIZONTALEMENT

I. Donne une note gaie aux flûtes. — II. Il est bon d'en posséder et meilleur quand on évite d'en avoir de trop. Son carré est égal à lui-même. — III. Caractérise un cœur froid ou une nature trop chaude. — IV. Romains aperçus dans Milan. Préposition. Belle-sœur de son mari. — V. Traditionnellement, celui du Parisien est le plus connu. Certains paient très cher pour en trouver un faux. — VI. Se montra doublement rosse. Parisiens irrespectueux. — VII. Tape-à-l'œil. Deux mêmes cardinaux ou l'évêque de Rome. — VIII. Descendent du front après une chaude alerte. — IX. Faire le poil en passant un bon savon. Peut être doublement inspiré. — X. Sprinter australien. Préfiguration du kolkhoze. — XI. Personnel. Chefs de rayon.

VERTICALEMENT

1. Femmes qui font leurs couches. — 2. Tel un certain singe et plus d'un patron. Chose à rendre le plus tard possible. — 3. Frère de cœur. On tape dessus quand elle est vide et dedans quand elle est pleine. — 4. Donne lieu à des présentations périodiques. Auteur de faits d'armes. — 5. Est souvent en nage bien avant d'arriver à l'eau. — 6. S'exprime dans les salons après avoir parlé à l'atelier. Responsable de certains mouvements de grève. Note. — 7. Perte à la tête. Fait partie des mots mal acceptés par l'homme de l'art. — 8. Grecque. Avaleur de couleuvres. Explosion au temps des bombardes. — 9. Recevoir des pains ou de la galette.

Solution du problème n° 3655

Horizontalement

I. Nyctalope. — II. Artères. — III. Ornières. — IV. Lad ; lé ; ta. — V. Otite ; bel. — VI. Do ; or. — VII. Inanition. — VIII. Sot ; dalle. — IX. Meule ; Il. — X. Rue ; Eve. — XI. Sue ; suret.

Verticalement

1. Néologismes. — 2. Rat ; Noé. — 3. Candidature. — 4. Tri ; ton ; lu. — 5. Atèle ; idées. — 6. Léré ; ôta. — 7. Ore ; briller. — 8. Peste ; olive. — 9. Es ; alêne ; et.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 27 et mardi 28 février 1984 :

DES DÉCRETS

• Relatif aux modalités des concours de l'internat en médecine A, B et en psychiatrie organisés au cours de l'année universitaire 1983-1984.

• Portant mesure de déconcentration en matière de police des mines et des carrières et modifiant le décret du 7 mai 1980 relatif à la police des mines et des carrières.

هكذا من الأصل

LE CARNET DU Monde

Décès

– M. Jean Bataillon,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
annoncent le rappel à Dieu, le *16 février 1984*, de

Mme Marguerite BATAILLON,
inspectrice générale honoraire
de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,

Désireux de n'avoir à répondre à aucune lettre de condoléances, ils confient son souvenir à ses anciens professeurs d'économie familiale et de travaux manuels éducatifs, restés fidèles à l'esprit d'une discipline que son combat de cinquante années avait réussi à faire renaître, mais pour peu de temps seulement.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Constantin DANGUITSIS,
survenu *le 25 février 1984* dans sa soixante-dixième année.

L'on se réunira au Columbarium du Père-Lachaise, le jeudi 1er mars, à 15 h 30.

32, rue des Bois,
75019 Paris.

JARDINS DE PARIS
2 février-11 mars 1984
MAIRIE ANNEXE du XIIIe
7, rue Philippe-de-Campagne
Me Place-d'Italie
T.l.j. de 11 h 30 à 18 h, sauf lundi
Visite-conférence tous les jeudis à 15 h
ENTRÉE LIBRE

CENTRE CULTUREL DU MEXIQUE
47 bis, avenue Bosquet (7e) - 555-79-15
Les costumes des Indiens au Mexique
T.l.j. (sf dim.) 10 h - 18 h, sam. 14 h - 18 h
26 JANVIER – 3 MARS

ROBLOT S. A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

– Le baron et la baronne Henri d'Hombres,
M. et Mme Claude Vinot,
Le baron et la baronne Marc d'Hombres,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de la

baronne d'HOMBRES,
née Foy de Benoît,

pieusement décédée à Paris, le 26 février 1984, dans sa soixante-treizième année,
et vous prient d'associer à vos prières le souvenir de

Henri d'HOMBRES,

son époux, décédé en 1958, et de

Jacques d'HOMBRES,

son fils, décédé en 1972.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron), le mercredi 29 février 1984, à 16 heures.

Une messe sera célébrée à son intention, le samedi 17 mars 1984, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, à Paris-16e.

7, rue Mignard,
75116 Paris.
Château de Lassalle,
12130 Saint-Geniez-d'Olt.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Louis HERLIN,
née Reine-Marie Lambert,
endormie dans la paix du Seigneur, en son domicile, le 27 février 1984, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

De la part de
M. et Mme Claude Herlin,
M. et Mme Jean-Claude Guéneau,
M. et Mme Charles Herlin,
M. et Mme Xavier Herlin,
M. Jean-Noël Herlin,
ses enfants,
ses seize petits-enfants,
ses quatorze arrière-petits-enfants,
et du mouvement Seve, sa famille spirituelle.

Ils unissent à son souvenir son mari et son petit-fils Renaud, décédés accidentellement le 12 mars 1981.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Boulogne (92100), sa paroisse, le mercredi 29 février 1984, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu à Lille le même jour, à 15 h 45, dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le docteur Gérard Kulczewski,
Marie-France Kulczewski,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine KULCZEWSKI,

à Carnoux (Bouches-du-Rhône), le 25 février 1984.

– Le colonel et la baronne Henri de Maleprade,
M. et Mme Guy de Maleprade,
M. et Mme François de Maleprade,
M. et Mme Etienne de Maleprade,
M. et Mme Claude de Maleprade,
ses enfants,
Ses dix-huit petits-enfants,
Son arrière-petite-fille,
Sœur A. Butte et Mlle H. Butte,
ses sœurs,
Ses neveux, nièces,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de la

baronne Louis de MALEPRADE,
née Marguerite Butte,

survenu à son domicile le 23 février *1984, dans sa quatre-vingt-huitième année.*

Le service religieux a été célébré au temple de Lafitte-sur-Lot, le 25 février 1984.

« Celui qui croit en Moi a la Vie éternelle. »
(Jean-VI, 47.)

Lafitte-sur-Lot,
47320 Clairac.

– Nous apprenons le décès du

docteur Fernand MÉRY,
vétérinaire et protecteur des animaux.

[Né le 11 février 1897 à Clermont (Hérault), Fernand Méry avait fait ses études à la faculté de lettres de Montpellier et aux écoles vétérinaires de Maisons-Alfort et de Lyon. Spécialiste de médecine et de chirurgie du chien et du chat, il s'était fait l'avocat des animaux dans ses émissions de radio, ses chroniques dans la presse et dans ses nombreux ouvrages *« Ames de bêtes »*, *« Notre ami le chien »*, *« Médecin des bêtes »*. Spécialiste de psychologie animale, il avait fondé, en 1970, le Conseil national de protection animale.

Ancien président de l'Académie vétérinaire de France, le docteur Méry avait obtenu le grand prix de la Société des gens de lettres et de la Société des auteurs.]

– Annie Ourvouai,
son épouse,
Alice,
sa fille,
M. et Mme Ourvouai,
ses parents,
M. Peyroche, inspecteur d'académie et Mme,
ses beaux-parents,
Son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs,

ont le regret de faire part du décès de

Jean-François OURVOUAI,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur d'allemand.

Ses obsèques ont lieu le mardi 28 février 1984, à 14 heures, en l'église de Fontenay-le-Fleury.

– La famille et les amis de

Yves PATUREAU,
magistrat,
disparu le 4 février 1984, se réuniront le jeudi 1er mars *1984*, à 10 h 30, pour participer à la messe qui sera célébrée à son intention en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, à Paris-1er.

Une cérémonie semblable aura lieu le vendredi 2 mars 1984, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Talence, à Bordeaux.

– Le Syndicat de la magistrature et ses membres profondément émus par la disparition accidentelle de

Yves PATUREAU,
ancien membre
de son bureau national
et militant actif de la première heure,

s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

Ils invitent tous ceux qui, à l'occasion de ses activités professionnelles et syndicales, ont partagé ses enthousiasmes et ses convictions, apprécié son dévouement et sa générosité, à assister aux cérémonies organisées à sa mémoire.

– M. et Mme Michel Thomas,
Antoine, Edouard et David Thomas,
M. et Mme Eddy Kenig,
Michel, Sylvie et Fabien Kenig,
M. et Mme Charles Barucq et Lises,
ses *enfants*, *petits*-enfants, et arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève THOMAS,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu le 26 février dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Paris-16e, le jeudi 1er mars 1984, à 10 h 30.

16, route de Louveciennes,
78830 Bougival.

19, avenue Léopold-II,
75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Tullio ZANNINI.

De la part de
M. Francis Zannini,
Mlle Françoise Zannini,
ses enfants,

Le service religieux sera célébré le jeudi 1er mars 1984, à 14 h 15, en l'église Saint-Nicolas, place d'Armes, à Saint-Maur-des-Fossés, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière Condé de Saint-Maur, dans le caveau de famille.

26, avenue Mahieu,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.
57, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

– Lyon. Saint-Thomas (USA). Mont-Brison. Villefranche. Sury-le-Comtal. Katowice (Pologne.)

M. Henry K. Zientek,
Elisabeth et Kenneth Bruce-Zientek,
Mme Adèle Arnoux,
Mlle Antonia Fougerat,
M. et Mme Louis Cachard,
Mme Julia Biernot et sa famille,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Antoinette ZIENTEK,
née Ressicaud,

survenu le 26 février 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-de-Salles, le mercredi 29 février, à 14 heures (corps déposé).

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Laurent-de-Chamousset (69).

Cet avis tient lieu de faire-part.
54, rue Sala,
69002 Lyon.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-IV, mercredi 29 février, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. François Billacois : « Le duel dans la société française (XVIe et XVIIe siècle). Essai de psychosociologie historique. »

– Université de Paris-IV, samedi 3 mars, à 14 heures, salle des Actes, M. Pierre Cazier : « Isidore de Séville : Les Sententiae. Introduction, texte critique, traduction et commentaire. »

– Université de Paris-IV, samedi 3 mars, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Jean Andreau : « Vie financière dans le monde romain : les métiers des manieurs d'argent. »

– Université de Paris-II, lundi 12 mars, à 17 heures, salle des Conseils, M. Abdul Settar Al Rubaie : « L'Irak et les conflits d'intérêts au Moyen-Orient 1917-1941 (contribution à l'étude des relations internationales dans un pays qui est passé des origines du mandat à l'indépendance). »

GALERIE DU MARAIS
33, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris
Tél. : 277-17-25
SCULPTURES
THIBAUD – ZORKO
PAZZI – CARRASCO
DU 7 FÉVRIER AU 15 MARS

184 ORDINATEURS
PANORAMA
Printemps 84
L'ORDINATEUR INDIVIDUEL
n° 57 - 22 F chez votre marchand de journaux.

POUR CETTE RUBRIQUE S'ADRESSER :
OSP
64, rue la Boétie
75008 Paris
Tél. : (1) 563-12-66.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A EVRY (91) rue des Mazières à EVRY (91) le MARDI 13 MARS 1984, à 14 H.
TERRAIN 854 m²
cadastré section W n° 289
lieu-dit « La Croix des Champs »
Route de Méréville à
MONNERVILLE (91)
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
Consignation indispensable pour enchérir - Renseignements : Mes TRUXILLO & AKOUN, avocats associés à Evry (91), 4 bd de l'Europe. Tél. 079-39-45.

Vente s/sais. imm. – Palais de Justice BOBIGNY, mardi 6 mars 84, 13 h 30
UN LOGEMENT
compr. 2 p.p. au 1er ét., CAVE ds imm.
à SAINT-DENIS (93)
7, impasse Saint-Clément
MISE A PRIX : 15.000 FRANCS
S'adr. Me B. LÉOPOLD-COUTURIER, avocat, 14, rue d'Anjou, Paris-8e. T. 265-92-75. Ts avoc. pr. TGI Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/Lx pr vis.

Vente sur licit. au Palais de Justice à Nanterre, mercredi 14 mars 1984, 14 h.
APPART. SÈVRES (92) r. des FONTAINES nos 36 et 38
Bât. D, 4e étage : 5 pièces principales, cuisine, CAVE au rez-de-chaussée, GARAGE au sous-sol, droits copropriété y attachés
M. A PRIX 540.000 F S'adr. Me BOUYEURE, avocat, Paris (16e), 104, avenue Kléber. Me R. VARINOT, avocat barreau du Val-de-Marne, demeurant à NOGENT-SUR-MARNE, 166 bis, Grande-Rue ; au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE où le cahier des charges est déposé ; et sur place pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY le MARDI 13 MARS 1984 à 13 heures 30
UNE MAISON à BONDY (93)
196, Avenue Galliéni élevée sur sous-sol – d'un rez-de-chaussée divisé en cuisine, salle commune, entrée et garage – 1er étage : 3 pièce et cabinet de toilette – JARDIN – Contenance totale 3 a 41 ca
MISE à PRIX : 50.000 F.
S'adresser à la Société Civile Professionnelle d'Avocats ETIENNE, DORE, WARET-ETIENNE, FENART, ALEMANT, 11, rue du Général-Leclerc à 933110 ROSNY-SOUS-BOIS – Tél. : 854-90-87

Vente au Palais de Justice à Paris, JEUDI 15 MARS 1984, à 14 heures
DIVERS LOCAUX PARIS 12e : 3/3 bis, rue Lacuée
2e ét. : aménagés en 3 STUDIOS, de chacun 1 pièce, une kitch., sanitaires et cave.
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS, s'adr. à Me BOISSEL
Avocat à Paris, 14 rue Sainte-Anne. Tél. : 261-01-09

Vente sur publications Judiciaires au Palais de Justice d'Evry rue des Mazières, le MARDI 13 MARS 1984 à 14 heures
UN PAVILLON SIS à SAVIGNY S/ORGE
(Essonne)
11 RUE du MUGUET
MISE à PRIX : 250.000 F.
Possibilité de baisse en cas de non enchère d'un quart puis de moitié Consignation préalable pour enchérir – pour renseignements s'adresser à Me AKOUN-TRUXILLO, 4, bd. de l'Europe à EVRY (Essonne) Tél. : 079.39.45 Au greffe du Tribunal de Grande Instance d'EVRY où le cahier des charges est déposé.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY le MARDI 13 MARS 1984 à 13 h 30.
UN PAVILLON A COUBRON (93)
81, avenue du Contrat
Comprenant au rez-de-chaussée : entrée, w.-c., cuisine, séjour – à l'étage : 3 chambres, salle-de-bains – garage – sur TERRAIN de 400 m².
MISE A PRIX : 120.000 F
S'adresser à la Société Civile Professionnelle d'Avocats ETIENNE, DORE, WARET-ETIENNE- FENART, ALEMANT 11, rue du Général-Leclerc à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS – Tél. : 854-90-87

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice à Paris, le jeudi 15 mars 1984, à 14 heures - En 17 lots

1) sur la commune de **ST-ÉTIENNE-AU-MONT (Pas-de-Calais)**

1er lot **Une MAISON** sise 188, rue Hafreingue, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un 1er étage mansardé, comprenant : 2 pièces, cuisine, grenier, WC extér., buanderie, jardinet. LIBRE OCCUPAT.
MISE A PRIX : 42.500 FRANCS

2e lot **Une MAISON** sise 248, rue Hafreingue, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée, d'un étage compr. : entrée, cuisine, salle à manger, salon, WC, 3 chambres mansardées. LIBRE OCCUPATION.
MISE A PRIX : 34.000 FRANCS

3e lot **Une MAISON** sise 258, rue Hafreingue, rez-de-chaussée, étage mansardé ; compr. : entrée, cuisine, salle à manger, 2 chambres, salle de bains, WC, chauffage central, jardin, atelier. OCCUPÉE.
MISE A PRIX : 142.800 FRANCS

4e lot **Une MAISON** sise 270, rue Hafreingue, 2 étages : 5 chambres, entrée, cuisine, bains, salle à manger.
LIBRE D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 232.000 FRANCS

2) sur la commune d' **OUTREAU (Pas-de-Calais)**

5e lot **Un BATIMENT** 31, rue Danton. OCCUPÉ
MISE A PRIX : 4.250 FRANCS

6e lot **Une MAISON** 3, rue Pierre-Curie, 1 p., cuis., 2 pces. OCCUPÉE.
MISE A PRIX : 5.100 FRANCS

7e lot **Une MAISON** 15, rue Pierre-Curie, rez de chaus. et 2e ét., mansard. LIBRE D'OCCUPATION.
MISE A PRIX : 93.500 FRANCS

8e lot **Une MAISON** mitoyenne au nos 35, 37, rue Pierre-Curie, compr. : 5 pièces. OCCUPÉE.
MISE A PRIX : 85.000 FRANCS

9e lot **Une MAISON** 40, rue Pierre-Curie, rez de ch., 1er ét., entrée, cuis., salle à manger, 4 p., balcon. LIBRE D'OCCUPATION.
MISE A PRIX : 170.000 FRANCS

10e lot **Une MAISON** mitoyenne 150, rue Hauts Fourneaux, et une Maison ident. 148, même rue. OCCUPÉES.
MISE A PRIX : 21.250 FRANCS

11e lot **Une MAISON** mitoyenne, 156, rue des Hauts Fourneaux ; rez de chaus., 1er ét., 2e ét. : 4 p. OCCUPÉE.
MISE A PRIX : 25.500 FRANCS

12e lot **Une MAISON** mitoyenne, 158, rue des Hauts Fourneaux. LIBRE D'OCCUPATION.
MISE A PRIX : 34.000 FRANCS

13e lot **Une MAISON** mitoyenne, 170, rue des Hauts Fourneaux. OCCUPÉE.
MISE A PRIX : 63.750 FRANCS

14e lot **Un BATIMENT** mitoyen, 172, rue des Hauts Fourneaux. LIBRE D'OCCUPATION.
MISE A PRIX : 68.000 FRANCS

15e lot **Une MAISON** mitoyenne, 182, rue des Hauts Fourneaux. LIBRE D'OCCUPATION.
MISE A PRIX : 25.500 FRANCS

16e lot **Une MAISON** double, 192, rue des Hauts Fourneaux. LIBRE D'OCCUPATION.
MISE A PRIX : 17.000 FRANCS

17e lot **Une MAISON** mitoyenne, 196, rue des Hauts Fourneaux. LIBRE OCCUPATION.
MISE A PRIX : 17.000 FRANCS

S'adresser à : Maître LYONNET du MOUTIER, Ancien Avoué, 182, rue de Rivoli - 75001 Paris (tél. : 260-20-49) ; Maître Henry GOURDAIN, Syndic, 174, bd Saint-Germain - 75006 Paris ; Maître Bernard MEILLE, Syndic, 79, rue du Temple - 75003 Paris ; Maître Albert CHASSAGNON, Administrateur - judiciaire, 22, avenue Victoria - 75001 Paris ; au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, Palais de Justice, boulevard du Palais, où le cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter.

Vente après liquidation de Biens, au palais de Justice de Paris LE JEUDI 8 MARS 1984 à 14 H, EN 3 LOTS
1er LOT APPART. à MARCQ-EN-BAROEUL (NORD)
515-519-521 Avenue de la République
2e LOT UN APPARTEMENT sis à LILLE (NORD)
630 Avenue de la République
3e LOT APPARTEMENT sis à ARMENTIERES (NORD)
64 Rue de Dunkerque
LIBRES de LOCATION – MISES A PRIX : 1er LOT : 350.000 F – 2e LOT : 450.000 F 3e LOT : 250.000 F – S'adresser pour tous renseignements Me de SARIACA, Avocat au Barreau de Paris, 70, avenue Marceau tél. : 720-82-38 Me FERRARI Syndic, Me LAFONT Administrateur Judiciaire à PARIS 25, rue Godot-de-Mauroy au greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY le MARDI 13 MARS 1984 à 13 h 30
UNE PROPRIÉTÉ A LIVRY-GARGAN (93)
43, bd Marx-Dormoy et 2, rue de Terrasson
Comprenant une MAISON élevée sur cave – Rez-de-Chaussée de 2 pièces et w.-c. – 1er étage de 2 pièces, cuisine, terrasse – constructions contigues à usage atelier, débarras, garage – sur TERRAIN de 2 a 3 ca.
MISE A PRIX : 50.000 F
S'adresser à la Société Civile Professionnelle d'Avocats ETIENNE, DORE, WARET-ETIENNE, FENART, ALEMANT, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS – Tél. : 854-90-87

Vente au Palais de Justice à Paris, Jeudi 15 mars 1984, à 14 heures
PARIS 10e - 45, RUE BICHAT 3e étage gauche
APPART. Entr., 2 p., cuis., débarras, CAVE **APPART.** Entr., 1 p., cuis., CAVE
MISE A PRIX : 100.000 F s'adr. **Me ABADIE**
Avocat Paris, 23, boulevard Henri-IV. Téléphone : 272-07-41, avant 17 h.

Ventes sur licitation, au Palais de Justice de VERSAILLES Le MERCREDI 7 MARS 1984, à 10 h. EN UN LOT
MURS de 2 BOUTIQUES à us. COMMERCIAL
(1 BOUTIQUE LIBRE) – CAVE – COURETTE, dans Imm.
136, RUE D'AVRON – PARIS (20e)
MISE à PRIX : 115.000 F. Consig. pour enchérir : 20.000 F en chèque certifié – S'adr. pr. rens : Cabinet de Me Jean GRESY, avocat, 9, place Hoche à Versailles – Tél. : 951-60-83 et 950-03-78 – Cabinet de Me J.-Y. LIENARD, avocat 1, rue Royale à Versailles – Tél. : 950-18-30 – Au Greffe du T.G.I. de Versailles – Visite sur place, sur rendez-vous.

Vente au Palais de Justice de BOBIGNY, le 13 MARS 1984, à 13 h 30 EN 4 LOTS, dans un immeuble
15, allée de Gagny – LE RAINCY (93)
1er lot – UN APPARTEMENT – M. à P. : 810.000 F
2e lot – UN APPARTEMENT – M. à P. : 805.000 F
3e et 4e lot – UN GARAGE pour 2 voit. – M. à P. : 50.000 F chaq.
TOUS CES LOTS SONT LIBRES
S'adresser à Me VATIER, avocat, 27, bd. Raspail, PARIS (7e) – Tél. : 544-52-95

Vente Palais de Justice de PARIS le Jeudi 15 MARS 1984 à 14 h. UN LOT
APPART PARIS 15e 17/19 r. Jean MARIDOR
3 PIÈCES PRINCIPALES, 7e ét. av. Jouissance TERRASSE sur rue et JARDIN. CAVE EMPLACEMENT DE VOITURE
MISE à PRIX 250.000 F.
s'ad. Me G. BERNARD Avocat à PARIS
(7e) 37, rue de Lille T. : 261-15-45 A tous les avocats près Trib. Grande Inst. de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL, NANTERRE

Le Monde

économie

CONJONCTURE

La hausse des prix se ralentit en France : + 0,7 % en janvier

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,7 % en janvier, l'indice calculé par l'INSEE s'inscrivant à *144,5*, contre *143,5* en décembre *sur la* base 100 en 1980. Ce résultat est le meilleur enregistré pour un mois de janvier depuis 1978 (+ 0,5 % cette année-là). Il se décompose ainsi : + 0,6 % pour les prix des produits alimentaires, + 0,7 % pour les produits manufacturés, + 0,7 % pour les services. L'indice du mois de janvier avait pourtant enregistré la hausse des loyers (+ *1,4* %), celle du tabac (+ 5 %, à cause de la vignette destinée au financement de la Sécurité sociale), celle également de la TIPP (+ 6 % pour la taxe intérieure sur les produits pétroliers, soit la moitié de l'augmentation prévue pour cette année), enfin l'augmentation de la redevance TV.

M. Jacques Delors a qualifié ce résultat de « satisfaisant », lundi soir 27 février, au cours de l'émission « Face au public » sur France-Inter.

Ce résultat est effectivement satisfaisant pour un mois de janvier. Il confirme le ralentissement de la hausse des prix qui se produit en France depuis quelques mois, et qui voit l'écart se réduire entre notre rythme d'inflation et le rythme d'inflation de la moyenne des pays étrangers (+ 0,6 % de hausse aux Etats-Unis et en RFA en janvier). Cela étant dit, si les progrès sont indéniables, la hausse des prix sur un an (janvier *1984* comparé à janvier 1983) est encore de 9 %. De plus, les prix n'évoluent pas librement en France : certains sont bloqués (cafés-restaurants, hôtels, réparations à domicile), d'autres *n'ont pas été revalorisés depuis longtemps (santé) ou* insuffisamment par rapport à l'inflation (loyers). D'une façon générale, les deux tiers des prix des produits manufacturés sont encore sous contrôle (*254 accords de modération ont été souscrits pour* 1984, couvrant la quasi-totalité des secteurs industiels, indique la rue de Rivoli).

M. Jacque Delors mène-t-il en matière de prix une politique de l'indice ? Nous l'avions écrit il y a *quelques mois au vu des décisions — souvent contradictoires* — prises par le ministre de l'économie et des finances : contradictoires avec les principes affichés, les promesses faites, *les décisions prises précédemment*. Dans l'article qu'on lira ci-dessous, M. Jean-Paul Piriou défend une thèse différente : le gouvernement mène une politique des prix et non une politique de l'indice.

On lira par ailleurs l'opinion de syndicalistes et CFDT de la direction de la concurrence du ministère de l'économie et des finances sur la politique des prix. Dans un article publié dans *le Monde* du 29 septembre, l'un de ces syndicalistes, M. Jean Allix avait écrit : *« La politique des prix, depuis la sortie du blocage de novembre 1982, est une politique de l'indice. Les réglementations sont décidées en fonction de l'évolution de l'indice des prix de l'INSEE. »*

Politique des prix ou politique de l'indice ? Les problèmes de vocabulaire ont leur importance : l'expression « politique de l'indice » quand on *l'emploie actuellement ne doit pas être comprise* comme il y a vingt-cinq ou trente ans quand elle signifiait « trucage ». Il est clair que l'indice n'est plus *ni manipulé ni truqué* depuis belle lurette. Peut-on dire pour autant que la politique menée par M. Delors, et qui vise à travers l'évolution de l'indice des prix à faire pression sur les salaires, soit une politique des prix ?

Les prochains mois seront essentiels. Beaucoup dépendra des hausses de salaires. Resteront-elles modérées ? Les négociations salariales actuellement en cours dans le secteur public et le comportement du secteur privé le diront. Les prix des matières premières importées, qui ont augmenté de 32 % en un an, ne vont-ils pas peser très lourd sur l'indice ? M. Delors a fourni indirectement une partie de la réponse en déclarant au cours de l'émission « Face au public » que la France avait besoin d'une monnaie forte.

ALAIN VERNHOLES.

POINTS DE VUE

Une action qui s'attaque aux conséquences sans toucher aux causes

par JEAN-FRANÇOIS DELORME et JEAN ALLIX (*)

« *LES contrôleurs des prix sont devenus des pompiers qui interviennent dès qu'un poste de l'indice flambe* », écrivions-nous dans *le Monde* du 29 septembre 1983. Cette méthode de lutte contre l'inflation pose de nombreux problèmes pour le personnel de la direction générale de la concurrence et de la consommation.

Début novembre, nous adressions à M. Jouven, directeur général, une lettre ouverte pour le mettre en garde contre un certain découragement qui s'installait chez les agents. Quand ces agents constatent tous les jours que leurs contrôles portent sur le dernier maillon de la chaîne de distribution mais ne concernent pas l'organisation des circuits, ils connaissent très bien les limites de la réglementation. Alors que de nombreux contrôles avaient été faits tout l'été, il était demandé aux agents d'en faire encore plus. Le volontarisme au service d'une politique des prix incohérente décourage la bonne volonté du personnel.

Mais ce qui nous paraissait plus grave, c'est la logique sous-tendant le renforcement des contrôles. Nous écrivions dans cette lettre ouverte : *« Le 6 octobre 1983, le premier ministre a adressé aux commissaires de la République une lettre comminatoire que vous nous permettrez de résumer selon l' « enchaînement pseudo-logique » suivant : « La réglementation est bonne. Or certains prix montent. Donc, vous ne faites pas votre trav ail. »*

Ce raisonnement *pseudo-logique* a même eu l'honneur de la première page du *Monde* du 6 janvier, citant les services du premier ministre, selon lequel *« les services du ministère de l'économie et des finances n'auraient pas manifesté suffisamment de zèle dans l'application de ses recommandations sur le contrôle des prix »*, laissant entendre que les contrôles n'ont pas été assez nombreux.

Avant de tenir un tel raisonnement, il faudrait peut-être s'interroger sur l'applicabilité de certaines réglementations. Nous citions, dans notre lettre ouverte, l'exemple de la réglementation des débits de boissons, qui a changé trois fois en douze mois.

Un tel charivari réglementaire rend extrêmement complexe le contrôle mais surtout discrédite d'avance toutes les opérations d'information sur ces réglementations.

Cette logique répressive vient de franchir un nouveau pas : le renforcement des directions de la concurrence par des policiers (*le Monde* du 24 janvier). Ainsi, à Paris, soixante policiers sont maintenant rattachés à la direction départementale de la concurrence et de la consommation, ce qui correspond presque à un doublement des effectifs. Quand on sait quelle est la technicité requise pour vérifier les réglementations, l'appel à des services peu formés pour le contrôle des prix perpétue une politique qui s'attaque aux conséquences sans toucher aux causes.

Pour nous, les pouvoirs publics sont enfermés dans une logique administrative et indiciaire de la lutte contre l'inflation. Ainsi, toutes les actions sans effet immédiat et direct sur l'indice sont abandonnées. Le rapport du député Balligand, lors du vote du budget du ministère de l'économie, est, à cet égard, éclairant. Nous en extrayons deux phrases : *« Par comparaison avec la politique des prix, sur laquelle l'effort est très concentré, la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles semble être considérée comme mineure. »* En ce qui concerne la commission de la concurrence, il précise : *« le nombre des saisines ministérielles la concernant diminue dans des proportions telles que la mise à l'écart paraît évidente. »*

Nous ne partageons pas l'analyse du député. Si la commission de la concurrence n'a pas de dossiers, ce n'est pas parce que l'administration veut la mettre à l'écart, c'est parce qu'elle n'en a pas à lui fournir. Elle ne peut pas en avoir puisque ses services ne s'occupent plus de concurrence. Un seul exemple éloquent : en 1981, 80 % des dossiers instruits à la demande de la direction générale par le service spécialisé en matière de concurrence étaient des enquêtes de... concurrence. En 1983, ces mêmes enquêtes ne représentent plus que 40 % des dossiers transmis par cette même direction générale.

Depuis des années, nous disons que la lutte contre l'inflation doit être prise en charge par tout le corps social. Que peut faire, dans l'état actuel des réglementations, le consommateur qui veut aider le ministre dans sa lutte contre l'inflation ? Pour l'instant, rien. Il est nécessaire d'aller dans cette voie : par exemple, les mesures de publicité de prix sont probablement beaucoup plus importantes que plus d'une réglementation d'évolution de prix.

L'abandon de toute politique de concurrence au profit d'un renforcement considérable du contrôle des prix nous semble une erreur.

(*) Secrétaires généraux du Syndicat national CFDT de la direction générale de la concurrence et de la consommation.

Une politique de l'indice ?

par JEAN-PAUL PIRIOU (*)

LE ministre des finances est soucieux. Il ne veut ni que l'évolution de l'indice des prix déclenche le relèvement automatique du salaire minimum ni qu'elle démente sa thèse d'une... disparition de l'inflation. Il détaxe quelques-uns des produits qui figurent dans l'indice et rend gratuit le *« tarif privilégié »* du gaz appliqué dans certains quartiers de Paris aux ménages qui paient un loyer inférieur à un certain plafond (ce tarif « représente » le prix du gaz dans l'indice). Le *miracle* a lieu : l'indice baisse. L'auteur de cet exploit n'est ni Ramadier ni un autre *ministre de la IVe République, mais* V. Giscard d'Estaing qui parvint ainsi à calmer l'indice des cent soixante-dix-neuf articles pendant l'hiver 1963.

Cet épisode montre bien qu'en matière de politique de l'indice — et contrairement aux idées propagées par les responsables de l'actuelle opposition — il est un peu sommaire d'opposer les vices de la IVe aux vertus de la Ve République d'avant mai 1981.

La politique de l'indice est-elle *encore pratiquée aujourd'hui ? Un* débat s'est engagé dans la presse sur cette question. Pour le faire progresser il importe d'être précis et rigoureux. *La politique de l'indice est avérée dès lors qu'est altérée la représentativité de l'indice, c'est-à-dire dès qu'une mesure cherche à rendre l'évolution des prix observée par les enquêteurs de l'INSEE différente de celle des autres prix.*

Une telle politique a été relativement aisée jusqu'en 1970 parce que la liste des articles observée par l'INSEE *était publique*. Il *suffisait* donc de détaxer certains articles, de subventionner leurs producteurs, ou *de bloquer leurs prix pour altérer la* qualité de l'indice.

Depuis 1971 l'indice n'est plus défini à partir d'articles mais à l'aide de postes *de dépenses qui couvrent* (presque) toute la consommation. La liste des 295 postes est publique, *mais pas celle des biens et services* qui les représentent. Il n'y a, par exemple, pas d'article « camembert » mais un poste « fromage à pâte molle », dont l'évolution des prix est retracée à l'aide d'un échantillon de variétés connu des seuls statisticiens. Nonobstant la célèbre affaire du « compteur bleu » (janvier 1976), le caractère secret de la liste des *variétés est bien gardé et, d'une* façon plus générale, la rigueur des statisticiens de l'INSEE ne peut être *mise en doute, ce qui différencie net*tement l'indice des 295 postes de celui de la CGT.

Malgré le secret qui entoure la *liste des variétés, la politique de* l'indice reste possible puisque les 295 postes ne couvrent que 82 % de *la consommation* environ. *Sont* exclus les « loyers fictifs » que les propriétaires sont censés se verser à eux-mêmes *lorsqu'ils* occupent leurs *logements* (6,3 %), l'*autoconsommation* de produits agricoles (0,6 %), les primes d'assurance (0,9 %), les intérêts sur les crédits à la *consommation* (0,3 %), les *frais* hospitaliers (5,8 %), les dépenses pour les conseillers juridiques, les *agences matrimoniales, les pompes* funèbres, etc. (2,3 %).

Il ne faut pas surestimer les conséquences de ces exclusions *souvent discutables*. Depuis 1970, *par* exemple, celle de l'hôpital a évité à l'indice une hausse annuelle moyenne de *0,05 %*, celle des loyers fictifs une baisse annuelle moyenne de 0,05 %. Pour l'instant, la seule mesure qui semble relever de la politique de l'*indice est l'accroissement* important de la taxe applicable aux contrats d'assurance automobile : *s'il* n'excluait pas les primes d'assurance, l'indice augmenterait alors de moins de 0,1 %. Par contre, la surprime « catastrophes naturelles » instituée en 1982 *n'aurait eu vraisemblablement* aucune incidence sur l'indice : elle correspond à une *hausse des dépenses qui n'est pas* une augmentation des prix mais... du volume des risques assurés.

Il n'y a pas trucage

La définition de la politique de l'indice précédemment avancée peut sembler outrancièrement restrictive. Elle présente cependant l'avantage capital de permettre de bien distinguer entre la politique de l'indice et *les politiques de prix. Lorsque celles-*ci ont des effets sur l'indice, on ne peut pas les assimiler à la politique de *l'indice. A moins* d'admettre que la représentativité de l'indice est altérée lorsqu'il ne reflète pas ce qu'aurait dû être la hausse des prix en l'absence de *mesures* gouvernementales, mais mesure « seulement » l'augmentation réelle des prix réels...

Autant dire alors que les indices doivent retracer les évolutions potentielles « naturelles » de l'économie, ou que la « relance » Mauroy de 1981 *était une politique de l'indice du PIB*, puisque sans elle il aurait évolué autrement. N'est-ce pas une démarche intellectuelle de ce genre qui permet de présenter, par exemple, l'élargissement des rabais autorisés sur l'essence comme un exemple à l'appui de la thèse selon laquelle nos dirigeants *« commencent à pratiquer sans vergogne une politique de l'indice » (1) ? Il est vrai que* si tous les pompistes appliquent ce rabais supplémentaire, l'indice diminuera de *0,07 %*.

Faut-il pour autant considérer cet accroissement de la concurrence, qui conduit les pompistes à diminuer *leurs marges, comme de la politique* de l'indice ? Si la réponse devait être positive, cela ne signifierait-il pas qu'une mesure de lutte contre la hausse des prix — discutable ou non : là n'est pas la question — serait désormais assimilée à l'un des *trucages qu'a toujours désigné* la notion de politique de l'indice ? Il n'est peut-être pas interdit de penser que la qualité des débats sur la politique économique *n'a rien à gagner à* la multiplication de telles obscurités sémantiques.

Mais qu'on ne se méprenne pas. *Ce souci de clarté ne signifie évidemment* pas que nous ayons la naïveté de penser que les politiques de prix ne restent pas en général obsédées par *l'indice. Lorsque* M. Jacques Delors fait retarder la hausse de certains tarifs publics, lorsqu'il porte atteinte à plusieurs reprises à la *formule de fixation automatique* des prix des carburants et du « fioul » domestique (orthographe administrativement recommandée...), qu'il a *lui-même fait adopter en mai 1982*, il est clair que son objectif est de freiner l'évolution de l'indice. Mais — quel que soit le jugement qu'inspire une telle politique — l'indice reste *bien* alors un instrument de mesure fidèle de la hausse des prix. De celle *qui prévaut effectivement, et non pas* de celle qui aurait existé si la politique des prix était différente... ou si *l'indice n'existait pas.*

S'il faut conserver la *définition* étroite de l'indice, c'est parce que c'est celle-là qui est inscrite dans la *mémoire collective. Dès lors, l'élar*gissement de son acception ne peut que favoriser une confusion qui débouche sur la suspicion, quelle que soit d'ailleurs la volonté des utilisateurs de la définition élargie.

Tout cela ne doit pas faire oublier ce qui est peut-être l'essentiel. Car si l'indice est un assez bon indicateur de la hausse des prix, il n'est guère satisfaisant comme instrument de *mesure de l'évolution du pouvoir* d'achat, *tâche pour laquelle il n'a d'ailleurs pas été explicitement construit*. L'élaboration d'indicateurs susceptibles de résoudre ce problème n'est sans doute pas pour demain. Ne ferait-elle pas renaître les accusations de... *politique de* l'indice ?

(1) Alain Vernholes, « La politique de l'indice », *le Monde* du 2 octobre 1983.

(*) Maître-assistant à l'UER d'analyse *économique* de l'Université de Paris-I. Il est l'auteur de *l'Indice des prix*, Editions la Découverte-Maspéro, collection « *Repères* », dont Alfred Sauvy a rendu compte dans *le Monde* du 13 décembre 1983.

MONNAIES ET CHANGES

LA BAISSE DU DOLLAR REPREND : 8,02 F

Interrompue, lundi 27 février, la baisse du dollar a repris, mardi, sur les marchés des changes, dans une *atmosphère* d'abord nerveuse, puis plus calme.

Les cours de la monnaie américaine sont revenus, à Francfort, de 2,6380 DM à 2,6025 DM, et, à Paris, de *8,11 F* à 8,0260 F, après avoir touché 8 F pendant un moment. C'est la première fois que le « billet vert » retrouve le cours de 8 F, qu'il avait franchi, gaillardement, le 2 août de l'année dernière, avant de frôler 8,70 F pendant la première quinzaine de janvier 1984.

Le repli du dollar, attribué aux mêmes craintes que la semaine dernière (alourdissement du déficit du budget et de la balance commerciale des Etats-Unis), *s'est produit en dépit de l'aggravation* de la tension dans le golfe Persique (*voir par ailleurs*). Il y a encore un mois ou deux, l'affaire « *bombardement* » du terminal pétrolier de Kharg, vraie ou fausse, aurait fait flamber le dollar.

Son nouveau repli dans de telles circonstances montre à quel point la monnaie américaine n'inspire plus confiance aux investisseurs internationaux. Ces derniers se tournent vers le deutschemark et, un peu, sur l'or : l'once de métal a frôlé 400 dollars, mardi 27 février, contre 394 la veille.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE VA RESTER LÉGÈREMENT DÉFICITAIRE AU PREMIER SEMESTRE, ESTIME L'INSEE

La consommation des ménages devrait stagner au premier semestre *« en raison de la légère baisse attendue du pouvoir d'achat du revenu disponible brut. Les achats de produits manufacturés, après une pointe fin 1983, reculeraient à nouveau »*, écrit l'INSEE dans sa note de synthèse sur la situation et les perspectives de l'économie française.

« Pour la demande étrangère, qui a beaucoup soutenu l'activité intérieure au cours des trois derniers trimestres de 1983, les industriels interrogés en janvier attendent maintenant une stabilisation. Elle devrait entraîner celle de nos exportations, notre situation de compétitivité rendant vraisemblable un arrêt de la croissance de nos parts de marché. Ainsi la prévision d'une production globalement « étale » sur le premier semestre apparaît comme très vraisemblable. »

L'INSEE estime que la balance commerciale de la France restera en moyenne légèrement déficitaire pendant tout le premier semestre, du fait notamment d'un fléchissement des exportations agricoles et d'un arrêt du stockage des produits pétroliers.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,0250	8,0270	+ 155	+ 185	+ 290	+ 340	+ 810	+ 930
$ can.	6,4080	6,4115	+ 120	+ 165	+ 240	+ 300	+ 695	+ 815
Yen (100)	3,4435	3,4460	+ 155	+ 175	+ 310	+ 340	+ 1000	+ 1065
DM	3,0820	3,0840	+ 170	+ 185	+ 330	+ 360	+ 1005	+ 1060
Florin	2,7310	2,7335	+ 146	+ 160	+ 285	+ 310	+ 870	+ 930
F.B. (100)	15,0535	15,0615	− 245	− 105	− 445	− 265	− 650	− 285
F.S.	3,7140	3,7165	+ 275	+ 300	+ 545	+ 580	+ 1610	+ 1690
L (1 000)	4,9570	4,9600	− 230	− 195	− 465	− 410	− 1320	− 1205
£	11,9290	11,9380	+ 310	+ 380	+ 615	+ 710	+ 1900	+ 2115

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	9 13/16	9 13/16	9 15/16	10	10 1/8	10 3/8	10 1/2
DM	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8	6	6 1/8
Florin	5 3/4	6	5 7/8	6	5 15/16	6 1/16	6 1/16	6 3/16
F.B. (100)	10 1/2	11	13 1/2	14	13 1/2	14	13 1/2	14
F.S.	35	38	3 3/8	3 1/2	3 1/2	3 5/8	3 7/8	4
L (1 000)	16	17	16 7/8	17 5/8	17 3/8	17 7/8	17 5/8	18 1/8
£	9	9 1/8	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4	9 3/8	9 1/2
F. franç.	11 15/16	12	15 7/8	16 1/4	16 5/8	16 7/8	17	17 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA BAISSE DES PRÉLÈVEMENTS BÉNÉFICIERA AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS

M. Delors a indiqué, lundi soir 27 février, au cours de l'émission « Face au public » que le plan visant à réduire de 1 % les prélèvements obligatoires *« était prêt »*, mais qu'il en réservait la primeur *« dans les prochains jours au président de la République »*. Le ministre a confirmé ce qu'il avait dit il y a quelques semaines : *« Il faudra que cette baisse se traduise concrètement pour les entreprises, au niveau des charges et pour les individus au niveau de l'impôt sur le revenu. »*

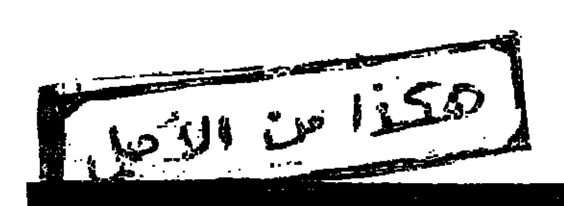
« Il faut faire le choix entre une piqûre de morphine et le redressement », a ajouté M. Delors, en évoquant l'augmentation actuelle du chômage, qualifié par le ministre de *« chômage d'adaptation »*. *« On pourrait le repousser, mais ce serait pour en retrouver deux fois plus dans trois ans. Je ne serai jamais complice de cela. »*

Sur l'évolution des revenus, M. Delors a déclaré : *« Si la France veut une économie moderne, les salaires réels doivent être négociés au niveau de l'entreprise en fonction de ses résultats. »*

La productivité horaire a augmenté de 5,4 % en 1983, voilà pourquoi nous exportons, a encore indiqué M. Delors, avant de conclure : *« Pour l'assainissement, nous avons fait 50 % du parcours ; pour le long terme, nous en sommes à 30 %. »*

● **Poursuite de la reprise américaine.** — L'industrie américaine a tourné à 79,9 % de ses capacités en janvier, soit le taux d'utilisation le plus élevé enregistré depuis septembre 1981. En décembre, ce taux s'était élevé à 79,2 % (après révision) contre 78,8 % en novembre. Il n'avait été que de 70,7 % en janvier 1983. Ce taux s'est, en janvier 1984, situé à 81,8 % pour les biens non durables et à 78,4 % pour les biens durables. Cependant, les revenus personnels des Américains ont progressé de 1,1 % en janvier.

Le Monde dossiers et documents
LA SANTÉ DANS LE TIERS-MONDE
Nº SPÉCIAL - FÉVRIER 1984 - 16 PAGES - 10 F



MARCHÉ COMMUN

LA RÉUNION DES MINISTRES DES « DIX »

Dures perspectives pour les agriculteurs

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Des hausses de prix en France de l'ordre de 5 %, mais gel en RFA, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni ; une réduction limitée des montants compensatoires monétaires (MCM) appliquée entre la France et l'Allemagne ; et surtout un plafonnement rigoureux de la production laitière : telle est, si l'on interprète correctement les quelques commentaires faits lundi soir, l'esquisse de l'accord vers lequel s'orientent les ministres de l'agriculture des Dix. Les contraintes que devront supporter les agriculteurs du Marché commun pour assainir la politique agricole commune (PAC), et par là même rendre possible un accord d'ensemble dans la négociation européenne en cours, promettent d'être douloureuses.

M. Rohr, le secrétaire d'Etat allemand à l'agriculture, a expliqué quel effort son pays était prêt à consentir pour supprimer les MCM qu'il applique. Ceux-ci jouent comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation. M. Rohr part du principe que, pour des raisons budgétaires, les prix communs fixés en ECU devront être à peu de chose près gelés en 1984-1985 et en 1985-1986. Les MCM allemands atteignent pour la majorité des produits près de 10 %. Les Allemands seraient prêts à les éliminer en quatre étapes en appliquant trois méthodes différentes. La première année, en 1984-1985, les MCM positifs allemands seraient réduits par exemple de trois points par transfert en MCM négatifs dans les autres pays. La seconde année, Bonn se résignerait à une légère diminution des prix en marks dont les effets pour les agriculteurs seraient atténués par des aides aux revenus. La troisième et la quatrième année, M. Rohr table sur des relèvements des prix en ECU. Ils seraient utilisés par la RFA pour éliminer ses derniers MCM existants. En cas de réévaluation du deutschemark, il n'y aurait plus de création de MCM positifs, mais uniquement augmentation des MCM négatifs dans les autres pays. Autrement dit, le niveau des MCM dans chaque Etat membre serait dorénavant établi par rapport à la monnaie la plus forte au sein du système monétaire européen. L'effort allemand, même s'il ne correspond pas au vœu de Paris, n'est pas négligeable puisqu'il siginifie un gel des prix en marks pendant trois ou quatre ans.

Deuxième point : les prix. *« Il n'y pas eu de vrai débat sur les prix car tout le monde sait qu'il faut une politique restrictive »*, a commenté M. Rocard. Le conseil semble acquis à l'idée d'une hausse des prix en ECU quasi symbolique, voisine de celle proposée par la commission : en moyenne + de 0,6 % avec gel pour le lait et les céréales. Les ajustements de prix nécessaires pour tenir compte de l'inflation seraient opérés dans les pays à monnaie faible par réduction des MCM négatifs. En Italie, en Belgique, au Danemark, où il n'y a pas actuellement de MCM négatifs, ce relèvement des prix serait rendu possible grâce au transfert des MCM positifs allemands. La France applique déjà des MCM négatifs d'un peu plus de 4 %. Compte tenu de la légère hausse des prix en ECU, elle n'aurait pas besoin du tranfert des MCM ouest-allemands pour aboutir à une hausse des prix en francs de l'ordre de 5 %.

Toisième point : le lait. *« La situation laitière est effrayante... Dès qu'on fouille le détail de l'application d'un système de limitation des quantités, que ce soit par laiterie, par quotas individuels ou par une nouvelle taxe souple, mais très brutale, quand on se met à réfléchir aux situations personnelles d'exploitation, on s'aperçoit que c'est dur »*, a commenté M. Rocard. Comment interpréter ces propos ? Le conseil semble acquis à l'idée que la production laitière dans la Communauté doit être ramenée à 97,2 millions de tonnes, ainsi que le préconise la Commission. Accepter un niveau plus élevé coûterait trop cher. La production en 1983 a été de l'ordre de 103 millions de tonnes. En combien de temps faut-il la ramener à 97,2 millions de tonnes ? (Dès 1984 ou progressivement en deux ou trois campagnes ?) Comment répartir l'effort entre les pays ? Quel mécanisme adopter pour s'assurer que le seuil fixé ne sera pas dépassé ? La troisième question est la plus importante, car elle conditionne l'avenir. Cinq pays (RFA, Pays-Bas, Royaume-Uni, Belgique, Grèce) sont favorables à un système de quotas fixés par exploitation. C'est le dispositif le moins souple, mais celui qui devrait le mieux garantir que le plafond fixé pour la CEE ne sera pas dépassé.

Comment se présente dans ce débat compliqué la position française ? *« Il semble bien qu'un accord sur les MCM soit possible, mais rien n'est fait »*, a observé M. Rocard : le transfert des MCM positifs en MCM négatifs, comme il l'a souligné, est *« nécessaire »* pour permettre de relever les prix dans des pays comme l'Italie et la Belgique. Répétons qu'il n'était pas nécessaire dans le cas de la France. Pour les agriculteurs français, le transfert de MCM positifs en MCM négatifs ne changerait pas grand chose par rapport à la situation présente ; les agriculteurs ouest-allemands continueraient à bénéficier de prix plus élevés et d'un avantage sur le plan commercial.

Il aurait été plus intéressant d'obtenir une augmentation significative des prix en ECU (+ 1,5 % ou 2 %) et de l'utiliser pour réduire les MCM ouest-allemands. Une telle formule se serait traduite par une diminution effective des MCM appliqués entre la France et la RFA. Il semble que cette augmentation soit exclue pour des raisons budgétaires. Dans ses commentaires, M. Rocard est revenu à deux reprises sur ce point. Cela ne signifie pas que le ministre français estime qu'il faille rester dans les limites des crédits qui sont inscrits dans le budget de la Communauté pour 1984 : 16,5 milliards d'ECU, soit 110 milliards de francs. Il apparaît en effet que, compte tenu du rythme des dépenses actuel, ce montant sera en tout état de cause dépassé. Il est légitime d'envisager des financements complémentaires, mais l'opération ne sera acceptable par les partenaires que si l'on reste dans des limites raisonnables. On peut penser en outre que M. Rocard voudrait voir le conseil dégager quelques crédits pour alléger le sacrifice que la nouvelle politique laitière va impliquer pour les petits agriculteurs.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger

Exemplaire spécimen sur demande

ÉTRANGER

Un rapport de scientifiques américains critique la politique de limitation des exportations technologiques

Trop, c'est trop ! Les efforts engagés par les États-Unis depuis quelques années pour mieux protéger leurs secrets et surveiller d'un peu plus près leurs exportations de technologie s'appuyaient sur un large consensus de l'opinion publique américaine. *« Quoi de plus normal après tout,* disait-on outre-Atlantique, *que de ne pas donner des armes à nos adversaires, qu'ils le soient sur le plan militaire comme l'URSS ou sur le plan industriel comme le Japon ? »*

Que cette politique restrictive tourne au protectionnisme pur et simple, mâtiné de maccarthysme sur un fond de bureaucratie ubuesque, commence à inquiéter sérieusement la communauté scientifique et les milieux d'affaires américains, et irrite de plus en plus les alliés des États-Unis.

L'Académie nationale des sciences des États-Unis vient de rendre public un rapport (préparé par le Conseil national de la recherche), fort critique à l'égard de la politique de l'administration Reagan en matière de limitation des exportations de technologie. Les scientifiques estiment que les nouvelles règles adoptées vont bien au-delà de ce qui avait été jugé nécessaire dans l'étude officielle réalisée en 1982 sur ce sujet par un groupe de personnalités scientifiques et militaires.

Ces derniers avaient recommandé une stratégie sélective basée sur des restrictions spécifiques, et une plus grande vigilance dans certains contrats. Mais, en aucun cas, cette politique ne devait, estimaient-ils, porter atteinte à la libre circulation de l'information scientifique. Or tel n'est pas le cas.

Le rapport de l'Académie nationale des sciences relève que le gouvernement a étendu sa surveillance aux échanges scientifiques en envoyant, notamment, des « agents » dans les congrès scientifiques. En outre, une certaine confusion règne dans l'administration, chaque département édictant ses propres règles. Le ministère de la défense ne se préoccupe que de ses propres objectifs, sans tenir compte, par exemple, des impératifs économiques, scientifiques ou de la liberté d'expression. De son côté, le département du commerce impose une licence d'exportation pour toute *« information sensible »*. Une procédure qui vise, entre autres, les communications scientifiques lors des symposiums où sont présents des étrangers.

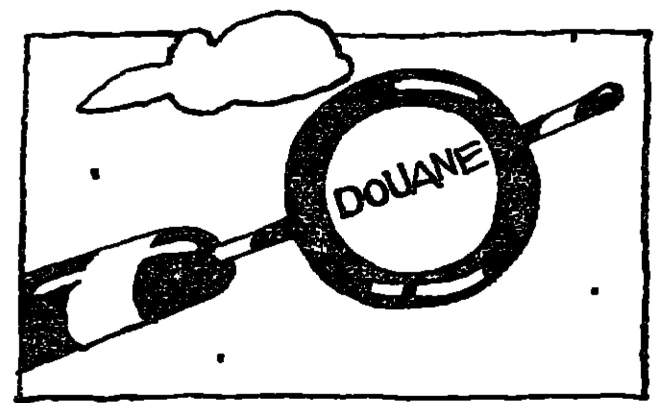
Les rapporteurs de l'Académie nationale des sciences estiment que la politique restrictive de l'administration Reagan va beaucoup plus loin que ce qui était initialement prévu, et risque de ce fait de porter atteinte aux intérêts même du pays.

De fait, les meilleurs alliés des Etats-Unis commencent à renâcler. Il y a quelques semaines, IBM a adressé une lettre aux sociétés britanniques de location d'ordinateurs, les avertissant que toute vente ou tout changement dans la localisation ou l'utilisation de ses grands ordinateurs devait être préalablement autorisé par Washington. On murmure que Mme Thatcher a pris un coup de sang. Elle a en tous cas dépêché immédiatement, outre-Atlantique, son secrétaire d'Etat au commerce et à l'industrie, M. Tebbit, pour y faire connaître l'irritation grandissante de la Grande-Bretagne face à la politique américaine. Parlant devant la Chambre de commerce américaine, M. Tebbit a déclaré que *« la cause de tension la plus importante entre les deux pays résidait dans la prétention de Washington d'imposer ses propres lois aux peuples des autres pays, jusque dans leurs maisons, et leurs affaires »*.

Il est vrai que l'attitude de Washington ne manque pas de piquant. Au moment où l'administration américaine restreint la circulation de l'information scientifique vers tous les autres pays, elle développe une vaste offensive dans toutes les instances internationales pour favoriser une déréglementation des communications mondiales. Au nom, bien sûr, de la libre circulation des informations et des données.

J.-M. QUATREPOINT

LES FRONTIÈRES S'OUVRENT DEVANT NOUS.



XP n'est pas seulement un transporteur express. XP se charge aussi des formalités douanières pour vos colis à destination de l'étranger. Tous nos services sont dans notre nouveau Guide de Service XP. Demandez-le au 2085332, il est gratuit.

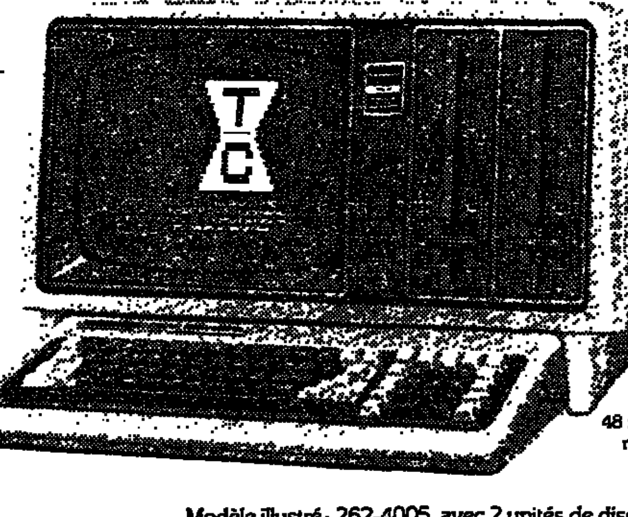


Le TRS-80 Modèle 12.

Sa structure modulaire en fait le micro-ordinateur aisément adaptable au développement de votre entreprise.



De la comptabilité au traitement de texte, en passant par l'analyse financière, les stocks, la facturation, la paye... le micro-ordinateur TRS-80 Modèle 12 couvre tous les secteurs d'activité de la plupart des entreprises. Voilà pour le présent. Mais il est intéressant de savoir qu'en donnant la préférence à ce précieux auxiliaire, vous prenez une excellente option sur l'avenir. Conçu, en effet, dans une optique d'extensibilité, le Modèle 12 suit aisément l'évolution et la croissance de vos activités. Une certitude plutôt rassurante, non ?



Microprocesseur Z-80A 8 bits (4 MHz). Structure modulaire en vue, entre autres, de l'adjonction d'un microprocesseur 16 bits - Possibilité d'extension sur disques durs jusqu'à 48 millions d'octets pour le stockage de données ou de programmes - Mémoire : 64 K + 16 K - Clavier Azerty accentué.

Investissement judicieux, le Modèle 12 est bien l'outil de gestion par excellence des entreprises soucieuses de rentabilité et d'efficacité. Aujourd'hui et demain.

Pour vous en convaincre, adressez-nous le coupon ci-dessous et vous recevrez une documentation détaillée. Ou mieux : venez exposer vos besoins informatiques dans l'un de nos Centres Ordinateurs ou magasins spécialisés en micro-informatique.

Modèle illustré : 262-4005, avec 2 unités de disques souples

39.995F* (TVA 18,60 % incl.)

Il existe également un Modèle 12 avec 1 unité de disques souples (réf. 262-4004)

32.995F* (TVA 18,60 % incl.)

TRS-80®

Exclusivement chez

Tandy®

- Fiabilité exemplaire : le micro-ordinateur TRS-80 est un des plus utilisés dans le monde.
- Performances et possibilités d'évolution à la hauteur de vos besoins.
- Service après-vente efficace : deux formules de Contrat de Service (en nos ateliers ou maintenance sur site).
- Assistance et conseils dans tous nos Centres Ordinateurs et magasins spécialisés en micro-informatique (une centaine en Europe).
- Formation dans nos Centres Ordinateurs.

TRS-80, le micro-ordinateur toutes professions.

* Prix au 1er novembre 1983 sous réserve de modification du programme de vente ou des tarifs. Les prix peuvent varier dans les magasins franchisés.

Tandy®
TANDY FRANCE S.A. - Département TRS-80 (Mr J. Beaufort)
211-213 boulevard MacDonald - 75019 PARIS - Tél. 1/238.80.59
J'aimerais en savoir plus sur le TRS-80 Modèle 12.
Nom ....
Profession ....
Rue .... N° ....
Boîte .... Code postal ....
Localité ....
Tél. ....

M TC 27 F

AFFAIRES

LE FONDS INDUSTRIEL DE MODERNISATION VA ACCORDER 500 MILLIONS DE FRANCS A PEUGEOT

Le comité directeur du Fonds industriel de modernisation (FIM) a finalement donné un avis favorable à la demande déposée par Peugeot d'un prêt de 500 millions de francs (*le Monde* du 14 février). Celui-ci est destiné à financer la modernisation du site de Poissy, sur lequel Peugeot s'est engagé à investir 1,2 milliard de francs pour y construire une nouvelle voiture, la C 28. Cette décision doit cependant être confirmée par M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, qui préside ce comité directeur, et recevoir la signature de M. Delors, puisque les prêts supérieurs à 150 millions de francs sont garantis au coup pour coup par l'Etat.

Le Fonds industriel de modernisation, qui dispose pour 1984 d'un peu plus de 7 milliards de francs (drainés par les CODEVI) – sans compter les 2 milliards prévus pour « *les pôles de conversion* », – a déjà distribué pour près de 2 milliards de francs de prêts participatifs à 9,75 % ou de crédit-bail. Avec Renault (*750 millions de francs*) et Peugeot, l'automobile s'est taillée la meilleure part de cette enveloppe. La chimie, la pharmacie (hors biotechnologies) et l'électronique ont reçu, pour une dizaine de dossiers dans chaque branche, un peu plus de 100 millions chacune.

● **Le conseil général de la Haute-Vienne solidaire de RVI.** – Le conseil général de la Haute-Vienne a voté le 27 février une motion d'urgence pour « *attirer l'attention des départements ministériels intéressés sur la nécessité de maintenir l'activité de Renault-Véhicules industriels.* »

L'assemblée départementale a tenu à prendre position contre le projet annoncé par la direction de Renault de supprimer à court terme cent cinquante emplois à l'usine RVI de Limoges.

Nouveau report du plan industriel de Boussac-Saint Frères

Le choix d'un plan industriel pour la *Compagnie Bousac-Saint Frères* (CBSF) est à nouveau reporté. De quinze jours. La réunion entre des représentants du ministère de l'industrie et des délégués des syndicats ouvriers le lundi 27 février à Paris s'est terminée par un compromis après cinq heures de discussion.

Les deux parties sont convenues de se revoir le lundi 12 mars dans la matinée. Entre-temps, la direction de la compagnie est invitée à reprendre les discussions avec les syndicats. En fait à réunir à nouveau un comité central d'entreprise ; le dernier en date, il y a quelques jours, n'a pu se tenir régulièrement, la salle de réunion ayant été occupée par des ouvriers qui ont retenu sur place la direction (*le Monde* du 25 février). Les syndicats s'opposent à la suppression de mille cinq cents emplois en 1984 comme le prévoit le « plan » défendu par la direction. Or, le redressement financier de la firme exige – entre autres – l'application de ces mesures.

Le 12 mars au matin, si la direction de la CBSF et les délégués syndicaux ne sont pas parvenus à s'entendre, *une réunion tripartite* (direction, syndicats, pouvoirs publics) sera convoquée dans l'après-midi « *afin de fixer le calendrier des discussions internes* » à l'entreprise selon un représentant du ministère de l'industrie.

Il semble que les pouvoirs publics cherchent à gagner du temps pour annoncer à haute voix la politique industrielle qu'ils choisiront pour la CBSF, celle qui, précisément, prévoit la suppression d'emplois et aussi la cession partielle ou totale de certaines des activités de l'entreprise. Ces prochains jours devrait être, en effet, précisé l'échéancier des moyens financiers qui seront mis à la disposition de la compagnie en 1984. La firme a besoin d'environ 1 milliard de francs, dont 190 millions de francs très rapidement, afin d'assurer sa trésorerie des prochaines semaines.

D'ici à quinze jours, a-t-on promis aux représentants ouvriers de la CBS, *le ministère de la justice fera* également le point sur les accords passés en juillet dernier entre MM. Willot et la direction de la compagnie. Or, depuis plusieurs semaines, *on ne sait comment dire* clairement dans les milieux gouvernementaux que ces accords sont caducs. – A. T.

LE CONSTRUCTEUR AÉRONAUTIQUE MAC DONNELL DOUGLAS VA ACHETER LA COMPAGNIE DE SERVICES INFORMATIQUES TYMSHARE

Le constructeur aéronautique américaiin Mac Donnell Douglas a annoncé le 27 février, la conclusion d'un accord au terme duquel, il va racheter par le biais d'une OPA, la compagnie de services informatiques américains Tymshare. Mac Donnell se propose de racheter chaque action à 25 dollars.

Le constructeur aéronautique détient déjà deux filiales dans l'informatique (Microdata, et Mac Donnell Automations) où elle réalise un chiffre d'affaires d'affaires de 1 milliard de dollars.

Tymshare est l'une des premières sociétés américaines spécialisée dans la location de temps machines sur ses ordinateurs. Elle réalise un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de francs et possède le réseau de transmissions de données Tymnet d'envergure mondiale. Peu spécialisée, Tymshare subit les revers d'un marché qui se restreint, au fur et à mesure que ses clients achètent leurs propres ordinateurs. Le développement de la micro-informatique accélère la disparition de cet ancien métier. Tymshare était en difficultés et cherchait un partenaire financier depuis quelques mois.

Olivetti crée une filiale au Japon avec Sony

De notre correspondant

Rome. – Nouvelle prise de participation d'Olivetti dans le capital *d'une entreprise étrangère* – cette fois au Japon. Le groupe italien a participé ainsi à la création de la société Dixy qui produit des écrans à plasma pour ordinateurs personnels. Selon le communiqué d'Olivetti, il s'agit de la « *première prise de participation de ce type réalisée au Japon* ». Les partenaires d'Olivetti sont Sony et la société américaine Pacific Technology Venture Fund. La Dixy permettra à Olivetti d'accéder à une technologie avancée développée par les Japonais. La prise de participation du groupe italien s'élève à 500 000 dollars, soit 20 % du capital de la Dixy. Au cours de ces dernières années, Olivetti a conclu vingt-sept accords de prise de participation à l'étranger, en Europe (avec le reprise de Legabex en France et de Hermes Precisa International en Suisse) et surtout aux Etats-Unis. En décembre dernier, le groupe American Telephone and Telegraph a pris 25 % du capital de la firme italienne et s'est engagé à diffuser *ses matériels outre-Atlantique.* Olivetti, grâce à ces accords, étend ses réseaux commerciaux et se donne une stature de géant mondial de la bureautique. Jusqu'à présent, sa percée au Japon, pays très « fermé », était limitée. Olivetti distribuait quelques ordinateurs de hitachi en Europe. *Le nouvel accord* avec Sony inaugure une nouvelle stratégie pour s'implanter au Japon. – PH. P.

Un système bureautique, ça ne doit oublier personne.



Exxon Office Systems.
La bureautique pour tous.

Exxon Office Systems a abordé la bureautique à partir d'un concept simple : un système de traitement de l'information doit pouvoir intégrer tous les collaborateurs de l'entreprise. Tous.

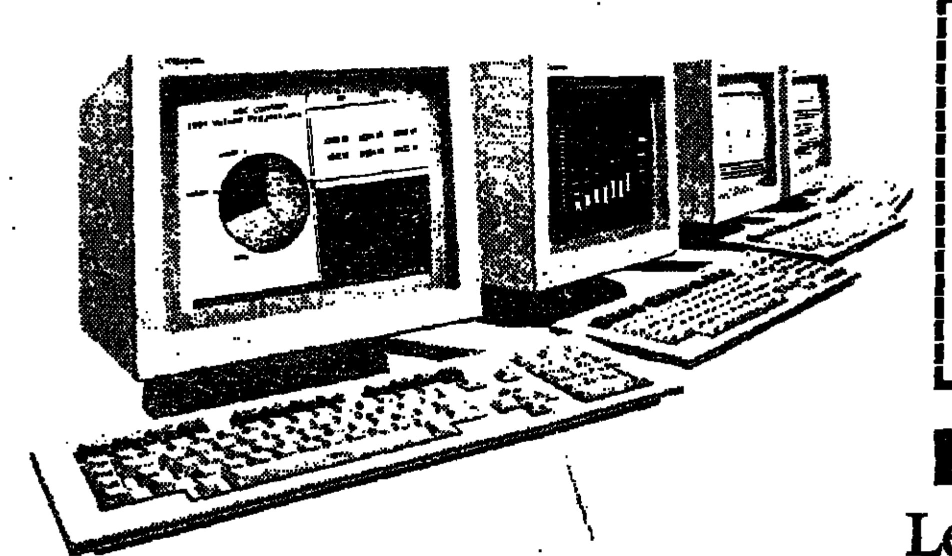
La nouvelle Série Exxon 700 offre au dirigeant, au gestionnaire, au cadre et à la secrétaire un poste de travail immédiatement efficace.

Le système intégré Exxon Série 700 permet de travailler textes, graphiques, tableurs ou fichiers. La haute résolution de son écran graphique permet de disposer de plusieurs fenêtres et de passer simultanément d'un travail à l'autre. L'Exxon Série 700 peut, en plus des *imprimantes traditionnelles, recevoir en périphérique l'imprimante à jet* d'encre Exxon 965 ou une table traçante à 6 couleurs.

Comme les postes de travail de la Série Exxon 500, le système Exxon Série 700 peut être relié au multiposte Exxon Série 8400 basé sur le système d'exploitation Unix*, un des plus solides standards de l'avenir : c'est la possibilité de courrier électronique, d'archivage et de consultation de tous documents.

Il est bien entendu compatible avec la gamme existante des Exxon 500 et totalement évolutif : être simple, c'est vous garder la possibilité permanente, sûrement et pas à pas, d'aller vers le futur et d'y entrer sans secousses. C'est la vraie promesse et la vraie signature de notre société *et de nos produits : le futur... sans le choc.*

*Marque déposée Bell Labs.



Exxon Office Systems
Les Mercuriales
40, rue Jean-Jaurès - 93176 Bagnolet Cedex

☐ *Veuillez m'appeler pour une démonstration.*
☐ *Veuillez me faire parvenir une documentation détaillée sur le système de bureautique et de gestion Exxon.*

Nom ____________
Fonction ____________
Société ____________
Adresse ____________
____
Tél ____________

EXXON OFFICE SYSTEMS
Le futur... sans le choc.

MACHINISME AGRICOLE

Les négociations entre Renault et International Harvester seraient sur le point d'aboutir

Il n'est pas exclu que l'accord préliminaire entre la régie Renault et International Harvester pour la création ultérieure d'une filiale industrielle commune intervienne dans les prochains jours, l'ouverture *du Salon de l'agriculture le 4 mars* prochain offrant un moment privilégié pour l'annonce d'un rapprochement attendu dans le machinisme agricole.

Il ne s'agit au reste pour l'instant que d'une « *lettre d'intention* », suffisamment large pour permettre, *dans une perspective européenne* (le groupe américain exploite également des filiales en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne), l'étude plus approfondie d'un réel rapprochement. *Dans un premier temps,* il ne serait question, au sein d'une éventuelle filiale industrielle, que de la définition de lignes de produits communs, les deux réseaux commerciaux conservant leur personnalité et leur autonomie.

SOCIAL

UN RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Les pertes d'emplois industriels ne sont pas dues à l'informatique

Le Conseil économique et social examine, le 28 et 29 février, le rapport « *Informatique et emploi* », présenté par M. Bernard Boisson, qui va à l'encontre de certaines idées trop répandues.

La corrélation entre l'emploi et l'introduction de l'informatique n'apparaît pas comme une donnée facile à établir, varie selon les situations, et *plus particulièrement entre le secteur* secondaire et le secteur tertiaire. Ainsi, les pertes d'emplois enregistrées dans l'industrie seraient davantage dues au vieillissement de l'outil *de production et à la dégradation des* investissements. La France est « *relativement peu équipée en matériel robotique et (...) le retard est important par rapport aux concurrents* », note le *rapporteur, qui observe que les* entreprises qui ont maintenu ou développé leurs effectifs sont précisément celles qui ont mené une politique active d'investissement en technologies nouvelles et se sont équipées en temps voulu.

Parallèlement, l'essor du secteur tertiaire, en activité comme en effectifs, *n'a pas été contrarié par l'arrivée* des nouveaux matériels. Mieux, constate M. Boisson en infirmant les *prévisions généralement admises,* « *le développement de l'informatisation n'a pas d'effets négatifs sur l'emploi du secteur tertiaire considéré dans son ensemble* ».

Le rapporteur recommande donc *de « jouer pleinement la carte de l'informatique »*. Le développement de l'informatisation, estime le rapporteur, « *quelles que soient les difficultés à court terme, est à la base de toute politique visant à résoudre à moyen et à long terme le problème de l'emploi* ». Toutefois, cette *appréciation optimiste doit être tempérée* : il y aura, en effet, reconnaît M. Boisson, une « *phase de transition* », parfois délicate, pendant laquelle les salariés pourront éprouver des difficultés, tant de formation que d'emploi.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Difficultés de la compagnie maritime Japon Line.** – La compagnie Japan Line Limited vient d'annoncer son intention de réduire de six cents personnes ses effectifs (sur un total de trois mille) à la fin de mars, en raison de difficultés financières. Japan Line, l'un des principaux armateurs japonais, est aussi le numéro deux mondial du transport maritime de pétrole. – *(AFP.)*

● **Bechtel va réduire de 10 % ses effectifs.** – Bechtel, principal groupe d'ingénierie américain, a fait état, le 27 février, de la possibilité de réduire son personnel qualifié de 10 % (sur près de 40 000 personnes) en raison principalement de la réduction et de l'annulation de commandes de centrales nucléaires. « *Nous sommes convaincus*, affirment toutefois les responsables de Bechtel, *que les investissements dans le nucléaire restent une bonne affaire* », après deux années, 1984 et 1985, qui devraient être mauvaises. – *(AFP.)*

Banques

● **Levée du secret bancaire en Suisse à propos d'une affaire d'exportation technologique vers l'URSS.** – Le tribunal fédéral de Lausanne a donné son accord à la levée du secret bancaire à propos d'une affaire d'exportation illégale de matériel électronique vers l'URSS. Cette décision fait suite à une demande du département américain de la justice formulée en mai 1983, après la découverte, aux Etats-Unis, d'une filière utilisant la Suisse pour contourner l'embargo actuel sur les exportations américaines de produits de haute technologie vers les pays de l'Est. Accusé d'avoir livré, à plusieurs reprises, à l'URSS des ordinateurs pour une valeur d'environ 15 millions de dollars, trois personnes avaient été inculpées. – *(AFP, Reuter.)*

Étranger

BRÉSIL

● **La production industrielle brésilienne** a baissé de 5,70 % en 1983. L'industrie des biens d'équipement a été la plus touchée, avec une chute de 20,21 % sur 1982, en raison de la grave récession économique que connaît le pays. Le seul secteur qui a vu sa production croître a été l'extraction minière, en progression de 14,58 % sur 1982. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS

● **L'indice américain des prix à la consommation a augmenté de 0,6 % en janvier**, au lieu de 0,2 % en décembre 1983, en raison notamment d'une forte hausse des prix des produits alimentaires (1,6 %). Il s'agit de la plus forte hausse de cet indice depuis avril 1983 (0,7 %). Le coût de la vie n'avait augmenté que de 3,2 % en 1983, ce qui constitue la meilleure performance depuis 1967, contre 6,1 % en 1982 et 10,4 % en 1981. La plupart des experts prévoient une augmentation d'environ 5 % pour 1984 (4,1 % entre janvier 1982 et janvier 1984).

La hausse des produits alimentaires en janvier était attendue par les spécialistes du fait de la sécheresse enregistrée l'été dernier et des récentes gelées hivernales qui ont fait monter les prix des fruits et des légumes. En outre, le démantèlement de la compagnie ATT s'est traduit par une augmentation de 5,2 % des tarifs de téléphone le mois dernier aux Etats-Unis. *Enfin,* les prix du mazout de chauffage ont assez nettement augmenté (2,6 %) en raison du froid. – *(AFP).*

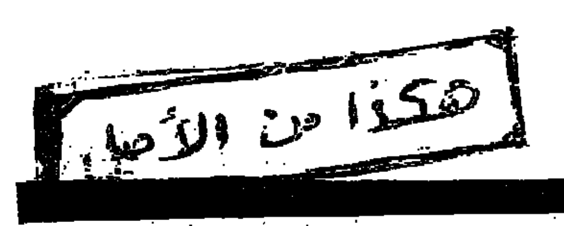
GRANDE-BRETAGNE

● **BP annule sa commande de plate-forme pétrolière à Scott Lithgow.** – British Petroleum a annulé le 27 février la commande d'une plate-forme pétrolière, construite à 95 %, passée au chantier Scott Lithgow. BP souhaitait réviser les termes du contrat qui a pris dix-huit mois de retard : la plate-forme aurait dû être livrée il y un an et ne pouvait être achevée avant juin 1984.

● **Cargo à voile britannique.** – Le voilier *Guinness*, le premier bâteau a voiles commercial à prendre la mer depuis un demi-siècle, a été lancé le 19 février à Borth, au Pays de Galles. Le *Guinness*, qui mesure 30 mètres de long, conçu par le navigateur et ingénieur Jeff Allen, dans le but d'économiser l'énergie, devrait, à partir de l'été prochain, effectuer des voyages transatlantiques vers les petites îles des Caraïbes pour y transporter des marchandises. – *(Reuter).*

RFA

● **Diminution de l'excédent de la balance commerciale ouest-allemande.** – La balance commerciale a affiché un excédent de 1,9 milliard de marks (8,8 milliards de francs) en janvier, au lieu de 2,7 milliards en janvier 1983. En décembre dernier, cette balance avait enregistré un surplus de 4,1 milliards de marks. Les importations se sont chiffrées à 34 622 millions (+ 17 % en un an), et les exportations à 36 561 millions (+ 13 %). La balance des paiements courants a accusé un déficit de 600 millions de marks en janvier, après avoir été excédentaire de 5,5 milliards de marks en décembre 1983. En janvier 1983, cette balance avait été déficitaire de 120 millions de marks. – *(AFP.)*



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 février

En baisse : – 1,2 %

L'ambiance était animée mardi sur le marché des changes (au sous-sol du palais Brongniart) où le dollar est retombé à 8,0260 F en séance officielle, confirmant la chute du billet vert constatée lundi soir sur les places américaines. Le vif recul motivé par les informations selon lesquelles l'armée irakienne aurait bombardé le terminal iranien de l'île de Kharg a eu, par contre, un effet haussier sur le cours de l'or

A Londres, le métal fin a brusquement gagné 6 dollars par rapport au « fixing » de la veille pour s'établir à 400 dollars l'once mardi en fin de matinée. Sur notre marché, le lingot est stationnaire, à 103 000 F (inchangé), tandis que le napoléon perd 2 F à 656 F.

Ces mêmes événements relatifs à la guerre du Golfe n'ont pas pesé à proprement parler sur les actions françaises.

Tout au plus les investisseurs apparaissent-ils assez réservés, mais cette attitude de « wait and see », *reflétée dans le volume des transactions, en baisse sensible depuis quelques jours, est surtout motivée par l'idée que l'on peut avoir à Paris sur la pérennité de la reprise des cours intervenue depuis quarante-huit heures à Wall Street plutôt que par les conséquences que pourrait avoir l'arrêt éventuel des livraisons de pétrole en provenance de cette région très chaude du globe.*

D'ailleurs, aucun vent de panique n'a soufflé sur les valeurs pétrolières. Si Raffinage a perdu un peu de terrain (– 3 %), à l'inverse la CFP a mis 1 % à son actif. Par ailleurs, Martell, SGE-SB, Nobel et Chantiers France-Dunkerque ont perdu aux alentours de 6 %.

Bonne tenue des mines d'or, notamment Amgold, Président Brand et Président Steyn, en hausse de 5 %.

Dollar-titre : 10,45 F environ, pratiquement inchangé sur la veille.

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Poursuivant sur sa lancée (Wall Street avait mis plus de 30 points à son actif le vendredi précédent), le marché new-yorkais a enregistré une nouvelle hausse lundi soir (heure de Paris), permettant à l'indice Dow Jones des industrielles de s'adjuger finalement 14,86 points, à 1 779,96.

En fait, il semble à la plupart des observateurs que la grande place américaine s'est reprise, dès jeudi dernier, lorsque, à la suite de certaines fuites plus ou moins savemment orchestrées, la communauté financière a eu l'intuition que le président Reagan allait permettre des relèvements d'impôts l'année prochaine, à l'encontre de la politique qu'il a prônée depuis son entrée à la Maison Blanche.

A ce sujet, les spécialistes du Big Board ont trouvé un certain encouragement dans les dernières statistiques relatives à l'évolution du déficit budgétaire fédéral selon lesquelles il a été comprimé à 5,5 milliards de dollars en janvier contre 9 milliards le mois précédent. Pourtant, une légère tension a été constatée sur les taux. Ainsi, lors de la dernière adjudication de bons du Trésor, les rendements des effets à trois mois sont remontés à 9,2 % contre 9,1 % la semaine précédente, tandis que le taux d'intérêt versé sur les bons à six mois remontait à 9,33 % contre 9,28 % huit jours plus tôt. De son côté, la Bankers Trust faisait savoir qu'elle portait de 10,25 % à 10,50 % le taux préférentiel qu'elle consent aux courtiers, susceptible de faire varier le taux de base (prime rate) des établissements bancaires.

VALEURS	Cours du 24 fév.	Cours du 27 fév.
Alcoa	39 1/4	40 1/8
A.T.T.	17 1/4	17 1/4
Boeing	43 7/8	43 1/2
Chase Manhattan Bank	48 7/8	49 7/8
Du Pont de Nemours	46 7/8	47
Eastman Kodak	69	69
Exxon	38 1/4	39 1/2
Ford	38	39 1/2
General Electric	53 3/4	53 1/8
General Foods	48 1/4	49
General Motors	69 3/4	70 1/2
Goodyear	26 3/8	26 3/4
I.B.M.	111 1/4	112 7/8
I.T.T.	40 1/2	41
Mobil Oil	30	31 1/8
Pfizer	37 1/2	38
Schlumberger	47 7/8	49
Texaco	41 3/4	43 3/4.
U.A.L. Inc.	31 3/4	31 7/8
Union Carbide	53 7/8	55 1/2
U.S. Steel	27 7/8	28 1/4
Westinghouse	47 1/2	47 3/8
Xerox Corp.	43 1/4	42 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BANQUE SOFINCO. – Cet établissement, qui emploie mille quatre cent quarante personnes réparties dans un réseau de plus de quatre-vingts agences, a réalisé au cours de l'exercice 1983 un bénéfice net de 38,4 millions de francs contre 35,8 millions l'année précédente, une nouvelle progression étant escomptée pour l'année 1984. A la fin décembre 1983, son encours de crédit atteignait 6,8 milliards de francs, Sofinco ayant financé 5,5 milliards de francs de dossiers de crédit à la consommation, dont plus de 50 % au bénéfice de l'équipement au foyer. Ces résultats, fait remarquer la banque, lui procurent un « matelas » suffisant, à la fois pour renforcer ses fonds propres et pour prendre l'initiative de procéder à un abaissement sélectif du coût du crédit à la consommation pour les personnes à faible revenu (*le Monde* du 28 février).

A cet égard, il est précisé que le manque à gagner résultant de cette diminution sporadique du coût du crédit pour une partie de la clientèle (environ 300 à 400 millions de francs de prêts de cette nature devraient être concernés d'ici à la fin de l'année 1984), évalué à plusieurs millions, n'a guère de chances de faire tomber « *dans le rouge* » le compte d'exploitation de la banque ainsi que l'ont démontré les simulations effectuées par ses dirigeants. De toute façon, explique la banque pour couper court aux reproches formulés par ses concurrents, il serait « *pour le moins paradoxal* » de reprocher à une banque nationalisée – c'est le cas de Sofinco – de limiter la croissance de ses bénéfices.

BANQUE VERNES ET COMMERCIALE. – Le conseil d'administration du jeudi 23 février 1984 a fixé à 160 millions de francs les pertes de l'exercice 1983, contre un bénéfice de 12,4 millions de francs en 1982. Ces pertes, qui ont encore un caractère provisoire, proviennent des activités de la banque dans l'immobilier et dans le négoce des matières premières (café et argent métal) au cours de la crise de 1980. Comme il a déjà été indiqué (*le Monde* du 18 février 1984), les actionnaires (l'Etat pour 90 % et la Financière de Suez) « *feront leur devoir* », c'est-à-dire apporteront, en fonds propres, au moins l'équivalent des pertes.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	24 fév.	27 fév.
Valeurs françaises	104,7	105,9
Valeurs étrangères	100,3	102,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	24 fév.	27 fév.
Indice général	162,7	164,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 février ...... 11 15/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 fév.	28 fév.
1 dollar (en yens)	233,35	233,17

BOURSE DE PARIS — Comptant — 28 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 05	1 238
5 %	39 30	0 383
3 % amort. 45-54	71	1 738
Emp. 7 % 1973	9875	..
Emp. 8,80 % 77	118 25	6 780
8,80 % 78/93	90 15	6 212
8,80 % 78/86	91 40	1 889
10,80 % 79/94	92 30	5 252
13,25 % 80/90	100 61	9 811
13,80 % 80/87	102 80	5 128
13,80 % 81/99	101 75	1 887
16,75 % 81/87	110 15	7 872
16,20 % 82/90	111 50	2 080
16 % juin 82	110 90	11 585
E.D.F. 7,8 % 61	137 10	1 482
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 30	9 841
Ch. France 3 %	139 40	..
CNB Bques janv. 82	101 75	2 152
CNB Paribas	102 05	2 152
CNB Suez	102	2 152
CNI janv. 82	101 70	2 152

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2800	2700
Carrefour 6,75 % 77	333	333
Interbail (obl. conv.)	236	238 10
Lafarge 6 % 72	350	350
Martell 8,75 % 70	1750	1680
Michelin 5,50 % 70	638	....
Moët-Hennes. 6% 77	1630	....
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	236	236
Peugeot 6% 70-75	354	....
Sanofi 10,25% 77	....	....
SCREG	160	....
Télém. 7% 74	178	....
Thom.-CSF 8,9% 77	346	346

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	50	50 50
A.G.F. (St Cent.)	380	360
A.G.P. Vie	5989	....
Agr. Inc. Madag.	100	96 o
Alfred Herlicq	71	70 90
Allobroge	330	342
André Roudière	136	137
Applic. Hydraul.	290 10	300
Arbel	37 50	38
Artois	394	394
At. Ch. Loire	15 50	15 50
Aussedat-Rey	28	28 60
Bain C. Monaco	85 20	86 10
Bazanais	479 50	480 30
Banque Hypoth. Eur.	299	291
Blanzy-Ouest	272	283
B.N.P. Intercontin.	172	170
Bénédictine	1680	1659
Bon-Marché	124 80	120 50
Borie	285	296
Bras. Glac. Int.	921	942
Calf	367	365
Cambodge	201 60	206
C.A.M.E.	97 50	97 50
Campenon Bern.	158 50	158 50
Caout. Padang	318	320
Carbone-Lorraine	52 80	52 50
Carnaud S.A.	141	141
Caves Roquefort	780	781
C.E.G.Frig.	210	208
C.E.M.	30	....
Centen. Blanzy	761	780
Centrest (Ny)	107 50	107 50
Cerabati	74	73
C.F.F. Ferrailles	165	168
C.F.S.	800	800
C.G.I.B.	80 60	....
C.G.V.	105	....
Chambon (M.)	401	410
Chambourcy (M.)	1000	1040
Champex (Ny)	105 10	105
Chim. Gde Paroisse	79 50	79 50
C.I. Maritime	402	405 50
Ciments Vicat	239	239
Citram (B)	125	....
Clause	452	465
Cl. MA (Fr.-Bail)	360	350
Cochery	46	....
Cofradel (Ly)	422	415
Cogifi	239 50	239 50
Comindus	708	696
Comiphos	171 60	175
Comp. Lyon-Alem.	219 50	215
Concorde (La)	250	260
C.M.P.	14	14
Conte S.A. (Li)	41 50	43
Crédit (C.F.B.)	182 10	185 10
Créd. Gén. Ind.	395	390
Cr. Universel (Cie)	470	470
Crédital	124 50	124 80
Darblay S.A.	230	221

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darty Act. d. p.	703	705
De Dietrich	330	340
Degremont	136 50	142 d
Delalande S.A.	250	254 50
Delmas-Vieljeux	881	854
Dév. Rég. P.d.C (Li)	125	127 50
Didot-Bottin	692	....
Dist. Indochine	385	385
Drag. Trav. Pub.	260	260
Duc-Lamothe	229	....
Dunlop	14 10	11 76 o
Eaux Bass. Vichy	990	981
Eaux Vittel	761	791
Ecco	2755	2725
Economats Centre	530	535
Electro-Banque	255	251
Electro-Financ.	471	....
Elf-Antargaz	150	....
E.L.M. Leblanc	690	700
Entrepôts Paris	267	270
Epargne (B)	1180	1181
Epargne de France	310	306 50
Epeda-BF	1180	1165
Escaut-Meuse	374	373
Eurocom	600	605
Europ. Accumul.	31 10	31
Eternit	332	335
Félix Potin	1086	1099
Ferm. Vichy (Ly)	120	129 80
Finalens	100	100
FIPP	104	....
Fnac	240	240
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	181	188
Fonc. Agache-W.	81	82
Fonc. Lyonnaise	1400	....
Foncina	171	171
Forges Gueugnon	14 40	15
Forges Strasbourg	131	130
Forinter	1310	1290
Fougerolle	68	68
France I.A.R.D.	105	105
France (La)	805	805
Frankel	199	191
Fromageries Bel	780	790
From. Paul Renard	460 80	442 50 o
GAN	662	665
Gaumont	625	625
Gaz et Eaux	1419	1419
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	25	25
Gerland (Ly)	631	630
Gévelot	298	295
Gr. Fin. Constr.	204	200 20
Gds Moul. Corbeil	80 10	80
Gds Moul. Paris	285	280
Groupe Victoire	768	737
G. Transp. Ind.	139 40	139 90
Huard-U.C.F.	34 50	33 10
Hutchinson	31	30 60
Hydro-Energie	179 70	180
Hydroc. St-Denis	50 50	49
Immindo S.A.	215	212
Imminvest	158 50	164 80 d
Immobail	300	300
Immobanque	470	480 10
Immob. Marseille	2250	2298
Immofice	391	391
Industrielle Cie	796	788
Invest. (Sté Cent.)	790	772
Jaeger	34 60	31 50 o
Lafitte-Bail	305	310
Lambert Frères	60 70	65 10
Lampes	110	108
La Brosse-Dupont	66 20	63 20
Lebon Cie	720	715
Lille-Bonnières	236	244
Locabail Immob.	502	503
Loca-Expansion	185	....
Locafinancière	260	257
Locatel	368	380
Lordex (Ny)	111	110
Louvre	410	405
Luchaire S.A.	232 50	241 80
Machines Bull	33 50	33 50
Magasins Uniprix	58 10	56
Magnant S.A.	50 50	....
Maritimes Par.	135 20	136
Marocaine Cie	35 20	35 20
Métal Déployé	271	....
M. H.	137 10	126 o
Mic	262	....
Mors	275	289
Nadella S.A.	113 40	....
Naval Worms	117	114
Navig. (Nat. de)	50	52
Nicolas	433	402 50 o
Nodet-Gougis	87	87 20
OPB Paribas	139 50	143 60
Optorg	114 60	119 20
Origny-Desvroise	95	94 10
Palais Nouveauté	293	291
Paris France	96 70	92 80
Paris-Orléans	146	....
Part. Fin. Gest. Im.	273 10	275
Pathé-Cinéma	279	276
Pathé-Marconi	114 20	109 80
Piles Wonder	134 90	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Piper-Heidsieck	335	332 50
P.L.M.	98	....
Porcher	186	189 90
Profils Tubes Est	6 15	....
Prouvost ex-Lain.R.	60	62 40
Providence S.A.	460	483
Publicis	1144	1190
Raff. Souf. R.	140	137 80
Ressorts Indust.	85	84 60
Révillon	450	460
Ricqlès-Zan	128 90	....
Ripolin	43 20	....
Rochefortaise S.A.	64	....
Rochette-Cenpa	26 10	27 20 d
Rosario (Fin.)	110	110
Rougier et Fils	52	52
Roussalot S.A.	505	509
Sacer	37 50	....
Sacilor	3 03	3
SAFAA	77 80	74 60 o
Safic-Alcan	239 20	....
SAFT	252	252
Saunier Duval	21	22
Saint-Raphaël	79	....
Salins du Midi	296	300
Santa-Fé	170	173
Satam	62 40	62 30
Savoisienne (M)	85	....
SCAC	180	179 50
Sellier-Leblanc	264	253
Senelle Maubeuge	165	160
S.E.P. (M)	158	....
Serv. Equip. Véh.	39 20	39 10
Sicli	40 80	40
Sicotel	261	261
Sintra-Alcatel	550	545
Sinvim	132 50	133
Sph (Plant. Hévéas)	212	212
SMAC Acieroid	160	162
Sofal financière	430	430
Soffo	197	197
Soficomi	440	440
S.O.F.I.P. (M)	90	....
Sofragi	840	850
Sogepal	265	255
Soudure Autog.	66	68
S.P.E.G.	172	176 60
Speichim	171	176
S.P.I.	344 80	344 80
Spie Batignolles	160	160
Stemi	236 30	236
Synthelabo	276	....
Taittinger	705	700
Testut-Aequitas	270 40	....
Thann et Mulh.	57 90	56
Tissmétal	29	29
Tour Eiffel	340	325
Ufiner S.M.D.	174 20	181 20
Ugimo	224 50	225
Unibail	539	535
Unidel	98 20	98 10
U.A.P.	557	555
Union Brasseries	81	82 80
Union Habit.	260	261
Un. Imm. France	271	270
Un. Ind. Crédit	326	327
Usinor	1 14	1 11
U.T.A.	210	208
Vincey Bourget (Ny)	8 80	8 50 o
Virax	50	55 20
Waterman S.A.	243	250
Brass. du Maroc	110	110
Brass. Ouest-Afr.	32 70	35

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	375	....
Akzo	316	340 d
Alcan Alum	378	370
Algemeine Bank	1460	1436
Am. Petrofina	599	....
Arbed	232	....
Asturienne Mines	128	....
Banco Central	114	114
Bco Pop Espanol	91	95
B. Régl. Internat.	32010	32060
Barlow Rand	115	....
Blyvoor	150 10	160
Bowater	38 20	38 50
British Petroleum	68	67 80
Br. Lambert	421	459
Caland Holdings	124	....
Canadian-Pacific	382	388
Cockerill-Ougre	30 25	....
Cominco	463	468
Commerzbank	690	....
Courtaulds	20	....
Dart. and Kraft	700	695
De Beers (port.)	86	....
Dow Chemical	300	298
Dresdner Bank	725	720
Entrep. Bell Canada	252	261
Femmes d'Auj.	73 40	....
Finoutremer	256	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finsider	0 30	....
Gén. Belgique	320	314
Gevaert	570	570
Glaxo	119 50	119 90
Goodyear	286	290
Grace and Co	460	414 o
Grand Metropolitan	56	56 80
Gulf Oil Canada	142	145
Hartebeest	829	851
Honeywell Inc.	1130	1135
Hoogovens	166	182
I. C. Industries	475	465
Int. Min. Chem	450	445
Johannesburg	1400	1470
Kubota	15	15
Latonia	255	249 90
Mannesmann	597	....
Marks-Spencer	35 80	34 20
Midland Bank Plc	63	65
Mineral-Ressourc.	105	....
Nat. Nederlanden	755	....
Noranda	190	193 50
Olivetti	27	27
Pakhoed Holding	253	243
Petrofina Canada	938	....
Pfizer Inc.	404	408
Phoenix Assuranc.	70 10	....
Pirelli	10 90	10 40
Procter Gamble	517	500
Ricoh Cy Ltd	47 05	49 90
Rolinco	1104	1123
Robeco	1150	1178
Rodamco	481	477 80
Shell fr. (port.)	93	96
S.K.F. Aktiebolag	246	235
Sperry Rand	451	445
Steel Cy of Can.	222	222
Stilfontein	173	175 10
Sud. Allumettes	365	328 50
Tenneco	404 50	....
Thorn EMI	93	102 d
Thyssen c. 1 000	333	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Toray indust. inc	17 90	18 20
Vieille Montagne	650	631
Wagons-Lits	365	368
West Rand	98	99 20

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1559	1550
C.D.M.E.	491	495
C.E.E.	205	209 50
Dafsa	358	356
Dauphin O.T.A.	1359	1359
Merlin Immobilier	1840	1820
Métallurg. Minière	159 80	....
M.M.B.	282	278
Novotel S.I.E.H.	1521	1504
Pont Bateau	380	380
Petrofigaz	546	545
Poron	516	515
S.C.G.P.M.	235	236
Far East Hotels	1 37	1 40
Sodexho	3095	3190
Sofibus	208	207

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	18 40	12 70 o
Alsar	175	....
Cellulose du Pin	30	29 90
C.G.Maritime	5 50	....
CMM-Mar Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	115 50	....
Coparex	530	510
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	1 45	....
Imp. G.-Lang	2 02	2
La Mure	58	....
Pronuptia	150	....
Rorento N.V.	710	720
Sabl. Morillon Corv.	128	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	150
Total C.F.N.	60 10	....
Ufinex	230	230

SICAV 27/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	230 17	219 73
Actions-Investiss.	278 64	266
Actions sélectives	341 15	325 68
Aedificandi	363 80	347 30
A.G.F. 5000	252 16	240 73
Agfimo	383 80	368 40
A.G.F. Interfonds	382 69	365 34
Altefi	235 82	225 13
A.L.T.O.	197 88	188 92
Amérique Gestion	488 92	466 75
Assoc. St-Honoré	11033 76	10678 87
Associc	22252 09	22252 09
Bourse-Investiss.	298 69	285 15
Bred Associations	2066 49	2060 31
Capital Plus	1289 24	1289 24
C.I.P.	842 48	804 28
Convertimmo	291 28	278 07 ◆
Cortexa	1060 39	1012 31
Crédinter	400 42	382 26
Croiss. Immobil.	365 59	349 01
Démêter	58560 77	58443 88
Drouot-France	294 52	281 16
Drouot-Investiss.	744 88	711 10
Drouot-Sécurité	198 37	189 37
Energia	252 82	241 36
Eparcourt Sicav	6331 64	6300 14
Epargne Associations	24517 93	24444 60
Epargne-Capital	5379 70	5326 44
Epargne-Croiss.	1364 62	1302 74
Epargne-Industr.	449 68	429 27
Epargne-Inter	697 18	665 57
Epargne-Oblig.	185 17	176 77
Epargne-Unie	886 44	846 24
Epargne-Valeur	357 87	341 64
Eparoblig	1120 70	1118 46
Eurocic	8726 31	8330 61
Euro-Croissance	420 58	401 52
Foncier Investiss.	664 12	634
Fonsival	139 68	133 35
France-Garantie	291 85	286 13
France-Investiss.	421 72	402 60
Fr.-Obl. (nouv.)	422 76	403 59
Francic	248 02	236 77
Fructidor	230 29	219 85
Fructifrance	446 82	426 56
Fructivar	60776 22	60624 66
Gestion Associations	114 83	112 03
Gestion Mobilière	585 10	558 57
Gest. Rendement	512 28	489 05
Gest. Sél. France	390 32	372 62
Haussmann Oblig.	1286 80	1228 26
Horizon	690 91	659 58
I.M.S.I.	381 61	364 31
Indo-Suez Valeurs	615 68	587 76
Ind. française	11891 70	11658 53
Interoblig.	10650 54	10358 51 ◆
Intersélect France	279 91	267 22 ◆
Intervaleurs Indust.	429 15	409 69
Invest. net	10718 27	10696 88
Invest. Obligataire	12522 27	12497 28
Invest. St-Honoré	698 38	666 71
Laffitte-crt-terme	121152 98	121152 98

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Expansion	661 88	631 87
Laffitte-France	207 10	197 69
Laffitte-Oblig.	146 87	140 21
Laffitte-Rend.	211 14	201 57
Laffitte-Tokyo	970 57	926 56
Lion-Associations	11424 17	11424 17
Livret portefeuille	508 40	485 35
Mondiale Investissem.	357 15	340 95
Monecic	56194 30	56194 30
Multi-Obligations	447 48	427 20
Mutuelle Unie Sél.	104 75	105 ◆
Natio-Assoc.	23164 51	23118 27
Natio-Epargne	12816 61	12491 69
Natio-Inter.	966 48	922 65
Natio-Obligations	441 03	421 03 ◆
Natio-Placements	57140 87	57140 87
Natio-Valeurs	521 76	498 10
Oblisem	158 10	150 93
Pacifique St-Honoré	429 58	410 10
Paribas Epargne	12197 76	12149 18
Paribas Gestion	557 74	532 45
Patrimoine-Retraite	1161 86	1139 08
Phénix Placements	246 30	245 07
Pierre Investiss.	437 68	417 83
Placement crt-terme	53521 55	53521 55
Province Investiss.	286 59	273 59 ◆
Rendem. St-Honoré	12117 63	12057 34
Sécur. Mobilière	381 44	364 14
Sél. court terme	12209 57	12118 68
Sélec. Mobil. Div.	334 44	319 27
Sélection-Rendem.	182 29	174 02
Sélect. Val. Franç.	204 89	195 60
Sicav-Associations	1075 58	1073 43
S.F.I. fr. et étr.	473 62	452 14
Sicavimmo	493 24	470 87
Sicav 5000	222 46	212 39
Slivafrance	339 33	323 94
Slivam	327 84	312 97
Slivarente	204 04	154 79
Slivinter	362 98	336 97
S.I.-Est	1010 55	964 73
S.I.G.	770 98	734 80
S.N.I.	[illegible]	1039 56
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Segespargne	327 96	313 09 ◆
Sogevar	885 23	845 09 ◆
Sogintar	1147 88	1095 83 ◆
Soleil Investiss.	478 31	456 62
Technocic	1026 51	979 96
U.A.P. Investiss.	354 16	338 10
Uni-Associations	104 55	104 56
Unifrance	272 88	260 52
Unifoncier	708 24	676 12
Unigestion	665 23	635 06
Uni-Japon	1224 28	1168 76
Uni-Régions	1432 09	1367 15
Universia	1849 59	1788 77
Univar	132 75	132 75
Valorem	394 09	376 21
Valorg	1118 19	1117 07
Valrea	122165 07	122043 03
Worms Investiss.	674 01	843 45

Règlement mensuel

c : coupon détaché; * : droit détaché;
o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1913	4,5 % 1973	1925	1985	1980	+ 2 85
3364	C.N.E. 3 %	3388	3399	3403	+ 0 50
205	Accor	211	208 20	208 20	– 1 32
770	Agence Havas	800	800	800	....
510	Air Liquide	524	520	520	– 0 76
420	Als. Superm.	425	420	420	– 1 17
76	A.L.S.P.I.	83	80 90	80 90	– 2 53
185	Alsthom-Atl.	189 80	189 80	189	– 0 42
610	Amrep	610	612	612	+ 0 32
320	Applic. gaz	325	320	318	– 2 15
385	Arjom. Prioux	391	391	391	....
1350	Aux. Entrepr.	1345	1335	1335	– 0 74
535	Av. Dass.-Br.	540	535	525	– 2 77
260	Bail-Equipem.	267	262	262	– 1 87
580	Bail-Investiss.	558	558	558	....
435	Cie Bancaire	468	461	458	– 2 13
115	Bazar H.-V.	114 20	121 20	121 20	+ 6 12
285	Béghin-Say	275	275	275	....
405	Bic	409	405	405	– 0 97
270	B.I.S.	268	268	268	....
1520	Biscuit (Géné.)	1462	1425	1430	– 2 18
1740	Bongrain S.A.	1705	1650	1650	– 3 22
680	Bouygues	720	699	685	– 4 86
2490	B.S.N.-G.D.	2539	2490	2485	– 2 12
1520	Carrefour	1640	1540	1610	– 1 94
890	Casino	911	898	898	– 1 42
590	Cedis	585	585	585	....
380	Cetelem	378	379	378	....
550	C.F.A.O.	584	571	588	+ 0 70
90	C.F.D.E.	97 50	96	95 50	– 2 05
7 30	Ch. France-Dunk.	8	7 50	7 50	– 6 25
270	Charg. Réunis	278 50	275	275	– 1 25
26	Chiers-Châtill.	27 60	25 90	26	– 5 79
235	Ciments franç.	253	257	252	– 0 39
1420	C.I.T. Alcatel	1370	1350	1350	– 1 45
785	Club Méditerr.	805	810	808	+ 0 37
114	Codetel	115 20	115 30	115 30	+ 0 08
210	Cofimeg	211	211	211 50	+ 0 23
240	Colas	240	242	242	+ 0 83
187	Compt. Entrepr.	166	169 10	167 50	+ 0 90
305	Compt. Mod.	316	305	305	– 3 48
565	Créd. Foncier	575	581	583	+ 1 39
220	Crédit F. Imm.	223	224	225	+ 0 89
450	Crédit Nat.	470	470	470	....
48	Creusot-Loire	48 30	47	46 50	– 3 72
139	Crouzet	116	116 80	116	....
1430	Damart-Servip	1395	1395	1395	....
810	Darty	805	800	800	– 0 62
800	Docks France	644	635	635	– 1 39
91	D.M.C.	91 95	90	90	– 2 12
780	Dumez	800	795	795	– 0 62
505	Eaux (Gén.)	546	520	520	– 4 76
230	Elf-Aquitaine	230	223 90	221 70	– 3 60
220	– (certific.)	225	217	217	– 3 55
2380	Essilor	2420	2400	2400	– 0 82
600	Esso S.A.F.	595	585	584	– 1 84
780	Euréfrance	804	785	785	– 2 36
710	Euromarché	780	760	760	– 2 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
660	Europe n° 1	646	637	637	– 1 24
860	Facom	855	846	846	– 1 05
740	Fichet-Bauche	730	729	729	– 0 13
180	Financtel	181 80	181 80	181 80	....
260	Fives-Lille	255 50	259 80	256	+ 0 19
35	Fonderie (Gén.)	35 70	35 80	35 50	– 0 56
85	Fraissinet	85	85	85	....
385	Francarep	410	408	408	– 0 48
171	Gal. Lafayette	174	170 20	170 20	– 2 18
880	Gén. Géophys.	854	841	844	– 1 17
290	GTM-Entrepose	279	279	279	....
315	Guyenne-Gasc.	315	315	315	....
1370	Hachette	1377	1370	1359	– 1 30
325	Hénin (La)	322 50	318	318	– 1 39
78	Imétal	81 50	79 80	80	– 1 84
280	Imm. Plaine-M.	258	252	252	– 2 32
400	Ind. et Particip.	396	384	384	– 3 03
780	Inst. Mérieux	802	790	790	– 1 49
410	Interbail	403	429	424	+ 5 21
1310	Intertechnique	1320	1340	1340	+ 1 51
131	J. Lefebvre	133 10	133	133	– 0 07
194	Jeumont Ind.	188	185 20	185 20	– 1 48
620	Lab. Bellon	690	694	692	+ 0 28
330	Lafarge-Coppée	334 50	331 10	325	– 2 84
1970	Legrand	1990	2005	2015	+ 1 25
1280	Lesieur	1283	1280	1280	– 0 23
300	Locafrance	300	308	308	+ 2 66
675	Locindus	852	853	853	+ 0 15
730	Lyonn. Eaux	740	727	727	– 1 75
290	Mais. Phénix	287	280	280	– 2 43
1010	Majorette (Ly)	1055	1090	1090	+ 3 31
145	Manurhin	145	139 80	139 80	– 3 58
85	Mar. Wendel	84 90	83	83	– 2 23
1630	Martell	1732	1620	1620	– 6 46
840	Merlin-Gerin	839	836	836	– 0 35
1500	Matra	1560	1525	1525	– 2 24
910	Michelin	921	915	915	– 0 65
1380	Midi (Cie)	1420	1419	1406	– 0 98
235	Midland Bk S.A.	230	225	225	– 2 17
136	Mines Kali (Sté)	136 70	135 30	135 30	– 1 02
58	M.M. Penarroya	59 90	58 60	58	– 3 17
1350	Moët-Hennessy	1405	1398	1380	– 1 77
480	Mot. Leroy-S.	501	490	490	– 2 19
91	Moulinex	92 80	91 50	91 50	– 1 40
550	Mumm	578	590	585	+ 1 21
240	Navig. Mixtes	228	226	226	– 0 87
12	Nobel-Bozel	13 40	12 60	12 60	– 5 97
49	Nord-Est	51 70	51	51	– 1 35
290	Nordon (Ny)	279 90	265	265	– 5 32
88	Nouvelles Gal.	88 60	88 50	88 60	– 0 11
605	Occident. (Gén.)	581	566	561	– 3 44
285	Olida-Caby	284	285	285	+ 0 35
900	Omn. F. Paris	925	920	920	– 0 54
153	Opfi-Paribas	153 20	155	155	+ 1 17
2190	Oréal (L')	2278	2262	2235	– 1 88
73	Papet. Gascogne	72	73	73	+ 1 38
650	Paris-Réescomp	645	649	645	....
230	Pechelbronn	237	234	234	– 1 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
490	Penhoët	492	493	493	+ 0 20
675	Pernod-Ricard	700	704	695	– 0 71
205	Pétroles (Fse)	212	215	212	....
48	– (certific.)	49 60	49 90	49 90	+ 0 60
88	Pétroles B.P.	83 70	82 10	82 10	– 1 91
236	Peugeot S.A.	240 10	238	238 10	– 1 66
60	Poclain	57	56	56	– 1 75
325	Potiez	325	326	326	+ 0 30
130	Pompey	131	138	137 80	+ 5 19
330	P.M. Labinal	335	329	329	– 1 79
1700	Presses Cité	1815	1772	1760	– 3 03
900	Prétabail Sic.	889	889	899	+ 0 11
220	Primagaz	224	220	220	– 1 78
139	Printemps	140	141	140 50	+ 0 35
1310	Promodès	1390	1330	1329	– 4 38
390	Radiotechn.	370 50	366	366	– 1 21
101	Raffin. (Fse)	103 80	102 50	100	– 3 66
1070	Redoute (La)	1102	1071	1069	– 2 99
750	Roussel-Uclaf	819	795	785	– 4 15
1340	Rue Impériale	1450	1460	1460	+ 0 68
145	Sade	147	150	150	+ 2 04
1370	Sagem	1400	1392	1392	– 0 57
430	St-Louis B.	429	414	414	– 3 49
475	Sanofi	475 40	475	475	– 0 08
290	S.A.T.	306	300 10	300 10	– 1 92
29	Saulnes	29 80	29 40	29 40	– 1 34
610	Saupiquet Cie	580	572	572	– 1 37
127	Schneider	127 90	125 10	124	– 3 04
51	S.C.O.A.	53 80	52	52	– 3 34
165	S.C.R.E.G.	163	162	162	– 0 61
455	Seb	475	470	470	– 1 05
250	Sefimeg	246	246	246	....
880	S.F.I.M.	870	865	860	– 1 14
79	S.G.E.-S.B.	86	80 50	80 50	– 6 39
850	Sign. Ent. El.	864	860	859	– 0 57
450	Silic	454	449	449	– 1 10
285	Simco	290 20	295	295	+ 1 65
142	Simnor	139	139 90	139 90	+ 0 64
1250	Skis Rossignol	1330	1340	1330	....
500	Sominco	525	524	524	– 0 19
510	Sogerap	505	500	500	– 0 99
630	Sommer-Allib.	616	611	611	– 0 81
480	Source Perrier	495 50	480	479	– 3 32
446	Talcs Luzenac	430	431	431 50	+ 0 34
1570	Tél. Elect.	1630	1610	1608	– 1 34
310	Thomson-C.S.F.	321 50	321	312	– 2 96
1970	T.R.T.	1965	1890	1891	– 3 76
325	U.F.B.	336	333	333	– 0 89
585	U.I.S.	558	558	558	....
235	U.C.B.	247	243	242	– 2 02
280	Valéo	287	280	280	– 2 43
71	Vallourec	74	73	73	– 1 35
1790	V. Clicquot-P.	1860	1890	1890	+ 1 61
1030	Viniprix	1010	1000	1000	– 0 99
930	Elf-Gabon	995	999	999	+ 0 40
260	Amax Inc.	266	272	272	+ 2 25
305	Amer. Express	313	318	312	– 0 31
180	Amer. Teleph.	184 90	184 90	184 90	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
195	Anglo Amer. C.	199 90	200 80	201 50	+ 0 80
1230	Amgold	1288	1358	1358	+ 5 43
930	B. Ottomane	960	960	960	....
665	BASF (Akt)	681	678	678	– 0 44
670	Bayer	704	694	694	– 1 42
635	Buffelsfont.	664	672	672	+ 1 20
37	Charter	36 60	37 70	37 55	+ 2 59
530	Chase Manh.	518	520	520	+ 0 38
295	Cie Pétr. Imp.	301	316 50	316 50	+ 5 14
89	De Beers	90 75	91 50	91 90	+ 1 26
1620	Deutsche Bank	1558	1549	1548	– 0 64
155	Dome Mines	157 80	164 90	164	+ 3 92
385	Driefontein Cld	391	400	400	+ 2 30
485	Du Pont-Nem.	506	500	500	– 1 18
700	Eastman Kodak	726	725	719	– 0 96
173	East Rand	180	186	187 80	+ 4 33
475	Ericsson	485	483	483	– 0 41
395	Exxon Corp.	411	425	425	+ 3 40
395	Ford Motors	405	417	415	+ 2 46
430	Free State	467	480 50	480	+ 2 78
245	Gencor	250	253	253	+ 1 20
320	Gén. Belgique	320	314	314	– 1 87
560	Gén. Electr.	574	561	560	– 2 43
725	Gen. Motors	746	740	740	– 0 80
89	Goldfields	90 50	94	94	+ 3 86
236	Harmony	249	259 90	259	+ 4 01
37	Hitachi	38 70	38 20	38 30	– 1 03
715	Hoechst Akt.	736	730	730	– 0 81
91	Imp. Chemical	93 60	94 80	94 80	+ 1 28
143	Inco. Limited	148	147 10	147 10	– 0 60
1170	IBM	1192	1190	1190	– 0 16

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
92	Ito-Yokado	94 95	94 70	94 70	– 0 26
420	ITT	432	436	444	+ 2 77
82	Matsushita	85 50	84 60	84 60	– 1 05
980	Merck	970	984	982	+ 1 23
795	Minnesota M.	814	805	805	– 1 10
315	Mobil Corp.	316	326	326	+ 3 16
23500	Nestlé	23800	23800	23800	....
800	Norsk Hydro	810	827	827	+ 2 09
1280	Petrofina	1306	1327	1305	– 0 07
715	Philip Morris	731	735	732	+ 0 13
155	Philips	163	164 90	162	– 0 61
460	Pres. Brand	470	495	492	+ 4 68
575	Président Steyn	580	610	610	+ 5 17
1090	Quilmès	1100	1080	1090	– 0 90
1600	Randfontein	1654	1710	1710	+ 3 38
530	Royal Dutch	532	542	542	+ 1 87
99	Rio Tinto Zinc	100	103 40	103	+ 3
390	St Helena Co	396	408 50	408 50	+ 3 15
470	Schlumberger	497	504	506	+ 1 81
96	Shell transp.	94 80	97 80	97 80	+ 3 16
1570	Siemens A.G.	1625	1625	1625	....
161	Sony	159	158 80	158 80	– 0 12
290	T.D.K.	306 50	296	296	– 3 42
870	Unilever	870	884	884	+ 1 60
645	Unit. Techn.	653	641	641	– 1 83
1340	Vaal Reefs	1405	1449	1449	+ 3 13
605	West Deep	653	680	680	+ 4 13
515	West Hold.	540	563	563	+ 4 25
450	Xerox Corp.	454	447 20	447	– 1 54
2 36	Zambia Corp.	2 43	2 46	2 46	+ 1 23

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 113	8 026	7 780	8 180
Allemagne (100 DM)	307 650	308 340	295	315
Belgique (100 F)	15 027	15 060	13 700	14 800
Pays-Bas (100 fl.)	272 630	273 180	260	280
Danemark (100 krd)	83 950	84 030	79	87
Norvège (100 k)	107 030	107 070	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 909	11 582	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 005	7 947	6 250	8 500
Italie (1 000 lires)	4 947	4 957	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	372 400	371 750	360	381
Suède (100 krs)	103 200	103 370	98	105
Autriche (100 sch)	43 570	43 730	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 369	5 380	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 140	6 115	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 471	6 405	6 200	6 540
Japon (100 yens)	3 477	3 440	3 330	3 490

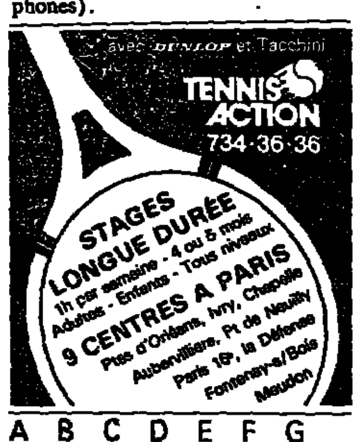
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/2
Or fin (kilo en barre)	102900	103100
Or fin (en lingot)	103000	103000
Pièce française (20 fr)	658	656
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	659	658
Pièce latine (20 fr)	628	628
Souverain	765	764
Pièce de 20 dollars	4505	4470
Pièce de 10 dollars	2050	2050
Pièce de 5 dollars	1200	.....
Pièce de 50 pesos	4085	4105
Pièce de 10 florins	645	651

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *La langue française au Manitoba (Canada).* – Le gouvernement du Manitoba a finalement échoué dans sa tentative de restaurer les droits du français et d'en faire la deuxième langue officielle après l'anglais dans cette province de l'ouest canadien (un million d'habitants, dont cinquante mille francophones).



A B C D E F G

LA VISITE A PARIS DU « NUMÉRO DEUX » IRAKIEN



M. MAUROY : Le conflit menace de déboucher sur une crise majeure

Peu avant l'arrivée à Paris, lundi 27 février, du « numéro deux » irakien, M. Taha Yassine Ramadan, le Parti démocratique du Kurdistan irakien, qui détient trois Français en otage depuis le 2 décembre dernier, a lancé un nouvel appel à la France pour qu'elle fasse pression sur les autorités de Bagdad afin d'obtenir la libération de cinquante-sept Kurdes condamnés à mort en Irak.

Dans un communiqué, le PDKI, qui réclame également le retour au Kurdistan de huit mille Kurdes déportés dans le Sud irakien en août 1983, souligne que les trois Français – MM. Jean-Christophe Lefas, Robert Laurent et Yves Moy – seront libérés dès que Bagdad aura répondu positivement à ces deux « *demandes humanitaires* ».

« *Compte tenu de ses relations étroites avec le régime irakien, nous estimons que la France peut jouer un rôle positif* » et faire pression sur le gouvernement irakien, ajoute le communiqué.

En visite à Paris, M. Ramadan, « numéro deux » du régime irakien a été mardi, l'hôte à déjeuner de M. Pierre Mauroy. Dans son allocution, le premier ministre a notamment déclaré que les problèmes suspens allaient, à l'occasion de cette visite recevoir « *l'impulsion définitive nécessaire* ». A propos de la guerre du Golfe, M. Pierre Mauroy, redoutant qu'elle ne « *débouche sur une crise majeure dans la région* », appelle la communauté internationale à « *prendre des initiatives appropriées* ».

● *Sept mercenaires britanniques ont été libérés en Angola.* – Le gouvernement angolais a relâché sept mercenaires britanniques qu'il détenait depuis huit ans, a annoncé, lundi 27 février, le Foreign Office. Les mercenaires, qui avaient été condamnés à des peines allant de seize à trente ans de prison pour avoir combattu les forces gouvernementales angolaises, ont pris un avion, dont la destination n'a pas été précisée. – *(AFP.)*

La destruction du Boeing sud-coréen

LA CHASSE SOVIÉTIQUE N'A PAS OBSERVÉ LES RÈGLES INTERNATIONALES, estiment les experts de l'OACI

Montréal (AFP). – Des experts de la commission de navigation de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), chargés de réviser le rapport d'enquête sur la destruction, le 1er septembre 1983, du Boeing 747 sud-coréen avec deux cent soixante-neuf personnes à bord (1), ont conclu que les pilotes soviétiques qui ont intercepté l'appareil n'ont pas observé les règles internationales.

En se fondant, notamment, sur la transcription des communications radio entre les pilotes de la chasse soviétique et les aiguilleurs au sol, les experts ne voient aucun signe indiquant que les Soviétiques se soient placés dans le champ de vision du Boeing, comme le recommande le règlement de l'OACI dans le cas de l'interception d'un avion commercial.

(1) *Le Monde* du 10 décembre 1983.

● *L'équipe de France de football.* – Pour rencontrer l'Angleterre, mercredi 29 février, au Parc des princes, l'équipe de France de football aura la composition suivante : Bats ; Battiston, Le Roux, Bossis, Amoros ; Fernandez, Giresse, Tigana, Platini (cap.) ; Touré, Bellone. A la demande de la Fédération, la rencontre ne sera pas télévisée, pour « *protéger l'environnement de l'équipe de France* ».




LES MINISTRES EUROPÉENS DE L'INDUSTRIE ONT APPROUVÉ LE PROGRAMME « ESPRIT »

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Succès pour la Communauté : les ministres de l'industrie des Dix, réunis à Bruxelles, ont approuvé le programme « Esprit » *de recherche et de développement* dans le domaine des techniques de l'information.

L'objectif du programme est de favoriser, grâce à l'octroi de subventions de la Communauté, la coopération entre les entreprises, les centres de recherche et les universités des Dix dans les cinq secteurs suivants : la micro-électronique de pointe ; les technologies du logiciel ; le traitement avancé de l'information ; la bureautique ; la production assistée par ordinateur. L'espoir est de parvenir, grâce à cet effort collectif, à rattraper une partie du retard pris par l'Europe dans ces domaines vis-à-vis de ses concurrents américains et japonais.

Les crédits qui seront affectés par la Communauté à « Esprit » au cours des cinq années à venir (de 1984 à 1988) ont été fixés à 700 millions d'ECU, soit 5,20 milliards de francs.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES NÉGOCIATIONS SALARIALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le gouvernement proposerait une prime de 400 francs à 500 francs en mars

Le gouvernement semble avoir choisi la fermeté dans la négociation salariale concernant la fonction publique. La réunion du 29 février entre M. Anicet Le Pors et les sept fédérations de fonctionnaires s'annonce extrêmement difficile et devrait se solder par un « *constat de désaccord* » sur « *l'apurement* » de 1982 et 1983. Les pouvoirs publics entendent appliquer la clause de sauvegarde prévue par le relevé de conclusions du 22 novembre 1982 (signé par la FEN, FO, la CFDT et les autonomes) mais à partir d'une lecture qui ne correspond pas à celle des principaux syndicats.

La clause de sauvegarde ne jouera qu'en masse, en vue du maintien du pouvoir d'achat moyen, et portera bien sur 1982 et 1983. Mais le gouvernement considère que le décalage entre l'évolution de la masse salariale sur ces deux années et la hausse moyenne des prix est de l'ordre de 0,5 % à 0,6 %, le pouvoir d'achat ayant progressé pour les traitements égaux ou inférieurs à 5000 F et ayant été maintenu globalement de 5 000 F à 7 000 F. M. Le Pors devrait donc proposer l'octroi d'une prime, sans doute uniforme, de 400 F à 500 F, qui interviendrait en mars, soit un coût pour le budget de l'Etat de 1,2 milliard de francs.

Une certaine marge de discussions n'est pas exclue sur les modalités de versement de cette prime, mais le gouvernement écarte – contrairement à ce que réclament notamment la FEN, FO et parmi les non-signataires la CGT – *tout rattrapage* en niveau qui réintroduirait par la bande une indexation des salaires sur les prix que l'on veut prioritairement casser. Une clause de sauvegarde en niveau coûterait en année pleine 4 milliards. Si la politique contractuelle c'est l'indexation, dit-on, ce n'est pas réalisable ne serait-ce qu'en raison de l'effet qu'une telle concession aurait dans le secteur privé, où les négociations salariales se passent mieux que prévu. Les accords 1983 qui prévoyaient explicitement une clause de sauvegarde en niveau n'ont pas été appliqués à la lettre dans les entreprises publiques. Ainsi, au CEA la clause a été « *renégociée* ». Dans les banques, huit points uniformes *ont été accordés*. A la SNECMA, où il y avait aussi une clause en niveau, les discussions n'ont pas encore abouti.

En jouant la fermeté le gouvernement prend un double risque politique. Si on peut s'interroger sur l'attitude de la CFDT, les autres organisations rejetteront les propositions de rattrapage pour 1983, des contacts étant déjà avancés en vue de l'organisation d'une grève générale unitaire de vingt-quatre heures. S'agira-t-il d'un baroud d'honneur ? *Dans les milieux gouvernementaux*, on ne semble pas redouter une fronde des fonctionnaires aussi importante que celle qu'ont connue la Belgique et les Pays Bas en 1983. Mais les fédérations risquent de refuser – *FEN en tête – de négocier les propositions 1984* – les pouvoirs publics prenant alors des mesures unilatérales, – ce qui portera un coup extrêmement sérieux à la politique contractuelle.

MICHEL NOBLECOURT.

DE LA PLUS SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
PRIX EXCEPTIONNELS
avec la garantie d'un grand maître tailleur
PANTALONS A partir de 500 F
COSTUMES MESURE A partir de 1 550 F
NOUVELLE COLLECTION
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
Boutique Femme
TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX sur MESURE
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
Prêt-à-porter Homme
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 742-70-61.
Du lundi au samedi, de 10 h à 18 h.

Le numéro du « Monde » daté 28 février 1984 a été tiré à 498 685 exemplaires

Sur le vif

Mammouths

Vous étiez au courant ? Six chefs d'Etat africains sont « passés en jugement », la semaine dernière, à Genève. Ils ont été « *inculpés* » de massacre *d'éléphants par la Cour internationale de justice des droits de l'animal*. Trois d'entre eux, les présidents du Zaïre, du Centrafrique et du Rwanda, ont accepté de comparaître par ambassadeur interposé. Les autres, les Nyerere, les Nemeiry et les Bagaza, responsables de la Tanzanie, du Soudan et du Burundi, ont été condamnés par défaut.

Une grande victoire. Une victoire applaudie par la presse suisse et américaine. Une victoire d'autant plus remarquable que cette Cour ne représente qu'elle même. *Elle ne bénéficie d'aucune aide gouvernementale.* Plus culottée en cela que le World Wildlife Fund, elle n'a pourtant pas hésité à prononcer un formidable réquisitoire contre des abus de pouvoir au plus haut *niveau destinés à encourager en* sous-main le trafic, interdit en principe, de l'ivoire brut.

Un trafic en direction de Hongkong et du Japon. Retour en Europe et aux Etats-Unis sous forme d'objets *manufacturés*. Un trafic de l'ordre de 77 tonnes par an, exigeant le sacrifice de 50 000 à 80 000 éléphants. Un trafic qui rapporte des milliards. *Un trafic réglementé par les gros bonnets africains* : ils stockent les dépouilles, les défenses pour faire monter les cours et spéculer à bon escient.

Après délibérations, le jury composé de onze personnalités de différentes nationalités – *non, B.B. n'en faisait pas partie !* – a suspendu la procédure engagée contre les présidents qui s'étaient fait représenter pour leur permettre de répondre plus en détail à l'acte d'accusation. *Et il a déclaré les autres coupables de « s'enrichir personnellement en appauvrissant le patrimoine de leur pays, d'en saper l'économie et de donner l'exemple de l'irresponsabilité et de la barbarie ».*

Au fait, ces présidents à vie, ces chefs d'Etat qui se maintiennent au pouvoir pendant des vingt et trente ans, ces mammouths, ces dinosaures de la politique, ils ont la dent dure eux aussi. *Si on faisait le trafic de leurs canines pour changer ?*

CLAUDE SARRAUTE.

AU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

M. François Heisbourg va être chargé des ventes d'armes à l'étranger

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, s'apprête à confier le poste important de directeur des affaires internationales à la délégation générale pour l'armement à M. François Heisbourg, conseiller des affaires étrangères et, depuis juin 1981, conseiller technique à son cabinet pour les problèmes diplomatiques jusqu'au 5 mars prochain. Cette décision, qui sera annoncée par un prochain conseil des ministres, participe de la réorganisation en cours (le *Monde* du 19 janvier) qui affecte le secteur, dans l'administration française, chargé des ventes d'armes à l'étranger.

A ce poste, M. Heisbourg doit *remplacer l'ingénieur général* Marc Canchie, qui l'occupe depuis juin 1981. Au ministère de la défense, le directeur des affaires internationales de la délégation générale pour l'armement traite, principalement, de deux importants dossiers : les exportations d'armes et la coopération militaire avec les pays alliés, bilatérale ou multilatérale.

C'est la deuxième fois en une vingtaire d'années qu'un fonctionnaire civil, *diplomate de métier*, est responsable de cette tâche, même s'il n'est précisé, dans aucun texte officiel, que le directeur des affaires internationales sera obligatoirement un officier général. Le précédent est celui de M. Gérard Hibon, *ministre* plénipotentiaire et chargé de mission dans plusieurs cabinets ministériels, qui occupa cette fonction entre 1977 et 1981. Il y fut, du reste, nommé par M. Yvon Bourges, alors ministre de la défense, *dont il fut membre du* cabinet entre 1975 et 1977.

Comme du temps de M. Hibon, qui est aujourd'hui directeur général adjoint de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), la nomination, attendue, de M. Heisbourg indique une volonté gouvernementale d'assurer un contrôle politique plus étroit et plus direct sur l'ensemble des activités internationales de l'armement, à commencer par les ventes d'armes françaises à l'étranger. Dans une note confidentielle, le délégué général pour l'armement, M. Emile Blanc, avait exprimé récemment le souhait de réorganiser les structures administratives chargées de l'exportation pour en améliorer l'efficacité et les résultats dès 1984.

Le titulaire actuel du poste, l'ingénieur général Canchie, devrait représenter la France à l'agence de l'OTAN d'entretien et d'approvisionnement NAMSA. Cette agence, instituée en 1964, est notamment *chargée d'obtenir des forces alliées* le meilleur rendement du soutien logistique en temps de paix et en période de crise, à un coût minimum pour chacun de pays membres de l'organisation militaire de l'Alliance atlantique. C'est la première fois qu'un fonctionnaire français est appelé à la présidence de l'agence NAMSA et cette décision a été approuvée, à l'OTAN, à l'unanimité des représentants des pays membres de l'organisation alliée.

A la date du départ de M. Heisbourg, c'est son adjoint actuel, M. Jean-Luc Sibiude, conseiller des affaires étrangères, conseiller technique au cabinet du ministre de la défense, qui aura la fonction de conseiller diplomatique de M. Charles Hernu.

(Publicité)

Chez Duriez

2 Mach. Ecrire à mémoire pour tous.

1°) BROTHER CE 70. Mémoire 8000 caractères, divisible en 10 sous-mémoires et 10 mises en pages différentes + stock de 17 § utilisables toutes mises en page. • Impression par marguerite • Alignement gauche ou D + G • Ecran 20 caractères • Correction 2 lignes : 7980 F ttc.

• Connectable à ordinateur par interface série et parallèle : (2315 F ttc) et sur enregistreur de micro-disquettes : (3950 F ttc).

2°) BROTHER EP 22 toute électronique pr. sac à main. • Epaiss. 4,5 cm • Mémoire 2000 caract. • Ecran de contrôle avant frappe • Sert d'imprimante pour ordinateur : 2500 F ttc, piles et raccord secteur compris. □ Duriez 112, bd St-Germain, M° Odéon.

GALERIES LAFAYETTE Haussmann



DES MILLIERS D'ALBUMS...

DES DÉDICACES TOUS LES JOURS

UNE EXPO VENTE DE SÉRIGRAPHIES NUMÉROTÉES

ET POUR LES COLLECTIONNEURS DES B.D ÉPUISÉES ETC...

